TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 832

— MARDI 27 NOVEMBRE 1979

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

- La chute de la natalité n'est pas liée directement à la loi de 1975, affirme le directeur de l'INED.
- Lire pages 16 à 18 nos informations, la suite de notre enquête sur « L'AVORTEMENT DANS LE MONDE » et le « Point de vue » de Roger-Gérard Schwartzenberg « LIBERTES D'EUROPE ».



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 65 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le cabinet Demirel est investi à Ankara

Le nouveau gouvernement turc, formé par M. Suleyman Demirel, a été investi le 25 novembre à l'Assemblée nationale par 229 voix contre 208 et 1 abstention. Neuf députés étaient absents. C'est la conclusion, sans doute temporaire, d'une crise qu'avaient déclenchée les élections sénatoriales partielles du 14 octobre, où M. Bülent Ecevit, alors premier ministre, avait vu ses amis du Parti républicain du peuple perdre onze sièges, alors que le Parti de la justice de M. Demirel en gagnait quinze.

Le verdict du corps électoral sanctionnait l'échec de la politique appliquée par M. Ecevit depuis janvier 1978 : loin de juguler le terrorisme, même avec la proclamation de l'état de siège, elle n'a pu empêcher son développement. Rien n'étant venu atténuer la crise économique, les conditions posées aux concours financiers de la Banque internationale et des alliés de la Turquie supposaient un changement de tactique et d'hommes.

M. Demirel paraît avoir modifié ses propres orientations en accentuant l'empirisme et la modération de sa politique de centre droit. Il a formé une équipe de gouvernement homogène, composée de technocrates qui, dans la mesure où ils sont connus, proviennent de l'entourage de l'ancien premier ministre Menderes, toujours considéré comme un martyr par l'opinion publique depuis son exécution en 1961. Les deux formations de droite et d'extrême droite, le Parti du salut national (intégriste musulman), de M. Erbakan, et le Parti du mouvement nationaliste de l'ex-colonel Turkes, se contenteront en effet de soutenir le cabinet Demirel sans y participer. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont sans moyens d'influence : sans eux, il n'y a pas de majorité parlementaire.

Renforcement des mesures de sécurité, relance de la libre entreprise, révolution agricole, « nettoyage de l'éducation nationale », sont les têtes de chapitre d'un programme que M. Demirel pourra plus aisément promouvoir par décrets que s'il avait dû sur chaque point marchander avec ses alliés. Mais, selon tous les précédents, il procédera à de larges mutations aux postes-clés de l'administration, remettant ainsi en place des hommes de M. Erbakan et de M. Turkes, mieux en mesure d'exercer discrètement une action en profondeur.

En politique étrangère, le nouveau premier ministre a affirmé son souci de ne pas courir d'aventures, ce qui a été aussitôt interprété comme l'annonce d'un rapprochement avec les Etats-Unis et une prise de distance à l'égard de l'Union soviétique. C'est, bien entendu, en fonction des relations gréco-turques qu'il adopte cette orientation. La chance d'une vraie détente entre les deux voisins existait lorsque M. Ecevit devint l'interlocuteur de M. Caramanlis elle passa lorsqu'il apparut qu'il était trop fragile pour se départir d'un nationalisme rigide. Ce n'est certes pas M. Demirel qui atténuera des positions intransigeantes tant sur le destin de Chypre que sur celui du plateau continental de la mer Egée. Athènes a réagi avec inquiétude à ce chapitre de sa déclaration gouvernementale, que l'ensemble de la presse a qualifiée de « provocation ».

La Turquie est incontestablement dans une situation géopolitique plus difficile que jamais, à la charnière des deux blocs, asphyxiée par la déroute économique, en proie à la menace de déstabilisation latente qui utiliserait les minorités kurdes et musulmanes pratiquantes. Il est significatif que M. Demirel ait invoqué la mémoire et l'héritage d'Atatürk. Mais suffit-il d'un nom prestigieux pour affronter des problèmes qui ont profondément changé ?

(Le Monde a publié le 14 novembre la liste du nouveau gouvernement.)

La rencontre franco-espagnole

M. Adolfo Suarez veut hâter l'entrée de son pays dans le Marché commun

M. Adolfo Suarez est arrivé ce lundi 26 novembre à midi à Paris pour une visite officielle de deux jours. Le président du gouvernement espagnol est accompagné de cinq ministres : MM. Marcelino Oreja (affaires étrangères), Rafael Calvo Ortega (travail), Jaime Lamo de Espinosa (agriculture), Juan Antonio Garcia Diez (commerce) et Leopoldo Calvo-Sotelo (relations avec les Communautés européennes).

Après un déjeuner avec M. Giscard d'Estaing, M. Suarez doit s'entretenir en tête à tête avec M. Raymond Barre. Le chef du gouvernement de Madrid participera mardi à une réunion élargie à Matignon, puis s'entretiendra avec des représentants de la communauté espagnole en France avant de prendre l'avion en fin d'après-midi pour Madrid.

Le principal dossier de cette visite est celui de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Il s'agit, selon la formule d'un porte-parole espagnol, de « clouer l'Espagne à l'Europe ». Malgré la position de principe favorable de la France, des difficultés ont surgi ces derniers mois à ce sujet entre les deux pays. Le séjour de M. Suarez devrait permettre, d'autre part, de dissiper certains malentendus à propos du terrorisme basque.

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez arrive avec un an de retard au rendez-vous qui avait été pris lors de la visite de M. Giscard d'Estaing, à Madrid, en juin 1978. Un tel retard, qui a irrité l'Elysée, n'a jamais été très bien expliqué du côté espagnol. Le gouvernement français pensait que l'Espagne devait être la première intéressée par la concertation biannuelle qui lui était proposée.

C'est en France, en effet, que la candidature espagnole au Marché commun rencontre le plus d'hostilité. Certains ministres de M. Suarez le savent bien, qui affirment volontiers que le chemin de Bruxelles passe par Paris. Mais le chef du gouvernement espagnol ne l'entend apparemment pas de cette oreille. Il se refuse à faire de la France un interlocuteur privilégié au sein du club européen. A cette position de principe s'ajoutent des questions d'amour-propre qui comptent beaucoup à la Moncloa, le palais de la présidence du gouvernement, où l'on affirme que certains milieux français continuent d'avoir à l'égard de l'Espagne un comportement de suzerain.

Les rapports entre les deux pays ont rarement été simples. Ils ne l'étaient pas du temps de Franco pour des raisons compréhensibles et ne le sont pas non plus avec M. Suarez. Celui-ci confiait un jour devant des journalistes étrangers que les Français étaient très « *malins* » et qu'il était normal pour lui de se méfier.

Avant la visite de M. Giscard d'Estaing, les accusations étaient réciproques. A propos de la pêche, des Basques, du Marché commun, Madrid soupçonnait Paris des plus noirs desseins. Quant aux Français, ils avaient l'impression de se heurter à un continuel marchandage. Ils constataient avec dépit que beaucoup de contrats convoités leur passaient sous le nez et revenaient aux Allemands.

La visite de M. Giscard d'Estaing avait servi à relancer les relations bilatérales. Le président de la République s'était engagé à appuyer l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Il avait proposé un dialogue d'égal à égal et même une coopération dans des pays tiers. Mais le dégel devait être de courte durée. Au début de cette année, la polémique renaissait sur un vieux sujet : l'impunité accordée par la France aux militants de l'ETA.

Les collaborateurs de M. Suarez utilisèrent alors une tactique fort en honneur sous la dictature : ils lancèrent une partie de la presse dans une campagne antifrançaise d'une rare violence. Leur thèse était légitime, du moins sous l'angle madrilène : l'Espagne étant dotée d'une Constitution démocratique, plus rien ne justifiait que les Basques vivant en France bénéficient du statut de réfugiés politiques.

CHARLES VANHECKE.

(*Lire la suite page 4.*)

L'ONU et la crise iranienne

Washington et Téhéran accueillent avec réserve la demande de réunion du Conseil de sécurité

L'initiative de M. Waldheim, qui a demandé dimanche 25 novembre une réunion urgente du Conseil de sécurité sur la crise entre Washington et Téhéran, a été accueillie avec réserve par le président Carter. Le chef de l'exécutif américain a déclaré, à son retour de Camp David, qu'« il n'était pas particulièrement optimiste » quant aux résultats d'un nouvel appel des Nations unies aux autorités iraniennes, et qu'il ne pensait pas que cela conduise à la libération des quarante-neuf otages américains détenus par les étudiants islamiques.

A Téhéran, les autorités n'ont pas commenté la proposition de M. Waldheim, mais les étudiants islamiques ont réaffirmé lundi que leur position « restait inchangée ». Interrogé par l'A.F.P., un des porte-parole des étudiants a déclaré : « Ni la prochaine réunion du Conseil de sécurité ni la mission en Iran de M. George Hansen, représentant républicain de l'Idaho, ne peuvent modifier notre point de vue : les otages seront libérés lorsque le chah aura été extradé et ses biens rendus à l'Iran. »

A Pékin, la Chine s'est prononcée contre la prise d'otages de Téhéran, affirmant que « les relations internationales et les immunités diplomatiques reconnues doivent être universellement respectées ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — En moins de trois jours, une personnalité américaine a conquis la célébrité, mieux, la popularité, en Iran. Dans un pays qui s'attend d'un moment à l'autre à une « *agression* » des Etats-Unis, M. George Hansen, parlementaire républicain, a su donner un autre visage de l'Amérique, tant honnie, sans jamais faire une concession sur le fond du conflit qui oppose son pays à la République islamique.

Sa photo s'étale à la « une » des journaux, qui publient ses interviews à longueur de colonnes. La télévision diffuse aux heures de pointe ses déclarations traduites en persan. Les manifestants l'acclament sur son passage. Les étudiants islamiques lui ouvrent les portes cadenassées de son ambassade pour qu'il puisse visiter ses compatriotes détenus. Il a été le premier Américain en trois semaines à franchir le seuil de ce « *nid d'espions* » transformé en « *forteresse de la révolution* » et à en ressortir un homme libre.

Agé de quarante-neuf ans, ce grand diable d'homme mesurant 1,90 mètre, mormon pratiquant, dont la religion, comme l'islam, interdit la consommation d'alcool, a impressionné et séduit les Iraniens. Il se comporte à leur égard comme un homme politique américain en tournée électorale. Partout où il va, il serre les mains à la ronde, celles de miliciens islamiques (les pasdarans), qu'il oblige ainsi à changer leur fusil d'épaule comme celles de manifestants vociférants qui, confondus, baissent le poing menaçant. « *Je suis George Hansen, je suis américain, quel est votre nom ?* » commence-t-il invariablement avant d'écouter d'une oreille attentive les accusations et les plaintes qui fusent. « *Oui, oui,* commente-t-il, *il faudra bien faire une enquête pour vérifier vos dires sur le chah et sur la politique de mon gouvernement...* » Le visage de l'Iranien s'épanouit. La partie est gagnée.

ÉRIC ROULEAU.

(*Lire la suite page 5.*)

La hausse des prix serait de 1,2 % en octobre

La hausse du coût de la vie aurait été très forte en octobre : 1,1 % ou 1,2 %, mais probablement plus proche du second chiffre.

Cette forte hausse s'explique par de nouvelles tensions sur les prix alimentaires, par de fortes hausses de l'habillement et enfin par la hausse des loyers.

M. Raymond Barre a indiqué lundi matin 26 novembre à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qu'il recevait à l'hôtel Matignon, que le taux d'inflation pour 1979 se situerait vraisemblablement « autour de 11,2, 11,3 % ».

Le premier ministre estime que, « sauf catastrophe », *ce taux devrait descendre* « au-dessous de 10 % » *en 1980.*

Un septennat de crise

LE RYTHME DE CROISSANCE NE CESSE DE RALENTIR EN OCCIDENT

Lire page 44 l'article de GILBERT MATHIEU

M. BERGERON A MATIGNON

Vers une réduction de la durée maximale du temps de travail

Lire page 48

Un entretien avec le prince Sihanouk



Les Khmers nationalistes doivent s'unir s'ils veulent être « pris au sérieux »

Arrivé le dimanche 25 novembre à Paris, le prince Sihanouk a confirmé le caractère politique de cette première visite en France depuis octobre 1975. L'ancien chef de l'Etat du Cambodge doit, dans quelques semaines, se rendre aux Etats-Unis, au Japon, en Australie, en Suède, en R.F.A., en Belgique et en Grande-Bretagne. A un moment où l'aide humanitaire à la population cambodgienne parvient à grand peine à ses destinataires, le prince a insisté sur la « priorité absolue » de l'assistance alimentaire et médicale à un peuple « en danger de mort ». Il a lancé un appel à l'unité de ses compatriotes et nous a déclaré : « C'est là le seul moyen d'amener le Vietnam, qui ne connaît que le langage de la force, à desserrer son étreinte sur le Cambodge. » Selon le prince, les nationalistes doivent s'unir s'ils veulent être « pris au sérieux ».

« *Il faut que nous soyons pris au sérieux, nous les Khmers nationalistes ; il faut que nous ayons plus de crédibilité. C'est mon but au cours de mon séjour de trois mois en France. Je crois que je l'atteindrai* », a déclaré au *Monde* le prince Norodom Sihanouk. Après avoir été salué, dimanche 25 novembre, à l'aéroport par des représentants du Quai d'Orsay, d'anciens amis et fidèles, ainsi que plusieurs centaines de Khmers qui n'avaient pas hésité à braver le froid régnant à cinq heures du matin à Roissy, l'ancien chef de l'Etat du Cambodge a gagné la suite « Louvre » de l'hôtel George-V, mise à sa disposition par le gouvernement français, où il nous a reçu.

Cette crédibilité internationale est, pour le prince, fondamentale. C'est pourquoi il a lancé un vibrant appel à l'unité khmère dans la déclaration qu'il a faite dès son arrivée. « *Beaucoup de mes compatriotes,* a-t-il dit, *ont insisté pour que je quitte mon exil et les rejoigne dans une opération de sauvetage de la patrie en danger de mort. Je voudrais toutefois qu'il soit clair que je ne me présente pas ici en qualité de prétendant au leadership national. Je ne suis qu'un patriote qui va s'efforcer, au côté d'autres patriotes et du peuple khmer, de remplir les devoirs qui incombent à chaque nationaliste khmer.* »

La Confédération des Khmers nationalistes, dont le prince est le président, « *est prête à pratiquer une politique de coopération avec toutes les organisations qui n'y adhèrent pas, dans le cadre de l'union sacrée pour le salut national. Notre soutien leur est assuré, nous espérons pouvoir compter sur le leur* ». Ce faisant, le prince s'adressait avant tout à son ancien premier ministre, M. Son Sann, qui fait cavalier seul à la tête de son Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), installé à la frontière khméro-thaïlandaise.

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(*Lire la suite page 3.*)

AU JOUR LE JOUR

LA PESTE

La peste soit de toi l'islam, qui fais renaître des temps du fanatisme et de l'obscurantisme religieux. La peste soit de toi l'Asie, terre de famine dont les souffrances ne parviennent pas à réveiller la conscience universelle. La peste soit de vous la Russie et la Chine, dont les goulags et les camps de rééducation sont une insulte à l'homme. La peste soit de toi l'Amérique, dont le dollar exporte la folie de la consommation. La peste soit de toi l'Europe, incapable d'exister assez pour équilibrer les hégémonies. La peste soit de toi la France, qui n'ouvres plus la voie au monde, et la peste soit de moi, qui pense tout cela.

MICHEL CASTE.

AU FESTIVAL DE LILLE

De l'enfer du Nord au paradis des sons

Quand on voyage beaucoup à travers la « France profonde », on est émerveillé par l'action musicale qui s'y accomplit et qui est sans doute plus importante que ce qui se passe à Paris.

Ainsi, samedi soir, le Festival de Lille, jamais essoufflé, s'était transporté à Hénin-Beaumont, en plein pays minier (à l'orée de l'« enfer du Nord » de la course cycliste Paris-Roubaix), où près de mille personnes, de toutes conditions, écoutaient dans un grand recueillement « les Saisons », l'oratorio, long comme un opéra, de Haydn, dans une salle omnisports, en pleine campagne, dénommée Giuseppe-Verdi depuis que, il y a deux ans, le « Requiem » y fut donné. Et ces « Saisons » soutenaient la comparaison avec celle de n'importe quel festival : l'orchestre « national » de Lille, qui vient d'être ainsi anobli la semaine dernière par M. Lecat, ministre de la culture, s'est métamorphosé de façon surprenante, depuis sa création, il y a quatre ans, sous la direction de Jean-Claude Casadesus.

JACQUES LONCHAMPT.

(*Lire la suite page 27.*)



Le Monde

idées

Le prince Sihanouk est depuis le dimanche 25 novembre l'hôte de la France où il aurait l'intention de demeurer deux mois. Il *compte rencontrer de nombreuses personnalités*, dont le président de la République, pour les entretenir de l'avenir de son pays.

LA CRISE CAMBODGIENNE

Cinq minutes pour enrayer la mort

par JACQUOT GRUNEWALD (*)

LA mort au Sud-Est asiatique réfléchit moins l'image de notre indifférence que de notre incapacité d'aller à l'essentiel. L'essentiel, justement, au-delà des initiatives d'individus ou d'associations privées et des structures d'accueil mises en place dans l'un ou l'autre pays, est de vaincre la mort.

Il n'est pas pensable que notre société qui, à chaque instant, réalise tant de prodiges techniques soit incapable de tuer cette mort-là et d'offrir la vie aux enfants du Cambodge.

Les solutions existent, mais elles sont au pouvoir exclusif des gouvernements, des Etats, qui se réfèrent à un ordre de priorités différent du nôtre.

Nous, hommes et femmes, pères et mères dans une société libre qui ne mérite sa liberté que dans la solidarité — dans la fraternité, disaient nos révolutionnaires, — avons d'autres paramètres que ceux des monstres froids.

A nous, pères et mères de France et des pays libres, de prendre en main le destin des enfants du Cambodge. Ayons recours pour y parvenir aux instruments de notre liberté, la presse libre : orale, visuelle, écrite.

Imaginons que, à l'appel des journaux de Paris et de province, des postes périphériques et des petits écrans, une grève, demain, ne soit ni salariale ni politique ; qu'une grève devienne humaine, consacrée pendant cinq minutes, à titre d'avertissement, dans toutes les villes et les campagnes de France, aux enfants qui meurent de faim, de misère et d'indifférence dans le Sud-Est asiatique ; que nous, pères et mères de France, disions à nos gouvernants : « Débrouillez-vous. Vous avez voulu le pouvoir, exercez-le pour que cesse la tragédie du Cambodge et des pays voisins. Nous ne vous laisserons ni trève ni repos avant que vous n'ayez fait la preuve de votre capacité de gouvernement. Notre considération, notre suffrage plus tard, ne sauraient vous être acquis, que si vous sauvez les enfants du Cambodge. »

Imaginons qu'en France, en Angleterre, en Suisse, aux Etats-Unis... partout dans le monde libre, à la même heure, le même jour, jaillisse le cri des pères et des mères imposant de sauver les enfants du Cambodge. Eh bien ! ils seront sauvés.

De façon pratique, je suggère que tous ceux qui dans un journal, à la télévision, à la radio, exercent une quelconque responsabilité de rédaction ouvrent une nouvelle fois le dossier du Sud-Est asiatique, engagent le lecteur à un débat d'idées pendant une semaine, du 3 au 9 décembre 1979, et qu'à l'appel de la presse libre de France, le lundi 10 décembre de 11 heures à 11 heures 05, le pays tout entier se fige à l'arrêt dans les usines, dans les bureaux, dans la rue, dans les écoles. Cinq minutes exemplaires, en France d'abord, pour enrayer la mort. Puis, partout dans le monde libre, pour casser la mort.

Parce que les syndicats de presse, au vu de cette expérience désigneraient alors des comités ad hoc pour continuer avec les mêmes moyens un combat plus tenace, international, jusqu'à la victoire.

On a parlé à propos d'Auschwitz de la mort de Dieu. Les théologiens affirment que c'est confondre Son silence avec la responsabilité qu'il nous a demandé d'exercer. Mais quand le silence est exprimé par l'homme, il se confond, à coup sûr, avec sa propre mort.

(*) Rabbin.

Sihanouk, le seul recours

par RAINSY SAM (*)

« UNE *terre féconde, aux frontières vulnérables, entourée d'ambitions étrangères et au-dessus de laquelle le péril est sans cesse suspendu* ». Ainsi le général de Gaulle avait-il décrit le Cambodge dans son discours de Phnom-Penh en 1966. Personne alors ne pouvait imaginer l'ampleur des malheurs qui allaient s'abattre sur ce petit pays réputé jadis pour sa douceur de vivre. De 1970 à 1975, la guerre américaine a fait un million de victimes ; de 1975 à janvier 1979, le régime khmer rouge a provoqué la mort de deux à trois millions de personnes ; depuis le début de cette année, l'occupation vietnamienne, la poursuite des combats et la famine qui s'ensuivit ont causé probablement encore un million de morts. Ainsi le Cambodge ne compte-t-il maintenant que trois millions d'habitants alors que sa population s'élevait à sept millions d'habitants il y a dix ans. Peu de peuples ont été décimés dans de telles proportions, et la nation khmère court un danger de disparition totale, car il existe une dynamique de la mort qui est déjà très largement engagée.

Dans des conditions aussi dramatiques, seule une solution permettant de ramener rapidement la paix et la stabilité peut sauver ce qui reste du Cambodge. En effet, comment un peuple déjà exsangue pourrait-il encore soutenir une guerre de longue durée même si cette guerre a pour but de le libérer ? Une solution réaliste et humaine au problème cambodgien ne peut donc être que politique. Elle réside dans un règlement *négocié* auquel participeraient toutes les grandes puissances qui ont chacune leur part de responsabilité dans la situation actuelle ainsi que les pays dont la sécurité est liée à la situation au Cambodge ou qui compatissent activement au sort du peuple khmer. Un tel règlement devrait aboutir à la neutralisation du Cambodge qui serait ainsi soustrait du champ d'affrontement des déterminations et idéologies rivales. Un Cambodge neutre, et donc indépendant, sera un facteur de paix dans le Sud-Est asiatique, car il constituera un Etat-tampon séparant de puissants belligérants potentiels. Il ne sera ni une base chinoise pour attaquer le Vietnam, ni un autre maillon de la chaîne d'alliances déployée par l'Union soviétique pour encercler la Chine, ni un pistolet vietnamien braqué sur la Thaïlande. Ainsi, en sauvant le Cambodge, la communauté internationale renforcerait aussi les chances d'une paix durable dans la péninsule indochinoise.

Un grand vide politique

C'est dans cette perspective et avec cet espoir que la communauté khmère en France accueille l'arrivée à Paris du prince Norodom Sihanouk. L'ancien chef de l'Etat est en effet le symbole vivant de l'indépendance nationale. Il incarne cette politique de neutralité à laquelle le général de Gaulle a rendu hommage à *Phnom-Penh en 1966* et qui a valu au Cambodge, au lendemain des accords de Genève de 1954, de longues années de paix au milieu de l'Indochine déchirée.

Après le renversement du prince en 1970, le Cambodge, qui s'est alors écarté de sa politique de neutralité, a connu une série de tragédies de plus en plus atroces. Malgré les faiblesses dont il a fait preuve dans le passé et malgré toutes les tares de son régime, Sihanouk rappelle maintenant aux Cambodgiens une ère de paix où il n'y avait ni massacres, ni famine, ni interventions massives de l'étranger, ce temps heureux où le Cambodge ne faisait pas la « *une* » des journaux étrangers et où chaque famille khmère était au complet pour partager les joies et les peines quotidiennes.

Comme le général de Gaulle pour *la France*, Sihanouk a été pour le Cambodge le dirigeant national qui a osé s'élever contre toutes les grandes puissances pour défendre l'indépendance de son pays. Au cours des dix dernières années, il s'est opposé tour à tour aux Etats-Unis, qui ont entraîné le Cambodge dans la deuxième guerre d'Indochine, à la Chine, qui a voulu le forcer à collaborer avec les Khmers rouges après l'invasion vietnamienne, et à l'U.R.S.S. qui soutient la politique d'agression du Vietnam à l'encontre du Cambodge.

Parce qu'il représente un passé mille fois meilleur que le présent et parce que le pays connaît un vide politique qui engendre le chaos le plus total, Sihanouk incarne maintenant l'espoir que tout n'est peut-être pas fini. L'histoire récente montre que des hommes d'Etat écartés temporairement de la scène politique pouvaient, dans de graves circonstances, constituer un recours pour leur pays parce qu'ils symbolisaient un certain idéal et pouvaient garantir le retour à un certain ordre. Ainsi, M. Caramanlis a été rappelé à la tête du gouvernement grec à la chute du régime des colonels en 1974, après une dizaine d'années d'exil. Ou encore le président Dacko, de la *République centrafricaine*, chassé du pouvoir par un coup d'Etat et resté dans l'ombre pendant de longues années, est revenu à *la tête de son pays* à la chute de Bokassa.

Dans le même ordre d'idées, pour le Cambodge, un gouvernement d'union nationale présidé par le prince Sihanouk constitue la seule alternative au régime de Heng Samrin et à celui de Pol Pot ; le premier est monté de toutes pièces par l'occupant vietnamien et le second incarne les masacres qui ont suscité l'horreur du monde entier ; l'un et l'autre ne peuvent que conduire le Cambodge à sa perte. A la charnière de *son histoire*, le Cambodge, *qui* a lié son sort à celui de la France pendant presque un siècle, doit compter sur tous ses amis pour rester en vie. Seul un immense élan de solidarité internationale peut éviter qu'une nation tout entière ne sombre dans le néant en cette fin du vingtième siècle, entraînant des souffrances inimaginables pour des millions d'innocents.

(*) Responsable de la revue *Sereika - la Voix du Cambodge libre*, publiée en France.

Pour une attitude constructive de la France

par HENRI VAN REGEMORTER (*)

ON ne soulignera jamais assez la responsabilité de l'Occident dans la déstabilisation de l'Asie *du Sud-Est. L'atrocité de la guerre* américaine a fait récemment l'objet d'un film à grand spectacle qui laisse malheureusement dans l'ombre les *souffrances de ceux qui vivaient* sous les bombes. A l'occasion de la parution des *Mémoires* de Kissinger, on a rappelé le cynisme avec lequel les dirigeants américains ont précipité le Cambodge dans une guerre qui devait y faire 700 000 victimes. La brutalité de cette intervention n'est pas sans rapoprt avec la brutalité du régime de Pol Pot, soutenu idéologiquement et militairement par la Chine. Un peuple traumatisé fut la proie facile des doctrinaires de la révolution culturelle et des fantasmes angkoriens.

En se rendant à Phnom-Penh dès 1966, de Gaulle avait dénoncé l'aberration de la politique américaine. La France avait, en effet, quelques raisons *de pouvoir apprécier mieux* que d'autres l'irrésistible volonté d'indépendance du Vietnam. Cette volonté allait même à l'encontre du but *original de l'intervention* des Etats-Unis, qui était d'endiguer la progression du communisme chinois dans cette région du monde. A force de *vouloir qu'un petit pays, le Vietnam*, soit considéré comme le satellite d'un grand, que ce soit la Chine ou l'U.R.S.S., l'Occident a perdu de *nombreuses occasions de jouer un* rôle positif en Asie du Sud-Est. Il ne faut pas mettre aujourd'hui sur le compte du Vietnam ce qui est pour beaucoup le résultat tragique de la cécité politiqe des grandes puissances occidentales.

A *La Havane, les dirigeants vietnamiens*, comme ceux d'autres pays pauvres, ont répété que leur attitude n'avait rien à voir avec la politique des blocs et que la dénonciation de leur inféodation à un bloc cachait, en fait, le refus actuel de l'Occident d'un nouvel ordre économique mondial qui implique la coopération avec les pays du tiers-monde *tels qu'ils* sont, socialistes ou non.

Il est tragique que la Chine, pauvre elle aussi, ne tienne pas le même langage. Le récent voyage de Hua Guofeng a montré que les responsables européens eux-mêmes n'ont pas pris à leur compte l'opposition systématique et simpliste de la Chine à la politique de détente. Mais, si on se rend assez bien compte des intérêts supérieurs de la paix en Europe, on ne voit pas encore à quel point la politique chinoise est contraire aux intérêts de la paix en Asie du Sud-Est.

Tout doit être fait pour consolider dans cette région une zone de pays indépendants des grandes puissances *et ayant des liens privilégiés entre* eux. On ne comprend rien à la politique du Vietnam si on ne réalise pas que la Chine est actuellement *opposée à cette politique d'indépendance*. Qu'elle soit motivée par la peur de l'U.R.S.S. ou par un désir inavouable d'expansion, la politique *de la Chine ne fait aujourd'hui que le* jeu des pires faucons de l'Ouest.

Les occasions perdues

Tout devient possible si l'on comprend que la paix dépend essentiellement d'un changement d'attitude de Pékin. Sous Pol Pot, le Cambodge *a été pratiquement colonisé et pillé* par la Chine et le pauvre peuple khmer a fait les frais d'une politique qui n'était pas la sienne. Le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge, souhaité par tous, dépend d'abord de Pékin et ensuite de Hanoï, et c'est surtout à Pékin qu'il faut intervenir pour que les négociations sino-vietnamiennes aboutissent.

Ho Chi Minh puis Pham Van Dong n'ont cessé de *parler des occasions* perdues par la France et qui auraient sans doute permis d'éviter la guerre américaine. Depuis la fin de celle-ci, le gouvernement de Hanoï a sincèrement souhaité le rétablissement de relations normales avec les Etats-Unis et l'attribution de l'aide promise à la reconstruction du pays.

On leur a répondu par la politique du blocus économique et par la complicité avec l'opposition systématique de la Chine au *renforcement* d'un Vietnam développé et indépendant.

Trente ans de guerre et d'isolement n'ont pas découragé la politique d'ouverture *des dirigeants de Hanoï*. Les conditions extérieures qui leur ont été imposées ont certes favorisé, dans ce pays aussi, les tendances trop égalitaires qui ont forcé l'admiration pendant la guerre *mais* qui contrarient parfois aujourd'hui la réunification et le développement. Mais ce n'est pas au Vietnam qu'on a assisté aux grandes aberrations du socialisme ou des mouvements de libération nationale comme les goulags staliniens, la révolution culturelle chinoise, le mysticisme des ayatollahs ou le génocide de Pol Pot.

Tous ceux qui connaissent bien le Vietnam, ses cadres et son peuple, diront à quel point on y souhaite des initiatives constructives de la France *pour stabiliser* la situation en Asie du Sud-Est. Au Cambodge, où presque tous les cadres sont francophones, notre pays jouit aussi d'un *grand prestige*.

Je ne sais pas si de Gaulle retournerait aujourd'hui à Phnom-Penh pour soutenir un gouvernement provisoire issu de *la résistance* à l'oppression. Ce que je sais pour m'être rendu récemment dans *ce pays*, c'est que tout geste courageux de la France pour soutenir le *nouveau* Cambodge, qui se met à revivre, serait de nature à désamorcer de façon radicale les menaces qui pèsent sur cette région du monde.

Sans s'ingérer dans les affaires intérieures du Cambodge, sans proposer des « *solutions politiques* », qui ne concernent que les Cambodgiens eux-mêmes, par la simple reconnaissance du Cambodge tel qu'il est, par une aide désintéressée sur le plan humanitaire, *mais* aussi sur les plans culturels, scientifiques et techniques — car l'image apocalyptique du pays ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui — la France peut préserver pour l'avenir des perspectives *de coopération entre les deux* pays et apporter une contribution décisive à l'équilibre et à la paix en Asie du Sud-Est. Rien ne justifie le pessimisme de ceux qui disent que les pays de l'ancienne Indochine font partie de la chasse gardée de la Chine ou seront l'objet d'affrontements qui nous dépassent. Il est de notre responsabilité d'intervenir pour que ces pays connaissent enfin la paix.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

La solution est politique

par RICHARD PETRIS et GABRIEL VILLIOT (*)

DE la conférence de Genève, *en juillet, où la situation* de milliers de Cambodgiens errant entre zones de combats et frontières n'a même pas été inscrite à un ordre *du jour* pourtant consacré au sort des réfugiés du Sud-Est asiatique, au récent vote de l'Assemblée générale des Nations unies sur le Cambodge, le sort des naufragés de la forêt et de centaines de milliers d'enfants n'a cessé de se dégrader faute d'une volonté politique de sauver la population et la nation khmères.

La solidarité internationale ne suffira pas à mettre fin au calvaire du peuple cambodgien. En effet, à quoi sert-il d'avoir réuni une somme de 210 millions de dollars, à quoi sert-il *d'organiser des campagnes* nationales de solidarité si la volonté de résoudre les problèmes dans leur ensemble n'existe pas ?

Le parti pris de ne s'attacher qu'à l'aspect humanitaire du problème des réfugiés de la péninsule *indochinoise* est responsable de ce drame, et tout appel à la conscience internationale, en ce qui concerne *les souffrances* du Cambodge aujourd'hui, ne peut que rester vain s'il ne s'accompagne pas d'un projet de solution nécessairement ambitieux et tenant compte de toutes les données humaines et politiques de la situation.

Cette myopie érigée en principe à Genève nous a rendus complices de ce drame, nous-mêmes qui, participant à diverses actions de secours aux réfugiés, nous sommes laissé prendre au *non-sens* de cette séparation artificielle et stérile de l'humanitaire et du politique.

Si *nous* nous sommes mobilisés au service des réfugiés pour assurer un accueil plus efficace, nous n'avons pas voulu connaître les causes des exodes, et, par conséquent, nous n'avons pas suffisamment exigé de diplomaties sans imagination et sans entrailles. L'inertie dans laquelle *nous* ont enfermés nos scrupules idéologiques et partisans demeure face à l'urgence *et* à l'horreur.

Nous avons manifesté, à notre échelle, la même incapacité que celle des responsables nationaux et internationaux à adopter une politique commune et cohérente à l'égard d'un pays déchiré. De même, le refus de « prendre position » et l'invocation du dogme souvent hypocrite de la « non-ingérence » *ne* rappellent que *trop*, au plan international, notre propre répugnance à nous engager individuellement dans la vie courante et l'affadissement de nos comportements banalisés.

Le cynisme du Vietnam

Au Cambodge, aujourd'hui, l'humain ne peut s'exprimer que furtivement par les pistes de jungle qu'empruntent les secours dérisoires des organismes internationaux, tandis que la seule politique qui se fait au grand jour nourrit le conflit en déversant outrageusement par les terrains d'aviation, les ports et les routes du Cambodge l'armement et l'aide *nécessaires à la normalisation, à la* colonisation vietnamienne qui succède à la barbarie du régime khmer rouge et aux bombardements américains.

Seule une volonté politique peut inverser ce tragique paradoxe et imposer l'aide alimentaire, sanitaire et technique que requiert la situation d'un pays dont l'abaissement ne lui permet même pas de figurer au dernier rang des sous-développés.

Seule une volonté politique peut empêcher le cynisme du Vietnam de profiter de l'attentisme de la politique actuelle de la « chaise vide » pour pratiquer celle de la « place libre » laissée physiquement et politiquement par le peuple khmer exsangue.

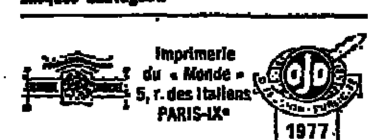
Dans les mandats qui les ont investis, nous voulons que nos élus puisent le courage et la légitimité de la décision politique qui conditionne le sauvetage du peuple cambodgien et l'existence de la nation khmère, que l'on continue à assassiner par action et par omission.

Il y va de la responsabilité de la France et de son humanisme desquels l'histoire, qui lie notre pays au Cambodge, attend autre chose que de vaines conjectures sur l'avènement d'un troisième millénaire ou la haute régulation sourcilleuse et ridicule du *prix de la baguette de pain*.

Il y va également de la responsabilité de l'Europe, qui se querelle sur des choix en *matière de politique* de défense ou sur la gestion des stocks alimentaires alors que tant d'espoirs sont mis dans sa jeunesse et son *dynamisme. Sa crédibilité dépend* aussi de sa volonté de contribuer au règlement d'une crise internationale telle que celle du Cambodge et de sa capacité à sauver aujourd'hui de la ruine et de l'anéantissement un peuple qu'il ne pourra être question de relever comme les vestiges de pierre des temples d'Angkor.

(*) Membres du Comité dauphinois de secours aux réfugiés du Sud-Est asiatique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

ET LES RELATIONS ENTRE PA

Un entretien avec le pri

CHINE

M. Jiri Pelikan a été l'édi
du comité central du parti com

Le Monde

étranger

ET LES RELATIONS ENTRE PAYS INDOCHINOIS

Un entretien avec le prince Sihanouk

(Suite de la première page.)

Dans ce souci d'union nationale face à l'*« agresseur »*, au *« colonisateur »* vietnamien, le prince a assoupli quelque peu sa position à l'encontre des Khmers rouges ; alors qu'il y a quelques mois il considérait qu'il fallait combattre Pol Pot *« avant »* de s'en prendre aux Vietnamiens, il nous a déclaré : *« Nous ne les accepterons pas dans notre Confédération, à moins qu'ils abandonnent le communisme et se rallient à notre programme. Cela dit, comment voulez-vous que notre petite armée se batte à la fois contre les Khmers rouges et les Vietnamiens ? Ce n'est pas raisonnable ; il faut faire un choix. »* Il sait qu'après en avoir fini avec les Khmers rouges, *« le Vietnam attaquera les nationalistes »*. D'où la nécessité d'un *modus vivendi* avec les amis de M. Pol Pot.

Il *« faut réunifier les mouvements nationalistes »* pour espérer jouer un rôle dans l'avenir du Cambodge : *« J'ai vu beaucoup d'ambassadeurs étrangers à Pékin; ils détestent Pol Pot*, nous a dit le prince, *mais ils estiment qu'il a une armée qui se bat. Ce n'est pas la même chose pour les groupes de nationalistes. Il ne sont pas très mordants et aiment les beaux uniformes. »* Il faut donc démontrer à la Chine, mais aussi aux pays occidentaux et non-alignés que les nationalistes méritent leur soutien matériel et leur appui pour faire pression sur Hanoï et Moscou, afin d'obtenir la convocation d'une nouvelle conférence de Genève sur le Cambodge.

« Il faut causer au Vietnam des ennuis supplémentaires s'ajoutant à ceux qu'il a déjà chez lui et au Laos. La guerre est ingagnable et il faut limiter nos ambitions, a estimé le prince. *Ainsi, peut-être, sous la pression des autres pays, on pourra amener le Vietnam, non pas à Canossa, mais à Genève comme en 1954 et en 1962* (1). *Il faut que le Vietnam se rende compte que le Cambodge est un bourbier où il n'a pas intérêt à se maintenir indéfiniment. L'U.R.S.S. ne peut continuer à dépenser un million à un million et demi de dollars par jour pour cette guerre ! »*

Le prince Sihanouk compte beaucoup sur l'aide de la France, qui est un *« tremplin sans pareil »* pour son action. Après avoir remercié chaleureusement les dirigeants et la population française pour l'aide apportée aux réfugiés, il a fait dès son arrivée un vibrant éloge de la position de Paris sur le Cambodge :

« La France n'a reconnu ni le régime de génocide national de Pol Pot ni celui de Heng Samrin, instrument de l'occupant vietnamien. Elle a défendu les droits élémentaires des Khmers qui leur ont été confisqués par deux équipes rivales aussi peu représentatives l'une que l'autre. » Il a toutefois reconnu qu'il y avait eu récemment un *« revirement »* de la politique française ; *« il y avait des réserves »*, nous a-t-il dit, faisant allusion aux réticences de Paris à son égard jusqu'à l'été dernier et à ce qu'il avait à l'époque considéré comme une trop grande complaisance à l'égard de Moscou et de Hanoï. *« Aujourd'hui, on me dit que je peux dire tout ce que je veux, car j'ai raison. »* Le prince tire ainsi un trait sur dix années de relations difficiles avec la France.

« J'ai essayé d'avoir des contacts avec les Vietnamiens, nous a confirmé l'ancien chef de l'Etat. *Mais ils sont si sûrs de leur force militaire qu'ils ne veulent plus de Sihanouk. Ils ont dit que j'étais fini. »* Il avait auparavant, dans sa déclaration, justifié le recours à la lutte armée : *« Le Vietnam se refuse à décoloniser le Cambodge et ne le laissera jamais redevenir une nation indépendante. Le Vietnam se refusant à négocier et se souciant fort peu de la disparition du peuple khmer, dont il a déjà commencé à distribuer les terres les plus fertiles à ses agriculteurs, les nationalistes khmers n'ont plus le choix. Par-delà leurs divisions, ils sont tous d'accord sur le fait que, mourir pour mourir, mieux vaut se battre jusqu'au dernier contre les colonisateurs de leur pays. »* C'est pourquoi le prince a demandé *« à toutes les puissances étrangères de nous accorder une aide militaire, importante ou modeste, ouverte ou secrète »*.

Le prince Sihanouk avait achevé sa déclaration liminaire en lançant un appel solennel, comparant la situation de son pays à celle de la Tchécoslovaquie devant Hitler. *« Les démocraties n'intervinrent pas alors parce qu'elles voulaient croire le Führer promettant, jurant, que c'était là sa dernière conquête et qu'ensuite le monde vivrait en paix. Après la Tchécoslovaquie, ce fut le tour de la Pologne »*, en l'occurrence la Thaïlande, qui sera, selon lui, la prochaine proie du Vietnam. *« Les démocraties vont-elles, par un souci de fair-play qui fait sourire leurs adversaires, constamment capituler devant les entreprises de conquêtes des Etats totalitaires ? »*

S'adressant à ceux qui croient encore en la bonne volonté de Hanoï, le prince a eu des mots extrêmement durs pour ses *« anciens copains »*, qui ont créé des *« goulags »* en Indochine et qu'il compare aux nazis. *« Ce serait une profonde erreur de croire que, après avoir annexé le Cambodge, le Vietnam respectera les autres nations d'Asie du Sud-Est. Le Cambodge est un tampon entre l'Asie communiste et l'Asie pro-occidentale. Sa disparition laissera le Vietnam face à ses futures victimes déjà effrayées. Il ne résistera pas à la tentation de les dominer. Aider le peuple khmer maintenant à secouer le joug vietnamien, c'est maintenir, vaille que vaille, un tampon entre les deux Asie ; c'est très probablement sauver la paix mondiale ! »*

« Priorité absolue au problème humanitaire »

Le prince, dont un long voyage n'a visiblement pas entamé une grande énergie et la détermination, semble prêt, après de longs mois d'hésitations et de contradictions, à se lancer dans la bataille et à reprendre un leadership qui semblait lui échapper. Il a été enthousiasmé par le nombre de jeunes Cambodgiens qui se pressaient à son arrivée et devant son hôtel. Il nous a quitté pour prendre un bain de foule, embrassant ses partisans qui l'appelaient comme jadis *« Sandech euv »* (*« prince papa »*).

Mais la victoire, il le reconnaît, n'est pas pour demain, et l'adversaire vietnamien est *« puissant et tenace »*. C'est pourquoi, *« aussi longtemps que le problème politique restera insoluble, il faut donner la priorité absolue au problème humanitaire. Il faut, à tout prix, sauver le peuple khmer. Aussi longtemps que les pressions nécessaires n'auront pas été exercées sur les gouvernements du Vietnam et de l'Union soviétique, les aides étrangères, qui ne parviennent actuellement qu'en quantités très insuffisantes, seront affectées en priorité, comme les gouvernements occidentaux ne peuvent l'ignorer, au ravitaillement des troupes de Heng Samrin et de leurs partisans »*, qui ne représentent, selon lui, que *« 5 % de la population khmère »*.

Le prince Sihanouk n'est qu'au début de sa seconde *« croisade »* pour l'indépendance de son pays — la première remonte à 1953. Il ne devrait pas quitter la France avant quelques semaines, pour battre le rappel de ses compatriotes et pour demander l'appui de plusieurs pays, en particulier les Etats-Unis, l'Australie et le Japon, sans oublier la Chine où il se rendra à nouveau au printemps.

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(1) La conférence de 1962 aboutit, sous l'égide des grandes puissances, à réconcilier les trois tendances rivales au Laos : communistes, neutralistes et droite.

Selon M. Gremetz (P.C.)

L'ACCUEIL RÉSERVÉ AU PRINCE SIHANOUK EST « UN VÉRITABLE DÉFI A L'ÉGARD DU PEUPLE CAMBODGIEN ».

« L'accueil quasi officiel réservé par le gouvernement français au prince Sihanouk à son arrivée en provenance de Pékin, l'annonce de sa réception éventuelle par M. Giscard d'Estaing sont un véritable défi à l'égard du peuple cambodgien », a déclaré dimanche 25 novembre M. Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., que cite *l'Humanité*. *« Le gouvernement français, qui se refuse à reconnaître les autorités légales du Cambodge, sous prétexte qu'elles ne seraient pas représentatives, s'arroge seul le droit de décider que le prince Sihanouk représente le pays. C'est inadmissible. (...) Aujourd'hui, l'ancien dirigeant du Cambodge, plutôt que de prendre sa place dans la lutte pour la reconstruction et le développement cambodgiens, participe à la campagne de tous les revanchards rêvant de reconquérir les positions qu'ils ont perdues. »* M. Gremetz accuse Paris de prendre *« part à ces manœuvres politiciennes »*, de *« refuser clairement de condamner les crimes de Pol Pot »* et affirme qu'*« il faut contraindre le gouvernement français à reconnaître le gouvernement cambodgien »*.

CHINE

M. Jiri Pelikan a été l'hôte du comité central du parti communiste

De notre correspondant

Pékin. — L'ancien directeur de la radio tchécoslovaque à l'époque du « printemps de Prague », M. Jiri Pelikan, vient d'être, pendant une semaine, l'invité du comité central du P.C. chinois. Aujourd'hui de nationalité italienne, M. Pelikan siège au Parlement européen comme élu du parti socialiste italien, et c'est à ce titre qu'il était reçu à Pékin.

C'est cependant, dans une large mesure, à l'ancien militant communiste tchécoslovaque — que plusieurs d'entre eux avaient rencontré déjà à la fin des années 50 que ses hôtes se sont adressés lors de conversations qui ont porté aussi bien sur les problèmes intérieur chinois que sur des questions de politique extérieure et sur la situation au sein du mouvement communiste international. M. Pelikan s'est notamment entretenu avec l'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, maintenant spécialiste des questions légales et judiciaires, ainsi qu'avec MM. Ji Pengfei et Hu Yaobang, qui dirigent respectivement les départements des liaisons internationales et de la propagande du comité central.

M. Pelikan est le deuxième représentant des socialistes italiens à être reçu à Pékin, en moins de deux semaines. Il avait, en effet, été précédé par le secrétaire général du P.S.I., M. Bettino Craxi, qui avait notamment rencontré, le 13 novembre, le président Hua Guofeng.

Les conversations confirment cependant que ces visites correspondent au désir de la nouvelle direction chinoise de diversifier ses contacts avec le monde politique extérieur au sein duquel Pékin avait, jusqu'à présent, montré une prédilection marquée pour des personnalités appartenant à des partis conservateurs, — de M. Fanfani à M. Strauss, en passant par Mme Margaret Thatcher à l'oépoque où elle dirigeait l'opposition en Grande-Bretagne.

ALAIN JACOB.

TÉMOIGNAGE

Une enquête sur les besoins doit précéder les actes de charité

par le docteur
BERNARD KOUCHNER (*)

Les Cambodgiens survivants des massacres de Pol Pot demeurent des traumatisés. Ils émergent d'un long coma et doutent d'être sortis de l'enfer. Leurs discours restent impersonnels, les slogans bien appris et les remerciements destinés aux camarades vietnamiens se déclenchent à la moindre alerte. Les cadres et les intellectuels encore en vie avouent trop facilement une fausse incompétence qui rend indispensable la présence permanente de leurs puissants voisins. Malgré la fiction entretenue d'une administration khmère, toutes les décisions transitent par les soins des fonctionnaires de Hanoï. Qu'on le qualifie de pétainiste ou de colonisé, l'Etat khmer se révèle impalpable.

Pas un Cambodgien n'ose parler hors d'une pièce close, tant sont nombreux les espions. Il en fut ainsi parmi les dockers qui déchargèrent notre bateau comme parmi les faux soldats et les vrais espions qui nous accompagnèrent au long du Mékong. Si, par chance, on peut échapper aux écoutes, les discours officiels s'écroulent et les mêmes Cambodgiens qui remerciaient les Vietnamiens de les avoir sauvés se déclarent prêts à tout faire pour quitter un pays trop dépendant des hommes de Pham Van Dong et jugent que leur patrie est en voie de disparition politique. Un Cambodge potentiellement riche à côté d'un Vietnam chancelant, trois millions contre cinquante : les Cambodgiens n'ont aucune chance.

En remontant lentement le Mékong, on distingue des villages peuplés et un bétail qui semble abondant. En survolant le pays on aperçoit de nombreuses rizières cultivées. Les amis du régime actuel qui parcourent librement la contrée témoignent que le riz pousse un peu partout. A Phnom-Penh, les entrepôts du port sont pleins. Alors la famine ? On nous a confirmé dans la capitale cambodgienne ce que nous avions appris auprès des réfugiés dans les zones frontalières de la Thaïlande : les autorités vietnamiennes ont confisqué le matériel de moisson et interdit l'abattage. Pourquoi cette politique d'affameurs ? Pour n'accorder aucune autonomie aux paysans, afin de contrôler une éventuelle cueillette collective, pour se rendre indispensables et justifier la présence permanente des forces armées vietnamiennes. Enfin pour que l'aide internationale continue d'affluer.

La cargaison, plus de 30 000 tonnes, de *l'Ile-de-lumière*, le bateau de notre Comité patronné par le C.I.R.C. (1), a été déchargé sur des camions et dans une barge. Personne n'a pu savoir à qui les sacs de riz, de sucre et de lait étaient destinés. Malgré leur patience et leur acharnement, les délégués du C.I.R.C. à Phnom-Penh, étroitement surveillés, n'en savent pas plus que nous. Toute la distribution de la nourriture demeure sous la dépendance de Hanoï. Elle échappe à tout contrôle. Un docker m'a dit : *« Pour les Cambodgiens, le maïs ; pour les Vietnamiens, le riz. »*

L'armée vietnamienne règne sur la quasi-totalité du pays. Si quelques zones demeurent incertaines, les opérations de guérilla font peu de mal aux soldats vietnamiens et n'affectent en rien l'énorme potentiel militaire du puissant protecteur.

Quel sera le sort des cinq cent mille Cambodgiens des frontières qu'une énorme opération humanitaire doit parquer dans les camps de Thaïlande ? Le prince Sihanouk croit-il vraiment qu'une guérilla puisse triompher de l'armée vietnamienne dans un pays exsangue où les survivants du cauchemar aspirent au repos ? Ces Palestiniens nouvelle manière, condamnés à l'errance par la lâcheté internationale, deviendront les mercenaires de tous et de la Chine en particulier. Politiquement très diversifiés, bourreaux et victimes ; des Khmers rouges assassins aux Khmers serei nationalistes, ils n'ont en commun que la force de leur haine ancestrale contre les Vietnamiens.

Dans le Cambodge contrôlé par les soldats de Hanoï, il n'y a sans doute pas de véritable famine et la disette actuelle comme le marché noir y sont organisés par les Vietnamiens et à leur profit. Les images des mêmes enfants affamés projetés dans le monde témoignent de la très dure situation sanitaire et alimentaire des populations qui fuient les troupes vietnamiennes à travers les forêts, et se regroupent non loin de la frontière thaïlandaise. Ces réfugiés-là, objets de toutes les pressions, manipulés par de douteux petits chefs, ne bénéficient pas assez de l'aide humanitaire. On a laissé croupir, on va les mettre en camps.

Opération-vérité

Commencé en 1975 et sans doute plus effroyable encore qu'on ne l'imagine, le génocide du peuple cambodgien, décidé par le régime de Pol Pot, a été heureusement stoppé en janvier 1979 par l'intervention calculée des troupes vietnamiennes... Ce génocide ne se poursuit plus actuellement, et toute poursuit plus actuellement.

L'aide internationale demeure actuellement incontrôlée, malgré les efforts des organisations. Comment peut-on secourir des gens dont on ignore les besoins réels ? Ce ravitaillement conforte la machine économique et le pouvoir politique des libérateurs-colonisateurs vietnamiens. Il s'agit d'une prime internationale au kidnapping.

Tels sont les trois points qu'un séjour en Thaïlande et au Cambodge me permet d'avancer, malgré ce que l'on m'a autorisé à voir, grâce aux conversations tenus avec des Cambodgiens dans les zones frontières et à Phnom-Penh aussi bien qu'avec des Occidentaux favorables à Hanoï et des membres des organisations internationales.

Si l'on désire venir en aide aux survivants du peuple cambodgien, on doit tenir compte de ces évidences. Une opération-vérité, une enquête réelle, doit nécessairement précéder une charité qui, sinon, serait peut-être plus utile à Timor-Oriental. Avant d'agir, tentons de cerner les besoins. La solution politique ne consiste pas à conforter le régime ignoble de Pol Pot dans les tribunes de l'ONU. Il ne suffit pas non plus qu'un pays en occupe un autre pour qu'on lui attribue un quota de céréales... La pression internationale doit inverser ses exigences : d'abord des portes ouvertes, un état des besoins et ensuite une aide. Il faut pouvoir circuler librement dans le pays et parler aux Cambodgiens. Des prix Nobel des journalistes, des anciens militants contre la guerre au Vietnam doivent se rendre sur place pour aide de C.I.C.R. à évaluer les besoins et contrôler le trajet des sacs de riz occidentaux. On aidera alors les Cambodgiens qui restent à prendre en main — première et nécessaire sursaut — une distribution qui les concerne. Les Cambodgiens et non les Vietnamiens.

L'U.R.S.S. au moins paye son blé. En offrant l'aide alimentaire au Cambodge, l'Occident acquiert un droit de regard. Allons voir sur place si l'on continue de mourir et si l'on peut manger. Notre comité se déclare prêt à organiser cette opération-vérité.

(*) Responsable médical du comité Un bateau pour les Cambodgiens.

(1) Comité Un bateau pour les Cambodgiens, B.P. 9, 92235 Gennevilliers Cédex.

Plusieurs dizaines de cadres du parti laotien ont été arrêtés pour corruption ou pour « neutralisme »

Un appareil Hercules C-130 de l'armée de l'air vietnamienne, de fabrication américaine, a atterri, samedi 24 novembre, sur l'aéroport de Singapour. Les treize personnes qui se trouvaient à bord ont demandé asile aux Etats-Unis. Elles ont été autorisées à débarquer en attendant que Washington statue sur leur sort.

A la frontière khméro-vietnamienne, l'évacuation des réfugiés cambodgiens vers des camps de l'intérieur de la Thaïlande a dû être interrompue dimanche en raison de l'opposition des responsables de la résistance khmère nationaliste. Ceux-ci ont établi des postes de contrôle pour empêcher les personnes valides de gagner les camps, ne laissant monter dans les camions du C.I.C.R. que les malades et les femmes enceintes.

Enfin, jeudi 22 novembre, le porte-parole du commandement militaire thaïlandais s'est félicité du rôle de « tampon » joué par les Khmers rouges entre les troupes de Hanoï et celles de Bangkok. Il a révélé que les Vietnamiens opéraient désormais en petites unités contre les résistants khmers. — (Reuter, A.F.P., U.P.I.)

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Les autorités laotiennes ont procédé récemment, à Vientiane et en province, à l'arrestation de plusieurs dizaines de cadres et de hauts fonctionnaires, a-t-on appris ici de source informée. En l'absence de toute information officielle, il est difficile d'avancer un chiffre précis — de soixante à cent interpellations — et de faire la part entre la répression de la corruption économique ; et celle de l'opposition politique larvée au régime.

La majorité des détenus seraient impliqués dans des affaires de malversations, d'abus de pouvoir et de corruption. Une dizaine de hauts fonctionnaires appartenant aux ministères de l'éducation et des finances auraient, quant à eux, été arrêtés pour des motifs politiques. On indique, de même source laotienne, que ces fonctionnaires auraient soit *« tenu des propos neutralistes »* ou anti-vietnamiens — ce qui, dans les circonstances actuelles, est quasiment synonyme et souvent assimilé à des sympathies pro-chinoises, — soit *« entretenu des contacts illicites avec l'étranger »*. Cinq ou sept des fonctionnaires arrêtés, y compris le directeur de l'enseignement supérieur, M. Khamphan Chantara, sont des collaborateurs du vice-premier ministre et ministre de l'éducation et du culte, M. Phoumi Vonguichit. Ce dernier, considéré comme l'une des grandes figures nationalistes du Laos, est, de tous les membres du bureau politique, celui qui passe pour avoir montré le moins d'enthousiasme à cautionner l'alignement de la politique étrangère laotienne sur celle de Hanoï, ainsi que la campagne antichinoise déclenchée par Vientiane à la suite des conflits sino-vietnamien et khméro-vietnamien.

Au début de l'été, M. Khampheng Boupha, ministre des postes et télécommunications, considéré comme *« neutraliste »*, avait été arrêté à la suite d'une dénonciation, alors qu'il s'apprêtait à fuir en Thaïlande. Il a, depuis lors, été affecté à un poste subalterne à Sam-Neua, à proximité du Vietnam. Quelques semaines plus tard, le directeur du quotidien du parti communiste laotien *Siang Pasasion*, M. Sisanan Seynanou Vong, franchissait le Mékong avec sa famille alors qu'il était sur le point d'être envoyé en *« séminaire »* au Vietnam (*le Monde* du 10 novembre). Plusieurs de ses collaborateurs l'avaient rejoint; peu après, en Thaïlande. Déjà en 1978, le vice-ministre du commerce et de l'industrie, M. Tane Sensou, et quatre de ses subordonnés, avaient été arrêtés pour des motifs où se mêlaient des accusations de *« corruption »* et de sympathies avec l'étranger, la Chine en l'occurrence.

Ces arrestations, ces fuites continuelles semblent confirmer le malaise persistant de certains milieux officiels qui s'inquiètent des conséquences d'une politique sans nuances de solidarité indochinoise et d'hostilité envers la Chine. Cette politique, voulue par certains dirigeants, est justifiée et renforcée par les dénonciations répétées d'une menace militaire que l'armée chinoise ferait peser, depuis bientôt huit mois, sur les frontières nord du Laos. Elle paraît justifier, en retour, le renforcement de l'influence politique et militaire du Vietnam et de l'Union soviétique au Laos, phénomène qui ne peut qu'exacerber le sentiment nationaliste des milieux les plus attachés à une politique de neutralité.

R.-P. PARINGAUX.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. SUAREZ A PARIS

Les entretiens franco-espagnols

(Suite de la première page.)

Les autorités françaises affirment qu'elles avaient déjà accepté ce point de vue et que Madrid ne l'ignorait pas.

Sans doute M. Suarez était-il pressé de voir les promesses suivies par des actes, d'autant qu'il se trouvait en pleine campagne électorale. Mais le ton de la polémique choquait beaucoup Paris. Il faillit empêcher les mesures qui avaient déjà été arrêtées et qui furent annoncées à la fin du mois de janvier.

L'action que Paris a entreprise depuis lors contre les militants de l'ETA a valu aux firmes françaises installées en Espagne de nombreuses représailles. Il n'est pas sûr pourtant qu'elles satisfassent entièrement le gouvernement Suarez, dont certains membres continuent de regretter le « *manque de collaboration policière* » et insistent sur la nécessité d'une « *aide judiciaire comparable à celle que la France accorde à l'Allemagne et à l'Italie* ». Ce qui signifie en clair que le gouvernement madrilène souhaiterait obtenir l'extradition de certains militants de l'ETA.

Pourtant, même dans ce domaine, les opinions varient. Il y a quelques mois, un des plus hauts responsables de la sécurité du pays nous affirmait : « *La police française connaît les refuges, les camps d'entraînement, les dépôts d'armes, les filières, les passages frontaliers, les comptes bancaires de l'ETA. Or elle ne fait rien.* »

En revanche, au ministère des affaires étrangères, on se dit satisfait de la politique de Paris et on estime que le problème a souvent été mal posé à Madrid : « *On n'a pas compris, ici, que le gouvernement Barre ne pouvait pas faire ce qu'il voulait avec les réfugiés de l'ETA*, nous dit un collaborateur du ministre. *Prétendre qu'il se croise les bras, c'est rejeter sur autrui ses propres responsabilités.* »

M. Suarez abordera sans doute un tel sujet avec ses interlocuteurs parisiens. Chaque fois que la guerilla basque défie son autorité, il est enclin à chercher des coupables de l'autre côté de la frontière. Or voici qu'inze jours que la branche politico-militaire de l'ETA le met, lui et la police espagnole, dans une position délicate en retenant comme otage un de ses plus proches collaborateurs en politique étrangère, M. Javier Ruperez. Si l'on en croit les journaux, le séquestré ne se trouve probablement ni en France ni même au Pays basque espagnol, mais à Madrid ou dans sa banlieue.

Le problème du Sahara occidental

Le Maghreb est un autre thème de discussion probable entre les deux gouvernements. Certains observateurs estiment que la politique espagnole suit une ligne sinueuse à propos du conflit saharien. L'héritage reçu du franquisme a longtemps fait pencher le gouvernement madrilène en faveur du Maroc, position qui s'expliquait aussi de son point de vue par « l'intransigeance » de l'Algérie. Pour rétablir l'équilibre, M. Suarez est allé à Alger et s'est entretenu avec le secrétaire général du Polisario. Il a reconnu le Front comme « *le seul représentant du peuple sahraoui en lutte* », mais depuis lors les Algériens l'accusent de « tartufferie » en raison de l'abstention espagnole à l'ONU sur des motions demandant le droit à l'indépendance du Sahara occidental.

Les milieux officiels affirment pourtant que leur position reste parfaitement claire : « *Nous n'avons pas accepté la décolonisation que le Maroc prétend avoir faite au Sahara*, disent-ils. *Nous pensons que nos intérêts nationaux sont mieux défendus si nous reconnaissons le Polisario comme le représentant du peuple sahraoui en lutte. Mais nous estimons que la population doit être consultée par référendum. Notre politique a consisté à nous rapprocher des Algériens sans nous mettre à dos les Marocains.* »

Le Marché commun devrait constituer le plat de résistance des conversations de Paris. Au point où en sont les dossiers, le gouvernement madrilène jugera sans doute inutile de rappeler que l'Espagne a besoin de « *se clouer à l'Europe* », selon l'expression d'un porte-parole ministériel. Ses raisons sont bien connues : elles sont autant politiques qu'économiques. « *Il est important de créer autour de notre pays un climat international capable de dissuader toute tentative d'extrême droite* », dit-on au ministère des affaires étrangères. C'est pourquoi l'hostilité de M. Chirac et de M. Marchais a fait ici l'effet d'une douche froide. L'opinion a souvent généralisé et cru que l'ensemble des Français étaient opposés à l'arrivée d'un nouveau partenaire. Les milieux officiels ont évidemment les moyens d'être plus nuancés. Ils reconnaissent que M. Giscard d'Estaing s'est employé au cours de son récent voyage à désarmer les préventions du Sud-Ouest. En cherchant bien, ils remarquent même un certain infléchissement dans l'attitude du chef du R.P.R.

Le calendrier de l'entrée dans la C.E.E.

Des divergences subsistent néanmoins. Elles portent surtout sur les délais de l'intégration. Bruxelles souhaite que la période d'adaptation soit relativement courte pour l'industrie espagnole. Madrid a une position différente. « *Nous estimons qu'il faut examiner secteur par secteur l'ensemble de notre économie avant de discuter des périodes de transition*, dit M. Leopoldo Calvo-Sotelo, ministre chargé des relations avec les Communautés européennes. *Nous sommes partisans d'une même période de transition pour tous les secteurs sans exclure des exceptions. Nous pensons enfin qu'en raison de la crise économique internationale cette période doit être longue mais ne pas excéder dix ans.* »

Il y a un mois, M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, venait à Madrid pour exposer les questions qui se posent en France sur l'économie espagnole. Par exemple à propos de l'acier, dont l'Espagne projette d'augmenter la production, alors que partout en Europe des réductions draconiennes ont été imposées. On se demande également à Paris si les projets d'irrigation dans la région de Murcie et en Andalousie ne vont pas favoriser des produits déjà excédentaires dans le Marché commun. L'agriculture du nord de l'Espagne est un autre problème : elle fournit des produits laitiers à des prix supérieurs à ceux de la C.E.E. Les difficultés qui l'attendent justifient aux yeux des Français que l'agriculture espagnole soit soumise à une longue période d'intégration. Position qui n'est évidemment pas désintéressée, car, si elle était adoptée, serait retardée d'autant la concurrence des fruits et des légumes espagnols, qui fait si peur aux paysans languedociens.

CHARLES VANHECKE.

— *PORTRAIT* —

Un navigateur à vue

« Un prestidigitateur toujours prêt à sortir un lapin de son chapeau » : *ce jugement sur M. Suarez, on le trouve souvent dans la presse madrilène. Depuis trois ans et demi qu'il dirige le gouvernement espagnol, l'homme s'est joué apparemment de tous les obstacles de la transition. Un jour avec M. Carrillo, un autre avec les militaires, une autre fois encore avec les Basques, il trouve toujours la formule capable de séduire ou de faire rentrer dans le rang. De la cordialité, il a fait une technique. De tête-à-tête, un art où rien n'est laissé au hasard.*

Juan Carlos l'a nommé premier ministre en juillet 1976. Il fréquentait depuis plus de vingt ans les allées du pouvoir. Le journaliste Gregorio Moran — son unique biographe, jusqu'à présent — a raconté en détail l'ascension de ce Rastignac d'Avila au profil aigu et à l'accolade irrésistible. Fonctionnaire du franquisme, il est à la fois au Mouvement — le parti unique de l'ancien régime — et à l'Opus Dei, deux institutions pourtant rivales. Encore obscur, il passe ses vacances sur la plage d'Alicante où il peut rencontrer l'establishment de l'époque. Nommé gouverneur, il choisit Ségovie pour les mêmes raisons, afin d'approcher les personnalités que Franco invite au palais de La Granja.

« Il est alors celui qui rend service », *affirme son biographe. Ainsi connaît-il petit à petit l'amitié des grands du régime, jusqu'à capter la confiance du futur roi. Après avoir dirigé pendant cinq ans la télévision — où il rend d'autres services, — il est nommé secrétaire général du Mouvement, jusqu'au jour où Juan Carlos l'appelle, à l'étonnement général, au palais de La Moncloa.*

Homme de peu de sommeil, de peu de nourriture et de peu de lecture, il a gardé, à quarante-sept ans, une fraîcheur physique peu commune. Certains de ses proches disent qu'il possédait depuis longtemps son plan de démocratisation quand il fut nommé premier ministre. D'autres le dépeignent, au contraire, comme un pragmatique, un professionnel de la politique sans idéologie et même sans grand dessein, qui navigue à vue, d'abord acharné à installer la monarchie, ensuite à consolider son propre pouvoir.

En flirtant avec la gauche et en concédant juste ce qu'il faut à la droite, il s'est placé au centre de gravité du pays. M. Carrillo raconte qu'à la veille de négocier le statut d'autonomie basque, M. Suarez semblait hésiter entre la souplesse et l'intransigeance. « Mais je lui ai dit que s'il ne parvenait pas à un accord, il jouait son poste, celui du roi et celui de la démocratie. »

Comme d'habitude M. Suarez parvint à un accord. Certains estiment qu'il a peut-être agi à cette occasion « contre ses propres convictions ». *M. Tarradellas, le président de la Généralité de Catalogne, affirme qu'il a* « surtout tiré son épingle du jeu ». *Mais un homme politique ne se juge ni à ses intentions ni à ses arrière-pensées. L'autonomie basque et celle de Catalogne, la Constitution « de la concorde », la légalisation des partis et des syndicats, le rétablissement des principales libertés, sont à inscrire à l'actif de l'homme qui est aujourd'hui reçu par M. Barre.*

Ses compatriotes regrettent surtout qu'il soit resté un « apparatchik », un chef de gouvernement isolé dans son bureau et dans un cercle réduit de conseillers, qui s'explique rarement en public et ne va jamais à la rencontre de l'Espagne « réelle ». Un tel style de gouvernement pourrait contribuer à la désaffection d'une partie de l'opinion à l'égard de la démocratie. — Ch. V.

● *Expulsion d'un ressortissant français.* — M. Jacques Bortayru, domicilié à Angiet (Pyrénées-Atlantiques), et qui avait été incarcéré le 26 octobre à la prison de Martutene (Espagne) par les autorités espagnoles (*le Monde* daté 28-29 octobre) a été expulsé d'Espagne, dans la soirée du 22 novembre, et remis aux person-
22 novembre, et remis au personnels français du poste frontière
nel français du poste frontière avait été arrêté à Saint-Sébastien, au pays basque espagnol, et accusé par les policiers espagnols de « *collaboration avec des membres de l'organisation séparatiste basque E.T.A.* », avant d'être écroué.

● *L'indice espagnol des prix* a augmenté, en octobre, de 1,1 %, indique le bureau central des statistiques. Au cours des dix premiers mois de 1979, la hausse a été de l'ordre de 13,5 %. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● CENT QUATRE PERSONNES ont été arrêtées vendredi 23 novembre au soir à l'issue d'un meeting tenu par l'ancien président démocrate-chrétien Eduardo Frei. Selon l'agence officielle Orbe, l'ancien président a pris la parole de l'une des fenêtres de son domicile, car la réunion avait *été interdite* dans un local de la capitale. M. Frei a notamment déclaré que la politique chilienne actuelle était « *dure, ferme et sans perspectives, aussi bien sur le plan intérieur qu'international* ». — (A.F.P.)

États-Unis

● M. EULALIO NEGRIN, membre du Comité des 75, une organisation qui a négocié à Cuba la libération de prisonniers politiques, a été tué dimanche 25 novembre à Union-City, dans le New-Jersey, où vit une importante colonie d'exilés cubains. Le Comité des 75 est en butte aux attaques des organisations anticastristes qui lui reprochent de collaborer avec les autorités cubaines. M. Negrin est la deuxième personne appartenant au comité assassinée depuis le début de l'année. — *(A.P.)*

Pologne

● LE CHANCELIER KREISKY est arrivé, samedi 24 novembre, à Varsovie pour une « *visite semi-officielle de travail* » de trois jours. Le chancelier autrichien espère obtenir l'assurance *que la Pologne continuera*, malgré ses difficultés énergétiques, à assurer à l'Autriche ses fournitures de charbon et de courant électrique. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● UN ECRIVAIN TCHECOSLOVAQUE signataire de la Charte 77, M. Ivan Binar, et sa femme Jarmila, qui avaient obtenu, en mai 1977, l'autorisation de séjourner en Autriche, ont été déchus, vendredi 23 novembre, de la nationalité tchécoslovaque, a-t-on appris samedi à Vienne. C'est la troisième fois en deux mois, que des ressortissants tchécoslovaques installés en Autriche sont victimes d'une telle mesure.

Le déficit des échanges commerciaux au détriment de la France tend à diminuer

De notre correspondant

Madrid. — Le commerce franco-espagnol est passé par des phases difficiles. Il n'y a pas si longtemps, les exportateurs français avaient le sentiment qu'on boudait systématiquement leurs produits. Ils pensaient qu'il s'agissait d'une politique concertée destinée à faire pression dans d'autres domaines.

Aujourd'hui, une telle discrimination, disent-ils, a disparu. La machine administrative madrilène se montre plus équitable à leur égard. La balance commerciale reste *néanmoins favorable* aux Espagnols, qui sont très « agressifs », surtout dans l'automobile. En 1979, ils auront vendu environ cent soixante mille véhicules à notre pays, soit le quart en valeur de leurs exportations vers la France.

Le déficit français tend malgré tout à diminuer si l'on se fie aux statistiques de Paris (elles diffèrent, *en effet*, d'un pays à l'autre) : le taux de couverture des importations par les exportations a été de 80 % pendant les huit premiers mois de 1979, soit 7 % de plus que pendant la même période de l'année dernière. Les chiffres espagnols indiquent également une *légère* réduction.

Un fait domine : l'intensification des échanges des deux côtés des *Pyrénées*. La présence de la France sur le marché espagnol n'a cessé de progresser : elle fournit près de 10 % des marchandises achetées par l'Espagne, soit 2 % de plus qu'il y a trois ans. A cet égard, elle se trouve en troisième position, loin derrière les Etats-Unis, mais pratiquement à égalité avec l'Allemagne, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. La progression est la même du côté espagnol dont 17 % des exportations se font désormais vers notre pays. La France est le premier client de l'Espagne et celle-ci est son huitième fournisseur.

En outre, plus d'un millier de sociétés françaises sont implantées dans la péninsule. La plupart des « grands » sont représentés. Renault et Peugeot-Citroën-Chrysler assurent 45 % de la production automobile espagnole. Michelin domine le marché du pneu, Saint-Gobain celui du verre, Carrefour et Mammouth monopolisent les *grandes surfaces*. Thomson assure 15 % de la production de téléviseurs. Au total, la France est le troisième investisseur en Espagne. Sa part dans le stock de capital étranger reste stable : autour de 15 %.

L'absence de grands projets communs

La confiance des investisseurs français contraste avec le pessimisme des industriels espagnols. Les étrangers estiment que le marché espagnol est capable d'une grande expansion, car beaucoup de besoins restent insatisfaits. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs s'installent en Espagne pour profiter surtout de certains avantages « comparatifs » — ce fut longtemps le coût de la main-d'œuvre, — car ils exportent une grande partie de leur production.

C'est la coopération industrielle qui laisse le plus à désirer. Espagnols et Français n'ont pratiquement plus de grands projets en commun. Que ce soit pour la technologie nucléaire, la télévision en couleur, les locomotives et les hélicoptères, l'Espagne a délaissé la France au profit de l'Allemagne fédérale ou des Etats-Unis. Le dernier contrat spectaculaire a été annoncé au moment de la visite de M. Giscard d'Estaing, en juin 1978. Il concernait l'achat d'Airbus, appareil à la construction duquel l'Espagne est associée. Les grandes idées lancées par le président français n'ont pas germé : on avait parlé alors d'une percée des sociétés françaises d'informatique, de la technologie française pour les futurs métros de Séville et de Bilbao, d'une association pour l'exploitation de certains gisements de pétrole vénézuélien ou de charbon colombien, et même — ce qui avait étonné les spécialistes — pour la fabrication de matériel destiné aux métros de Buenos-Aires et de Mexico. Il n'en est plus question. — Ch. V.

PROCHI

L É

Les ministre
se réuniront





DIPLOMATIE

LE DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES ARMES EN EUROPE

Les ministres du pacte de Varsovie se réuniront en décembre à Berlin-Est

Les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie se réuniront à Berlin-Est début décembre, a-t-on indiqué, dimanche 25 novembre, de source officielle est-allemande. Il s'agira d'une réunion de routine ; ni la date ni l'ordre du jour n'ont été précisés, dit-on de même source.

Les observateurs estiment que la réunion coïncidera probablement avec celle du conseil de l'OTAN des 13 et 14 décembre à Bruxelles — comme cela s'est déjà produit dans le passé — et que l' « initiative de paix » soviétique, visant à empêcher le déploiement de nouvelles fusées nucléaires à moyenne portée par l'OTAN en Europe, fera l'objet des délibérations.

A Moscou, où M. Gromyko est rentré samedi, venant de Bonn, la « Pravda » de dimanche a lancé un nouvel avertissement aux Occidentaux. Si l'OTAN s'assurait la « suprématie militaire » en Europe, les pays du pacte de Varsovie seraient obligés de prendre des « contre-mesures appropriées », écrit l'organe du P.C. soviétique. — (A.F.P.)

Moscou rappelle à la Finlande qu'elle doit empêcher le survol de son territoire par des fusées de l'OTAN

De notre correspondant

Helsinki. — Un article publié dans l'hebdomadaire finlandais *Suomenkuvalehti*, et signé Youri Komissarov, pseudonyme regroupant des experts soviétiques de la Scandinavie et reflétant les vues officielles de Moscou, souligne la menace que constituent pour cette région les plans de l'OTAN d'implantation en Europe occidentale de nouvelles fusées nucléaires à portée moyenne. Il évoque entre autres les idées exprimées à Stokholm en 1978 par le président finlandais M. Kekkonen, qui pense que les nouvelles armes, à l'inverse des missiles intercontinentaux, peuvent entraîner dans un conflit des Etats non concernés *a priori*. Un simple coup d'œil sur la carte suffit à persuader que le problème n'est pas théorique : des missiles de croisière par exemple, lancés d'Allemagne fédérale contre la péninsule de Kola, sanctuaire nucléaire soviétique, passeraient obligatoirement par l'espace aérien finlandais et suédois.

L'auteur de l'article, qui repousse d'une phrase (« *l'armement soviétique est purement défensif* ») les accusations portées contre l'U.R.S.S. en Occident, évoque l'engagement, pris par la Finlande dans le traité de 1948 avec l'U.R.S.S., de repousser toute attaque contre l'Union soviétique passant à travers son territoire. Il écri : « *Il est évident que le survol éventuel par des missiles de croisière américains de l'espace aérien de pays comme le Suède et la Finlande soulèverait douloureusement la question de leurs droits et de leur devoirs d'assuer la défense de leur intégrité territoriale.* »

L'auteur évoque enfin l'intention prêtée à des responsables de l'OTAN de modifier le statut de la Scandinavie : « *Dans cette situation, il est compréhensible que l'U.R.S.S. doive tenir compte de la façon dont l'eurostratégie des U.S.A. e tde l'OTAN est interprétée, lorsqu'on l'applique à l'Europe du Nord*, écrit-il. *S'agit-il d'un renforcement de l'activité militaire, d'une tentative de rompre l'équilibre en vigueur ou de mettre fin à l'état de paix dans une région ayant une frontière directe avec l'U.R.S.S.?* »

PAUL PARANT.

● *M. Yves Michaud*, délégué général du Québec en France, a été reçu en audience la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing. Il s'agit d'une « *prise de contact* » et d'une « *visite de courtoisie* », indique-t-on à l'Elysée. M. Michaud, qui a pris ses fonctions le 1er octobre, n'a pas en effet de lettres de créance à présenter puisqu'il a un statut diplomatique, mais non le titre d'ambassadeur.

L'attribution du prix Goncourt 1979 à l'Acadienne Antonine Maillet pour son roman *Pélagie-la-Chavrette* a d'autre part donné l'occasion à MM. Michaud et Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, de s'inviter mutuellement aux réceptions organisées pour la circonstance à la délégation générale et à l'ambassade. Il s'agit de la première rencontre publique entre les deux hommes depuis l'arrivée de M. Michaud.

LE COMMUNIQUÉ SUR LA VISITE DE M. GROMYKO A BONN IGNORE LE PROBLÈME DES MISSILES A MOYENNE PORTÉE.

(De notre correspondant.)

Bonn. — En dépit des déclarations fracassantes faites vendredi par M. Gromyko à Bonn, les dirigeants ouest-allemands restent convaincus que l'Union soviétique ne fermera pas la porte à des négociations sur les armes de la « zone grise » même si le conseil atlantique des 13 et 14 décembre se prononce pour la fabrication et la mise en place d'un arsenal nucléaire plus moderne en Europe. Les milieux officiels font de leur mieux pour persuader les commentateurs que, au cours de ses entretiens avec MM. Schmidt et Genscher, le ministre soviétique des affaires étrangères n'a jamais adopté un ton aussi dur qu'à sa conférence de presse.

Aussi souligne-t-on que le communiqué commun publié samedi 24 novembre ne mentionne pas de façon explicite le problème des armes nucléaires à moyenne portée. D'un côté comme de l'autre, on a préféré s'en tenir à des formules générales sur le renforcement de la sécurité. Les conversations auraient mis en évidence qu'il n'existe pas d'alternative à la détente et MM. Gromyko et Genscher ont constaté qu'il convient « d'accélérer de nouvelles mesures dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements ». Enfin, le communiqué rappelle la déclaration commune publiée le 6 mai 1978, lors de la visite de M. Brejner à Bonn, soulignant que personne ne devrait viser à une prépondérance militaire.

J. W.

PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

L'ONU et la crise iranienne

(Suite de la première page.)

Dans la nuit du samedi au dimanche, le député américain reçoit un coup de téléphone de M. Bani Sadr. « *Le Conseil de la révolution, l'Imam Khomeiny, les étudiants islamiques, vous invitent à vous rendre demain matin à 8 heures à l'ambassade américaine* », lui dit le chef de la diplomatie iranienne. M. Hansen se présente aux grilles de l'ambassade à l'heure indiquée accompagné de ses « *témoins* », M. Lee Roderick, le chef du bureau à Washington d'une chaîne de journaux, la Scripps League Newspapers, le correspondant de l'agence United Press, M. Edwin Smith (un Canadien), ainsi que l'envoyé spécial du *Monde*. La France étant considérée comme « *étrangère au conflit* », nous avons été seul admis à assister à l'entretien que devait avoir M. Hansen avec ses hôtes.

Un dialogue fascinant

L'Américain est assis derrière une table aux côtés de l'un des dirigeants des étudiants islamiques dont le nom de guerre est Ebrahim. Les deux jeunes filles qui servent d'interprètes forment un étrange contraste. L'une, qui a fait ses études aux Eats-Unis, a les allures d'une nonne. Elle est vêtue à la manière traditionnelle : un large foulard recouvre la tête et encadre le visage. L'autre, ancienne élève du lycée américain de Téhéran, aurait pu être la « *cover girl* » d'un magazine de modes américain. Grande et élancée, portant un élégant tailleur rouge vif, elle est chaussée de bottes cavalières.

Le regard du député américain s'égare sur les murs qui l'entourent. Les banderoles proclament en anglais que les Iraniens « *distinguent le peuple américain, honnête et juste, de son gouvernement corrompu* » et qu'ils ne craignent « *ni une intervention militaire ni un blocus économique* ». Brusquement des projecteurs installés dans la pièce s'éclairent, deux caméras se mettent à ronronner. Une équipe de la télévision iranienne tourne.

M. Hansen proteste en faisant valoir à son interlocuteur iranien que la conversation, pour être fructueuse, devrait être confidentielle. « *Non*, lui répond Ebrahim, *la révolution iranienne n'a rien à cacher au peuple ; tout ce qui se dit devra être porté à la connaissance du public.* » « *Au nom de Dieu le Miséricordieux, vous avez devant vous, mesdames et messieurs, un représentant du peuple américain qui cherche à connaître la vérité* », commence par déclarer Ebrahim en s'adressant aux téléspectateurs. « *La vérité, monsieur Hansen vous la trouverez dans la misère de nos campagnes et sur les tombes de nos martyrs* », enchaîne l'étudiant, la mâchoire serrée.

Le dialogue qui s'engage est fascinant. Le représentant américain, très digne, plaide en faveur de l'amitié entre les deux peuples. « Sachez, *monsieur que les Américains ont un sens profond de la justice et de la compassion. Je suis pour ma part déterminé à susciter aux Etats-Unis une enquête sur le comportement de nos gouvernants, dans l'intérêt de mon peuple et du vôtre, dans l'intérêt des otages que vous détenez et dans celui de la paix mondiale.* »

Le visage crispé d'Ebrahim se détend. Emportant l'enregistrement de la conversation, il ira la faire écouter au comité dirigeant des étudiants réuni dans une pièce voisine. Il reviendra peu après pour annoncer à M. Hansen qu'il avait « *mérité* » de rendre visite aux otages. Tel n'a pas été apparemment notre cas et nous été apparemment notre cas, et nous de l'ambassade où plusieurs milliers de personnes ne cessent de conspuer l'impérialisme américain.

« Le peuple américain n'est pas coupable »

C'est alors que se déroule une scène significative. Un groupe de manifestants déploie un drapeau américain et s'apprête à le brûler. Une voix amplifiée par haut-parleur, tombée du ciel, tonne : « *Frères ne faites pas cela ! Jamais plus un drapeau américain ne devrait être brûlé sur notre sol. Nous sommes tenus à respecter l'emblème du peuple américain qui n'est pas, lui, coupable.* » La bannière étoilée se fond alors dans la vague houleuse des manifestants...

Voici M. George Hansen qui franchit le portail de l'ambassade. La foule se lance vers lui, le poing levé aux cris de « Yankee, go hom ! » La mystérieuse voix retentit à nouveau : « *Le peuple (américain) oui ! Carter non !* » Le slogan, repris en chœur, scandé à un rythme saccadé, de plus en plus rapide, se répand, se gonfle, explose au visage du représentant de l'Idaho. La masse humaine brise le cordon du service d'ordre, s'élance vers M. Hansen qui est ballotté, emporté, englouti par la foule déchaînée.

Immobilisé plusieurs dizaines de mètres plus loin, le représentant américain est interpellé par un homme jeune, qui, le visage congestionné, la voix étranglée par l'émotion, dit en un anglais approximatif : « *Mon frère et ma sœur ont été assassinés par le chah. Et c'est ce criminel que vous protégez !* » M. Hansen, pâle comme un linge, les yeux embués, lui prend les mains et les lui serre longuement.

Brusquement, et en quelques secondes, les manifestants se laissent choir aux pieds de l'Américain, s'asseyent en tailleur sur le pavé, l'entourent de tous les côtés. Ils exigent des explications. Un jeune homme se propose comme interprète, un micro surgit du néant. Alors s'engage un dialogue, vif mais amical, entre les mostazafin (les déshérités) de Téhéran et le représentant de l'opulente Amérique. La harangue vaut à ce dernier applaudissements et ovations.

M. Hansen, qui devait être à Washington lundi matin, a décidé de reporter son départ d'un jour ou deux pour tenter une « *ouverture* » politique. Un autre Américain, l'ancien sénateur Jim Abourizk, d'origine libanaise, qui est arrivé à Téhéran dimanche matin, a des ambitions analogues. Il a été reçu le soir même par M. Bani Sadr, à qui il a décrit « *le vent de fureur* » qui balaye l'Amérique. « *Les Américains*, nous a dit M. Abourizk, *crient vengeance, exigent du président Carter une intervention militaire, Personne n'exclut une guerre qui serait catastrophique tant pour les Iraniens que pour nous. Il est indispensable de jeter un pont entre les deux peuples.* »

Le fossé est peut-être tout autant culturel et psychologique que politique. Aura-t-on le temps de le combler ?

ÉRIC ROULEAU.

Les importations iraniennes seront payées dans la devise du pays d'origine

Les importateurs iraniens ont reçu l'ordre, le 25 novembre, de payer les produits importés dans la monnaie du pays d'origine. Un communiqué de la Banque centrale précise que « *les importateurs iraniens qui avaient ouvert des lignes de crédit en dollars à des exportateurs étrangers non américains peuvent leur substituer des crédits libellés en d'autres devises.* » « *Cette mesure*, souligne la Banque centrale, *doit permettre aux importateurs de poursuivre leurs transactions commerciales* ».

Revenant, dans une interview à l'A.F.P., sur la fixation du prix du pétrole, M. Bani Sadr a précisé que les autorités financières étaient en train de mettre au point « *un cocktail de cinq à sept devises dans lequel les francs français et suisse, le deutschemark et le yen seraient fortement représentés* ». Un tel système nous garantira, a-t-il dit, contre les fluctuations de cours des différentes monnaies.

L'homme qui est responsable des affaires étrangères de l'Iran ainsi que de l'économie et des finances a tenu aussi à réaffirmer qu'il n'avait pas déclaré que la dette extérieure de l'Iran ne serait pas honorée. « *Seuls les emprunts contractés par les directeur de banques privées iraniennes auprès de leurs collègues américains sous le régime du chah ne seront pas remboursés.* »

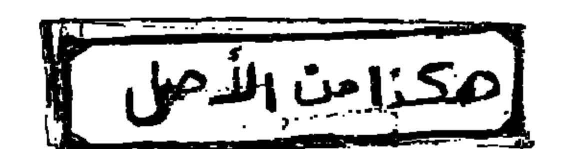
D'autre part, un communiqué commun a été diffusé selon lequel l'Iran, la Libye, l'Algérie, la Syrie, le Sud-Yémen et l'OPEP vont tenter d'obtenir de l'ensemble du monde arabe qu'il interrompe ses livraisons de pétrole aux Etats-Unis et abandonne le dollar comme monnaie d'échange.

Enfin, le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar, a déclaré, le 25 novembre, que tous les pays qui se livreraient à des actes inamicaux envers l'Iran, tels que le gel des avoirs iraniens dans des banques situées sur leur territoire, seront privés de pétrole. — *(A.F.P., Reuter, AGEFI.)*









PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

Tandis que l'imam Khomeiny appelle les musulmans à la « guerre sainte »

M. Waldheim demande une réunion du Conseil de sécurité pour enrayer l'« escalade de la tension »

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a annoncé dimanche 25 novembre qu'il avait personnellement pris l'initiative de demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour essayer d'enrayer *« l'escalade de la tension »* créée par la crise américano-iranienne. Cette escalade, a-t-il souligné, a atteint un niveau où elle constitue une menace *« non seulement pour la paix et la stabilité de la région, mais aussi du monde entier »*.

M. Waldheim a précisé que son initiative était prise en vertu de l'article 99 de la charte des Nations unies qui confère au secrétaire général le droit et même le devoir de saisir le Conseil de sécurité *« de toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationale »*. L'initiative de M. Waldheim n'a qu'un seul précédent dans l'histoire de l'ONU : le 13 juillet 1960, M. Dag Hammarskjoeld, le secrétaire général de l'époque, avait invoqué l'article 99 pour saisir le Conseil de sécurité de troubles graves ayant éclaté dans l'ex-Congo belge au lendemain de son indépendance (1). Le conseil s'était réuni dans la nuit du 13 au 14 juillet 1960 et avait décidé l'envoi sur les lieux d'une force de maintien de la paix de l'ONU. Cette force était restée dans la région jusqu'en 1963.

Dans sa lettre au président du conseil de sécurité, M. Palacios de Vizzio (Bolivie), M. Waldheim, en rendant publique son initiative, fait état des griefs réciproques des deux parties : *« Le gouvernement des Etats-Unis*, dit-il, *est profondément troublé par l'occupation de son ambassade à Téhéran et par la détention de son personnel diplomatique en violation des conventions internationales. Le gouvernement iranien cherche réparation pour les injustices et les violations de droits humains qui, selon lui, ont été commises par le régime précédent. »*

La réunion du président Carter avec les principaux responsables de la défense américaine s'est achevée, samedi à Camp David, sans qu'on ait pu obtenir de nouvelles indications sur les intentions des Etats-Unis à l'égard de l'Iran. Officiellement consacrée à l'examen du budget de la défense, cette réunion, suivie d'un déjeuner de travail, a regroupé notamment pendant plus de trois heures autour du président, son conseiller pour les affaires de sécurité, M. Brzezinski, le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, ainsi que les chefs d'état-major des trois armes. Bien que toute intervention armée pour libérer les *quarante-neuf otages soit* officiellement exclue, on estime généralement que le président a examiné avec ses conseillers les différentes options militaires possibles si des mesures de représailles étaient décidées contre l'Iran. Entretemps, Washington s'efforce de décourager toute spéculation sur la possibilité d'une intervention militaire. Le département d'Etat a notamment qualifié de « fausses et malveillantes » des *informations publiées par* la presse en Grèce et au Portugal sur l'utilisation de bases dans ces deux pays pour faciliter un éventuel coup de force américain contre l'Iran. Des fonctionnaires américains ont, d'autre part, « déploré » les informations selon lesquelles les Etats-Unis pourraient rechercher la collaboration d'Israël pour essayer de libérer les otages par la force.

L'annulation du voyage de M. Bani Sadr

Quelques heures avant l'annonce de l'initiative de M. Waldheim, le chef de la diplomatie iranienne, M. Bani Sadr, avait déclaré qu'il se rendait aux Nations unies pour prouver que l'Iran était dans son droit en demandant l'extradition de l'ancien chah. Annoncé dimanche en fin d'après-midi à Téhéran par l'agence officielle Pars, le voyage de M. Bani Sadr a été annulé quelques heures plus tard par décision du Conseil de la révolution, qui a jugé « inopportun » le moment choisi pour ce déplacement. Le ministère des affaires étrangères a, pour sa part, précisé que l'annulation du voyage avait été motivée par la proximité du référendum sur la nouvelle Constitution iranienne, prévu pour les 2 et 3 décembre prochain, et en raison du mois musulman de deuil (Moharram). Samedi, l'imam Khomeiny, pour la deuxième fois en quarante-huit heures, a lancé aux musulmans du monde un appel à la guerre sainte contre les Etats-Unis. Faisant allusion au président Carter, il a déclaré : *« Le moment est venu de lutter contre de tels tyrans (...). Notre révolution est une révolution islamique avant d'être une révolution iranienne. Elle est une révolution mondiale avant d'être une révolution régionale. »* Il a accusé les Etats-Unis et Israël d'avoir *« comploté pour l'occupation de la grande mosquée de La Mecque »* et a lancé un appel aux musulmans *« pour la défense de l'Islam »*. Il a également accusé le président Carter *« de substituer la loi de la jungle au droit international »*, ajoutant : *« La lutte que nous avons entreprise est la lutte des déshérités contre les orgueilleux. L'une des erreurs de Carter est de ne pas avoir compris la profondeur du mouvement islamique. »* Dimanche, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran, pour *« protester contre le complot des impérialistes et des sionistes contre la grande mosquée de La Mecque »*. Au cours de l'après-midi, dix mille sympathisants des Fedayin Khalq (marxistes-léninistes), interdit depuis le 12 août dernier, ont pris part à la manifestation, laissant planer la menace d'incidents qui, finalement, ont été évités.

Cessez-le-feu de quinze jours au Kurdistan

Le Parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) a ordonné, dimanche, à ses membres, un cessez-le-feu immédiat pour une période de vingt jours, *« pour s'associer à la lutte de l'Iran contre les complots impérialistes et sionistes dans le pays »*. Ce cessez-le-feu, qui consacre une *« union sacrée devant les difficultés actuelles de l'Iran »*, ne sera maintenu, a souligné le P.D.K.I., que si les « gardiens de la révolution » » non kurdes sont retirés du Kurdistan dans un délai de quinze jours à compter de ce dimanche. Cette décision intervient alors que les hostilités, en veilleuse depuis un mois, menaçaient *de s'ouvrir* à nouveau après les déclarations faites lors de la prière de vendredi dernier par le chef religieux de Téhéran, l'ayatollah Montazeri, qui avait traité M. Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K.I., et cheikh Ezzedine Hosseini, chef religieux sunnite kurde, de *« Satans »*. La déclaration de l'ayatollah Montazeri avait d'autant plus surpris que l'imam Khomeiny lui-même s'était adressé, il y a une semaine, aux *« frères kurdes »*, leur assurant que *« la République islamique leur donnerait le droit d'administrer leurs affaires intérieures »*. Après les déclarations de l'ayatollah Montazeri, le P.D.K.I., dont le secrétaire général venait de faire une réapparition publique après plus de deux mois de clandestinité (*le Monde* du 22 novembre), avait menacé de reprendre la guérilla. A Mahabad, des *manifestations étaient intervenues* dans la journée de samedi. Devant les vives réactions suscitées par sa déclaration, y compris parmi les autorités laïques et religieuses d'Iran, l'ayatollah Montazeri a été conduit à préciser qu'il n'avait fait qu'exprimer *« une opinion personnelle »*. La mission gouvernementale de conciliation, formée le 27 octobre, pour régler la crise kurde, va donc pouvoir reprendre ses négociations. — *(A.F.P.)*

(1) L'article 99 de la Charte porte : « Le secrétaire général peut attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. »



(Dessin de KONK.)

Le Coran, l'islam et la guerre sainte

« Déshérités, levez-vous, défendez-vous ! (...) Levez-vous et portez-vous à la défense de l'islam, car c'est votre devoir de le défendre », vient de proclamer, dans un message radiodiffusé adressé au gouvernement algérien, l'imam Khomeiny. Peut-on considérer les exhortations du chef religieux iranien comme un véritable appel à la guerre sainte, telle que le Coran l'a préconisée — dans un contexte politico-géographique tout autre que celui du monde actuel — et telle que l'entend la tradition musulmane ?

La guerre sainte contre les non-musulmans (en arabe, *jihad*, par opposition à *h'arb*, qui signifie « guerre » sans aucune notion de combat pour la cause religieuse) fait l'objet de la quasi-totalité de la longue sourate 9 du Coran (1), intitulée « L'Immunité ». On peut y lire, au hasard des versets : *« Tuez les polythéistes partout où vous les trouverez ; capturez-les, assiégez-les, dressez-leur des embuscades »* (9, 5). *« Combattez-les ! Dieu les châtiera par vos mains ; il les couvrira d'opprobres ; il vous donnera la victoire »* (9, 14). *« Combattez : ceux qui ne croient pas en Dieu et au jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son prophète ont déclaré illicite ; ceux qui parmi les gens du Livre (2) ne pratiquent pas la vraie religion »* (9, 29). Ou encore : *« Le prophète et les croyants combattent avec leurs biens et leurs personnes : voilà ceux qui jouiront des meilleures choses, voilà ceux qui seront heureux »* (9, 88).

Mais la guerre sainte est très souvent évoquée dans d'autres nombreux chapitres du livre, et si nettement prônée que certaines sectes (celle, notamment, des kharidjites) en font volontiers le sixième « pilier » sur quoi repose l'islam, les cinq autres étant, comme on sait, la profession de foi, la prière, le jeûne de ramadan, l'aumône et le pèlerinage aux lieux saints.

Quant à la *chari'a* (loi coranique), elle considère la guerre sainte comme l'un des devoirs du calife, une obligation *« non pas individuelle, mais liant collectivement la communauté »* (3). Ce devoir devient devoir personnel dès lors que l'imam appelle les fidèles à la défense de l'islam, s'il estime celui-ci en danger. *Le combat pour la religion* revêt une telle importance que le croyant qui aura péri durant la guerre sainte sera compté au nombre des martyrs : *« Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu sont morts. Ils sont vivants ! »* (3, 169). Et encore : *« Nous accorderons une récompense sans limites à celui qui combat dans le chemin de Dieu, qu'il soit tué ou qu'il soit victorieux »* (4,74). — J.-M. D.-S.

(1) Les citations du Coran reproduites ici ont été tirées de la traduction de D. Masson (Bibliothèque de la Pléiade).

(2) Sous ce vocable (en arabe « ah'l el Kitab »), le Coran désigne les chrétiens et les juifs.

(3) H. Lammens, « l'Islam, croyances et institutions », Beyrouth, 1943.

AUX ÉTATS-UNIS

L'opinion publique est en proie à de violents sentiments anti-iraniens

De notre correspondante

New-York. — Malgré les appels au calme lancés par la classe politique, les sentiments anti-iraniens croissent aux Etats-Unis. A Jersey-City, près de New-York, six étudiants iraniens qui étaient conducteur d'autobus à temps partiel ont été licenciés par leur employeur. La plupart des autres employés de la ligne ont approuvé ces « représailles » contre la prise d'otages de Téhéran. Interrogé par une chaîne de télévision, l'un d'eux retrouvait des accents dignes de l'époque du maccarthysme triomphant : *« L'Amérique est aux Américains... Si vous ne l'aimez pas, allez vous en ! »*

La semaine dernière, le président d'un petit collège d'Alabama a envoyé à la poignée d'étudiants iraniens qui y étaient inscrits *une lettre leur enjoignant* de trouver, à la fin de l'année, un autre établissement pour poursuivre leurs études.

Dans le faubourg new-yorkais de Queens, une mosquée, surtout fréquentée par des Pakistanais, a été partiellement incendiée et ses murs couverts de graffiti injurieux pour l'Iran et l'imam Khomeiny.

Le grand magasin Macy's, dont le rayon d'alimentation est connu de tous les New-Yorkais amateurs de produits fins, a annulé ses commandes de caviar iranien et a passé des ordres supplémentaires aux producteurs soviétiques...

Ces réactions de l'opinion ont paru surprendre les étudiants iraniens, qui, depuis que leurs dossiers doivent être examinés un par un par les services d'immigration, ont renoncé à leurs manifestations publiques de soutien à l'imam Khomeiny. Après les bagarres de la semaine dernière, dont le spectacle avait choqué plus d'un téléspectateur, les Américains ont, semble-t-il, décidé d'étancher leur soif de vengeance par des moyens à la fois plus efficaces et moins violents.

En fait, la *situation* est beaucoup plus compliquée que ne le pense le citoyen moyen, frappé d'une rage impuissante devant les événements de Téhéran. Non seulement parce que le nombre d'Iraniens résidant aux Etats-Unis est mal connu — ils seraient plusieurs centaines de milliers — mais aussi parce que beaucoup d'entre eux sont résolument hostiles à l'imam Khomeiny. *« Si j'étais favorable au régime actuel, je ne serais pas là »*, plaidait un étudiant injurié par un passant.

Plutôt juifs ou Arabes...

Il y a aussi de très nombreux Iraniens, pour la plupart commerçants ou membres des professions libérales, qui sont, depuis des années, citoyens américains et ont souvent épousé des Américaines. Le propriétaire d'un magasin de tapis installé dans un grand hôtel arborait, ces jours-ci, un drapeau américain à la boutonnière. Il avait accroché un grand portrait du président Carter, barré de tricolore, au mur et planté un imposant drapeau américain au milieu de son stock... Nombre de restaurants et de magasins iraniens ont modifié leur enseigne, et certains de leurs propriétaires préfèrent, ces jours-ci, se faire passer pour juifs ou Arabes.

Selon les services d'immigration américains, 2 218 étudiants iraniens ont été avisés qu'ils n'étaient pas en règle et allaient être expulsés, soit parce qu'ils ont dépassé le temps de séjour prévu par leur visa, soit parce qu'ils ont changé d'établissement d'enseignement sans en avertir les autorités. Un peu plus de 2 000 font l'objet d'un complément d'enquête. Sur le total de ceux qui doivent se préparer à partir, 385 seulement ont accepté de quitter les Etats-Unis.

Il est probable que les autres intenteront des actions en justice pour prolonger leur séjour. Le recensement des quelque 50 000 étudiants iraniens qui se trouveraient dans le pays est loin d'être terminé, d'autant que l'entrée des agents des services d'immigration a été interdite sur certains campus, surtout en Californie, pour infraction aux lois sur les droits civiques.

Une dizaine de milliers de juifs iraniens qui ont fui leur pays depuis la chute du chah et se sont installés pour la plupart en Californie sont particulièrement amers des procès d'intention que les Américains font à leurs compatriotes, d'autant qu'ils n'ont aucune nouvelle des membres de leurs familles restés en Iran.

Sur les 251 pilotes et navigateurs iraniens dont l'entraînement vient d'être suspendu sur ordre du secrétaire de la défense, 12 ont demandé l'asile politique. Les 22 qui avaient terminé leurs cours quand la crise a éclaté ont demandé à rester pour l'instant sur leur base américaine.

Vendredi, le maire de New-York, M. Koch, a demandé à ses concitoyens de renoncer aux « représailles individuelles » contre les Iraniens dont, a-t-il dit, la grande majorité ne souhaitent que vivre en paix dans notre pays. Diverses organisations de défense des droits civiques ont l'intention de porter devant les tribunaux les cas les plus flagrants d'atteinte aux libertés des Iraniens. Leurs dirigeants évoquent l'exemple des mesures prises, après Pearl-Harbor contre les Américains d'origine japonaise, qui furent mis dans des camps d'internement. Bien que les circonstances actuelles soient très différentes, le rappel de cette page peu glorieuse de l'histoire américaine éveille des échos favora*bles dans l'opinion libérale*.

Les appels au calme ont reçu un renfort de poids lorsque la mère du caporal de « marines » Steven Crowley, qui a été tué lors de l'attaque de l'ambassade américaine d'Islamabad, a convoqué la presse pour lancer un appel à ses compatriotes afin qu'ils *« restent unis autour du président Carter et ne cèdent pas au désir de vengeance »*. De nombreux éditorialistes se penchent sur le sort tragique des intellectuels libéraux iraniens, aussi hostiles au chah qu'au régime Khomeiny et dont beaucoup sont réfugiés aux Etats-Unis.

Dans un éditorial du *Washington Post*, l'ancien secrétaire d'Etat George Ball rappelait dimanche la révolte soudanaise de 1885 contre les Britanniques. Selon M. Ball, le mahdi, chef des insurgés dont le fanatisme religieux n'est pas sans rappeler celui des Iraniens d'aujourd'hui, n'avait pas, d'abord, l'intention de prendre Khartoum et de massacrer la garnison britannique. Selon M. Ball, c'est la décision du premier ministre de la reine, Gladstone, poussé par l'opinion publique, d'envoyer un corps expéditionnaire pour tenter de délivrer le général Gordon assiégé qui provoqua l'assaut final des insurgés et le massacre qui s'ensuivit.

NICOLE BERNHEIM.

En Arabie Saoudite

Les autorités ont repris totalement le contrôle de la grande mosquée de La Mecque

Ryad *(A.F.P.)* — L'opération, menée par les forces de l'ordre saoudiennes contre des « fanatiques », à la grande mosquée Al Haram Al Charif, à La Mecque, a pris fin dimanche 25 novembre. Selon Ryad, les quelques rebelles, qui se cachaient encore samedi soir dans divers recoins de l'immense mosquée, ont été débusqués un à un et arrêtés dimanche en début d'après-midi. Dans un communiqué diffusé par la radio de Ryad, les autorités saoudiennes déclarent cependant : *« Il est de notre devoir de redoubler de vigilance. Les mécréants exploiteront toutes occasions pour parvenir à leur misérable objectif.*

» Le gouvernement du roi Khaled frappera d'une main de fer quiconque compromettra la sécurité dans le pays pour réaliser de sinistres desseins. »

Après avoir souligné qu' *« un châtiment rigoureux attend cette poignée de rebelles »*, le communiqué affirme que les autorités saoudiennes ont prouvé qu'elles ont pu faire face à la situation avec *« sagesse tout en assurant la sauvegarde du Haram Al Charif* (la grande mosquée), *ce lieu sacré »*.

D'autre part, la radio de Ryad s'est longuement étendue sur la fetou (interprétation du droit canon) légitimant le recours à la force dans la mosquée par les troupes. Elle a rappelé qu'il est dit dans une sourate du Coran : *« Vous ne prendrez pas les armes dans la mosquée sacrée tant que vous ne serez pas attaqués, mais, si vous l'êtes, livrez combat aux athées »*.

C'est en se basant sur cette sourate que trente ulémas d'Arabie Saoudite, réunis mardi dernier, chez le roi, ont rendu leur fetou autorisant les forces de l'ordre à faire usage de leurs armes dans l'enceinte de la grande mosquée pour combattre les *« rebelles athées »* qui l'avaient attaquée.

Le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Naef Ben Abdel Aziz, se trouvait, dimanche, en début d'après-midi, sur place pour prendre des dispositions afin de faire disparaître les traces des combats dans la mosquée.

On ne dispose encore d'aucune indication officielle ni sur le nombre exact des attaquants ni sur celui des pertes dans les rangs des forces saoudiennes. Le sort des rebelles semble scellé et ils seront vraisemblablement décapités en place publique.

Dimanche, M. Léopold Senghor, président de la République du Sénégal, a exprimé, dans un message adressé au roi Khaled, *« sa profonde indignation »* à la suite des événements de La Mecque. Les présidents Assad, de Syrie, et Saddam Hussein, d'Irak, ont d'autre part, dans un appel téléphonique au roi Khaled, condamné eux aussi l'attaque de la grande mosquée et rendu hommage à la fermeté du gouvernement saoudien.

M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a, selon l'agence palestinienne Wafa, également transmis, dimanche, au roi Khaled, *« la condamnation de la résistance palestinienne »* pour l'attaque de la mosquée.

A Beyrouth, une organisation, qui se fait appeler le Mouvement des révolutionnaires musulmans dans la presqu'île arabe, a revendiqué, lundi matin, dans un appel téléphonique à l'A.F.P., la responsabilité de l'attaque de la mosquée. Cette organisation s'est *« étonnée »* des propos attribués à l'imam Khomeiny et selon lesquels l'attaque serait due à des *« agents de l'impérialisme américain »*.

Enfin, l'Albanie a accusé, dimanche, les Etats-Unis d'être à l'origine des événements de La Mecque.

Au Pakistan

APRÈS LE SACCAGE DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE

Le gouvernement d'Islamabad déplore la « réaction excessive » de Washington

Islamabad *(A.P., A.F.P., U.P.I., Reuter)*. — Le secrétaire général à l'information, M. Mujibur Rahman, a déploré, dimanche 25 novembre, la *« réaction excessive »* des Etats-Unis qui ont rapatrié plusieurs centaines de leurs ressortissants après le saccage et l'incendie, le mercredi 21 novembre, de l'ambassade américaine à Islamabad. Il a déclaré que les émeutes avaient été déclenchées par des émissions d'une radio étrangère affirmant que des Américains étaient mêlés à la profanation de la grande mosquée de La Mecque. Les autorités pakistanaises, a-t-il encore indiqué, ont fait tout ce qu'elles ont pu pour contenir une foule qui s'est élevée rapidement à 20 000 personnes. Le secrétaire général à l'information a reconnu que les forces de sécurité avaient réagi avec une cer*taine lenteur* — en raison de difficultés techniques, a-t-il assuré — mais il a démenti les commentaires selon lesquels elles avaient fait délibérément preuve de mauvaise volonté. *« L'armée*, a-t-il dit, *devait agir avec tact, car si elle avait usé de la force sans discrimination cela aurait pu mettre l'ensemble du pays à feu et à sang. »*

Cependant les ambassadeurs accrédités à Islamabad ont adressé, samedi, au gouvernement pakistanais une note diplomatique critiquant la lenteur des secours portés lors de l'attaque de la mission américaine. La note remise par M. Ulrich Scheske, ambassadeur d'Allemagne fédérale et doyen du corps diplomatique, demande aux autorités de renforcer les mesures de sécurité dans le quartier des ambassades, où une certaine psychose s'est emparée de la communauté étrangère.

Des dispositions dans ce sens ont été prises samedi 24 novembre.

D'autre part, plus d'une douzaine de personnes ont été arrêtées pour leur participation présumée à l'attaque contre l'ambassade américaine. Un membre de l'ancien parti de droite l'Alliance nationale pakistanaise, secrétaire de l'Association des commerçants d'Islamabad, figure au nombre des personnes arrêtées ainsi que plusieurs étudiants.

● *De nouveaux et violents incidents* ont eu lieu, dimanche 25 novembre, à Hyderabad, dans le sud de l'Inde, à la suite du refus par des commerçants hindous de fermer, comme les musulmans, leurs magasins et de s'associer ainsi au mouvement de protestation contre la profanation de la grande mosquée de La Mecque. Une centaine de personnes ont été blessées au cours des heurts ; sept cents autres ont été arrêtées. L'armée a été placée en état d'alerte. — *(Reuter, A.F.P., A.P., U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

Huit mois après la signature du traité de paix avec Israël

L'Égypte a récupéré les deux tiers du Sinaï

Le drapeau égyptien a été hissé dimanche 25 novembre, à midi, à l'aérodrome d'Al-Torr, au sud-ouest du Sinaï, ce qui a marqué le début de restitution à l'Egypte d'une cinquième zone de la péninsule. Cette phase s'achèvera le 25 janvier 1980 par la restitution des cols stratégiques de Mitla et de Giddi, dont l'importance est néanmoins réduite par les limitations d'armement que l'Egypte a acceptées dans la partie centrale du Sinaï. Le Caire a cependant récupéré les puits de pétrole d'Alma, rebaptisés Chaab-Ali, qui lui permettront de porter sa production de 25 à 27 millions de tonnes.

De notre correspondant

Le Caire. — Au terme des opérations d'évacuation, l'Egypte, grâce à une application minutieuse du traité de paix conclu avec Israël le 26 mars, aura récupéré les deux tiers du Sinaï, occupée depuis 1967.

L'ultime phase d'évacuation portant sur une zone d'environ 20 000 km2, s'étendant de la mer Méditerranée à la mer Rouge, à l'est d'une ligne El-Arich-Charm-el-Cheikh, n'aura lieu, selon les accords, qu'au début de 1982. La phase qui s'achève permet en tout cas au Caire de récupérer les principales agglomérations et oasis, les champs pétrolifères et les sites religieux ou archéologiques les plus prestigieux. La bande de terre sinaïtique constituant la rive asiatique du canal de Suez et les puits de pétrole d'Abou-Rodeis, sur la rive orientale du golfe de Suez, avaient été restitués avant le traité de paix, en vertu des accords israélo-égyptiens de dégagement de 1974 et de 1975.

Ayant fait partie un temps, dans l'Antiquité, de l'Arabie pétrée, dont la capitale Pétra appartient, aujourd'hui à la Jordanie, plus proche par les mœurs de ses bédouins et par ses paysages rocailleux de la péninsule Arabique que de la vallée du Nil, le Sinaï n'en a pas moins été rattaché à l'Egypte depuis les pharaons, qui y exploitèrent les mines de cuivre et de turquoise et y combattirent les nomades. L'occupation israélienne contemporaine, enfin, a fait de la péninsule l'Alsace-Lorraine des Egyptiens.

Ce désert splendide, hérissé de pics mauves (djebel Catharine : 2 602 m, djebel Moussa : 2 241 m), bordé de plages où les palmiers ombragent des eaux transparentes, pourvu d'oasis où croissent le grenadier, le mimosa et le henné, a, pour toute richesse « moderne » le pétrole (2 millions de tonnes par an) et... le trafic du haschisch !

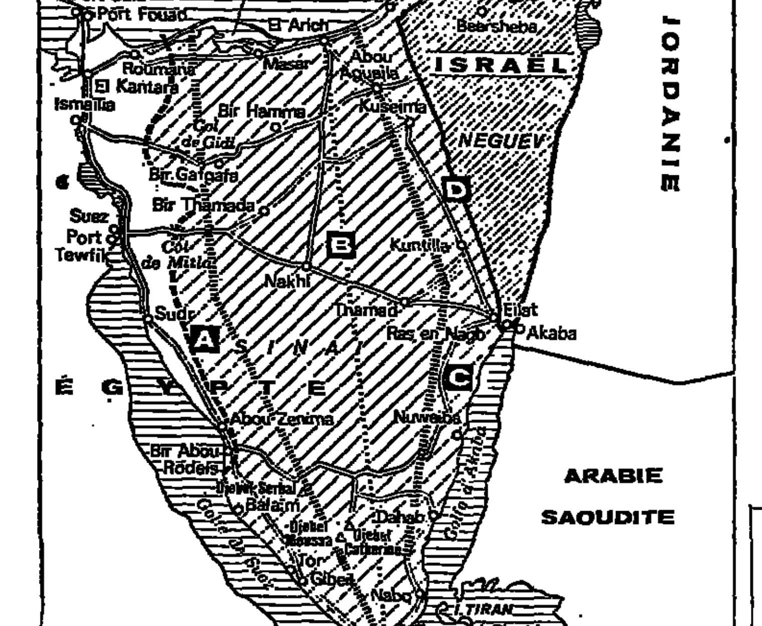
Dans la joie des retrouvailles, les Egyptiens affirment qu'ils veulent réintégrer ce morceau excentrique, peuplé seulement de soixante mille habitants, dans l'histoire qui fut longtemps la sienne et dont de grands pans sont depuis longtemps oubliés.

Ainsi, l'entrevue entre Dieu et Moïse n'aurait pas eu lieu sur le mont qui perpétue le souvenir du prophète judéo-égyptien, mais au sommet d'un djebel voisin, le Serbal (2 060 mètres), de nos jours encore rendez-vous d'orages terribles comme celui au cours duquel Moïse est censé avoir reçu les dix commandements. Le piémont du Serbal fut du reste longtemps le principal foyer religieux de la péninsule, au début de l'ère chrétienne. Pharan, la seule véritable ville qu'ait jamais connue le Sinaï, était une cité archiépiscopale prospère au cinquième siècle. Mais, au siècle suivant, les moines de Pharan s'étant ralliés au courant monophysite (*« une seule nature, divine, en Jésus-Christ »*), l'empereur Justinien de Byzance, alors maître de l'Orient, abandonna la cité et fonda un autre centre religieux dans les parages, là où la mère de l'empereur Constantin, Hélène — une ancienne concubine impériale qui finit au calendrier des saints — avait élevé un monument en l'honneur d'une martyre alexandrine, sainte Catherine. Aussitôt, les récits des Ecritures situés jusque-là près du Serbal disgracié — caverne du prophète Elie, puits et buisson ardent de Moïse, etc., — transportèrent leurs pénates sur les contreforts de l'actuel djebel Moussa.

Les croisés, ayant mis à la mode en Occident le culte de sainte Catherine — dont les anges avaient transporté le corps d'Alexandrie au Sinaï, — le monastère fondé par Justinien devint vite une sorte de *Lourdes ou de Fatima de l'époque.*

Le Sinaï s'offre aujourd'hui le luxe d'avoir une Eglise pour lui tout seul, il est vrai qu'il doit s'agir de celle qui a le moins de fidèles au monde : l'Eglise autocéphale grecque orthodoxe du Sinaï n'a en effet autorité que sur les moines hellènes du monastère de Sainte-Catherine, dont les revenus proviennent surtout de propriétés situées à Chypre, en Crète et en Egypte. Le chef de cette Eglise lilliputienne, Mgr Damianos, jeune « archevêque du Sinaï » — c'est son titre — a, quant à lui, bien peur que toute la publicité faite par les événements politiques n'attire vers la péninsule des foules et des idées profanes qui troubleront la quiétude des religieux et changeront les paysages bibliques. Le raïs n'a-t-il pas donné l'autorisation au peintre français Jean Velame de « peindre en bleu » un plateau sinaïtique de 10 km de long sur 5 km de large ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



A, B, C, D représentent les quatre zones de sécurité dans le Sinaï auxquelles se réfèrent les annexes militaires du traité israélo-égyptien. La zone D court le long de la frontière internationale en territoire israélien et est trop étroite pour apparaître sur la carte. Aux termes des stipulations des annexes militaires, le retrait intermédiaire jusqu'à la ligne passant à l'est d'El Arich-Ras Mohamed devait avoir lieu dans les neuf mois suivant la date de l'échange des instruments de ratification du traité.

AFRIQUE

LA NÉGOCIATION SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

Le Front patriotique rejette l'« ultimatum » de lord Carrington

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe ont choisi la fermeté. Les coprésidents du Front patriotique ont déclaré, dimanche 25 novembre à Dar-Es-Salaam, qu'ils préféreraient se retirer de la conférence de Lancaster House plutôt que de « céder à l'ultimatum » du secrétaire du Foreign Office, lord Carrington. Celui-ci avait demandé aux chefs de la guérilla de répondre ce lundi à ses propositions quant à l'établissement et à la supervision d'un cessez-le-feu au Zimbabwe-Rhodésie.

Le chef de la Zapu a rejeté la responsabilité de l'impasse des négociations de Londres sur lord Carrington, en reprochant notamment à ce dernier d'exiger du Front des réponses « *par oui ou par non* ». MM. Nkomo et Mugabe ont affiché leur résolution au cours d'une conférence de presse tenue avant leur retour à Londres et à l'issue d'un « mini-sommet » des *pays de la « ligne de front »* qui n'avait, en fin de compte, regroupé que trois des cinq alliés du Front patriotique : le Mozambique, la Tanzanie et le Botswana.

L'Angola n'était pas représenté à Dar-es-Salaam. Quant à M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, il avait préféré rester dans son pays, victime, depuis plusieurs semaines, d'une succession de raids lancés par l'armée rhodésienne. Selon les autorités de Lusaka, l'aviation de Salisbury a attaqué, samedi, en territoire Zambien, un camp de réfugiés de la ZAPU situé à Chinyunyu, à une quarantaine de kilomètres à l'est de la capitale.

Au cours de leur conférence de presse, MM. Nkomo et Mugabe ont affirmé bénéficier du « *soutien total* » des pays de la « ligue de front » et prédit que les opérations de l'armée rhodésienne n'auraient pour effet ni de hâter l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ni de modifier la position du Front patriotique et de ses alliés. Ils ont ajouté qu'ils rejetaient un tel « *chantage* » et demandé à la communauté internationale de condamner ces « *attaques illégales* » dont la Grande-Gretagne était, selon eux, « *pleinement informée* ».

Depuis plusieurs jours, le Front patriotique et ses alliés multiplient les mises en garde à l'Afrique du Sud, qu'ils soupçonnent de vouloir intervenir plus ou moins directement en cas de victoire électorale des chefs de la guérilla.

De son côté, le président Kaunda s'en est pris vivement au *gouvernement de Pretoria. Il a* affirmé que les raids rhodésiens contre son pays faisaient partie d'un plan global visant à couper tout lien entre la Zambie et ses voisins, afin de « *rendre celle-ci plus dépendante de l'Afrique du Sud* ». Dénonçant « *cette mise en esclavage économique* », M. Kaunda a révélé que l'Afrique du Sud et la Rhodésie entraînaient militairement des dissidents zambiens — mais aussi mozambicains et angolais — afin de les utiliser dans des opérations de destabilisation contre les trois voisins « progressistes » de Pretoria.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Protestant contre l'« occupation illégale » de Bir Moghrein par le Maroc

La Mauritanie demande la convocation du Conseil de sécurité

La situation s'est brusquement tendue entre le Maroc et la Mauritanie, cette dernière ayant demandé, samedi 24 novembre, selon Radio-Nouakchott, la convocation immédiate du Conseil de sécurité et des instances de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), de la Ligue arabe et du Mouvement des non-alignés pour traiter de « *l'occupation illégale de Bir Moghrein par les troupes marocaines dans le nord du pays, occupation qui constitue une violation flagrante de la souveraineté nationale mauritanienne* ».

Des membres du comité militaire de redressement national et du conseil des ministres ont présidé des rassemblements dans plusieurs secteurs de la capitale afin d'expliquer la situation à la population et d'affirmer que le retrait des troupes marocaines de Bir Moghrein ne saurait être lié au retrait des troupes mauritaniennes de La Guera, comme le souhaite Rabat.

Bien qu'elle n'ait « *aucune prétention sur La Guera* », la Mauritanie n'a pas l'intention d'évacuer cette localité du Sahara occidental située à quelques kilomètres de Nouadhibou, car elle souhaite assurer la sécurité de ses installation minières. En effet, selon Nouakchott, l'occupation de La Guera « *par l'une des parties impliquées dans le conflit du Sahara obligerait la Mauritanie, d'une manière ou d'une autre, à s'engager à nouveau malgré elle* ».

A l'approche de la réunion du comité des « sages » de l'O.U.A., début décembre, chacune des parties s'efforce de marquer des points. C'est ainsi que l'AOSARIO (mouvement des originaires de la Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro), soutenu par le Maroc, a annoncé, samedi, à Rabat, avoir tué « *quarante militaires algériens* » et blessé « *plusieurs dizaines d'autres* » au cours d'une attaque déclenchée dans la nuit du 21 au 22 novembre dernier « *contre un convoi militaire qui se rendait de Zegdou à Tinfouchy* ».

C'est la deuxième fois, assure-t-on à Rabat, que l'AOSARIO déclenche une opération militaire en territoire algérien.

Enfin, tandis que le Front Polisario annonçait de nouvelles opérations dans le Sud marocain, le quotidien algérien *El Moudjahid* a vivement critiqué, dimanche, la Roumanie, qui n'a pas participé au vote de l'Assemblée générale de l'ONU, demandant au Maroc *d'évacuer* le Sahara *occidental*. Le journal oppose à la « *prudence* » obesrvée dans cette affaire par les P.C. d'Europe de l'Est, « *l'engagement* » des partis communistes français, espagnol, italien et même coréen et vietnamien. — (*Reuter, A.F.P.*)

Angola

● LE SENEGAL a refusé d'accorder le droit d'asile à M. Roberto Holden, chef du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.).

EUROPE

Belgique

DANS UNE ATMOSPHÈRE DE CRISE

M. Martens lance un appel solennel pour tenter de sauver son gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — « *L'heure est venue pour chacun d'assumer ses responsabilités et de prendre les décisions difficiles qui seules assureront l'avenir du pays* », a déclaré le premier ministre dans un appel radio-télévisé à la nation, samedi soir 24 novembre. M. Martens s'adressait aux Belges à l'issue de deux semaines politiques agitées : le patronat et les syndicats avaient rejeté son projet de loi-programme, des partenaires de sa majorité avaient refusé l'implantation des nouvelles fusées nucléaires de l'OTAN, et les médecins, dentistes et pharmaciens avaient annoncé une grève pour le 21 décembre. Tout le monde considérait, en fin de semaine, que les jours du cabinet étaient comptés.

« *Certains en sont venus à parler ouvertement de séparatisme et de sécession*, a dit le chef du gouvernement à propos de la crise intercommunautaire. *Dans ces circonstances, le gouvernement et le Parlement se doivent de réagir avec fermeté. C'est à eux qu'incombent la sauvegarde de nos institutions et le maintien du dialogue, qui fait la force d'une véritable démocratie. Le laisser-aller ne saurait qu'aggraver la situation du pays.* »

Samedi matin, à la radio, le président du parti de M. Martens, le C.V.P., M. Léo Tindemans, avait dit que ceux qui veulent lier à tout prix les problèmes économiques et sociaux à la solution de la régionalisation étaient « *inciviques* ». Rien, avait-il insisté, ne peut se faire dans la précipitation. « *Il faut notamment définir ensemble le rôle de la capitale. Il n'appartient pas aux Bruxellois de le faire. Cette définition doit être opérée par tous les Belges, et principalement par les Wallons et les Flamands.* »

L'ancien premier ministre social-chrétien flamand avait toutefois ajouté : « *Cela ne veut pas dire qu'il faut brimer Bruxelles, l'empêcher de se défendre ou de se développer. Mais la capitale ne peut devenir une pomme de discorde, elle ne peut être l'ennemie ni de la Flandre ni de la Wallonie.* » L'accusation d' « *incivisme* » a provoqué tout au long de la journée de dimanche de violentes réactions de la part des chefs de partis francophones.

M. Martens n'a pas fait allusion aux déclarations de M. Tindemans. On affirme d'ailleurs dans les milieux politiques que les deux hommes sont en mauvais termes, et que l'ancien premier ministre ne pardonne pas à l'actuel chef du gouvernement de lui avoir succédé. M. Tindemans a voulu, à ce propos, mettre les choses au point : « *Je n'ai jamais songé à faire tomber le gouvernement Martens pour redevenir premier ministre*, a-t-il dit ; *d'ailleurs, si j'avais voulu être ministre dans le cabinet actuel, on m'aurait offert un beau portefeuille. J'ai préféré prendre mes distances.* » Cela n'exclut pas que l'ancien premier ministre complique la vie du gouvernement. Le 16 décembre prochain, un congrès de son parti se prononcera sur la survie du cabinet, et les observateurs sont très pessimistes quant au verdict...

En attendant, les problèmes s'accumulent. A la radio et à la télévision, samedi soir, le premier ministre en a énuméré quelques-uns : le chômage s'aggrave, il y a menace de « *régression sociale* », le déficit de l'assurance-maladie atteindra 50 milliards en 1980 (7 milliards 500 millions de francs français).

PIERRE DE VOS.

Malte

LA VISITE DE M. OLIVIER STIRN

La négociation devant mener à un statut de neutralité est sortie de l'impasse

De notre envoyé spécial

La Valette. — A la demande du gouvernement maltais, désireux de reprendre des négociations bloquées de son fait depuis plus d'un an avec ses partenaires européens, M. Olivier Stirn secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a fait une visite à La Valette les 22 et 23 novembre et y a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Dom Mintoff.

Avant même d'obtenir la fermeture, le 31 mars dernier, de la base militaire britannique, M. Mintoff demandait à divers pays européens et arabes les 28 millions de livres maltaises par an de revenu (une livre maltaise veut 12 francs français) qu'il assure avoir perdues de ce fait (*le Monde du* 3 septembre). Il a expressément lié à cette exigence le statut de neutralité que l'archipel envisage de proclamer avec l'appui des deux « parties », européenne et arabe, la France et l'Italie d'un côté, la Libye et l'Algérie de l'autre. Alors que ce texte, dont le principal intérêt est l'engagement de ne pas fournir un point d'appui à une flotte de guerre étrangère, était pratiquement prêt à la signature, M. Mintoff a fait, en juin 1978, l'un des éclats dont il est coutumier en posant à ses partenaires européens un véritable ultimatum et en subordonnant son accord à l'obtention de toute l'aide économique requise.

A cet égard, on est encore loin du compte. Français et Italiens, appuyés financièrement par la République fédérale d'Allemagne et en quête d'autres concours, dont peut-être celui de la Suisse, ne proposant actuellement, sous forme de prêts et de dons, qu'environ 12,5 % du montant souhaité. M. Mintoff a eu ces derniers mois des mots très durs pour cette « ladrerie », allant jusqu'à qualifier la proposition d'aide budgétaire directe de Rome (4 millions de dollars par an) de « *grain pour les poulets* ». Le premier ministre maltais entend bien monnayer sa neutralité, étant entendu, comme il le dit joliment, que « *la valeur stratégique, même négative, a un prix* » et que l'Europe, si elle ne veut pas voir l'île entrer dans la mouvance du monde arabe, doit le payer. Toutefois, le premier ministre ne souhaite pas se placer à la merci de Tripoli, et ses rapports avec le colonel Kadhafi connaissent des hauts et des bas. Malte vient, après une période de net rafraichissement, de conclure des accords de coopération comportant 50 millions de dollars d'investissements libyens. Par ailleurs, en 1979, l'achat à un prix très préférentiel du pétrole libyen a représenté pour l'île un gain net de 34 millions de dollars comptabilisé par la Libye comme une « aide » directe.

Au cours de sa visite, M. Stirn s'est employé sans ménagements excessifs à dissiper les illusions de ses hôtes quant à l'importance que l'Europe attribuait à la neutralité maltaise et, par voie de conséquence, aux sacrifices qu'elle était prête à consentir. Il a refusé tout « *chèque en blanc* », et proposé un plan d'ensemble européen alors que M. Mintoff voulait traiter isolément avec les bailleurs de fonds et, si possible, les opposer. Paris va déterminer avec Bonn et Rome comment organiser cette relance de la coopération. Malte semblant renoncer à ses exigences, le processus menant à un statut de neutralité est sorti de l'impasse.

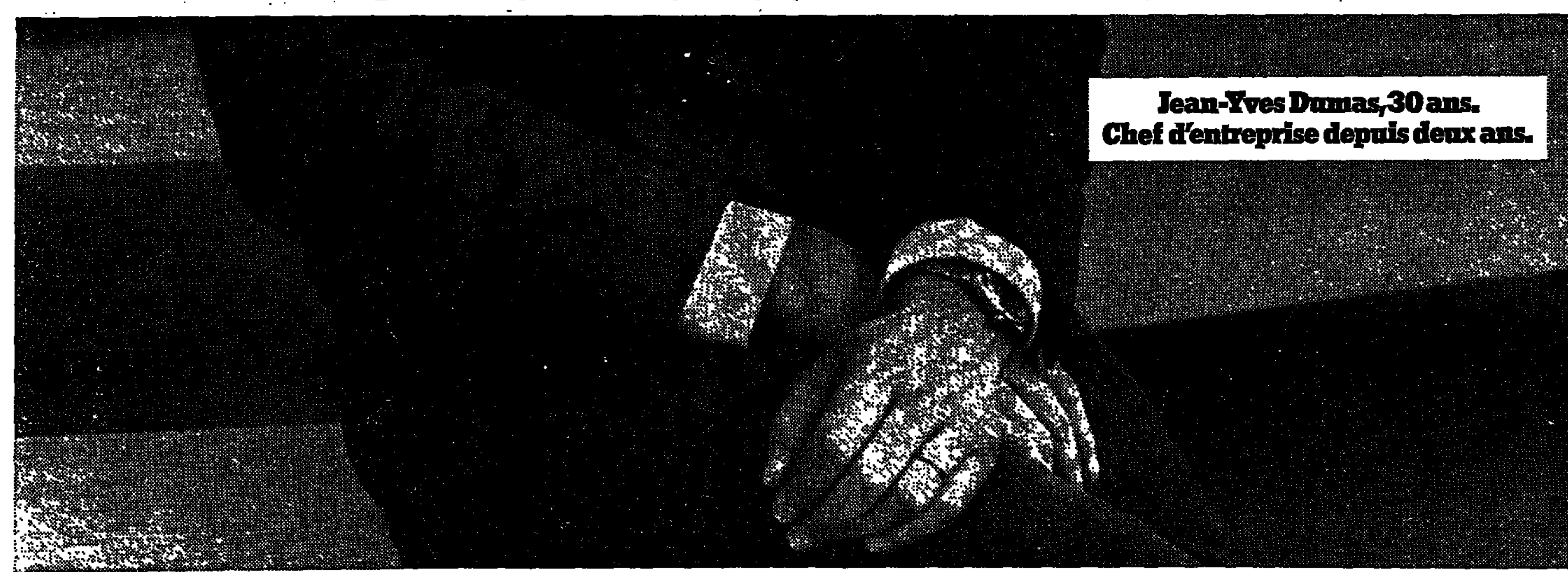
En toute hypothèse, Malte n'est pas dans une situation économique périlleuse. Le « *rapport 1979* » qui vient d'être publié et porte sur les neuf premiers mois de l'année, constate que « *le vide laissé par la suppression de la base militaire britannique a été systématiquement comblé* ». Les réserves de devises du pays sont en forte hausse, atteignant 402 millions de livres maltaises, l'inflation reste modérée (4 %) et le P.N.B. s'est accru de 12 %. Les entrées touristiques battent tous les records, et l'île aura reçu, en fin d'année, 630 000 visiteurs, soit près de deux fois le nombre de ses habitants.

Gouvernant avec une faible majorité parlementaire, M. Mintoff est soucieux de parfaire son « *image* » de dirigeant non-aligné, et il souhaitait mener à bien, avant les élections de 1981, la mise en forme internationale de la neutralité de l'île en y associant ses « *parrains* » européens et arabes. Il semble avoir compris que ses gestes de mauvaise humeur et le maintien intégral de ses exigences commençaient à lasser ses partenaires de Paris, Rome et Bonn et à compromettre cet objectif.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



TOUT LE MONDE ME DISAIT, TU VAS TE CASSER LA FIGURE.

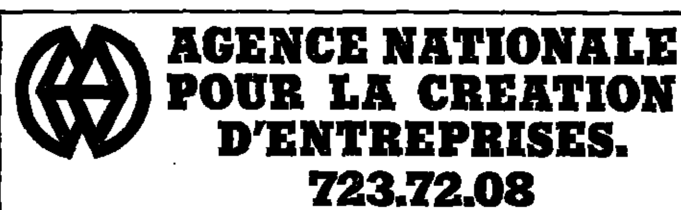


En préparant mon diplôme d'ingénieur, je n'avais déjà qu'une idée : monter une entreprise, créer quelque chose qui soit bien à moi. Faire une carrière à l'ancienneté, très peu pour moi.

Alors, je me suis renseigné auprès de la Chambre de Commerce et du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises. On m'a fait rencontrer des gens qui avaient débuté comme moi et qui avaient réussi. Ils m'ont encouragé, fait suivre des cours de gestion accélérés, et je me suis accroché. Je me sentais assez fort pour aller jusqu'au bout de mes idées et on m'a fait confiance.

Aujourd'hui, je suis à la tête d'une entreprise rentable de 15 employés et mon chiffre d'affaires ne cesse de se développer.

Vous aussi, vous pouvez être votre propre patron. Aujourd'hui, on peut vous aider. Renseignez-vous auprès de l'ANCE, l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprises. Téléphonez au 723.72.08. Désormais vous n'êtes plus seul pour entreprendre.



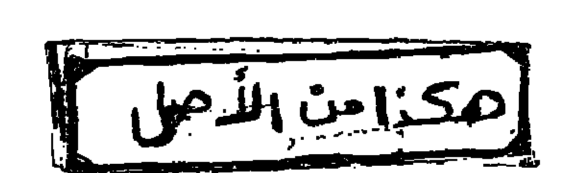
723.72.08

37, avenue d'Iéna. 75016 Paris.

Novembre 79 : lancement du concours national pour la création d'entreprises.

Mai 80 : salon national pour la création d'entreprises.

VOUS N'ETES PLUS SEUL POUR ENTREPRENDRE.



Le Monde

politique

AVANT L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Giscard d'Estaing *participe mardi soir* 27 novembre, à 20 heures, en direct, sur Antenne 2, à la quatrième émission de la série « Une heure avec le président de la République », au cours de laquelle il devrait répondre à des questions portant sur tous les sujets d'actualité, aussi bien en matière de politique intérieure que de politique extérieure.

A la veille de cette intervention et durant le week-end, il a encore été question de la rencontre entre MM. Chirac et Mitterrand, le mer*credi précédent, à l'Hôtel de Ville de Paris.* Selon M. Pons, secrétaire général du R.P.R., l'existence de « convergences entre gaullistes et électeurs socialistes » n'implique pas pour autant une concertation entre les états-majors. M. Jean Charbonnel, gaulliste de gauche, va plus loin et souhaite la constitution d'une « nouvelle majorité » entre les socialistes et « tous les gaullistes ».

M. Marchais a dénoncé, dimanche, devant les élus communistes réunis à Pantin, le *« chassé-croisé » entre le P.S. et le R.P.R.* « L'Humanité » de lundi estime que les déclarations de M. Pons « confirment le flirt de jour en jour plus poussé de François Mitterrand et Jacques Chirac ». Dans une déclaration publiée samedi 24, le P.S. avait dénoncé les « spéculations » qui ont suivi l'entrevue de l'Hôtel de Ville et démenti tout rapprochement avec le R.P.R. Cela n'a pas empêché M. Hernu d'affirmer le lendemain qu'il souhaite « l'union de tous les socialistes et de tous les patriotes ».

***Les secrétaires fédéraux du R.P.R. réunis* à Paris pendant le week-end ont posé la question de l'appartenance au gouvernement des membres du mouvement gaulliste ; question qui, toutefois, ne doit pas être tranchée à bref délai.**

Enfin, les animateurs du mouvement Europe-Ecologie ont annoncé, dimanche à Dijon — au terme d'assises qui ont réuni l'ensemble de ce courant de pensée, — la création d'un « mouvement d'écologie politique », dont l'un des premiers objectifs sera la préparation de l'élection présidentielle de 1981.

Le R.P.R. évoque le problème de la participation de ses membres au gouvernement

A l'issue de la réunion des samedi 24 et dimanche 25 novembre, à Paris, des secrétaires départementaux et des chargés de mission du R.P.R., M. Pons, secrétaire général du mouvement, a indiqué que la participation des ministres R.P.R. au gouvernement pourrait faire l'objet d'un débat.

Selon certains responsables départementaux, cette participation *« crée une ambiguïté considérable et masque les nouvelles orientations du mouvement »*. Les délégués n'ont pas apprécié *« la manière dont le premier ministre s'en était pris au cours de la discussion budgétaire à MM. Michel Debré et Jacques Chirac »*.

M. Pons a estimé que le problème de la participation des membres du R.P.R. au gouvernement *« dépend de leur conscience et de leur propre volonté. Dans la V[e] République, les ministres ne sont pas les représentants de leur parti au gouvernement. Il n'y a pas de ministres R.P.R. ou de ministres U.D.F., il y a des ministres. Mais c'est la lettre des institutions, et je crois qu'un certain nombre de ministres devraient se poser la question de leur appartenance au gouvernement. Ils devraient savoir s'ils se situent à l'intérieur du gouvernement ou à l'intérieur du R.P.R. »*.

Ce problème ne sera toutefois pas réglé par le comité central convoqué pour le 9 décembre bien qu'il doive y être évoqué. Le secrétaire général a ensuite reproché au premier ministre de *« ne vouloir faire aucune concession »*. *« Il a l'air*, a-t-il dit, *de considérer qu'il n'a pas besoin de majorité. Nous le regrettons et nous lui lançons un appel. Il y a une majorité qui doit être écoutée. Ne pas l'entendre c'est avoir une attitude contraire aux institutions de la V[e] République et à la démocratie parlementaire. »*

M. Pons souligne l'impression des responsables départementaux selon qui, *« au niveau des fédérations, il n'y a plus de relations inter-majoritaires »*.

Evoquant les *« convergences »* entre le P.S. et les gaullistes, M. Pons a indiqué que les déclarations faites par lui, et par MM. Chirac, Pasqua et Poncelet (sénateur des Vosges), avaient été bien accueillies par les responsables départementaux. Il a précisé que les secrétaires fédéraux du nord de la France ont reçu ces déclarations avec *« une certaine prudence »*, tandis que ceux du Sud e nparlaient *« avec un certain enthousiasme »*.

Tous, a ajouté M. Pons, *« ont compris que notre appel s'adressait non pas à l'état-major mais à l'électorat socialiste. Tous ont eu le sentiment qu'autour d'eux l'opinion était intéressée »*. Mais le secrétaire général du R.P.R. a estimé qu'il était *« prématuré »* de parler, comme M. Charbonnel, gaulliste de gauche, d'une concertation avec les socialistes. *« Pour notre part*, a-t-il dit, *il n'y aura pas de concertation dans l'immédiat, car il y a encore une majorité. »*

Les responsables départementaux ont enfin exprimé *« leur inquiétude et l'angoisse de l'opinion »* face aux événements du Proche-Orient. *« Ils regrettent*, selon M. Pons, *le silence du gouvernement et la prudence, la neutralité de la déclaration du conseil des ministres de mercredi. »*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. DÉNONCE LE « CHASSÉ-CROISÉ » ENTRE P.S. ET R.P.R.

M. Marchais a évoqué, dimanche 25 novembre à Pantin, devant les élus communistes, la situation politique, et notamment la rencontre entre MM. Mitterrand et Chirac. Le secrétaire général du P.C.F. a notamment déclaré : *« M. Chirac se donne à peu de frais des allures d'opposant pour se soumettre au gouvernement au moment de la décision. Il cherche, tel un rabatteur, à dévoyer la volonté de changement, à la récupérer pour finalement la mettre au service de la grande bourgeoisie. C'est dans le cadre de ces grandes manœuvres électorales qu'il faut situer le chassé-croisé qui vient d'aboutir de façon spectaculaire à la rencontre cordiale entre celui qui nous accusait voici peu de collusion avec le pouvoir et l'homme qu'il appelait jusqu'alors le « chef de la droite musclée ». (...)*

» Ainsi donc, les choses s'éclairent peu à peu, depuis la totale responsabilité du parti socialiste dans la rupture de l'union de la gauche jusqu'à ses opérations électoralistes les plus récentes (...) et le flot intarissable d'anticommunisme qu'il ne cesse de déverser dans la dernière période. »

M. ELLEINSTEIN : le P.C.F. se replie dans le ghetto.

M. Jean Elleinstein a estimé, dimanche 25 novembre, au micro de France-Inter, que *« la façon dont agit le P.C.F. le reconduit dans le ghetto, le remet dans une situation de forteresse assiégée et, par conséquent, ne crée pas les conditions d'un changement politique »*. L'historien contestataire a rappelé qu'il est *« satisfait par un certain nombre d'orientations du vingt-troisième congrès »*, mais il a ajouté : *« On s'écarte à nouveau de ces orientations, et, dans un certain nombre de domaines, on continue à pratiquer un antisocialisme primaire, à s'écarter des orientations d'ouverture »*.

A propos du départ du comité central de M. Henri Fiszbin, dont la lettre de démission n'a pas été publiée par *l'Humanité*, contrairement au vœu exprimé par l'ancien dirigeant parisien, M. Elleinstein a jugé que ce n'était *« pas convenable »*. *« C'est toute une conception de l'information qui est en cause*, a-t-il affirmé, *et la lecture de* l'Humanité, *de ce point de vue, me semble tout à fait affligeante. »*

M. CHARBONNEL : pour une nouvelle majorité.

Le conseil national de la Fédération des républicains de progrès, que préside M. Charbonnel, a donné, samedi 24 novembre, mandat à son président de poursuivre ses conversations avec le R.P.R. pour le regroupement de tous les gaullistes. Regrettant la passivité du gouvernement français à l'égard de la situation internationale, estimant que le fonctionnement des institutions est bloqué et que *« le gouvernement est minoritaire devant le Parlement »*, la Fédération estime que *« la seule voie permettant de sortir de cette impasse est celle qui rapprochait, au sein d'une nouvelle majorité, gaulliste et socialistes, à l'issue d'un dialogue de fond dont elle souhaite l'ouverture rapide »*.

M. HERNU : l'union des socialistes et des patriotes.

M. Hernu, député (P.S.) du Rhône, a notamment déclaré, dimanche 25 novembre, à Villeurbanne, dont il est maire : *« Etrange parti communiste ! A Vénissieux, le maire communiste vient de donner à une avenue le nom de Charles-de-Gaulle. Pendant la campagne électorale européenne, le parti communiste multipliait les clins d'œil en direction des gaullistes, mais ce qui est bon pour le parti communiste ne l'est donc pas pour les socialistes ? Voilà où mène l'antisocialisme primaire.*

» Or, il ne s'agit pas de jeu parlementaire. Ce qui compte, ce n'est pas ce qui se passe au Parlement, mais dans le pays. C'est pourquoi, le 14 août dernier, j'avais évoqué l'union de tous les socialistes et de tous les patriotes (...). Le combat que j'ai mené avec Jean-Pierre Chevènement pour une défense nationale autonome n'a-t-il pas reçu l'agrément de tous les courants du parti socialiste ? Et en quoi les communistes ne seraient-ils plus d'accord ? Amorceraient-ils là un nouveau changement ? »

● *Le Mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert veut « alerter » les Français sur *« les auspices inquiétants pour la démocratie et la dignité du pays sous lesquels s'engage la campagne présidentielle »*. Il estime que l'alternative qui se pose est la suivante : *« Ou bien poursuivre une politique de mépris, sans dessein, et se satisfaisant de la médiocrité des jours, ou bien affirmer la capacité de la France à transformer sa pratique de la démocratie et des libertés publiques et à manifester une inaltérable volonté »*.

AU COURS D'ASSISES TENUES A DIJON

Les animateurs d'Europe-Écologie annoncent la création d'un « mouvement d'écologie politique »

Dijon. — *Les animateurs d'Europe-Ecologie ont organisé, samedi 24 et dimanche 25 novembre, à Dijon, des assises écologistes, au terme desquelles ils ont annoncé la création d'un « mouvement d'écologie politique ». Un bureau provisoire est chargé d'étudier les objectifs, l'organisation et le fonctionnement de ce mouvement. D'autre part, a été constitué un comité de liaison réunissant les initiateurs de ce mouvement, les Amis de la Terre, et ceux des participants aux assises qui ne se reconnaissent ni dans les premiers ni dans les seconds.*

De notre envoyé spécial

Les écologistes doivent-ils se doter d'une structure permanente d'action politique ? Telle était la question à laquelle devaient répondre les assises de Dijon. De nombreux écologistes ressentent, en effet, la nécessité de sortir de l'improvisation qui a marqué, jusqu'à présent, leur participation aux consultations électorales et, plus généralement, de donner une expression politique cohérente à leur mouvement. Mais les sensibilités différentes qui s'expriment au sein du courant écologiste rendent cette entreprise difficile.

Les animateurs d'Europe-Ecologie, ayant à leur actif la campagne qu'ils avaient menée pour l'élection européenne et le résultat auquel ils avaient abouti (4,38 % des voix), se proposaient, à Dijon, d'être, sinon les fédérateur, du moins les initiateurs de l'écologie politique. La présence, à ces assises, du Réseau des Amis de la Terre (RAT), qui s'était opposé à Europe-Ecologie en ne participant pas à la campagne européenne, marquait une volonté d'entente au sein du courant écologiste. *« Tout le monde est là »*, observait un participant. Tout le monde, c'est-à-dire, outre les Amis de la Terre, l'ensemble des associations régionales, qu'elles aient ou non participé à Europe-Ecologie.

Il n'était pas envisageable que ces deux composantes du mouvement écologiste — le RAT et les associations — sortent des assises de Dijon en ayant constitué un mouvement unifié. M. Brice Lalonde a exprimé, samedi, la position du RAT. *« Organisez-vous et discutons »*, a-t-il dit aux autres participants de la réunion. Mais ce vœu était-il sincère ? Certains responsables d'associations en doutaient. Ils craignaient que les Amis de la Terre, qui constituent d'ores et déjà un mouvement d'écologie politique, ne voient d'un mauvais œil la création d'un mouvement « concurrent » et qu'ils ne soient venus à Dijon que pour l'empêcher.

L'opposition entre le RAT et le reste du courant écologiste s'était cristallisé, lors de la préparation de l'élection européenne, sur la question des rapports avec les partis politiques. Le mot d'ordre d'Europe-Ecologie était : indépendant vis-à-vis des partis, tandis que certains responsables des Amis de la Terre, particulièrement M. Lalonde souhaitaient un accord avec le P.S.U. et le M.R.G. pour la constitution d'une liste des minorités. Il faut noter, cependant, que ce clivage traversait les deux groupes et que l'idée d'un regroupement des minorités avait des partisans au sein d'Europe-Ecologie, comme elle avait des adversaires, majoritaires en fin de compte, au RAT. Cela n'empêche pas que pèse, sur les Amis de la Terre, des soupçons de vouloir faire de l'écologisme une composante de la gauche, tandis que, pour la plupart des responsables d'associations, le mouvement doit avoir une position d'arbitre entre l'opposition *et la majorité, rejetées l'une* et l'autre également « productivistes » et également incapables de résoudre les vrais problèmes de la société actuelle.

C'est sur cette toile de fond que se sont tenus, samedi et dimanche, des débats parfois houleux. La position exprimée par Mme Isabelle Cabut, responsable du journal *la Gueule ouverte*, et qui consistait à différer de quatre mois la création d'un mouvement, a été soutenue, notamment par une partie des représentants du mouvement écologique Rhône - Alpes, qui considéraient que cette création devait être l'aboutissement d'un vaste débat, qui lui donne une autre stature que celle d'un regroupement des défenseurs de la nature. Mais cette position était également soutenue par les Amis de la Terre, ce qui la faisait apparaître comme une tentative de leur part pour prendre le contrôle d'une dynamique qui leur échappait. La motion présentée dimanche par Mme Cabut a obtenu une majorité relative (55 voix contre 45, sur 129 votants).

Ce vote amènera les responsables d'Europe-Ecologie à quitter la salle des débats, pour constituer, de leur côté, le « bureau provisoire » du mouvement dont ils avaient annoncé la création. Par crainte d'être mis en minorité, ils n'avaient pas soumis au vote la motion dans laquelle ils annonçaient la création de ce mouvement, ce qui faisait apparaître leur initiative comme une scission. En leur absence, les autres participants aux assises, notamment M. Lalonde et M. François de Ravignan (Nature et Progrès) ont exprimé leur volonté de dialogue avec ceux qui avaient quitté la salle et qui du mouvement écologiste associatif. A leur retour, il a été décidé de créer un comité de liaison réunissant les trois composantes qui *s'étaient dégagées* au cours des débats, c'est-à-dire, le LAT, les animateurs d'Europe-Ecologie et des propositions exprimées par Mme Cabut.

La question de l'élection présidentielle n'a été évoquée ouvertement qu'à la fin des débats, lorsque M. Radanne (RAT) a demandé que les initiateurs du Mouvement d'écologie politique s'engagent à ne pas « parachuter » un candidat. Les Amis de la terre et les autres participants qui s'étaient retrouvés sur la « motion Cabut » craignaient, à l'évidence, que les animateurs d'Europe-Ecologie ne cherchent, dans ces assises, une légitimité qui leur permettrait de désigner un candidat pour 1981 et de l'imposer à l'ensemble du mouvement. La constitution d'un comité de liaison doit permettre, entre autres choses, d'éviter que ne se renouvelle une péripétie de ce type, bien connue du Mouvement écologiste depuis la préparation des élections législatives de mars 1978.

PATRICK JARREAU.

LA SITUATION DANS LES *MUNICIPALITÉS* DE GAUCHE

M. Marchais : le P.S. tend à rompre la solidarité de gestion

M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., a analysé, dimanche 25 novembre, à l'occasion du premier congrès de l'Association nationale des élus communistes et républicains (A.N.E.C.R.), la situation dans les municipalités d'union de la gauche.

Après avoir souligné que *« le moment est venu de mener des actions plus vigoureuses (...) pour contraindre le pouvoir à de nouveaux reculs »*, notamment en matière de fiscalité locale, M. Marchais a précisé qu'il n'est pas possible de *« séparer l'analyse du comportement du P.S. au plan national de l'atttitude qui est la sienne dans les municipalités qu'il dirige. »*

M. Marchais a ajouté : *« Le parti socialiste cherche à l'évidence à mettre en cause la gestion commune dans les conseils municipaux. De plus en plus, il tourne le dos aux engagements pris devant les électeurs et tend à rompre la solidarité de gestion déterminée en son temps avec les citoyens eux-mêmes, sur la base de programmes précis.*

» Pour tenter de nous entraîner sur cette mauvaise pente, d'obtenir de notre part un consentement tacite à cette orientation négative, le parti socialiste n'hésite pas à devenir menaçant, à recourir au chantage pur et simple, à nous lancer un véritable diktat. C'est ainsi que, dans un document qu'ils viennent d'adopter, les élus socialistes somment littéralement les élus communistes de voter le budget, les yeux fermés, dans toutes les municipalaités à direction socialiste, « sous peine .. précise le document — de se placer, par » abstention ou vote contre, en » situation de retrait de délégation (1) ».

» Nous n'aurions plus qu'à choisir, en quelque sorte, entre la soumission et la démission. Que personne ne compte sur nous pour céder à de telles pressions. (...) La solidarité de gestion ne signifie pas et n'a jamais signifié un soutien inconditionnel à une politique qui n'a pas été ratifiée par les électeurs et qui est contraire à leurs intérêts. Nos élus continueront donc d'exercer le mandat qu'ils détiennent du suffrage universel dans le strict respect des engagements pris.

» J'ajoute que jamais aucun maire communiste n'a et ne devra avoir, à cet égard des élus et adjoints socialistes, une attitude semblable à celle que François Mitterrand voudrait ériger en règle de conduite à notre égard. Nulle part la rupture ne se produira de notre fait. »

Les quelque huit cents élus de l'A.N.E.C.R. réunis à Pantin se sont prononcés en faveur d'une *« véritable solidarité de gestion, pour la participation de la population à la réalisation du programme municipal, pour un fonctionnement démocratique du conseil municipal, pour le respect du pluralisme et de l'activité de chaque groupe politique »*.

Ils ont réélu M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, au poste de président. Celui-ci sera assisté de six vice-présidents, tous maires de leur commune, MMmes Paulette Fost (Saint-Ouen et Simone Rossignol (Bègles), et MM. Claude Lamblin (Reims), René Lamps (Amiens), Georges Valbon (Bobigny) et Joseph Sanguedolce (Saint-Etienne).

(1) Allusion à la motion adoptée par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains réunie en congrès les 3 et 4 novembre à Arras.

● *M. François Mitterrand* a reçu, vendredi 23 novembre, Mme Avital Chtcharanski et l'a assurée *« du soutien du parti socialiste dans la lutte qu'elle mène pour la libération de son mari, Anatole Chtcharanski »*. M. Chtcharanski, mathématicien et dissident juif, a été arrêté à Moscou, le 15 mars 1977, et condamné le 14 juillet 1978 à trois ans de prison et dix ans de camp à régime sévère *« pour trahison et propagande anti-soviétique »*.

Deux responsables C.G.T. - et socialistes - critiquent le P.C. et ses pressions sur le syndicat

Deux responsables C.G.T., militants socialistes, qui avaient accusé dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., le parti communiste de *« démolir la C.F.D.T. »* et de *« limiter la portée de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. »*, se sont vu refuser le droit d'expression dans *l'Humanité*, après y avoir été mis en cause.

Le 17 novembre, M. Fiterman avait répondu à MM. Pierre Feuilly et Pierre Carassus, membres de la commission exécutive de la C.G.T. : *« Je mets au défi Pierre Feuilly d'apporter la moindre preuve de son affirmation »* [publiée dans *l'Unité*, selon laquelle] *« le P.C. ne voulait à aucun prix de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. »* *« J'attends sa réponse »*, avait ajouté M Fiterman dans *l'Humanité* du 17 novembre.

Demandant à *l'Humanité* le droit de réponse, M. Feuilly avait envoyé à ce quotidien une lettre explicative. *L'Humanité* du 22 novembre ne publiait pas sa lettre, mais un encadré « P. Feuilly répond... à côté ». Dans sa lettre, M. Pierre Feuilly rappelle les interventions de M. Marchais contre M. Edmond Maire, et conclut : *« En fait, pour le P.C.F., tous les prétextes, même les plus mauvais, sont bons pour démolir la C.F.D.T. : à preuve, la participation de Jacques Chereque à un colloque aux côtés de représentants du patronat et de la droite était vivement dénoncée par* l'Humanité *qui, en revanche, « oubliait » d'informer ses lecteurs et les militants communistes de la participation à ce même colloque du sénateur communiste Anicet Le Pors. »*

A qui fera-t-on croire, ajoute M. Feuilly, que *« de telles attaques sont sans répercussions chez les militants communistes, y compris ceux adhérant à la C.G.T., et ne contribuent pas à limiter la portée de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. en essayant de discréditer auprès des militants communistes les dirigeants de la C.F.D.T. ? »*.

« Quant au soi-disant respect par le P.C.F. de l'indépendance syndicale, Pierre Juquin lui a donné un singulier éclairage le 13 septembre dernier : « Je me » félicite que l'influence des mili» tants communistes ait grandi » au sein de la C.G.T. », *avait-il déclaré. Car, pour le P.C.F., qui a remisé l'union de la gauche au placard, il est aujourd'hui vital que ses idées progressent au sein de la première centrale syndicale française et il agit en ce sens. Tant pis pour l'indépendance de la C.G.T. et les aspirations à l'unité des travailleurs. »*

Le maire socialiste d'Hérouville « suspend » les délégations des trois adjoints communistes

De notre correspondant

Caen. — M. François Geindre, maire socialiste d'Hérouville (et membre du CERES), a décidé, la semaine dernière, de *« suspendre »* les délégations des trois adjoints communistes. Dans cette ville nouvelle, de près de trente mille habitants, de la banlieue caennaise, les rapports n'ont jamais été faciles entre socialistes et communistes. En *1977*, l'accord avait quand même pu se faire sur une liste comprenant dix-sept membres du P.S., neuf du P.C. et une personnalité désignée en commun par les deux partis. Le P.C. obtenait ainsi trois adjoints dans une municipalité jusqu'alors entièrement socialiste. Après une période d'euphorie, les difficultés ne tardèrent pas à apparaître.

Les élus du P.C., depuis un an, ont pris position contre certains des choix importants de l'équipe municipale. Le dernier point d'accrochage a été l'utilisation d'un excédent budgétaire créé par une erreur des services fiscaux en 1978. Le P.C. a proposé de l'utiliser pour réduire immédiatement la pression fiscale ; le P.S. a souhaité consacrer cet excédent à des investissements jugés indispensables. Il y a un mois, des militants communistes sont venus assister au conseil municipal avec des banderoles, conduisant le maire à lever la séance. Aucun accord n'ayant été trouvé, après que le P.S. eut proposé de couper la poire en deux, l'adjoint aux finances, communiste, décida de ne pas présenter le budget supplémentaire de 1979 ; lui et ses amis ont donc voté contre. M. Geindre, avec l'accord de la section socialiste d'Hérouville, à majorité CERES, a décidé de *« suspendre »* de leur délégation les trois adjoints communistes, en expliquant que *« les élus communistes ont choisi de fuir les responsabilités en choisissant la facilité de l'opposition »*.

Dans le même temps, à Fleury-sur-Orne, petite commune jouxtant Caen, où longtemps le P.C. a fait cavalier seul, M. Bidault, cinquième adjoint supplémentaire et seul socialiste membre de la municipalité, vient de donner sa démission de cette fonction. Il a expliqué : *« Nous avons le sentiment d'être considéré plus comme un groupe d'opposition dont les propositions sont systématiquement rejetées que comme des partenaires. »* M. Metzger, membre du comité central du parti communiste, premier secrétaire de la fédération du Calvados, est lui-même conseiller municipal de Fleury-sur-Orne.

● *M. Yves Piriac*, adjoint au maire d'Ozoir-la-Ferrière, ancien président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche et membre du conseil national de ce mouvement, a décidé de quitter le M.R.G. et de se rapprocher du parti radical. Dans une lettre adressée samedi 24 novembre à M. Crépeau, M. Piriac regrette que le M.R.G. *« s'oriente vers un gauchisme de grands bourgeois (...) totalement irréaliste »*.





Le club Échange et Projets : la France s'enfonce dans le sous-développement en matière d'information

Le club Echange et Projets, que préside M. Jacques Delors (P.S.), membre de l'Assemblée européenne, a publié vendredi 23 novembre une première *Lettre politique* dont le thème est l'information. On lit notamment dans ce document : « *Peut-être n'y a-t-il pas, comme l'affirme M. Raymond Barre, d'« affaire Boulin ». Mais la fin tragique du ministre du travail a en tout cas fait éclater une véritable « affaire » : celle de l'information en France (...). La France s'enfonce dans le sous-développement en matière d'information.* »

Les auteurs de la lettre traitent de la situation des hommes politiques face à l'argent. Ils écrivent : « *L'homme public doit être transparent. En d'autres termes, sa vie privée est inviolable dans la mesure où lui-même ne fait jamais bénéficier celle-ci de ses prérogatives officielles. On ajoutera qu'il paraît décidément peu sain qu'un homme public puisse continuer pendant la durée de son mandat de faire fructifier ses biens par des moyens qui relèvent du pouvoir qu'il exerce ou grâce à une information dont il aurait le monopole ou le privilège. Dès lors, comment ne pas comprendre le scepticisme que suscite le projet gouvernemental sur le financement des partis ? A nos yeux, ce financement équitable de la vie démocratique, pour indispensable qu'il soit, devrait s'accompagner d'une règle simple : le gel, ou à tout le moins la déclaration préalable, des avoirs possédés par ceux qui accèdent à des fonctions présidentielles ou ministérielles.*

« *Mais le mal nous semble plus profond ; il est enkysté dans une conception quasi monarchique du pouvoir et quasi religieuse de l'Etat. Aussi toute réforme devrait-elle commencer par s'attaquer aux relations de l'Etat avec l'information. (...) Le principe du pouvoir est en France le secret. Les communications auxquelles il se livre n'ont pas pour but premier de donner des éléments d'information mais de faire passer un message, pour ne pas dire une propagande.* »

On lit encore : « *Quand le pouvoir politique et le pouvoir économique coïncident, alors se boucle le cercle de l'information-propagande, se renforce la fureur du secret et surgit la haine à l'égard de l'empêcheur de désinformer en rond. La France en est-elle là ? Pas si loin, sans doute, que l'on pourrait le croire. (...) Une élite aux sommets de l'Etat et de l'économie cumule le pouvoir que confèrent les moyens intellectuels et/ou matériels. Stratégie des firmes, connaissance des lois et règlements, accès à l'information, capacité à bloquer ou à déformer les faits : ils sont les seuls à posséder la réalité du pouvoir. (...)*

» *C'est vers une répartition des moyens d'information en trois grandes entités que l'on tend aujourd'hui. Une presse d'information politique, économique et technique, tributaire de la publicité et réservée* de facto *aux « décideurs », qui jouissent d'un haut pouvoir d'achat; une presse de province en situation de monopole et qui, par crainte de déplaire, se limite à la recherche du plus petit commun dénominateur; une radio-télévision distribuant un produit de masse et chez qui la révérence est érigée en système.* »

La conclusion est la suivante : « *Au train où vont les choses, il faut, hélas ! craindre que, menant ce peuple par le secret et l'accessoire, on ne le mette guère en mesure de faire face aux menaces qui pèsent sur son avenir, ni de redonner de la vigueur à l'idéal démocratique.* »

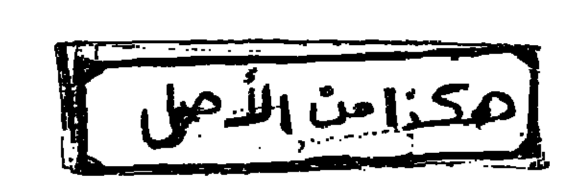
CORRESPONDANCE

Contresens ou accusation ?

Le pasteur Roger Parmentier nous écrit :

On croit rêver en entendant le président Giscard d'Estaing citer l'Ecriture comme il vient de le faire à propos de la mort de R. Boulin.

« *Laissez les morts ensevelir leurs morts* » n'a jamais signifié : laissez tranquilles ceux qui enterrent un des leurs (exhortation qui aurait été bien légitime !). Ceux qui enterrent leurs morts, dans cette phrase (en opposition à celui qui doit « annoncer le royaume de Dieu ») sont eux-mêmes des « morts », des morts-vivants (en parfaite santé, peut-être qui « n'ont pas trouvé la vie du royaume en Jésus-Christ » (commentaire de l'exégète Pierre Bonnard). Contresens donc. A moins que l'on ne cherche à qui pourrait bien s'appliquer cette parole, quels sont les « enterreurs » visés ?



POLITIQUE

AU SÉNAT

Le vote du budget des DOM-TOM

Avantages fiscaux pour les entreprises dans les départements d'outre-mer

Le Sénat a adopté, samedi 24 novembre, les crédits des DOM-TOM, et voté, contre l'avis du gouvernement, une disposition fiscale avantageuse pour les entreprises qui investissent dans les départements d'outre-mer.

M. JAGER (Un. Centr., Moselle), rapporteur des crédits des DOM, souligne que ceux-ci sont en augmentation réelle de 20 %, compte tenu du transfert au ministère de l'agriculture des crédits relatifs à « l'aide au sucre ». Il souligne l'importance du chômage dans les départements antillais. En Guadeloupe, notamment, le taux de chômage est de 37,5 % pour la population dont l'âge est compris entre vingt et vingt-quatre ans, et de 71,2 % pour celle qui est âgée de quinze à dix-neuf ans.

M. PARMANTIER (P.S., Paris), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, insiste, lui aussi, sur la question de l'emploi et dénonce l'insuffisance de la formation professionnelle dans les DOM.

M. LISE (non -inscrit, Martinique déplore la modicité des dotations attribuées à son département qui subit, affirme-t-il, le taux d'inflation le plus élevé de tous les départements français.

M. HENRY (Union Centriste, Mayotte) critique le statut « *hybride* » de son île. « *La légèreté avec laquelle vous traitez Mayotte,* déclare-t-il, *inquiète gravement les Mahorais. De ce fait Mayotte, qui aurait pu constituer un facteur d'équilibre, représente au contraire un point chaud dans l'océan Indien.* »

Pour M. VALCIN (R.P.R., Martinique), le gouvernement ne se donne pas les moyens de ses ambitions, et M. BELIN (P.S., Puy-de-Dôme) estime que la situation s'aggrave aux Antilles.

« *Nous ne voterons pas votre budget*, déclare Mme PERLICAN (P.C., Paris), *parce que nous sommes pour l'autodétermination et pour la liberté des peuples d'outre-mer, que vous maintenez dans la situation humiliante d'assistés.* »

M. VIRAPOULLÉ (Un. Centr., Réunion) pense que la départementalisation est une nécessité, mais critique l'insuffisance des liaisons aériennes et dénonce certaines anomalies comme le fait de faire payer aux habitants de l'île la même taxe de télévision qu'en métropole, alors que les programmes sont inférieurs en qualité et en quantité.

M. DAGONIA (P.S., Guadeloupe) souligne que l'agriculture de son département est « *au bord du gouffre* » et M. GARGAR (app. P.C.) indique que le P.N.B. de ce département est trois fois inférieur par habitant à celui de métropole. « *preuve*, ajoute-t-il, *qu'il s'agit de deux entités inassimilables* ».

M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM, répond notamment au sujet de l'emploi : « *Certes, les taux de chômage dans les DOM sont beaucoup plus élevés qu'en métropole, mais le chômage ne s'aggrave pas. Les antennes de l'A.N.P.E. dans les DOM sont d'installation récente : leurs statistiques ne sont pas significatives. En fait, le taux de chômage en Martinique et à la Guadeloupe a régressé de 20 à 19 %. Mais le problème reste grave, en raison de la conjugaison des facteurs démographiques et économiques. Aussi bien le progrès lui-même n'est-il pas créateur d'emplois ? Ainsi en va-t-il avec la mécanisation de l'agriculture, de l'automatisation de certains services. Et comment développer l'économie dans une région où les consommateurs sont seulement quelques centaines de milliers ? Alors, ne nous faisons pas trop d'illusions sur la possibilité d'un développement rapide (...). M. HENRY a fait une description caricaturale du statut de Mayotte. Vous nous accusez de cumuler volontairement les inconvénients du statut de DOM et ceux du statut de TOM. Il ne s'agit pas de cela, mais bien d'avoir un statut adapté. Tel est le statut provisoire de Mayotte — un provisoire qui peut rester en place quelque temps.*

» *On ne saurait dire que l'archipel mahorais soit délaissé. Les transferts publics ont augmenté de 45 % entre 1976 et 1978. Au cours de ces mêmes années, les crédits d'équipement cumulés se montent à 75 millions de francs. Des travaux ont été faits dans le domaine de l'eau, de l'électricité, un peu dans celui des routes, sans parler de l'action scolaire, sanitaire et sociale. Un programme de développement a été dressé avec le concours des élus, non sans mal.*

» *Il est bien entendu que les Mahorais veulent rester Français et qu'ils le resteront.* »

Les crédits des DOM sont adoptés avec un amendement de M. VIRAPOULLÉ, voté contre l'avis de M. DIJOUD, et qui accorde un crédit d'impôt aux entreprises industrielles et commerciales qui effectuent des investissements productifs dans les DOM : crédit d'impôt égal à la moitié du montant des investissements.

Les sénateurs examinent et votent, sans le modifier, le budget des TOM, dont les rapporteurs, MM. JAGER et MOSSION (Un. centr., Somme), ont approuvé les dispositions. « *C'est sans doute la dernière fois*, fait remarquer M. JAGER, *que les condominium des Nouvelles-Hébrides figure dans ce budget, puisque son indépendance est prévue pour le début de l'an prochain.* » M. MILLAUD (Un. centr., Polynésie) réclame pour son territoire « *la même justice qu'en France et l'extension du code de procédure pénale* » appliqué en métropole. M. CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie) estime que les moyens d'intervention prévus en application du plan de redressement annoncé en juillet 1978 pour ce territoire sont insuffisants.

M. DIJOUD annonce notamment, à propos des Nouvelles-Hébrides, qu'un projet de loi fixera prochainement les étapes de l'indépendance. Quant à la justice en Polynésie, il indique qu'un projet d'extension du code de procédure pénale pourrait être discuté dès cette session.

A. G.

LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES NE S'APPLIQUERONT, DANS LES DOM, QU'AUX REVENUS LES PLUS ÉLEVÉS

Soulignant l'adoption par l'Assemblée nationale des nouvelles dispositions fiscales prévues dans les départements d'outre-mer (*le Monde* du 20 novembre), dont l'annonce avait suscité de vives protestations dans les milieux politiques et professionnels locaux, le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM a indiqué, mercredi 21 novembre : « *Cette mesure montre bien l'intention du législateur et du gouvernement de limiter aux seuls revenus élevés (en moyenne au-delà de 300 000 francs par an) l'effort de solidarité. Tous les revenus inférieurs continueront, en effet, à bénéficier de l'intégralité de l'abattement de 30 %. En outre, dans un souci de réflexion, l'Assemblée n'a pas souhaité modifier le régime d'imposition des sociétés. Le gouvernement se réserve de formuler en cette matière, le moment venu, d'autres propositions visant à améliorer l'incitation aux investissements dans les DOM.* »

La situation sociale à la Martinique

DIALOGUE DIFFICILE ENTRE L'ENVOYÉ DE M. DIJOUD ET LES SYNDICATS

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — Le comité *de coordination* des syndicats des travailleurs martiniquais, créé à l'initiative du cartel des syndicats de fonctionnaires dont le bureau comprend désormais trois membres de la C.G.T.M. (Centrale générale des travailleurs martiniquais, proche du P.C.M.), refuse de limiter aux seuls problèmes de la fonction publique ses négociations avec M. Pierre Aymard, chargé par M. Dijoud d'examiner la situation des fonctionnaires des DOM.

A l'issue d'un premier échange de vues avec celui-ci, le 20 novembre, les représentants du comité ont déclaré s'en tenir aux conditions préalables posées par le cartel des fonctionnaires à l'occasion de la visite du secrétaire d'E[...] aux Antilles, en octobre : a[...]mentation du SMIC, application immédiate en Martinique des dispositions métropolitaines en matière d'indemnisation du chômage, discussion globale sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux du département. Le comité a également exprimé son refus de toute discussion séparée avec M. Jean Montpezat, directeur des affaires administratives, économiques et financières du secrétariat d'Etat, qui doit prochainement se rendre en Martinique.

Entre le gouvernement et les syndicats martiniquais, le dialogue reste difficile. — F. R.

lèdéclcare -enique.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

MORBIHAN : canton de Baud (deuxième tour).

Inscr., 9 884 ; vot., 7 153 ; suffr. expr., 6 943. MM. Jean Le Bec, P.S., 4 265 voix, *élu* ; Léon Pennober, mod. maj., 2 678.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Jacques Ollivier (P.S.), démissionnaire pour raisons personnelles. M. Ollivier avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 4 773 voix contre 2 692 à M. Léon Pennober, qui ne s'était porté candidat qu'après le premier tour.

Pour ce scrutin partiel, M. Le Bec (P.S.) était arrivé en tête au premier tour avec 3 001 voix, contre 2 585 à M. Pennober (mod. maj.) et 1 147 à M. Robert Le Hyaric (P.C.), sur 6 733 suffrages exprimés, 6 901 votants et 9 885 inscrits. Au second tour, M. Pennober, qui gagne 93 suffrages par rapport au premier tour, réalise un meilleur score qu'au second tour de 1976 en recueillant 38,57 % des voix au lieu de 36,65 % (au premier tour de cette élection partielle, il en avait obtenu 38,39 %). M. Le Bec obtient 117 suffrages de plus que le total des voix de gauche au premier tour, qui représentait 61,60 % des suffrages exprimés. Au second tour, M. Le Bec, sur le nom duquel 61,42 % de voix se sont portées, perd plus de 2,5 points de pourcentage par rapport à son prédécesseur, qui avait été élu en 1976 avec 63,93 %.]

● *A Roussac (Haute-Vienne), Mme Lucienne Beaudelet (intérêts* communaux a été élue maire, vendredi 23 novembre par 8 voix et 5 bulletins blancs sur treize votants. Elle succède à son mari, récemment décédé. Mme Beaudelet était entrée au conseil municipal, le 18 novembre, à l'occasion de l'élection partielle destinée à pourvoir le siège de M. Beaudelet. — *(Corresp.)*

POINT DE VUE

Un vote républicain

par MICHEL VAUZELLE (*)

A l'exception des républicains indépendants, dont le libéralisme se manifeste chaque jour de manière plus étonnante, les sénateurs ont voté la suspension des poursuites engagées contre l'un des leurs, M. Parmentier, dans l'affaire de Radio-Riposte (*le Monde* du 22 novembre). Ils ont ainsi refusé de voir s'instaurer une pratique qui conduit à supprimer *de facto* l'immunité parlementaire sous la Vᵉ République. C'est un vote républicain.

L'immunité parlementaire n'est pas un privilège. Elle n'entraîne pas l'impunité des parlementaires. Elle protège la liberté d'expression des représentants élus du peuple. Elle oblige le pouvoir exécutif à ne pas céder à la tentation de jeter le discrédit sur un parlementaire en ordonnant à la justice de le faire comparaître pour être inculpé.

Les Français connaissent mal le droit pénal. Beaucoup confondent inculpation et condamnation. Le président de la République peut, dans ces conditions, trouver un intérêt à obliger un parlementaire gênant, surtout s'il est son principal concurrent aux futures élections présidentielles, à se rendre au Palais de justice entre gardes et avocats.

Si de telles manœuvres, dont la responsabilité appartient effectivement en dernier ressort au chef de l'Etat, ne répondent qu'à une préoccupation politicienne, les institutions de la République doivent les interdire.

Un principe traditionnel de notre droit constitutionnel donne à l'Assemblée à laquelle appartient le parlementaire visé le pouvoir de contrôler la motivation de la volonté d'inculper avant de permettre que celle-ci ne s'exerce.

L'immunité parlementaire, c'est-à-dire l'irresponsabilité et l'inviolabilité des élus du peuple, se retrouve, en effet, dans les textes mêmes qui ont, en France, fondé la République.

Cette matière est actuellement réglée par l'article 26 de la Constitution. Si, en cas d'arrestation d'un parlementaire, le contrôle de son Assemblée demeure la règle, en revanche, en ce qui concerne les poursuites, il suffit au président de la République d'attendre la fin de la session parlementaire pour faire procéder à l'inculpation sans aucun contrôle des Assemblées.

L'inviolabilité, dans ce cas, est supprimée *de facto*. Quelle que soit l'époque des faits, le président, son gouvernement et le parquet peuvent attendre. Ils savent que, venus les mois de janvier ou de juillet, ils pourront agir sans contrôle.

La seule possibilité de résistance du pouvoir législatif est offerte par le paragraphe 4 de l'article 26 qui édicte que : « *La poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'Assemblée dont il fait partie le requiert.* »

C'est ce que vient de faire le Sénat, manifestant ainsi son attachement aux libertés, au-delà de toutes préocupations partisanes.

Quelle serait l'attitude des députés si l'Assemblée nationale était saisie du même problème ?

(*) Avocat à la cour de Paris ; délégué national du P.S. pour les affaires judiciaires.

L'affaire Dobbertin

Une réponse de M. Robert-André Vivien à M. Jean-Pierre Vigier

M. Robert-André Vivien, député R.P.R., président de la commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale, nous adresse la lettre suivante :

J'ai pris connaissance de la lettre de M. Jean-Pierre Vigier que vous avez publiée dans votre journal du 21 novembre.

Je ne m'attarderai pas sur les regrets qu'exprime M. Jean-Pierre Vigier de ne pas disposer de la tribune du Parlement, ce qui est particulièrement cocasse sous sa plume puisqu'il écrivait en Mai 1968 :

« Il n'y a plus de voie parlementaire légale vers le pouvoir. Il faut pratiquer des activités politiques extra-parlementaires visant à disloquer le système et à frapper les centres nerveux et économiques du mécanisme de la production. »

Je ne peux cependant tolérer que M. Vigier qualifie mes propos de « mensonges » puisque, ainsi que la lecture du *Journal officiel* du 15 novembre 1979 (débats parlementaire Assemblée nationale, deuxième séance, page 10 011), le prouve, j'ai, après avoir évoqué les rapports de M. Vigier avec M. Rolph Dobbertin, qui travaillait au C.N.R.S. et qui a été arrêté par les services de contre-espionnage français, le 19 janvier 1979, demandé au ministre de l'intérieur de me préciser si mes renseignements étaient exacts.

Et le ministre m'a répondu textuellement :

« Monsieur Robert-André Vivien, toutes les indications que vous avez données dans la première partie de votre question correspondent à la réalité. L'intéressé a été déféré le 25 janvier à la Cour de sûreté de l'Etat. »

Entre la réponse du ministre de l'intérieur et les affirmations de M. Jean-Pierre Vigier, je n'hésite pas à choisir.

● *Les avocats de M. Jean-Pierre Vigier*, Mᵉˢ Jean-Pierre Mignard et Françoise Rozelaar-Vigier, ont publié, vendredi 23 novembre, le communiqué suivant : « *Nous constatons avec stupéfaction et regret qu'un représentant du peuple français au nom duquel la justice est rendue, cité en qualité de témoin devant une juridiction correctionnelle, à savoir M. Robert-André Vivien, n'a pas déféré à cette convocation et a préféré porter le débat, le même jour et à la même heure, mais à la tribune de l'Assemblée, lieu où les avocats ne peuvent bien évidemment lui poser de questions. Nous nous étonnons plus encore de la caution apportée à ses allégations par Monsieur le ministre de l'intérieur, violant ainsi le secret d'une instruction ne concernant pas M. Vigier et constituant une tentative de pression inadmissible sur les magistrats de la dix-septième chambre correctionnelle actuellement saisis du dossier.* »

Une lettre de MM. Rideau et Jancel

MM. Guy Rideau, maître de recherches au C.N.R.S., directeur du laboratoire de physique théorique et mathématique à l'université Paris VII, et Raymond Jancel, maître de recherche au C.N.R.S., directeur de recherches de M. Dobbertin (de 1967 à 1978), nous écrivent d'autre part :

A la suite de la question au gouvernement de M. R.-A. Vivien (*le Monde* du 16 novembre), et en tant que responsables à divers titres de M. R. Dobbertin, nous tenons à déclarer ce qui suit :

1) Le recrutement d'un chercheur au C.N.R.S. se fait après examen scientifique et classement de sa candidature — présentée par des universitaires ou chercheurs de grade élevé — par la Commission scientifique compétente, en l'occurrence, la commission de physique théorique. Cette commission comprend plus de vingt membres, tous scientifiques de haut niveau, dont près de la moitié sont nommés par les instances gouvernementales. S'agissant plus précisément d'un candidat de nationalité étrangère, la compétition est particulièrement vive, car, même au temps de l'expansion des années 60, il n'y eut jamais guère plus de deux postes annuellement disponibles au sein de la commission de physique théorique. Dans ces conditions, il n'est pas imaginable que puisse être recruté un chercheur pour d'autres raisons que sa réelle qualification scientifique, à moins alors de suspecter la commission tout entière.

2) Notre collègue, M. J.-P. Vigier n'est intervenu à aucun moment dans le processus de recrutement de M. Dobbertin : il n'a pas présenté sa candidature devant la commission de physique théorique pour la simple raison qu'il n'a jamais travaillé dans les domaines qui intéressaient M. Dobbertin ; il n'était pas non plus membre de la commission de physique théorique. Tout ceci peut être aisément vérifié à partir des archives du C.N.R.S. Enfin, notre collègue J.-P. Vigier ne connaissait pas plus M. Dobbertin que la centaine de chercheurs appartenant alors au groupe de M. L. de Broglie et qui travaillaient dans des équipes d'orientations très diverses.

Nous ajouterons que cette mise au point nous a paru nécessaire par suite de l'imprécision de la réponse faite par monsieur le ministre de l'intérieur à la question posée. Nous en profitons aussi pour rappeler encore une fois, mais sans doute cela n'est-il pas superflu, que le C.N.R.S. est un organisme de recherche fondamentale, qu'il ne recèle pas de secret et qu'il ne s'intéresse certainement pas à l'élaboration d'armes modernes.

LE CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE CLEMENCEAU

M. Bourges en Vendée sur la tombe du Tigre

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Le Colombier. Un hameau vendéen entre plaine et bocage. C'est là que le samedi 24 novembre M. Yvon Bourges, ministre de la défense, est venu rendre hommage à Georges Clemenceau qui, il y a cinquante ans, et selon ses dernières volontés, a été enterré au pied d'un cèdre, à côté de son père. Après une visite du musée des Deux-Victoires, à Mouilleron-en-Pareds, un arrêt devant la maison natale de Georges Clemenceau et le dépôt d'une gerbe sur la tombe du maréchal de Lattre de Tassigny et de son fils, le ministre de la défense et le cortège officiel sont arrivés, à 10 h. 30, au Colombier, près de Mouchamps.

Là, dans le vent glacé, en présence de la petite-fille du Tigre, Mme George Clemenceau, M. Yvon Bourges a remis la Légion d'honneur à quatre soldats de 1914-1918, dont le dernier survivant vendéen de la fameuse « tranchée des baïonnettes ».

Au cours d'une longue allocution, M. Yvon Bourges a retracé la vie et la carrière de l'homme politique vendéen. Il a évoqué la venue du général de Gaulle le 12 mai 1946 au même endroit : « *Ce n'est pas par hasard qu'il me paraît opportun de rapprocher en ce jour deux hommes envers qui la France restera à jamais en dette de reconnaissance et envers qui les Français firent preuve de la même gratitude.* »

Le ministre de la défense a conclu en s'adressant à Georges Clemenceau : « *En un temps où le tumulte du monde révèle la solitude des peuples, et la nécessité pour eux, en Europe et ailleurs, de s'unir, que le souvenir de votre grande voix continue d'inspirer ceux qui donnent à la France et à la République les accents de l'honneur, de l'indépendance et de la liberté...* » — H. L.

RAPATRIÉS

Six associations de Français musulmans créent un conseil national de coordination

De notre correspondant

Lyon. — Les représentants de six associations de rapatriés de confession islamique, réunis, dimanche 25 novembre, à Lyon, ont décidé de se mettre « *tous au diapason* » en créant un « *conseil national de réflexion et de coordination* » chargé d'« *imaginer des rapports différents, dans l'esprit et dans la forme, avec les pouvoirs publics* » (1).

Le secrétariat général de cette structure a été confié à M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans. Ses membres se déclarent désireux d'« *approfondir la concertation avec les pouvoirs publics et les instances gouvernementales, conformément à la ligne définie par le président de la République* », mais expriment leurs réserves à l'égard de la nouvelle commission nationale mise en place par le gouvernement pour l'étude des problèmes des Français musulmans (*le Monde* du 27 octobre) : « *Toutes les associations représentatives ont été exclues de cette commission qui est composée de personnalités dont certaines ne se sont jamais préoccupées du sort de leurs compatriotes* », ont-ils notamment souligné.

Evoquant la situation en Iran, les dirigeants des six associations ont exprimé leur volonté de « *manifester publiquement leur attachement à la communauté française devant la montée de l'intolérance du fanatisme* ».

(1) Ce « conseil national » rassemble le Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans, le Front national des rapatriés de confession islamique, l'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique, l'Union des travailleurs français musulmans d'origine nord-africaine, le Rassemblement national des Français musulmans et l'Amicale des anciens auxiliaires de police.

LE RANFRAN SOULIGNE L'« ÉCHEC DE TOUTES LES REVENDICATIONS »

Le dix-huitième congrès du Ranfan (Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord), qui s'est réuni samedi 24 et dimanche 25 novembre à Toulouse, sous la présidence de M. Jacques Vaysse-Tempé, a adopté une motion soulignant notamment « *l'échec de toutes les revendications en cours* », malgré les nombreuses rencontres entre les représentants des associations de rapatriés et M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat. Les cinq cents congressistes ont rappelé leurs principales préoccupations : « *Réhabilitation, dans un texte de véritable amnistie, de tous les Français d'Afrique du Nord condamnés dans le contexte des événements politiques d'Algérie, prise en considération, comme citoyens à part entière, des Français de confession islamique, possibilité pour eux de libre circulation entre la France et l'Algérie, priorité pour leur emploi sur les travailleurs immigrés, indexation sur le coût de la vie des titres d'indemnisation* ».

M. Paul Coste, secrétaire général du Ranfran, a déclaré, à l'issue des travaux : « *En 1974, M. Giscard d'Estaing a été élu, en bonne partie, grâce aux voix des rapatriés. Ceux-ci sauront se souvenir, à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, de ce que le gouvernement aura fait pour eux.* »

L'ANFANOMA SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT « SORTE DE SON APATHIE »

Le conseil national de l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis), réuni à Paris le 17 novembre, a « *constaté* » que depuis la promulgation de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, « *aucune décision n'a pratiquement suivi les entretiens entre le pouvoir et les associations* ». Il a donné mandat à son président, M. Paul-Emile Viard, ancien député, de « *faire connaître au premier ministre et au secrétaire d'Etat aux rapatriés le mécontentement et l'irritation qui en résulte* ». L'ANFANOMA « *souhaite que le gouvernement sorte de son apathie et de sa torpeur* » pour prendre les différentes mesures que réclament les rapatriés afin d'améliorer l'application de la loi d'indemnisation.

Un point de vue [...] sur une impopularité

I. — Un consen[...]

POLITIQUE

Un point de vue à propos des sondages sur une «impopularité» de M. Raymond Barre

L'étude que nous publions a été écrite une semaine avant l'affaire Boulin, à la suite d'une lecture attentive des sondages consacrés à M. Raymond Barre et d'une déclaration de M. François Mitterrand, reprise par « le Monde », précisant que la politique dans notre pays ne devait pas être faite par les sondages.

Tout à coup, après avoir touché au plus bas (26 %, septembre 1979, IFOP), la cote du premier ministre passe à 41 % (IFOP) en novembre. Un sondage SOFRES (31 octobre-7 novembre) nous révèle que M. Raymond Barre est pour 58 % de nos compatriotes un très bon (9 %) ou un assez bon (49 %) premier ministre. Ces résultats confortent notre analyse qui met en cause la signification des sondages. Il existe des dynamiques de baisse de popularité, d'autres de hausse de popularité. La « campagne » — on peut maintenant prononcer le mot — lancée tout d'abord dans le courant du mois d'août contre le premier ministre, relayée ensuite par une série d'attaques contre le président de la République, n'a pas eu — à moyen terme, sur trois mois — les résultats escomptés. En réalité, la presse de notre pays, qui n'est pas plus mauvaise, injuste ou immorale qu'une autre, ignore, parce qu'elle s'interroge rarement sur elle-même, qu'elle est moins aimée qu'elle ne le pense. « Ses scoops idéologiques » dénoncés par M. Régis Debray, « son côté petit justicier » relevé par Mme Françoise Giroud (elle sait de quoi elle parle), sa tendance au « scapegoatism » (la dénonciation de telle institution ou de telle personnalité comme un « bouc émissaire ») signalée par les observateurs anglo-saxons de notre presse, se retournent parfois contre elle.

Au-delà des vagues et de l'écume des sondages, de leurs états d'âme conjoncturels, les citoyens français posent un jugement précis et à long terme sur ceux qu'ils aiment, qu'ils s'appellent Giscard d'Estaing, Barre, Chirac, Mitterrand ou Marchais : preuve, sans doute, d'une grande constance ou d'une grande fidélité au travers des aléas des drames politiques et économiques et des tentatives de manipulation. — H. M.

I. — Un consensus qui rend méfiant

par HENRI MERCILLON (*)

« Le samedi 11 août, les feux de forêt dans le Midi ont pris une allure catastrophique. L'ex-paquebot France *pourra-t-il quitter le port du Havre ? »* Telles sont les nouvelles qui font la une des quotidiens et occupent le plus grand temps sur les antennes.

Le 22 août, sous le titre « Pourquoi avoir échoué dans tant de domaines ? », *le Monde* célèbre, trois jours à l'avance, l'anniversaire politique de Raymond Barre dans deux pages entières fort documentées.

Sous le titre « Vers un désastre », le journal *la Croix* du 30 août présente une revue de presse : *le Point, le Nouvel Observateur, Valeurs actuelles, Témoignage chrétien, Rivarol, l'Humanité*, dénoncent avec un bel ensemble le bilan des trois années Barre.

D'une manière curieuse, dans presque toutes ces analyses, une omission : elle est importante. Elles ne fournissent pratiquement aucun élément de comparaison avec les performances triennales des autres grands pays capitalistes industriels, ce qui, en période de crise reconnue, apparaît nécessaire, si l'on veut juger équitablement une politique.

Un tel consensus, dans un pays où l'on met son point d'honneur à cultiver sa différence, ne peut que rendre méfiant. Après tout, cet homme était premier ministre lorsque les élections furent remportées en mars 1978 par la majorité, et puis il avait déjà traversé des passes difficiles : fin 1976, période durant laquelle il avait accompagné le président de la République dans la traversée d'un rude hiver ; la veille du premier tour des élections législatives, à la lecture des sondages, certains lui conseillaient de faire ses valises et de quitter discrètement Matignon. En revanche, les échos de la presse étrangère n'étaient pas aussi défavorables.

Tout à coup, dans notre pays, son « impopularité » semblait, en effet, atteindre un climax. Tout au moins dans un sondage repris jusqu'à satiété par tous les médias : celui du *Point* (27 août-2 septembre), « Non à Barre ». Certes, on lui reconnaissait encore intelligence et courage, mais cette qualité n'est jamais privilégiée par l'« opinion publique » hexagonale. Chez les hommes politiques, les Français apprécient rarement le courage présent, tout en cultivant avec des délices perverses la nostalgie du courage passé.

Tout à coup, les souvenirs de l'assassinat politique de Pierre Mendès France s'imposaient à notre réflexion. Quelle belle exécution, quelques mois après le règlement du drame indochinois. Relisez la presse de l'époque. Tout y avait passé, avec des coups à différents niveaux, de *« l'arrogance du juif qui brade l'empire »* à la dénonciation de *« son goût pour le lait dans le pays où l'on boit du vin »*, en passant par *« c'est un brutal qui n'a pas la manière avec le Parlement »*. On le chassa. Ce fut triste et amer, toute une génération pourrait en porter témoignage. Mais depuis, quels regrets et quelles jérémiades !

Raymond Barre n'est pas Mendès France, mais le problème de son « impopularité » nous interpellait, comme disent les sociologues d'aujourd'hui. Ne fallait-il pas y regarder de plus près ?

En dehors des élections — mais elles ne suffisent jamais au pays — il importait d'examiner sur quels éléments, depuis septembre 1976, s'était formée l'image du premier ministre : essentiellement une série de sondages entrepris à la demande de quotidiens et de magazines. Nous les avons examinés, croisés et démontés. En nous livrant à leur critique interne, nous percevons mieux maintenant « l'impopularité » de Raymond Barre, tout en étant édifié sur leur valeur scientifique.

Tout d'abord, il faut préciser aux lecteurs que ce sont, en général, des sondages à 1 000 personnes sur lesquels aucune instance neutre n'exerce le moindre contrôle.

Comment se dessine un portrait

Comment se dessine un portrait d'homme d'Etat ? Tout part, on le pense bien, des questions. On propose des qualificatifs aux sondés et ils fixent leur choix.

Nous avons repéré pour l'ensemble des sondages publiés le nombre et les caractéristiques des qualificatifs retenus. *Sincère, courageux, compétent*, représentent bien entendu des qualificatifs positifs, sur lesquels le sondé peut répondre négativement, mais si on les multiplie, on propose d'entrée de jeu un visage favorable du personnage. *Paternaliste, froid* ou *agressif* renversent, on le comprend vite, le système de valeurs.

Dès le 3 septembre 1976, le journal *Sud-Ouest* fait interroger le public selon une formule que l'on retrouvera souvent : *« Pour chacun des qualificatifs suivants, voulez-vous me dire si vous pensez qu'il s'applique plutôt bien ou plutôt mal à Raymond Barre ? »*

Cinq adjectifs *positifs* :

	S'applique plutôt bien
— *Sympathique*	61 %
— *Expérimenté*	57 %
— *Compétent*	52 %
— *Proche des préoccupations des gens*.....	29 %
— *A de l'autorité* ...	40 %

En octobre 1976, sondage *le Point* : treize qualificatifs. Onze positifs qui vont de *sérieux* à *optimiste* en passant par *séducteur*. Deux adjectifs négatifs seulement : conservateur, fragile. Conservateur : chacun sait que c'est une tare dans notre pays de conservateurs - émeutiers ; le score : 47 %, n'est pas très élevé. Fragile : le sondeur qui a ajouté ce qualificatif à la liste mérite d'être psychanalysé, il doit rêver la nuit de sylphides. Le score, on pouvait le prévoir, s'arrête à 14 %.

Nous n'entrerons pas dans une controverse sur les chiffres significatifs (nombre d'interviewés) des enquêtes politiques. Elle oppose encore de nombreux spécialistes, mais nous rappellerons, d'une part, que la rationalité économique stricte d'un institut de sondage consisterait, à la limite, à réaliser le maximum de sondages avec le minimum d'interviewés ; d'autre part, que les annonceurs exigent des supports (médias) qu'ils utilisent des enquêtes plus riches en interviewés : 12 000 personnes (C.E.S.P. France) ; 20 000 (A.G.M.A., République fédérale d'Allemagne) ; 30 000 (N.R.S., Grande-Bretagne).

Examinons maintenant ces sondages. Nous pouvons affirmer immédiatement qu'ils constituent, pour certains, une parfaite illustration d'une remarque récente de Régis Debray : *« Ce qu'on appelle l'« opinion publique » des sondages est un* artefact *construit par les sondeurs, où les réponses des sondés sont déjà dans les questions »* (1).

Fin septembre 1976, le sondage *Figaro* retient quatre qualificatifs, tous positifs. *« Avez-vous trouvé Raymond Barre...*

— *Clair*	77 %
— *Sincère*............	55 %
— *A l'aise*	66 %
— *Convaincant*	40 %

On interroge aussi sur l'impression :

— *Plutôt bonne*	58 %
— *Plutôt mauvaise* ..	20 %
— *Sans opinion*	22 %

Le pourcentage des *sans opinion* reste constant à travers les sondages : 20 à 30 % des gens interrogés, sur quelque question que ce soit, n'ont pas d'opinion. Ce sont, sans doute, des sages, des méfiants ou des gens heureux.

Une remarque cependant : 25 % des « communistes » et 33 % des « socialistes » trouvent que Raymond Barre leur a fait plutôt une *« bonne impression »*.

En février 1977, sondage *Rhône-Alpes*. Quatre qualificatifs favorables : *sympathique, 62 % ; bon économiste, 61 % ; proche des préoccupations des gens, 35 % ; a de l'autorité, 79 %.*

Les choses se gâtent en octobre 1977.

Le journal *J'informe* se lance. Il importe de créer des événements. Après une émission de télévision, il fait interroger 1 048 personnes pour connaître les qualificatifs qui s'appliquent à Raymond Barre. C'est de la grosse artillerie. Un tir de quinze questions. On perçoit immédiatement que le sondeur, ou son commanditaire, sollicite une image d'après ses propres réactions à l'égard de la personnalité du premier ministre. Ce n'est pas un rêveur, on n'interrogera plus sur la *« fragilité »*. On voit apparaître, au contraire :

— *Sûr de lui — rusé — paternaliste — froid — pontifiant.*

L'image se précise tout en se dégradant. Elle ne manque pas d'ambiguïté. *« Sûr de lui »*, qualité dans les mondes germanique et anglo-saxon, s'analyse comme un défaut dans notre hexagone où les faux jetons hésitants sont toujours appréciés dans les institutions : haute administration, universités, grandes entreprises. Quant au mot *« pontifiant »*, c'est un terme d'intellectuel. Certains experts m'assurent que beaucoup de nos compatriotes ignorent son sens exact, et qu'il peut être interprété, selon les niveaux de culture, tantôt comme favorable, tantôt comme défavorable. Le sondeur ou (et) son commanditaire, eux, en connaissaient le sens. Ils n'ont pas placé ce qualificatif par inadvertance. Une petite touche est ajoutée au tableau Barre. Les sondés ne reçoivent cependant le signe que médiocrement.

Résultats :

— *Sûr de lui*	74 %
— *Rusé*	45 %
— *Paternaliste*	37 %
— *Froid*	39 %
— *Pontifiant*	29 %

Un événement capital pour la personnalité de Raymond Barre a lieu le 12 mai 1977. Durant sa rencontre avec François Mitterrand, en une soirée, il se forge, tout à coup, la stature d'un redoutable debater, connaissant parfaitement les problèmes qu'il a à affronter. Face à un homme politique talentueux, courageux et habitué aux débats difficiles, la justice nous oblige à dire qu'il l'emporte.

1978 : la majorité gagne les élections. Apparemment, on cesse d'interroger les Français sur l'image du premier ministre. C'est une affaire sans intérêt pour les lecteurs. Ce n'est plus la peine de dépenser l'argent de sondages inutiles : il faut attendre des jours meilleurs.

Dans notre pays, sur le plan des médias, l'automne constitue une forte relance. Le public au travail accroît sa lecture de quotidiens et de magazines. La fête des vacances est terminée. Il faut maintenir, regagner ou accroître une audience.

L'Express ouvre le feu, en octobre 1978. On remet en place le jeu des adjectifs. Retenez bien leur nombre : six — dont, cette fois, trois défavorables — soit 50 %.

— *Persévérant*	40 %
— *Courageux*	13 %
— *Suffisant*	11 %
— *Agressif*	11 %
— *Insensible*	10 %
— *Clairvoyant*.	10 %
— *Ne se prononcent pas*	5 %

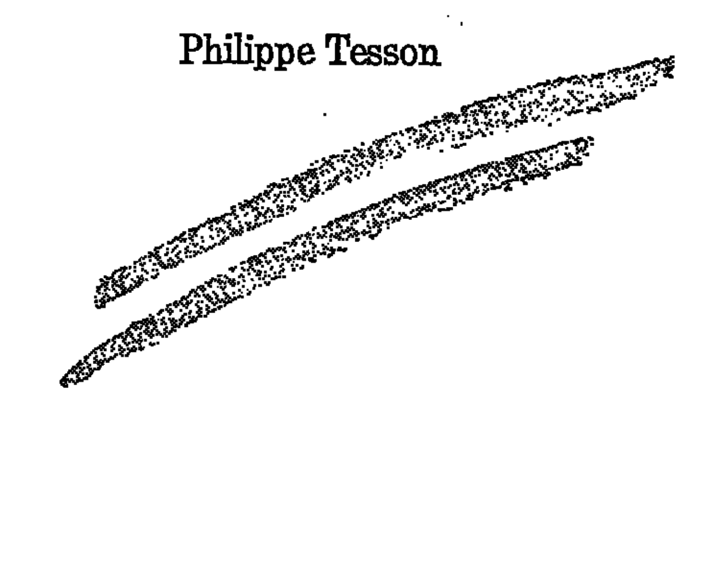
Une telle sélection d'adjectifs négatifs révèle tout simplement le choix subjectif des responsables du sondage.

Prochain article :

POURQUOI TANT DE HARGNE ?

(*) Directeur du centre de l'économie de l'information de l'université de Paris-I.

(1) *Le Pouvoir intellectuel en France*, 1979, p. 132.



HISTOIRE

UN LIVRE DE TÉMOIGNAGES

LE MYSTÈRE PIERRE COT

par MAURICE DUVERGER

Rien n'est moins conventionnel que les témoignages des amis et des collaborateurs de Pierre Cot réunis dans un petit livre en hommage à sa mémoire. Ils n'expriment pas seulement la chaleur d'une affection vraie. Ils invitent à réfléchir sur deux périodes essentielles de notre histoire : cet avant et cet après-guerre que nos souvenirs et nos préjugés empêchent de regarder en face.

En 1928, un jeune parlementaire de trente-trois ans, tout juste élu député de Chambéry, rapporte à la Chambre le pacte Briand-Kellog. Dans une phrase incisive, il résume l'intérêt et la limite d'un texte qui « se borne à bannir la guerre sans rien faire pour organiser la paix ». Ses familiers retrouvent le ton du brillant juriste, reçu premier à l'agrégation de droit public, professeur à la faculté de Rennes, puis jurisconsulte du Quai d'Orsay après un passage au cabinet de Raymond Poincaré.

La haine

Quatre ans plus tard, voici Pierre Cot secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le 31 janvier 1933, quelques heures après l'arrivée de Hitler au pouvoir, il deviendra ministre de l'air. Il quittera son poste le 7 février 1934, pour le retrouver de 1936 à 1938 avec le Front populaire. Dans cette période cruciale, l'homme qui maîtrise la parole et les idées se trouve confronté à l'action. Il s'entoure d'une équipe remarquable : Jean Moulin, Henri Puget, Louis Joxe, Pierre Meunier, Robert Chambeiron, et plus tard *Gaston Cusin au ministère* du commerce. Avec elle, il prend des décisions rapides et énergiques. La création d'Air France en 1933 est suivie de la nationalisation des industries aéronautiques en 1936.

Le ministre de l'air voit plus haut et plus loin que ces problèmes techniques. L'avènement du nazisme lui fait craindre une guerre où l'alliance avec l'Union soviétique lui paraît fondamentale. Il se rend en U.R.S.S. en août 1933. Il développe ensuite la coopération aéronautique avec les Russes, alors très avancés dans ce domaine. Cela déchaîne la colère du führer allemand et de la droite française. Elle s'accroît encore quand Pierre Cot organise l'envoi de matériel de guerre à la République espagnole, pour aider à résister au putsch de ses militaires.

On imagine mal aujourd'hui la haine qui déferla sur cet homme sans haine, dont l'un de ses collaborateurs dit que « ses qualités hors du commun étaient compensées et comme humanisées par une fraîcheur d'âme qui lui donnait une jeunesse, une sorte de candeur même ». Le 6 février 1934, il est désigné aux émeutiers comme devant être exécuté séance tenante. On l'appelle au téléphone chez lui, toutes les dix minutes, pour lui jeter des menaces de mort. Dans les jours qui suivent, on brûle sa robe au vestiaire des avocats et l'on tente de lui retirer sa qualité d'ancien secrétaire de la Conférence du stage : Mués en procureurs, les défenseurs deviennent bouffons.

Au procès de Riom, le gouvernement de Vichy accusera Pierre Cot « d'être responsable de l'insuffisance et de la défaite de notre aviation ». Dans un télégramme cinglant adressé au président de la Cour, l'inculpé rappelle que l'« *insuffisance* de l'aviation résultait surtout de la mauvaise doctrine militaire de l'état-major ». Ayant réalisé le plan de son prédécesseur, le général Denain, qui portait de 1 000 à 1 500 le nombre des avions en ligne avec 900 en réserve, le ministre de l'air avait proposé, le 15 février 1937, au haut comité militaire de doubler la force aérienne française. Cette instance suprême de l'armée, où siégeaient Pétain, Darlan et Gamelin, décida unanimement qu'« il n'y avait pas lieu d'étendre actuellement le plan d'accroissement de l'armée de l'air ». Auteur d'un rapport officiel sur l'insuffi*sance de notre aviation, le général* Féquant tire la leçon de cette décision : « La France vient de perdre la première bataille de la guerre ».

Une nouvelle génération

A travers les témoignages ainsi recueillis, Pierre Cot semble isolé dans la vie politique. Son appartenance radicale, avant 1940, n'apparaît qu'au détour d'une phrase. Il figurait cependant au milieu d'une nouvelle génération où sugissaient alors des hommes de valeur, aux regards et aux propos nouveaux, très différents de leurs aînés et pas très semblables entre eux : Pierre Cot, Pierre Mendès France, Jean Zay, Jean Mistler. Derrière les divergences des orientations et des destins, ne pourrait-on pas retrouver quelques traits communs, expliquant le rassemblement de ces jeunes dans les années 30, sous la bannière du vieux parti de la République ? L'ouverture à l'autre, par exemple, le refus d'établir une frontière intérieure dans la communauté nationale, la volonté d'un dialogue parfois dangereux, en même temps qu'un individualisme profond, qu'un refus des organisations politiques contraignantes.

Quoi qu'il en soit, Pierre Cot paraît destiné à de très hautes fonctions après la Libération. Il a été l'un des premiers à Londres en juin 1940. De Gaulle l'a envoyé aux Etats-Unis pour expliquer la position de la Résistance et du Comité national français. Nommé ensuite à l'Assemblée consultative d'Alger, puis chargé de mission en U.R.S.S. par le général, l'ancien ministre de l'air réunit toutes les conditions pour accomplir la prophétie d'Aristide Briand à Philippe Noël-Baker en 1928 : « Pierre Cot sera sûrement, et plus d'une fois, président du conseil. » Pour cet homme de quarante-neuf ans, le second dyptique de la vie s'annonce encore plus brillant que le premier. Au lieu d'un seul Mendès France, en verra-t-on deux se lever quelquefois à la *tribune du Parlement* pour rappeler des vérités implacables, écoutées dans le silence et bien vite oubliées, jusqu'au jour où Cassandre est appelée au pouvoir quand le destin l'exige, puis écartée une fois les choses rétablies dans leur train quotidien ?

Comme ceux de son ami, chaque discours de Pierre Cot fait sensation dans l'Assemblée, qu'il s'agisse de son rapport sur le premier projet de Constitution ou de son intervention en mai 1968. Mais aucun ne peut lui ouvrir la route du pouvoir, car il s'est mis en position d'en être toujours éloigné. Animateur du Mouvement de la paix et de l'Union progressiste, parlementaire élu grâce au soutien du parti communiste, il prend figure d'un « compagnon de route », en pleine guerre froide, en *plein stalinisme. Il reste totalement* lucide pourtant, n'abandonnant jamais son esprit critique et son droit de refus. Quand les Chinois, soutenus par les Soviétiques, accusent les Américains d'utiliser des armes bactériologiques en Corée du Nord, Pierre Cot refuse que le conseil mondial de la paix engage une campagne de protestation tant que ces imputations n'ont pas été vérifiées, sur place, par des commissions d'enquête formées de savants et de juristes d'opinions diverses.

Combat pour la paix

Pourquoi ce réaliste, passionnément attaché à la liberté, doué d'une intelligence exceptionnelle, a-t-il ainsi sacrifié sa carrière politique et privé la nation du grand homme d'Etat qu'il aurait pu être dans la foulée du ministre de 1933-1938 ? Tel est le mystère Pierre Cot, que les témoignages de ses amis peuvent aider à dissiper. Ils montrent l'importance primordiale de son combat pour la paix. Deux ans après la victoire de 1945, la coupure du monde en deux blocs a remplacé l'unité des vainqueurs. Bénéficiant du monopole de l'arme atomique, les Etats-Unis sont plus puissants que l'U.R.S.S. exsangue. Est-il exact que les Amé*ricains aient envisagé sérieusement* de contraindre les Russes à renoncer au socialisme, comme le croyait Oppenheimer ? En tout cas, l'hypothèse ne pouvait être écartée *a priori*. L'action de Pierre Cot semble fondée sur une telle analyse.

Dans le combat à leur côté, il savait parfaitement que « les communistes pesaient davantage que les diverses bonnes volontés associées avec eux », comme le reconnaît Gilbert de Chambrun. Il pensait que son influence pouvait compenser quelque peu la faiblesse de ses amis progressistes. Il usait de son indépendance pour obliger à de véritables débats. Par le Mouvement de la paix, il rencontrait d'autres éléments de gauche à travers le monde, dans des dialogues utiles. Citons par exemple la discussion avec Ali Boumendjel et les nationalistes algériens en 1955, où les députés gaullistes René Capitant et Louis Vallon se trouvaient aux côtés de Pierre Cot. Ses termes ont été communiqués au gouvernement français, qui aurait gagné à en tenir compte.

On peut penser que le combat pour la paix n'était pas seul en cause. Au moment où l'on traitait *les communistes de « séparatistes »*, où ils étaient enfermés dans un ghetto, où ils se jetaient à corps perdu dans le stalinisme, garder le contact avec eux, c'était maintenir un pont, *fragile*, dérisoire *peut-être*, mais important comme témoignage et comme symbole. C'était rappeler qu'ils faisaient partie de la nation, malgré tout. Pierre Cot s'est voulu un lien au moment où tous étaient rompus. Cela vaut qu'on sacrifie une carrière. A ses côtés par hasard, lors du premier meeting réunissant les partis du programme commun, à la porte de Versailles, j'ai vu sa joie au milieu de cette foule qu'il rêvait depuis si longtemps de voir rassemblée. Il est mort dans l'été 1977, quelques mois avant une rupture qui l'aurait déchiré. Sans le désespérer, car il savait que les transformations des sociétés sont lentes, très lentes : comme les arbres, comme la vie, disait Pablo Neruda.

★ *Pierre Cot (1895-1977)*, 1979, 220 pages, hors commerce.

Menaces sur la production ovine française

Un peu de bon sens

Je suis un éleveur de moutons. Parmi d'autres. C'est un métier difficile, prenant, qui nécessite un travail constant. Il faut cultiver l'herbe, assurer les soins aux brebis, s'occuper des agnelages dont dépendent la réussite ou l'échec de toute une année. Mais c'est aussi un métier qui me plaît. On peut y mesurer le résultat de ses efforts et de ses initiatives.

Au fil des années, j'ai amélioré mes techniques d'élevage. Avec le même nombre d'hectares, je produis plus de viande et celle-ci est de meilleure qualité. Ces résultats, je les ai obtenus, sans être un « assisté », par mes efforts et mon travail quotidien. Ces progrès m'ont permis de faire face aux augmentations successives, celles de l'avoine comme celles de l'orge, celles du vétérinaire comme celles des charges sociales.

Parce que la consommation française est chaque année plus importante, parce qu'en Europe comme en France la production n'est pas encore suffisante pour répondre à la demande, parce que j'ai écouté le président de la République et le ministre de l'agriculture disant que les élevages français étaient indispensables, parce que je crois en l'avenir de mon métier, j'ai pris des emprunts pour améliorer encore mon élevage.

Aujourd'hui, on me dit : « C'est fini, on n'a plus besoin de vous. Les Anglais et les Néo-Zélandais vont vous remplacer. Dans l'intérêt de l'Europe, reconvertissez-vous. »

Alors là, ça ne va plus du tout. Nous sommes en pleine histoire de fou !!! Puisque l'Europe est déficitaire en mouton, il y a, bien sûr, de la place pour tous les bergers, les anglais comme les autres. Mais si la Grande-Bretagne achète ses agneaux en Nouvelle-Zélande pour nous envoyer les siens qui bénéficient d'aides et de subventions, le jeu est faussé.

La libre concurrence, je suis pour, mais avec les mêmes conditions pour tout le monde. Et puis, le Marché commun a-t-il été créé en priorité pour offrir des débouchés aux autres continents et défendre les intérêts du Commonwealth ou bien pour favoriser le développement européen ?

Ce n'est pas possible que l'Europe verte soit ce champ de bataille perpétuel, ce n'est pas possible que les trusts internationaux trouvent chaque fois leur compte au détriment des hommes. Ce n'est pas possible qu'avec chaque problème on ait recours aux subventions comme à une anesthésie. Ce n'est pas possible de grever les finances européennes pour permettre la disparition d'entreprises qui fonctionnent bien et qui ne demandent rien à personne.

Si demain mon élevage est condamné à disparaître, on créera sans doute un office de reconversion, on me tiendra des beaux discours, mais avec quel argent vais-je, par exemple, acheter des vaches, modifier mes clôtures, aménager mes bâtiments, refaire mon expérience ? Et pour faire quoi ?

De la viande Il y a surproduction ! Du lait ? Il y en a trop et on met une amende aux producteurs. Il existe d'autres productions ? Oui, bien sûr ! Mais elles sont impossibles dans la plupart de nos régions, et puis pourquoi, dans quelques années, les poulets ne viendraient-ils pas de Hongkong ? Les porcs d'Australie ? Les escargots de la Jamaïque et les oies des îles Seychelles ? L'expérience du pétrole ne leur suffit donc pas là-haut pour qu'ils comprennent qu'on ne peut pas toujours dépendre de l'étranger pour tout, qu'on ne peut pas constamment et impunément briser l'esprit d'initiative.

Si, avant qu'il ne soit trop tard, le président de la République avait la bonne idée de s'inviter à dîner chez moi ou chez l'un de mes cent cinquante mille collègues, nous lui expliquerions pourquoi nous avons, autant que les éleveurs néo-zélandais, le droit de vivre. Nous lui dirions pourquoi il faut éviter de limiter le choix au découragement ou à la colère, mais au contraire nous redonner l'espoir.

UN ELEVEUR DE MOUTONS.

Les éleveurs ovins sont aujourd'hui sur la corde raide. Ils attendaient avec une certaine nervosité un projet de règlement européen dont devait dépendre leur avenir et celui de plusieurs régions.

Mais avant même que ce règlement soit mis au point, le gouvernement français, malgré ses engagements formels et pour avoir trop tardé à attaquer ce problème de front, vient sous la pression britannique et les objurgations de Luxembourg d'ouvrir les frontières aux moutons anglais.

Pour des milliers d'éleveurs, cette décision est une condamnation à disparaître. Ils ne peuvent pas l'accepter sans réagir.

De la Normandie à la Provence, des Pyrénées aux Ardennes, ils sont 150 000 à s'être mobilisés pour faire face aux menaces d'hégémonie britannique et se défendre contre le déferlement du mouton néo-zélandais sur le marché européen.

Parce qu'ils sont conscients de la qualité de leurs produits, parce que leur activité maintient une population rurale active dans des zones défavorisées et parce que leur production permet d'économiser chaque année de précieuses devises, les éleveurs ont de bonnes raisons pour s'opposer aux exigences anglaises.

Ils refusent de devenir des assistés européens. Leur dossier n'est pas seulement économique et agricole, il est humain et ne peut se satisfaire de solutions technocratiques.

Ce mauvais coup porté au monde agricole et à l'idée européenne ne peut pas laisser indifférente l'opinion publique. Ce qui arrive aujourd'hui aux éleveurs ovins français peut arriver demain à d'autres secteurs de l'économie.

L'ouverture du dossier mouton permet de comprendre pourquoi les éleveurs français, qui n'ont plus rien à perdre, ne disparaîtront pas sans réagir.

A force de semer la colère et le désespoir, on risque de récolter la tempête.

150 000 BERGERS EN COLÈRE ne veulent pas devenir des « assistés » européens

LES grandes manœuvres qui entourent le « dossier mouton » mettent fin à une légende : celle du « fair-play » britannique et relancent, à juste titre, des inquiétudes souvent exprimées. « Où les Anglais veulent-ils conduire la Communauté qui les a accueillis voilà maintenant sept ans ? »

A cette question, le premier ministre néo-zélandais, M. Muldoon, a répondu clairement à l'issue d'un entretien avec son homologue anglais : « *Madame Thatcher pense comme moi que la C.E.E. ne durera pas éternellement et que, de toutes les choses suspectibles de provoquer une faille dans l'édifice, la politique agricole commune est la première.* »

On ne peut être plus clair !

La déclaration de M. Muldoon a l'avantage de mettre les points sur les i : c'est le fondement même de la Communauté européenne que visent les attaques portées contre la politique agricole.

Une condamnation à mort

L'Angleterre a décidé de conquérir le marché français du mouton pour le plus grand bénéfice de ses firmes commerciales et des éleveurs néo-zélandais. Qu'il s'agisse du mouton, du lait ou de la pêche en mer, du budget communautaire ou de la politique pétrolière, l'attitude britannique reste la même : profiter de l'Europe, mais en refuser les contraintes.

En utilisant aujourd'hui l'affaire du mouton pour jeter les bases d'une nouvelle politique, l'Angleterre cherche à transformer l'esprit et la lettre de l'idée européenne. Si elle est suivie, cette nouvelle orientation pourrait à plus ou moins longue échéance concerner toutes les autres productions.

On comprend l'attention avec laquelle l'ensemble du monde agricole observe, aujourd'hui, l'évolution d'une crise dont la première conséquence peut être la condamnation à mort des élevages français.

L'entrée libre des moutons anglais sur notre marché équivaudrait en effet à légaliser une concurrence insurmontable pour les éleveurs français, non pas au niveau de la qualité, celle de l'agneau français est nettement supérieure, mais au niveau des prix.

Ceux-ci atteignent en moyenne 21 francs le kilo en France et 14 francs en Angleterre. N'est-ce pas la preuve que les élevages français ne sont pas compétitifs, disent les technocrates ? C'est oublier un peu vite les raisons de cette différence. Le mouton anglais bénéficie en effet, à trois niveaux, d'un véritable dopage économique qui fausse la compétition :

- Un système de subventions et de déficienty-payment contraire au traité de Rome ;
- Des coûts de production inférieurs de 20 % pour l'orge, l'avoine, la luzerne, de 30 % et plus pour les soins vétérinaires, les salaires, les charges sociales ;
- Près de 200 000 tonnes d'importations en provenance de Nouvelle-Zélande permettant à l'Angleterre de compenser ses exportations à bon compte puisque les arrivages néo-zélandais ne supportent que des droits de douane minimum.

Les raisons de la colère

Dans le même temps, on peut s'interroger sur les motivations de la Commission des Communautés. En proposant un contrôle combien incertain d'auto-limitation des pays tiers et un système de primes dégressives, elle offre une solution avantageuse pour les importateurs, coûteuse pour l'Europe et mortelle pour les bergers français.

Ces propositions, la France a accepté d'y souscrire, sans que l'Angleterre ait fait la moindre concession, sans même qu'elle reconnaisse la nécessité d'un règlement communautaire.

Pourtant, depuis plus de deux ans, la Fédération nationale ovine affirme l'urgence d'une organisation commune de marché et rien n'a été tenté pour y parvenir.

— La France accepte de paraître la coupable dans l'affaire, condamnée par la Cour de justice. Comment ne fait-elle pas remarquer que celle-ci, dans son arrêt, a reconnu « l'intérêt d'aboutir dans les plus brefs délais à un règlement tenant compte des difficultés particulières », et qu'en s'y refusant le Royaume-Uni comme la Commission s'opposent à la Cour ? Comment ne s'élève-t-elle pas contre le système illégal du déficienty - payment maintenu par les Britanniques ?

— Pourquoi, enfin, la France ignore-t-elle les raisons juridiques qui obligeraient l'Angleterre à entrer dans la voie de la négociation ?

A l'Angleterre, pays le plus déficitaire de l'Europe, avec une production de 237 000 tonnes et une consommation de 402 000 tonnes annuelle, on propose d'approvisionner le marché européen. A la Nouvelle-Zélande, et à bien d'autres pays, on garantit un contingent vers l'Europe.

Au budget de la C.E.E. on ajoute une rallonge de près de 2 milliards de charges nouvelles. A la France on impose une sortie supplémentaire de 3 milliards de devises pour acheter les agneaux qu'elle ne produira plus.

Régions en péril

Aux conséquences économiques et humaines qu'entraînerait la disparition des élevages français, il faut ajouter le péril qu'elle ferait courir à certaines régions pour lesquelles les moutons représentent un maillon indispensable de l'économie rurale.

Dans bien des cas le mouton se révèle la seule activité capable de soutenir la vie économique de régions où la reconversion serait pratiquement impossible au niveau des investissements, mais aussi à celui des hommes, du climat, du relief.

Dans certaines zones, la disparition des élevages qui fixaient la population rurale et freinaient la désertification provoquerait l'évolution d'une végétation anarchique facilitant ainsi la propagation des incendies sur de vastes étendues laissées à l'abandon.

Ces conséquences désastreuses au niveau de l'économie régionale et au plan humain peuvent-elles au moins être passagèrement compensées ou plutôt dissimulées par certains avantages pratiques pour le consommateur ?

Celui-ci profitera-t-il de ce marché cassé ? Le panier de la ménagère bénéficiera-t-il de la baisse des prix ?

C'est moins sûr qu'on veut bien le faire croire. Lorsque toutes les barrières des intermédiaires auront été franchies, la baisse dans les meilleurs des cas atteindra 2 francs par kilo. Il restera alors à savoir si le consommateur français estimera qu'une différence aussi minime justifie une baisse de qualité aussi certaine. Mais il sera alors trop tard pour faire marche arrière.

Le consommateur est aussi un contribuable, il doit savoir qu'une baisse des prix obtenue par l'entrée libre des moutons anglais se traduirait par des charges nouvelles.

En réclamant une protection aux frontières de l'Europe pour permettre un soutien du marché, sans charge nouvelle pour le budget communautaire, et avec une période transitoire d'adaptation, les organisations professionnelles font preuve de réalisme, non seulement dans l'intérêt de l'économie régionale mais aussi dans celui du contribuable européen.

Respecter le traité

Toute décision gouvernementale ou projet communautaire qui ne tient pas compte de ces réalités ne peut être qu'illusions et duperie et s'écarte des buts recherchés par le traité de Rome.

Un règlement, basé sur un prix de dumping, complété par des assistances, modifierait totalement la politique agricole commune.

A Dublin, les chefs d'Etat européens ne peuvent pas rayer d'un coup de plume les richesses nationales et accepter le seul point de vue et les seuls intérêts commerciaux d'un libre-échangisme, survivance du Commonwealth.

Des hommes, des régions, des troupeaux attendent de savoir ce qu'on fera d'eux. Il serait insupportable qu'on accepte de les sacrifier.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DU MOUTON DANS L'EUROPE DES NEUF

Pays	Production (tonnes)	Consommat. (tonnes)	par habitant (kilos)
France..........	147 000	202 000	3,8
Grande-Bretagne	237 000	402 000	7,1
Allemagne	18 000	46 000	0,8
Irlande	37 000	29 000	9
Danemark	1 000	3 000	0,6
Belg.-Lux.	3 000	18 000	1,8
Pays-Bas	18 000	6 000	0,4
Italie	37 000	66 000	1,2
Europe	498 000	772 000	

L'agneau français mise sur la tradition gastronomique

LES Français, après avoir « suivi le bœuf », suivent le mouton et ne cachent pas le plaisir qu'ils y prennent. Ils en dégustent 200 000 tonnes par an et viennent tout de suite après l'Angleterre, qui en consomme le double.

Les habitudes culinaires et le sens gastronomique des deux pays sont si notoirement différents qu'il est bien difficile de pousser plus loin les comparaisons.

En Grande-Bretagne, la viande ovine, souvent très grasse, est une denrée de grande consommation considérée comme un produit standard. Les moutons congelés en provenance de Nouvelle-Zélande, où ils sont considérés comme un sous-produit de la laine, occupent une large part du marché. Si les consommateurs anglais semblent s'en contenter, les touristes paraissent souvent plus réservés si l'on en juge par les souvenirs émus d'innombrables Français, qui ont découvert outre-Manche les secrets du gigot bouilli.

Viande de fête et préjugés économiques

En France, l'agneau est une viande qualitativement supérieure, moins grasse, plus tendre et mieux fournie. Le consommateur, qui en attend des plaisirs gastronomiques raffinés, ne supporte pas la médiocrité et associe l'agneau aux menus de fête et aux repas les plus soignés. Dans les festivités familiales, le gigot, qui s'est considérablement démocratisé, a tendance à détrôner le poulet dominical. Mais, associé à l'idée de fête, le mouton paie la rançon de sa gloire : il a la réputation d'être cher. C'est un préjugé qui pourtant ne tient pas si l'on veut bien comparer les chiffres.

Brochette couscous et merguez

Le prix moyen du gigot se situe aux alentours de 42 F le kilo. Celui du faux-filet de bœuf atteint 57 F. La poitrine de mouton, utilisée pour les merguez coûte 15 F et le pot-au feu 16 F.

Ces comparaisons chiffrées ont sans doute incité bon nombre de femmes à inscrire plus souvent le mouton à leur menu, puisque depuis dix ans la consommation s'est régulièrement accrue de 2 % par an. Le succès que connaît l'agneau n'est pourtant pas dû aux seules causes économiques. Il existe d'autre raisons parmi lesquelles il faut citer l'arrivée en France de nombreuses familles d'Afrique du Nord, traditionnellement grandes consommatrices de mouton, et le retour des soldats du contingent qui ont répandu la vogue des méchouis, des brochettes et du couscous. Le développement du tourisme international a d'autre part permis aux gastronomes de s'initier à la moussaka roumaine ou au pilaf à la grecque.

Les recettes d'Alexandre Dumas

Il est vrai aussi qu'un grand nombre de gastronomes n'avaient pas attendu ces incitations de l'actualité pour donner au mouton la place qu'il mérite dans les menus. Alexandre Dumas fut, au siècle dernier, l'un des meilleurs propagateurs de la viande ovine et son grand dictionnaire de cuisine ne comporte pas moins de cinquante recettes à base de mouton ou d'agneau. Du célèbre Navarin aux côtelettes à la Soubise, des pieds poulettes à la selle Sainte-Menehoulde, de l'épigramme aux pointes d'asperges à la pascaline royale, il y a là de quoi faire rêver les gourmets les plus subtiles et de quoi prouver la diversité des ressources culinaires qu'offre l'agneau. Cette variété dans les recettes, qui permet de répondre aussi bien aux exigences des plats de fête qu'à celles des menus quotidiens, n'est pas l'un des moindres avantages du mouton, chez qui tout est bon.

Progrès techniques et élevages compétitifs pour la nouvelle vague des moutons français

ESSENTIELLEMENT considéré comme une bête à laine, le mouton français avait connu des heures florissantes sous le premier Empire. L'introduction en France à cette époque de la race Merinos avait facilité la politique napoléonienne d'indépendance vis-à-vis des laines anglaises.

A régime différent, politique différente. Avec la monarchie de juillet, la naissance du libre-échange et la concurrence du coton, les prix de la laine allaient chuter. Alors seulement on s'intéressa réellement à la chair du mouton.

Il pleut bergère

Le succès fut loin d'être immédiat. La qualité de la viande produite était médiocre, malgré certains efforts au niveau de l'alimentation, les techniques d'élevage n'étaient guère au point, et les soins vétérinaires inexistants. Les loups encore nombreux en France au milieu du dix-neuvième siècle constituaient des handicaps sérieux pour les premières tentatives d'élevage en plein air, et les bergères, fidèles à la tradition et à la chanson, « rentraient leurs blancs moutons » dès qu'il pleuvait.

99 % de petits exploitants

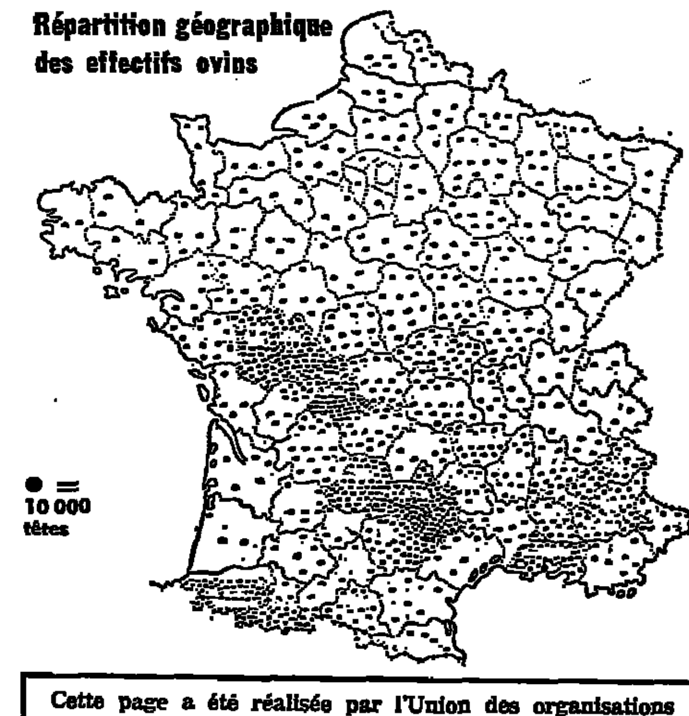
Les élevages iront ainsi, déclinant, jusqu'au lendemain de la première guerre. Aux difficultés de trouver des bergers s'étaient ajoutées les nouvelles techniques agricoles qui avaient petit à petit conduit le mouton au sud de la Loire. C'est de ces régions que la nouvelle vague ovine commença à se développer, pour gagner toutes les régions herbagères de France, tout en restant l'élevage providentiel des régions aux terres difficiles. De nombreux producteurs laitiers ont écouté les incitations officielles et se sont reconvertis dans la production ovine, et beaucoup de jeunes agriculteurs seraient tentés par cette forme d'élevage si les incertitudes de la politique agricole communautaire ne freinaient leur élan.

En 1978, la production ovine française s'est élevée à 147 000 tonnes, assurant ainsi près de 75 % de la consommation nationale. Le cheptel, qui compte 8 000 000 de têtes, est réparti entre 150 000 élevages, dont 1 % seulement possède plus de 500 bêtes.

En huit ans, la production a augmenté de 18 % avec le même nombre de brebis. Le dynamisme des élevages français a permis d'atteindre de remarquables résultats. Le nombre d'agneaux produits par brebis est aujourd'hui supérieur à celui des Britanniques et des Irlandais, qui sont restés figés dans leurs habitudes.

Depuis vingt ans, progrès techniques et productions dynamiques ont fait des élevages français des entreprises performantes capables de répondre aux besoins du marché.

Répartition géographique des effectifs ovins



Cette page a été réalisée par l'Union des organisations ovines du Centre-Ouest.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'INED

« Il est inexact d'affirmer que la loi de 1975 soit directement responsable de la chute de la natalité »

A la veille du débat à l'Assemblée nationale, M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), estime « inexact d'affirmer que la loi de 1975 soit directement responsable de la chute de la natalité ». Il a répondu à nos questions.

— Dix ans avant la promulgation de la loi, en 1965, le ministre de la santé, M. Marcellin à l'époque, avait demandé à l'INED de préparer un rapport sur la situation de l'avortement clandestin en France. Un rapport que nous avons publié en 1966, nous référant aux dernières données disponibles, celles de l'année 1963. D'ores et déjà, nous insistions sur la difficulté d'évaluer ce qui, par nature, échappe aux statistiques, c'est-à-dire les interventions clandestines.

» Nous ne disposions que de références étrangères s'appliquant à l'avortement légal (pays scandinaves, Hongrie), et de quelques références françaises ponctuelles. Nous nous sommes donc fondés sur le nombre de décès féminins pour en déduire celui des avortements : à savoir — à l'intérieur bien sûr de la classe d'âge 15-49 ans — les décès explicitement déclarés comme des suites d'avortements clandestins, soit 53 en 1963 ; l'ensemble des décès d'origine obstétricale (332) ; et un certain nombre (65 sur 269) de décès dits *« d'origines inconnues ou mal définies »*, dont nous avions toutes raisons de penser qu'une fraction recouvrait des suites d'avortement clandestin. C'est sur cette dernière fraction qu'une erreur mineure s'est glissée. Au total, nous étions arrivés à 397 décès pour l'année 1963.

» Nous avons alors retenu l'hypothèse que pour un décès ainsi identifié, il fallait compter mille avortements. C'est là que se situe le risque d'incertitude majeur. Nous nous sommes fondés sur la situation observable à l'époque en Suède, en Finlande, au Danemark, où la mortalité était de un pour mille — mais l'avortement relativement tardif —, et en Hongrie, où il était plus précoce, et la mortalité de un pour dix mille.

» Compte tenu du caractère clandestin des avortements de l'époque en France, mais aussi de ce que les éventuelles complications donnaient lieu le plus souvent à hospitalisation, on a retenu pour la France le taux de un pour mille. D'où 397 000 avortements, dont il convenait de déduire les fausses couches spontanées. On aboutissait ainsi à 250 000 avortements provoqués, que la correction de l'erreur indiquée plus haut ramenait à 220 000. L'incertitude affectant le taux de mortalité retenu était telle que la correction de l'erreur ne modifiait pas l'ordre de grandeur du résultat.

» Il est clair que prétendre aujourd'hui qu'il n'y avait en France à cette époque que 50 à 70 000 avortements par an — hypothèse qui ne tient compte que des décès explicitement déclarés comme liés aux interventions clandestines — relève de la plus pure gratuité. Nous savons bien que, de même qu'il existe des suicides non identifiés comme tels, il existait des avortements dissimulés sous d'autres causes.

Une tendance européenne

— Les détracteurs de la loi actuelle font aussi partir du procès de Bobigny, puis de la loi de 1975, l'aggravation de la baisse de la natalité en France.

— Sur ce point, nous disposons d'arguments contraires irréfutables, et je préfère penser que ces affirmations relèvent plus de l'erreur que de la malhonnêteté. La courbe de la fécondité française (qui a commencé à fléchir en 1964-1965) a accéléré sa baisse à partir de juin-juillet 1973.

» Ensuite, la chute s'est ralentie quelque peu pour s'accélérer au début de 1975. Il est inexact d'affirmer que la loi de janvier 1975 en soit directement responsable, car le début de ce nouveau mouvement de baisse (en termes d'avortements éventuels a précédé la discussion, puis la promulgation du texte. Si la mise en vigueur de la loi avait eu un effet immédiat, celui-ci ne pouvait être observé au plus tôt qu'en juillet 1975. Or, ce qu'on remarque de plus clair, c'est que la baisse s'interrompt en octobre-novembre 1975. Toute leur logique, fondée sur le calendrier, s'écroule.

» Enfin, il suffit de regarder les courbes des pays voisins du nôtre, où la même baisse a été constatée — parfois des années plus tôt, comme en Allemagne fédérale, — pour poser ce qui me paraît être la vraie question : la France pouvait-elle rester à l'écart d'un phénomène dont le caractère international est aussi manifeste ?

» Ce qui est vrai, c'est que la France est entrée entre 1972 et 1976 dans une phase de baisse accélérée de sa fécondité.

— Que répondez-vous enfin à ceux qui vous accusent de tarder dans la divulgation de vos chiffres ? Qui vous rendent coupables, en d'autres termes, d'une rétention de l'information sur ce sujet ?

— Je réponds que c'est une accusation ridicule et que nous atteignons-là la déraison. Nous nous appuyons sur les données que nous fournit l'INSEE. L'Institut donne chaque année, à juste titre, la priorité aux statistiques relatives à l'état-civil, aux naissances, aux décès. La statistique de l'I.V.G. vient immédiatement ensuite. Ainsi n'avons-nous pas encore les chiffres de 1978, et il n'y a là rien de mystérieux ni de volontaire, bien au contraire. Conscients de l'importance de ce sujet, nous avons même publié et analysé dans des délais exceptionnels les résultats de 1976.

— Cette baisse, les démographes peuvent-ils la dissocier totalement des textes de libéralisation adoptés depuis 1967 ?

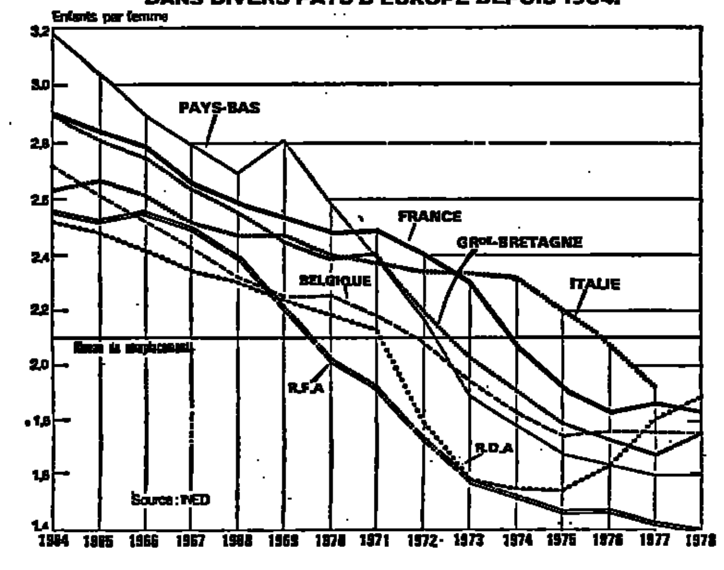
— Je pense qu'il faut donner à la baisse de la fécondité l'interprétation inverse de celle que l'on nous présente trop souvent aujourd'hui. Si cette baisse s'est produite, c'est qu'ils ont modifié leurs désirs en matière de nombre d'enfants et qu'ils se sont donné les moyens de réaliser cette modification. Ce n'est ni le changement de législation ni l'apparition de nouveaux moyens contraceptifs qui me paraissent déterminants. C'est, au contraire, l'équilibre entre le désir d'enfant et les contraintes relatives à l'enfant qui, sous l'effet d'autres changements de société, s'est modifié depuis quinze ans.

— L'INEP estime que le nombre d'avortements n'a pas sensiblement varié depuis une quinzaine d'années. Comment expliquez-vous cette stabilité ? Ne croyez-vous pas que la loi de 1975 a pu augmenter le nombre des interruptions de grossesse ?

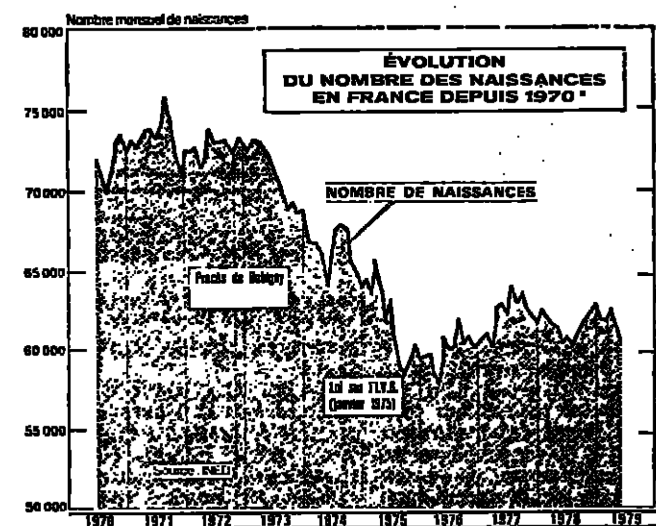
— Il est sûr que la démobilisation morale ou psychologique à l'égard de l'avortement, la quasi-disparition du risque qu'il comporte, ont pu conduire à y recourir certaines femmes qui, si la loi n'avait pas été modifiée, auraient mené leur grossesse à terme. En outre, la perspective d'un avortement possible a pu entraîner des relâchements de la contraception, voire une augmentation de la fréquence des rapports sexuels chez les jeunes par exemple. Mais il ne faut pas oublier que, inversement, la contraception est devenue beaucoup plus efficace depuis quinze ans. Au total, la stabilité approximative du nombre des avortements recouvre très vraisemblablement des évolutions divergentes. »

Propos recueillis par
CLAIRE BRISSET.

ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE LA FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS D'EUROPE DEPUIS 1964.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES NAISSANCES EN FRANCE DEPUIS 1970 *



★ Série corrigée des variations saisonnières.

A PARIS

Cinquante mille manifestants sans ferveur

Etait-ce les banderoles des vingt-deux organisations (1) appelant, le samedi 24 novembre, à une manifestation en faveur de la liberté de l'avortement et de la contraception qui se succédaient trop sagement ? Ou encore le ciel trop gris et trop sombre de cette journée d'automne ? Ou bien fallait-il mettre en cause les hommes nombreux parmi les cinquante mille manifestants environ trop ignorants, sans doute, des slogans féministes devenus traditionnels ? En tout cas, en début d'après-midi, rue de Rivoli, la ferveur n'y était pas vraiment.

Les femmes étaient pratiquement absentes en tête de la manifestation où, après le premier incident, avaient pris place près de deux cents membres du service d'ordre casqués et dont certains portaient une cagoule. Ce premier incident a eu lieu, quelques instants après le départ du cortège, à 14 h. 30, de la Bastille, à la hauteur de la rue des Mauvais-Garçons (4ᵉ). Une douzaine de personnes, se réclamant d'un mouvement autonome, apercevant un chantier, se précipitèrent pour ramasser des pavés avec lesquels elles brisèrent la vitrine d'un magasin. La police n'intervint que trop tard et discrètement. A la suite de cet incident et d'un autre près de l'Hôtel de Ville, au cours duquel plusieurs personnes furent interpellées, la manifestation allait être précédée tout le long de la rue de Rivoli d'une centaine de policiers appartenant à une brigade d'intervention à moto.

En plus de la banderole proclamant *« Un juste droit ne se demande pas, il se prend ! »*, que portaient M. Alain Krivine et Mme Edwige Avice, député de Paris (P.S.), des voix isolées, qui souvent n'étaient pas reprises par les manifestants, égrenaient des slogans devenus traditionnels — *« Pas d'enfants à la chaîne, pas de chaîne pour les enfants ! »*, *« L'usine aux ouvriers, l'utérus aux femmes ! »*.

D'un groupe à l'autre, des lycéens au parti socialiste et de la Ligue des droits de l'homme de Paris aux lesbiennes folles, ce n'était jamais les mêmes refrains qui étaient repris. Et il fallut attendre les collectifs unitaires de province où se trouvaient une majorité de femmes venues par cars de Lille, de Lyon ou de Rouen, pour retrouver un peu d'humour et de gaieté : les femmes de Marseille chantaient, celles d'Evreux avaient fabriqué de grandes poupées, et celles de Rennes avaient apporté un cerf-volant, timide tache de couleur dans ce défilé bien gris. On notait d'autre part à la fin de la manifestation quelques délégations communes C.G.T.-C.F.D.T., notamment pour les affaires sociales et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), bien que la première de ces deux organisations n'ait pas appelé à la manifestation.

Amertume

Tout au long du défilé des membres du Collectif féministe contre la répression et de la Coordination des groupes femmes Paris ont réclamé la libération des six médecins de la clinique La Pergola à Paris, inculpés d'infanticide et écroués (*le Monde* daté 25-26 novembre). Le tract signé par les deux organisations affirme : *« Nous ne pouvons accepter de voir condamner des médecins qui, même au prix fort, suppléaient aux insuffisances criantes de la loi et à son boycottage par une large partie du corps médical. »*

Canalisé par la police, le cortège traversa les Tuileries et le pont Royal puis pris le quai Anatole-France, la rue de Solférino et le boulevard Saint-Germain où, à environ 200 mètres de l'Assemblée nationale, un barrage de police empêcha la manifestation d'atteindre son but. Le commissaire de police souhaitait que la dispersion se fît à cet endroit. Les manifestants restèrent alors, face aux policiers, plus d'une heure et demie. Quelques pierres et bouteilles furent jetées sur les forces de l'ordre. Une courte altercation eut lieu entre le service d'ordre de la manifestation et des *« éléments incontrôlés »*.

« On nous a ravi notre manifestation » : après les affrontements entre les autonomes et la police, l'amertume de ces filles d'Aix, venues en car la nuit précédente, était partagée par beaucoup. Alors que l'ordre de dislocation avait été donné depuis longtemps déjà, le boulevard Saint-Germain ne se vidait toujours pas de ses manifestantes qui se résignaient mal à cette fin violente et « machiste » : *« Samedi dernier*, disaient-elles, *on a bien laissé des manifestants de Laissez-les vivre gagner la grille de l'Assemblée nationale. Sans la violence des autonomes, la police nous aurait aussi laissé y aller. »* D'autres trouvaient que l'ordre de dislocation avait été donné trop tôt. Beaucoup en tout cas notaient la forte proportion d'hommes parmi les autonomes et chez les trotskistes de la L.C.R., faisant ainsi resurgir l'éternel débat sur la mixité des manifestations de femmes. Il n'y eut cependant pas de nouvel affrontements et les renforts de la gendarmerie mobile n'eurent pas à intervenir. Les manifestants se dispersèrent vers 18 heures sans envoyer de représentants à l'Assemblée nationale.

NICOLAS BEAU.
Dr PHILIPPE LEDUC.

(1) M.L.A.C., P.S., P.S.U., Mouvement de la jeunesse socialiste, certaines sections de la C.F.D.T. et de la C.G.T., Syndicat de la médecine générale, Fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme, UNEF, Mutuelle des étudiants de France, notamment.

Des rassemblements devant l'Assemblée nationale

Plusieurs manifestations sont prévues devant l'Assemblée nationale au moment du débat sur l'avortement. En particulier le « collectif » qui avait organisé la « marche des femmes » le 6 octobre appelle *« toutes les femmes à venir en patins, en skate-board, à vélo, à moto, et de préférence en voiture, tourner autour de l'Assemblée nationale avec affiches, ballons, crécelles, tambours, sifflets, trompettes, etc., le mardi 27 novembre de 17 h. à 22 h., pendant le débat sur l'avortement »*.

De leur côté, les Unions régionales C.G.T., C.F.D.T. et FEN d'Ile-de-France appellent à un rassemblement le mercredi 28 novembre, à partir de 16 h., pour *« exiger la reconduction et l'amélioration de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse »*.

Rappelons, d'autre part, que TF 1 retransmettra en direct le débat de l'Assemblée nationale le mardi 27 novembre de 16 h. à 18 h. 30.

Les hommes devraient avoir la pudeur de laisser aux femmes la responsabilité de décider

déclarent des membres de l'Académie des sciences

Après la parution, dans le Monde *daté 18-19 novembre, d'un texte signé de membres de l'Institut de France et de l'Académie nationale de médecine, selon lequel la loi de 1975 aurait contribué à* « élargir le laxisme des mœurs et à aggraver la dénatalité », *M. Alfred Kastler, de l'Institut, prix Nobel, nous signale qu'il avait adressé, avant sa parution, à ceux qui avaient pris l'initiative de cette pétition, la lettre suivante :*

Je dois vous dire que je désapprouve votre initiative. Je ne puis être d'accord avec vous que sur un seul point : sur la nécessité d'une rénovation de la politique familiale promouvant la natalité.

Chacun de nous est libre — cela va sans dire — d'exprimer son opinion, mais il doit s'abstenir d'invoquer l'autorité de l'Institut de France.

Le président de l'ordre des médecins, qui s'était exprimé, il y a cinq ans contre l'adoption de la loi sur l'avortement, a publiquement reconnu que son application a permis d'éviter, chaque année, le décès de plusieurs centaines de femmes qui, avant l'introduction de la loi, mouraient victimes de septicémies à la suite d'avortements clandestins pratiqués dans de mauvaises conditions.

Nous autres, hommes, devrions avoir la pudeur de laisser aux femmes la responsabilité d'une décision qui les concerne.

***

Ce texte a été approuvé par MM. Jean Bernard, Edouard Boureau, Pierre Grivet, André Guinier, François Jacob, Alfred Jost, Michel Jouvet, André Lwoff, Robert Merle d'Aubigné, Francis Perrin, Jean Roche, Laurent Schwartz et René Thom, de l'Académie des sciences.

M. Alfred Kastler nous signale, d'autre part, que la première motion n'a été signée que par moins d'un quart des titulaires français des différentes académies. Une telle minorité *« ne saurait donc en aucun cas être considérée comme l'expression de la majorité des membres de l'Institut de France et de l'Académie de médecine »*.

***

On nous prie d'ajouter à la première liste des membres de l'Institut de France et de l'Académie de médecine, hostiles à l'avortement, les noms de MM. Marcel Brion, René Huyghe, Eugène Ionesco, Maurice Genevoix, Jean Guitton, Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française ; Louis Dideron, de l'Académie des beaux-arts ; Charles Dubost, de l'Académie des sciences ; du général Gambiez et de MM. Léon Noël et Marcel Waline, de l'Académie des sciences morales et politiques ; Henri Baruk et M. Deparis, de l'Académie nationale de médecine.

[Précisons que la bonne foi des promoteurs de cette pétition, MM. André Piettre et Henri Guitton, a, comme la nôtre, été surprise : la signature de R. Marquésy, décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans le 22 avril dernier, y figurait abusivement.]

CORRESPONDANCE

AVORTEMENT ET DÉNATALITÉ

Après la publication d'un commentaire intitulé « Ignorance ? » accompagnant la motion des membres de l'Institut et de l'Académie nationale de médecine qui dénonçait le « laxisme des mœurs » et l'aggravation de la dénatalité qu'avait provoqués la loi de 1975, MM. Henri Guitton et André Piettre, membres de l'Académie des sciences morales et politiques, nous ont adressé la lettre suivante :

Mme Claire Brisset écrit que les signataires de cette déclaration « ignorent sans doute que la » baisse de la natalité s'amorce » en France, comme dans l'ensemble du monde occidental, » dans les années 1964-1965, » c'est-à-dire avant même que la » contraception orale soit devenue légale [1967] (et a *fortiori* » bien avant la loi sur l'avortement) [1975] ».

Elle semble elle-même ignorer que le nombre des naissances s'est maintenu en France au niveau de 1964 (874 000) jusqu'en 1972-1973 (875 000 et 855 000). Mais il s'est gravement détérioré à partir de 1974 (799 000), un an après le verdict de Bobigny, pour tomber en 1976 à 720 000. Il se situe en 1978 à 736 000 pour une population accrue.

Plus significatif que la courbe des naissances invoquée par votre collaboratrice à la suite de l'INED pour les dernières années est le *taux de natalité* (c'est-à-dire le rapport du nombre annuel des naissances à la population totale). Or ce taux, qui était encore de 16,4 pour 1 000 en 1973, s'est effondré à 13,8 en 1978. Il équivaut à peine à 1,8 enfant par femme, c'est-à-dire qu'il est nettement inférieur au taux de remplacement : 2,1.

Nul ne prétend que la libéralisation de l'avortement soit la cause unique du déclin de la natalité, mai, ce fait s'ajoutant au laxisme des mœurs, y a indubitablement contribué.

La preuve et la contre-preuve de l'influence néfaste de la libéralisation de l'avortement sur la natalité sont administrées de façon irrécusable par les pays socialistes. La politique très libérale inaugurée en 1955 par l'U.R.S.S. a entraîné une telle chute des naissances qu'elle a déterminé ces pays à restreindre fortement les facilités d'avortement dans la décennie suivante (la Roumanie a même interdit totalement l'avortement en 1966). Une remontée très nette de la natalité en a été partout la conséquence.

L'étude essentielle à ce sujet est celle du professeur R. J. Mc Intyre, *Soviet studies*, University of Glasgow, 3-VII-75, reprise et actualisée par A. Jordan dans *Sursaut* (décembre 1977).

[MM. Guitton et Piettre liront avec profit l'interview que nous publions, ce lundi, du directeur de l'Institut national d'études démographiques. Il y est clairement montré que la chute de la natalité a commencé en France, comme dans les pays voisins, en 1964-1965, et que ni le verdict de Bobigny ni la promulgation de la loi de 1975 n'ont été seuls en cause, il s'en faut, dans l'aggravation de la dénatalité des années 1973-1976. — C. B.]

M. JACQUES BARROT : la loi française est la moins mauvaise d'Europe.

L'hebdomadaire du C.D.S., *Démocratie moderne*, publie une interview de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, dans laquelle on peut lire notamment : *« Je veux affirmer ma conviction que l'interruption volontaire de grossesse est toujours un échec (...). Après y avoir longuement réfléchi, je pense que, de tous les dispositifs appliqués en Europe, c'est la loi française qui est la moins mauvaise. »*

A la question : *« La loi actuelle a-t-elle été correctement appliquée ? »*, le ministre répond : *« Non, parfois, elle n'a pas été appliquée avec la rigueur nécessaire. Dans d'autres cas on a voulu systématiquement l'ignorer. Je crois que c'est dommage car je peux dire que, (...) dans les cas où la loi a été bien appliquée, c'est-à-dire non seulement que le service a pratiqué l'I.V.G. et l'a fait dans l'esprit du législateur, mais qu'il a apporté à la femme un accueil de qualité aux plans médical, social, humain, nous n'avons certes pas enregistré de nombreux renoncements à l'I.V.G., mais nous avons eu la satisfaction de constater qu'il n'y avait pratiquement pas de récidive. »*

L'AVORTEMENT DANS LE MONDE

III. — Les pays anglo-saxons à la recherche d'une nouvelle pratique

EN GRANDE-BRETAGNE : vers un retour en arrière ?

De notre correspondant

Londres. — A l'avant-garde, dès l'origine, du mouvement européen pour la libéralisation de l'avortement, la Grande-Bretagne va-t-elle faire machine arrière et remettre en question la loi de 1967, considérée comme l'une des législations les plus libérales du monde ? Par comparaison avec les mesures répressives alors en vigueur dans les pays de l'Europe occidentale, la loi britannique faisait, en effet, figure de modèle. Dans ses dispositions essentielles, elle permet en effet l'interruption de grossesse jusqu'à la vingt-huitième semaine, moyennant l'autorisation écrite de deux médecins. L'avortement, précisait le texte, devait être considéré comme légal si la poursuite de la grossesse constituait un risque vital pour la femme ou *« une atteinte à sa santé physique ou mentale »* ou *« à celle des autres enfants de la famille »* ou encore *« s'il existait un risque important que l'enfant à naître soit frappé d'une anomalie... »*

Les personnalités et groupements qui s'étaient opposés avec force à la loi n'ont jamais abandonné la bataille, renforcés dans leur détermination par l'inquiétude du public devant le nombre des avortements pratiqués en Grande-Bretagne et l'organisation d'un trafic très lucratif assuré par un réseau de démarcheurs et de rabatteurs.

Au cours des dernières années, plusieurs amendements à la loi avaient été déposés au Parlement, mais sans résultat. Le 13 juillet dernier, cependant, les Communes votaient à une large majorité (242 voix contre 98) un texte restrictif portant essentiellement sur le délai légal de l'interruption de grossesse. Soutenu par la majorité de ses collègues conservateurs et Mme Thatcher en particulier, le député John Corrie demandait que ce délai soit réduit à vingt semaines. Sous la pression du ministère de la santé, il a accepté de pousser cette limite à vingt-quatre semaines.

Etant donné le climat politique et à la faveur du « backlash » (choc en retour) de l'opinion contre la société de « tolérance » et le laxisme des années 60, M. Corrie a beaucoup de chances de réussir là où plusieurs de ses collègues ont échoué.

Les travaillistes avaient, en effet, réussi par des artifices à enterrer sept propositions allant dans le même sens. Mais, appuyé par le gouvernement, l'amendement Corrie, adopté en seconde lecture au tout début du nouveau mandat parlementaire, est assez avancé dans le processus législatif pour que son adoption définitive intervienne au printemps 1980.

Corriger les abus

Le débat ainsi rouvert au Parlement, mais aussi dans l'opinion publique, a polarisé et durci les positions. Pour les adversaires de la loi, comme par exemple la Société pour la protection des enfants à naître, l'amendement Corrie n'est que le fer de lance d'une offensive générale contre la législation de 1967. Ils ne veulent pas seulement corriger les abus, déjà dénoncés par une commission en 1977, mais démanteler la loi afin de réduire de deux tiers le nombre des avortements.

A l'inverse, le vote des Communes a stimulé le mouvement minoritaire et même marginal animé par les groupements féminins et quelques médecins recommandant l'avortement « sur demande ». C'est cruel et dégradant, disent ces praticiens, d'imposer à une femme d'aller implorer les médecins, au besoin en exagérant sa détresse pour obtenir l'autorisation d'avorter légalement. Et ils rappellent que les facilités offertes par le Service national de santé (N.H.S.) sont inégalement réparties dans le pays. Mais l'opinion ne semble pas encore prête à accepter l'avortement « sur demande ». En revanche, le courant favorable au maintien de la loi de 1967 reste très puissant. L'offensive des adversaires de la législation a en fait renforcé la détermination de ses partisans, et plus de quarante organisations, dont la très influente British medical association (B.M.A.), groupant la grande majorité des médecins, se sont mobilisées pour la défense du texte légal de 1967 jugé *« humain et pratique »*.

Ils font valoir que beaucoup d'abus ont déjà été corrigés par des mesures administratives, notamment par le renforcement du contrôle sur les cliniques privées, dont un certain nombre ont été fermées. Ils soulignent que Londres a depuis longtemps cessé d'être le grand centre mondial de l'avortement où affluaient, jadis, un nombre important d'étrangères (plus de 25 000 Françaises, par exemple, en 1972). Le nombre des avortements est tombé régulièrement du « sommet » atteint en 1973 (160 000 interventions) pour atteindre 110 000 en 1978, et cette baisse est parallèle au développement de la contraception acceptée par le Service national de santé comme un devoir des médecins.

Mais l'argument majeur contre l'amendement Corrie est qu'il encouragerait les avortements clandestins. D'abord, parce que beaucoup de médecins, par crainte de poursuites judiciaires, renonceront à mettre fin à une grossesse dans la mesure où il est difficile de déterminer « son âge » avec précision. La B.M.A. estime qu'un grand nombre de femmes seront alors obligées de recourir à des opérations clandestines qui enrichiront des médecins moins scrupuleux.

D'autre part, l'amendement Corrie prévoit de limiter à leur rôle d'information et de conseil les diverses organisations sans but lucratif « de charité ». Les *« charities »*, selon l'expression anglaise, font actuellement procéder elles-mêmes à des interventions, moyennant des prix raisonnables (certaines même gratuitement), par des médecins rémunérés mensuellement, et qui n'ont donc pas intérêt à multiplier les opérations. Le projet Corrie obligerait les *« charities »* à obtenir l'approbation d'un médecin indépendant, ce qui rendrait l'intervention plus onéreuse.

Renforcer la clause de conscience

Enfin, l'amendement Corrie modifie dans un sens restrictif les critères de la loi justifiant l'avortement : le risque pour la vie de la femme, le dommage pour sa santé physique et morale et celle de ses enfants, devraient être maintenant *« graves »* et *« sérieux »*. D'autre part, le projet veut renforcer la clause de conscience permettant au personnel médical de refuser, en raison de convictions morales ou religieuses, de participer à une intervention. Cette clause était, en fait, peu respectée, et des infirmières ne pouvaient l'invoquer que si elles étaient catholiques.

Malgré le premier succès que représente l'adoption de l'amendement Corrie pour les adversaires de la loi, l'issue du débat parlementaire reste incertaine.

HENRI PIERRE.

AUX ÉTATS-UNIS : un libéralisme absolu... modéré par l'argent

De notre correspondante

New-York. — L'avortement n'a jamais été, aux Etats-Unis, frappé du même opprobre que dans les pays à forte majorité catholique, mais les divers *« mouvements de libération »* nés dans les années 60 ont beaucoup fait pour son entrée officielle dans les mœurs et les finances publiques.

Avant les années 60, un médecin pouvait encore, dans certains Etats, être poursuivi pour une interruption de grossesse, mais non sa patiente. Comme pour tous les services sociaux américains, la manière dont l'avortement était, et est encore, envisagé diffère sensiblement d'un Etat à un autre. Aujourd'hui, l'interruption de grossesse n'est plus interdite nulle part, mais elle est plus ou moins matériellement et financièrement accessible.

En 1973, la cour suprême fédérale déclarait inconstitutionnelle toute loi restreignant le droit à l'avortement. Mais elle assortissait cette décision capitale d'un certain nombre d'attendus qui ont relancé les combats d'arrière-garde : pendant les trois premiers mois de grossesse, la femme était autorisée à prendre seule la décision d'avorter avec l'avis de son médecin. Mais, à partir du quatrième mois, l'Etat dans lequel la femme souhaitait subir l'avortement était *« autorisé à donner son avis »*, notamment sur le point de savoir si l'opération devait être pratiquée dans un hôpital plutôt que dans une clinique, ce qui augmentait son coût. Après le sixième mois, l'Etat était autorisé *« à prendre toute mesure propre à protéger la mère et l'enfant »*.

Depuis la décision de la Cour suprême, plus de cinq millions d'Américaines se sont fait légalement avorter dans quelque 3 000 cabinets médicaux, cliniques ou hôpitaux. Le nombre annuel des avortements est passé de 745 000 en 1973 à 1 300 000 en 1977. Trois grossesses sur dix ont été ainsi interrompues.

Mais les cliniques et les hôpitaux qui pratiquent les avortements sont concentrés dans les grands centres urbains et, en 1977, cinq cent mille femmes ont dû entreprendre un voyage, parfois long et onéreux, pour subir l'intervention, 600 000 autres ont dû renoncer à faire interrompre leur grossesse. Parmi elles figuraient une majorité de femmes qui en auraient eu le plus besoin pour des raisons sociales, économiques ou psychologiques : mères de familles pauvres déjà accablées d'enfants, mères célibataires sans ressources, adolescentes, et nombre de femmes appartenant aux minorités noire, indienne ou latino-américaine.

La couverture automatique des dépenses médicales n'existe pas aux Etats-Unis et seules les personnes vivant *« au-dessous du niveau de pauvreté »* ont droit au *« medicaid »*, dont les fonds proviennent des Etats et des finances fédérales. Un avortement coûte, dans les trois premiers mois de la grossesse, de 175 à 400 dollars, voire 600 dollars pour une intervention plus tardive dans un hôpital. Pour les femmes les plus démunies, il s'agit donc de savoir *« qui paiera »*, et les attendus de la décision de la Cour suprême ont donné naissance à un violent mouvement de protestation contre le financement public des avortements.

La question est d'autant plus grave que le *« niveau de pauvreté »* varie d'un Etat à l'autre : dans le district de Columbia (Washington), il est de 5 200 dollars par an pour une famille de quatre personnes. Il en va à peu près de même dans l'Etat de New-York, dans le Colorado ou l'Oregon. Mais en Alabama, par exemple, le *« niveau de pauvreté »* est de 1 600 dollars, et l'Arizona n'a purement et simplement pas de programme « Medicaid ».

Depuis 1973, la Cour suprême a pris un certain nombre de décisions qui, sans revenir complètement sur la précédente, en limitent la portée : en juin 1977, elle décidait que les Etats et les municipalités n'avaient pas à financer des avortements *« non thérapeutiques »* pour des femmes indigentes ; en juillet 1977, le président Carter s'opposait au financement fédéral des interruptions de grossesse, *« sauf quand la vie de la femme est en danger ou quand la grossesse est le résultat d'un viol ou d'un inceste »*. Le 7 décembre de la même année, le Congrès votait une loi dans ce sens. A la suite de cette décision, de nombreux Etats cessèrent de rembourser les avortements des femmes indigentes, sauf dans les cas très précisément prévus par la loi.

« Pour la vie » ou « pour le choix »

Dès 1976, un sénateur républicain de l'Illinois, M. Henry Hyde, faisait adopter un projet de loi interdisant l'utilisation des fonds du ministère de la santé, de l'éducation et des affaires sociales (HEW) pour financer des avortements, sauf quand la vie de la femme est en danger. Le projet a été quelque peu amendé, mais le sénateur Hyde est devenu le porte-parole du mouvement Pour la vie, qui s'est constitué en Comité national pour le droit à la vie. Le Comité, qui compte mille huit cents antennes à travers le pays, revendique onze millions d'adhérents et assure avoir puissamment contribué à la défaite électorale de sénateurs libéraux comme MM. Dick Clark, dans l'Iowa, ou Thomas McIntyre (New-Hampshire). Les divers comités Pour la vie ont lié leur sort à d'autres combats socio-politiques conservateurs comme ceux qui sont menés contre l'ERA (Equal Rightis Amendement) pour l'égalité des sexes ou contre l'interdiction des armes à feu.

A l'opposé, l'organisation Pro Choice (Pour le choix) regroupe les militants d'autres combats pour les droits civiques, l'égalité raciale, etc. La Ligue d'action pour le droit à l'avortement déclare, pour sa part, compter soixante-cinq mille militants, dont un certain nombre de religieux.

Par-delà les deux clans, qui joueront sans doute un rôle non négligeable lors de la prochaine campagne présidentielle, la bataille de procédure continue : en juillet dernier, la Cour suprême fédérale a déclaré inconstitutionnelle une loi de l'Etat du Massachusetts qui exigeait que les femmes mineures et non mariées obtiennent l'autorisation de leurs parents ou d'un juge pour interrompre leur grossesse. En Floride, l'Union américaine pour les libertés civiques a engagé une action contre une nouvelle loi de l'Etat qui exige le consentement du mari pour les femmes qui veulent avorter.

Les dirigeants noirs jouent un rôle important dans cette bataille. Leur thèse est que la population noire, en général démunie, a plus besoin qu'une autre d'une loi libérale sur l'avortement. Mais à la grande époque des manifestations pour les droits civiques, vers la fin des années 60, certains activistes, reprenant des thèses développées dans le tiers-monde, se déclaraient opposés au *« génocide proposé par la population blanche »*. Depuis, avec le retour à des positions plus modérées, les responsables de la communauté de couleur soutiennent presque unanimement la politique *Pro choice*. Les populations d'origine latino-américaine, bien que profondément catholiques, se rangent, elles aussi, peu à peu derrière les libéraux.

Le poids politique de ce débat reste à évaluer. Malgré les succès qu'ils ont obtenus, les partisans du *« droit à la vie »* restent prudents. En dépit de la réaction qui se fait jour contre la « société permissive » des années 60, les femmes américaines, de droite ou de gauche, ont conquis une indépendance à laquelle elles ne sont pas prêtes à renoncer. Même si elles sont femmes ou filles de militant ultra-républicains.

NICOLE BERNHEIM.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

Libertés d'Europe

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

L'EUROPE ne peut rester un simple Marché commun. Une Europe de comptes et d'additions. Elle doit être, aussi, une civilisation commune. Avec, pour principes, la dignité, la liberté croissante des hommes et des femmes qui vivent sur son sol.

Tel peut être le nouvel objectif de la Communauté européenne : *faire avancer la cause de la liberté*. En harmonisant les législations des Neuf, relatives non seulement aux problèmes économiques, mais aussi aux droits individuels. En définissant le contenu de ces droits par rapport à la *norme nationale la plus protectrice* de la personne.

Il s'agit, en quelque sorte, de dégager une « clause du citoyen le plus favorisé ». En prenant comme référence — et donc comme standard — la règle la plus favorable à la liberté. Puis en alignant sur elle les autres règles internationales. De cela, trois exemples.

Le droit des femmes

Premier cas : l'avortement, qui revient chez nous au centre des débats et qui obéit, dans l'Europe des Neuf, à une très grande disparité de statuts. Résultat : beaucoup de femmes sont conduites à passer d'un pays à l'autre pour interrompre leur grossesse dans des conditions plus favorables à leur libre arbitre.

Qu'on en juge : trois des neuf Etats prohibent encore l'avortement. C'est le cas de l'Irlande, qui en reste à l'*Offences against the Person Act* de 1961, et de la Belgique, dont la législation ressemble à notre loi de 1920. C'est le cas aussi des Pays-Bas, où s'observe, cependant, un contraste entre une législation répressive et une pratique libérale.

Pour les six autres Etats, qui admettent l'interruption volontaire de grossesse, il existe une très forte diversité des règles nationales qui concernent les motifs, les délais et la prise en charge de l'I.V.G.

Quant aux motifs, le Danemark et l'Italie se bornent à une requête de la femme, tandis que l'Allemagne fédérale, le Luxembourg et la France n'admettent, théoriquement, cette requête qu'en cas de « détresse ». Ce qui introduit des considérations morales et sociales, soumises à l'appréciation — aléatoire — de praticiens ou de conseillers.

Quant aux délais pendant lesquels l'intervention est admise, ils sont aussi largement variables. Ils vont, en effet, de vingt-huit semaines au Royaume-Uni à dix semaines en France, en passant par treize semaines en Italie et douze en Allemagne, au Danemark et au Luxembourg.

Quant au remboursement par les régimes de protection sociale, il est acquis partout sauf en France : c'est-à-dire en Allemagne, au Danemark, en Italie et au Luxembourg ; la Grande-Bretagne, pour sa part, assurant la gratuité de l'intervention dans le cadre du National Health Service.

Cette dernière disparité contrarie l'article 117 du traité de Rome, qui souhaite favoriser l' « harmonisation des systèmes sociaux ». D'une manière générale, cette très forte hétérogénéité des dispositions nationales contraste avec l'ambition même de ce traité, qui préconise, à ses articles 100 à 102, « le rapprochement des législations » des Etats membres.

Qui ne le voit ? Il faut parvenir à une législation commune de l'avortement en Europe par l'harmonisation des législations nationales dans le sens le plus favorable au droit des femmes.

Cette législation commune marquerait un progrès sensible par rapport à la loi française votée fin 1974, en supprimant certaines restrictions excessives et la discrimination par l'argent. Elle consacrerait donc vraiment le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes. En obéissant à leur seule conscience. Et non plus à quelque morale d'Etat, d'essence religieuse, qui convient mal à un Etat laïque ne devant imposer à personne les croyances de personne.

Peine capitale

Second exemple — très différent — d'harmonisation nécessaire pour contribuer à faire de l'Europe une civilisation commune : le problème de la peine de mort. A l'exception de la France, les huit autres Etats de la Communauté l'ont abolie, en fait ou en droit, même si certains limitent théoriquement cette abolition aux crimes de droit commun et au temps de paix.

Les Pays-Bas ont aboli la peine de mort en 1870, le Danemark en 1930, l'Italie en 1944, l'Allemagne fédérale en 1949, le Royaume-Uni en 1969, le Luxembourg, enfin, en mai 1979. Pour sa part, la Belgique conserve cette peine dans sa législation, mais la dernière exécution remonte à 1867. Il en va de même pour l'Irlande, où la dernière exécution date de 1954.

Reste la France de la Ve République, dont le gouvernement a l'inconvenance d'empêcher le Parlement de résoudre ce problème, en abusant de sa maîtrise de l'ordre du jour des Assemblées.

Va-t-on, longtemps encore, maintenir ce châtiment suprême, qui nie « la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine (1) » ? Va-t-on, longtemps encore, s'abaisser au niveau du criminel le plus odieux et parodier son comportement sauvage ? Va-t-on, longtemps encore, tarder à rejoindre le camp des Etats abolitionnistes, où figurent nos huit partenaires européens ?

Que l'Europe des Neuf tout entière mette la mort hors la loi. Qu'elle harmonise ses textes pour abolir totalement la peine capitale et elle portera l'honneur de toujours respecter la dignité humaine. Même chez ceux qui y ont attenté.

Dernier exemple d'harmonisation nécessaire : la pleine ratification par chacun de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, signée le 4 novembre 1950 dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Notre pays s'était déjà singularisé en ratifiant cette Convention avec un infini retard, fin 1973. Il continue de le faire en refusant de souscrire à la « clause facultative » de son article 25, qui institue le droit individuel de requête devant la Commission européenne des droits de l'homme. Ainsi, après épuisement des voies de recours internes, celle-ci peut être saisie par toute personne qui s'estime victime d'une violation de ses droits fondamentaux (détention préventive abusive, etc.) par l'Etat dont il est le ressortissant.

Huit des neuf Etats membres de la Communauté reconnaissent ce droit de requête à leurs ressortissants. Seule la France continue de le refuser à ses nationaux. Là encore, il serait grand temps de s'aligner sur nos partenaires pour permettre une meilleure protection des libertés.

C'est l'évidence : il serait dérisoire de persister dans un nationalisme législatif ou juridictionnel quand il s'agit des droits fondamentaux. L'impératif, c'est, au contraire, de clarifier, de simplifier, d'unifier. A l'échelle européenne.

Faire de l'Europe un espace de liberté, c'est l'ambition naturelle. Celle qui dresse contre les législations trop répressives ou restrictives. Contre les lois d'exception, qui apparaissent ici et là. Contre les réserves ou les reculs des gouvernements nationaux.

Ce rôle d'impulsion et de vigilance incombe, particulièrement, à l'Assemblée européenne — enfin élue au suffrage universel. Aux élus des neuf peuples d'y lutter ensemble pour le progrès commun. A eux d'y agir pour faire avancer la cause des droits de l'homme dans ce vieux continent qui a donné naguère la liberté au monde.

(*) Vice-président du M.R.G., député à l'Assemblée européenne.

(1) Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

SOCIÉTÉ

DU HASCHISCH A LA FLÈCHE (SARTHE)

« LA DROGUE FERME NOS CAFÉS »

La Flèche (Sarthe). — Un débit de boissons et une crêperie de La Flèche sont fermés pour trois mois, par décision du sous-préfet, depuis le 11 novembre. Une discothèque de Malicorne (Sarthe) est fermée pour six mois. On reproche aux propriétaires de ces établissements de ne pas avoir respecté le code des débits de boissons qui protège « l'ordre, la santé et la moralité publique ». Dans ces cafés où se réunissaient de nombreux jeunes, des adolescents se livraient à un petit trafic de haschisch. Pour protester, le groupement des commerçants de La Flèche a lancé un mot d'ordre de fermeture des cafés de la ville pour le mercredi 28 novembre.

De notre envoyé spécial

La Flèche touchée par le « H ». On ne sait comment le « fléau » a pu fondre sur la ville. Trop tard pour s'interroger à présent, il faut combattre. La jeunesse est menacée. L'ordre public, la santé, la moralité des citoyens. Pourtant, avec ce Prytanée militaire qui veille sur la cité, qui la guinde et la moralise, et au pied des hauts murs cette solide bourgade provinciale, le mal aurait dû, normalement, être évité. Mais il est si général, insidieux, que les jeunes de La Flèche, mieux protégés croyait-on, y ont succombé à leur tour. Shit, huile, marijuana, les dérivés du cannabis n'ont plus de secret pour les gendarmes qui, les premiers, ont décidé d'agir. « *Il suffit de chercher de la drogue pour en trouver*, explique le chef d'escadron M. Quillen.

Ils sont aux avant-postes. La police urbaine, qui n'a pas autant de flair, ignorait, apparemment, les jeunes qui se passaient des « joints » dans les cafés aujourd'hui fermés. Sans les gendarmes, La Flèche devenait une fumerie.

Qu'en est-il en réalité ? Une cinquantaine de jeunes — il y a environ cinq mille six cents élèves dans les divers établissements scolaires de la ville — consomment du haschisch. Quelques-uns du L.S.D. Très peu, et occasionnellement, de l'héroïne. Ils vont à Paris acheter du chanvre et planent par petits groupes en écoutant de la musique. Ils ne sont pas désœuvrés. Ils passeront leur bac sans trop savoir où il les mènera. Ils vivent au jour le jour, sans ambition, et fument du haschisch comme leurs semblables des générations qui les ont précédés tiraient des bouffées de cigarette quand les jours trop tranquilles de La Flèche les assommaient d'ennui. D'après les statistiques du comité départemental de prévention contre la violence, pour toute la Sarthe, il n'y a eu en 1978 que trois hospitalisations pour cause de toxicomanie et une dizaine d'affaires de drogue.

Mais on craint l'escalade. On les voit devenir clochards, déguenillés, sales, dépravés. « *Le danger, c'est qu'ils prennent, après, des drogues dures. On ne sait plus où ils s'arrêteront. Il faut couper le mal à la racine. Ils se font de très mauvais cocktails : « H », alcool et musique* » disent les gendarmes qui ont saisi — quelques grammes, — interpellé et déféré conformément à la loi.

« La flippe »

L'air du temps court sur les solides habitudes fléchoise. La population, de nombreux retraités de l'armée, n'a pu résister aux assauts de la mode. Quelques-uns, même, s'y sont adonnés. M. Daniel Bouvier, dynamique président du groupement des commerçants, tête de la liste du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert aux élections municipales, s'est placé sous ce vent. Il possède trois établissements : une crêperie, La Flippe (« *je précise que c'est un mot du vocabulaire sarthois qui signifie un grog au cidre* »), un magasin de disques, Cool, et un cinéma, Le Palace. Des noms qui tranchent dans la grande rue ou place Henri-IV, même si le visage de bronze du bon roi fondateur du Prytanée est peinturluré de rouge.

« *Ici, c'est encore très traditionnel*, explique M. Bouvier, qui se remue comme un beau diable pour faire lever l'interdiction qui frappe son établissement. *Je n'ai pas été élu parce que je projette, le samedi soir après 22 heures, des films pornographiques, et pourtant je fais salle comble... Des fumeurs de haschisch, il y en a ici comme partout, mais la différence c'est qu'à La Flèche, ça étonne.* »

Les « brutions » — les élèves de l'école militaire — sont encore en uniforme dans la rue, les cheveux bien ras, rassurants d'apparence. Ces jeunes-là, au moins, n'iront pas se droguer ! Dans l'enceinte du Prytanée, le colonel Bonhomme dort sur ses deux oreilles. « *Ils sont protégés, nos petits, et si jamais un d'entre eux se mettait à fumer, je suis sûr que ses camarades ne le laisseraient pas tomber : ils viendraient me le dire.* » Les gendarmes renforcent d'ailleurs cette surveillance attentive et attentionnée. « *S'il se passait quoi que ce soit, immédiatement le colonel serait informé* », confie le chef d'escadron de gendarmerie. Jeunesse vissée, sportive et saine, jeunesse libre, oisive et en voie de chochardisation. Il suffit de comparer.

Deux fumeurs de dix-huit ans n'en reviennent pas. « *Je n'arrive pas à croire que le H soit interdit. De toute façon il y en a toujours autant ici. On peut s'en procurer comme avant et... des prytanéens qui fument, j'en connais.* » Ces jeunes qui ressemblent tellement aux autres dérangent. On les aurait aimés fléchois, car « *ici c'est différent*, explique M. Le Gall, secrétaire en chef du sous-préfet. *A Paris, fumer est peut-être anodin, ici c'est une ville paisible, les habitants ne le tolèrent pas* ». Alors on félicite le sous-préfet pour son « *courage* ». Le patron du Bar des Arts qui trouve que la mesure prise contre ses collègues « *est un peu forte* », n'a pas assez de mots durs contre le haschisch... tout en continuant de servir à boire.

Si le Bar de la Civette est fermé, le tabac reste ouvert pour les Fléchois qui s'inquiètent, la cigarette à la main, pour ces jeunes qui « *vont à leur perte* ». Entre deux gorgeons, ils partent volontiers en tirades : « *Avec le « H » la honte sur la ville s'abat.* » Sur une affiche du groupement des commerçants on lit : « *La drogue ferme nos cafés* ». Autant dire la drogue ferme la drogue, mais la contradiction ne gêne personne. Le fléau montré du doigt sert d'argument. Les comparaisons sont devenues inutiles. Quant à l'avenir, à la grisaille, à l'angoisse, il n'en est pas question. « *S'il n'y avait plus de « H » à La Flèche, eh bien on prendrait d'autres produits, car vous savez, m'sieur, nous les jeunes, nous sommes devenus de bons consommateurs.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

PRÉSIDENT DU PARTI RADICAL ITALIEN

M. Jean Fabre est jugé à Paris pour insoumission

Le président du parti radical italien, M. Jean Fabre, de nationalité française, comparaîtra le mardi 27 novembre, pour « insoumission », devant le tribunal permanent des forces armées de Paris. M. Jean Fabre, qui a été arrêté le 18 octobre à l'issue d'un de ses nombreux séjours en France, et qui est détenu depuis à la prison de Fresnes, est passible d'une peine allant de deux mois à un an de prison. Plusieurs organisations appellent à un meeting de protestation, ce lundi 26 novembre, à 20 heures, à la Mutualité.

POINT DE VUE

Un nouvel holocauste

par JAN KULAKOWSKI (*)

NOUS protestons contre l'incarcération de Jean Fabre et le fait qu'il soit déféré à un tribunal d'exception.

Nous sommes une organisation syndicale internationale, rassemblant dans plus de quatre-vingts pays près d'une centaine d'organisations syndicales, dont les deux tiers œuvrent dans le tiers-monde (Afrique, Amérique latine, Asie), et nous tenons à dire combien nous avons apprécié le concours de Jean Fabre à certaines de nos activités touchant la protection des droits de l'homme, notamment de milliers d'inconnus, paysans et ouvriers, ou encore concernant la problématique du développement à finalité sociale et humaine et cela particulièrement avec nos organisations qui travaillent plus ou moins clandestinement, suivant les régimes, dans tous les pays d'Amérique latine.

A ces occasions, nous avons pu apprécier la générosité, la droiture et la lucidité de Jean Fabre, concernant les problèmes majeurs de notre temps. En fait, comme de nombreux insoumis, Jean Fabre a la lucidité et le courage de poser devant l'opinion publique un problème essentiel : dans de très nombreux pays, une grande partie des ressources sont affectées aux dépenses militaires, soit de défense nationale, soit de répression, et ces productions et ces ventes ne cessent d'augmenter d'une manière considérable, alors que des millions d'êtres humains survivent dans des états infra-humains, souffrent de malnutrition, de maladies diverses, n'ont droit ni au logement, ni à l'emploi, n'ont accès ni à l'éducation ni aux soins de santé, et leur misère ne peut les faire accéder à une vie vraiment digne, libre et responsable. Les experts de la F.A.O. ont chiffré le nombre de ceux qui mourront de faim dans les vingt prochaines années : il s'agit de deux cents millions d'être humains.

Au début du vingtième siècle, nos petits-enfants ne comprendront pas notre indifférence ou notre incapacité devant ce nouvel holocauste et jugeront, eux, très sévèrement ceux qui, directement ou indirectement, auront concouru à masquer ces faits, même s'ils se sont mis à l'abri de justifications, légales ou non.

Jean Fabre témoigne de la vérité, de la lucidité et de la justice profonde de son option. Pour nous, c'est essentiellement cela l'enjeu du procès qu'on lui fait.

Nous voudrions également souligner le paradoxe qui existe dans le fait du sort injuste qui est fait en France à ceux que l'on appelle insoumis ou objecteurs de conscience, comparé à la place qu'occupe la France dans le commerce des armes.

Il nous semble qu'un acquittement de Jean Fabre ouvrira la voie à une juste solution du sort acuel des insoumis ou objecteurs de conscience cents millions d'êtres humains.
et serait enfin un début de prise de conscience des responsables devant une situation qui nuit déjà grandement au sort de l'humanité et qui peut encore s'aggraver d'une manière irréversible.

Nous exprimons notre profonde solidarité avec les options défendues par Jean Fabre et souhaitons sa libération, l'amélioration du sort des insoumis et également un effort de lucidité devant des inégalités croissantes, qui nous conduisent à des catastrophes.

(*) Secrétaire général de la Confédération mondiale du travail.

CORRESPONDANCE

Les sévices contre une handicapée

Nous avons reçu de M. P. Gouaux, délégué de l'office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne, la lettre suivante :

Votre quotidien en date du 20 novembre comporte un article intitulé : « Une handicapée mentale victime de sévices dans le Val-de-Marne, on s'était habitué ».

Il est indiqué : « *A l'office d'H.L.M. enfin, on évoque une lettre envoyée à la police le 13 novembre, c'est-à-dire longtemps après que les faits eurent été connus du public.* »

Puisque vous avez estimé utile de faire mention de dispositions prises en l'espèce par l'organisme d'H.L.M. gestionnaire, il importe que l'information soit complète et objective. Il convient donc d'apporter les deux précisions suivantes :

1) Un surveillant assermenté de l'office avait procédé à une enquête au domicile de Mme Raveneau le 19 octobre 1979. Celle-ci ne portait aucune marque apparente de mauvais traitements et n'avait formulé aucune plainte concernant d'éventuels sévices.

2) Le 5 novembre 1979, l'office avait alerté par lettre les services spécialisés sur la présence d'individus suspects dans le logement de Mme Raveneau et sur les risques qui résultaient de cette situation, compte tenu de certains précédents connus.

JUSTICE

AU CONGRÈS DE PARIS

Le Syndicat de la magistrature et le déclin de l'imagination

Pour lutter contre la « dégradation de la démocratie », le Syndicat de la magistrature, dont le douzième congrès a eu lieu à Paris, du 23 au 25 novembre, souhaitait définir une stratégie. Les magistrats, mobilisés contre une réforme de leur statut qu'ils désapprouvent, préoccupés par les poursuites disciplinaires qui menacent certains d'entre eux, semblent incapables d'avoir un discours neuf sur les libertés et de faire des propositions précises pour garantir le respect de la démocratie, thème de leur congrès. De plus, soucieux peut-être de « serrer les rangs » les syndiqués ont évité, contrairement à la coutume de leurs congrès, d'exposer sans détours leurs divergences et de faire éclater les conflits, laissant leurs débats dans les demi-teintes et l'ambiguïté.

Le congrès annuel du Syndicat de la magistrature est-il devenu un rite auquel les syndiqués sacrifient pour se rassurer plus que pour se mettre en question ? C'est ce qu'ont demandé plusieurs d'entre eux lors du débat général. « *Le rêve d'un syndicat sur lequel on pouvait appuyer une réflexion et une pratique n'existe plus*, a affirmé M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (Moselle. *Il s'agit ici de permettre à chacun de se sécuriser.* »

Le rapport du bureau présenté par M. Michel Marcus, secrétaire général, pouvait autoriser les magistrats à se rassurer sur eux-mêmes. Dans ses cinquante-sept pages, il examinait avec précision et cohérence trois questions : quelle justice ? quels juges ? quel syndicat ? De la « *justice du 23 mars* » à l'affaire Mesrine, en passant par l'extradition de Piperno et Pace et les problèmes nés de la crise économique, de la situation des juges « *muselés, contrôlés, réprimés* » à la définition de leurs moyens de lutte, le tour des sujets abordés par le syndicat pendant l'année était fait.

Il ne manquait même pas ce qu'il faut d'autocritique à tout bilan : « *Force nous est de constater*, précisait le rapport, *que créativité, vitalité, ouverture d'esprit, une simple curiosité même, ont parfois fait défaut au Syndicat de la magistrature.* »

Selon M. Yves Lemoine, juge à Bobigny : « *Nous assistions à un congrès d'ambiguïté. Nous ne le disons pas, mais nous n'avons pas été présents sur la grande question politique posée cette année par la tentative d'action violente de groupes autonomes. Toutes les affaires évoquées dans la discussion sur les libertés étaient des affaires de violence. Or nos luttes ont été ambiguës sur ces questions. Des juges syndiqués ont participé à la répression.* »

« *Le rapport dénonce les affaires graves des derniers mois*, a ajouté M. Philippe Texier, juge d'instruction à Paris. *Pourtant, il y a eu une réunion de bureau juste après l'affaire Mesrine et personne ne l'a mise à l'ordre du jour.* » Derrière l'unanimité de façade de son rapport, chacun a deviné les tensions qui existent au bureau, où, selon l'un de ses membres, Mlle Elisabeth Vieux, « *la réflexion collective a été inexistante* ».

Les débats ont exprimé les contradictions révélées par le S.M. pendant l'année écoulée : un bon fonctionnement face aux problèmes qu'on pouvait prévoir — les projets de loi sur les immigrés, la réforme du statut des magistrats — et une certaine lenteur de réaction devant ce qui était plus inattendu. Certains magistrats ont parlé à ce propos de « *dépérissement de l'imagination* ». Ils déplorent le « *manque de dynamique dans la réflexion* » et la « *fin de la présence intellectuelle* ».

La position du syndicat sur le statut des magistrats est, selon M. Lemoine, l'un des signes de son recul idéologique par rapport aux luttes d'il y a quatre ou cinq ans, « *où il avait été fait table rase des idées formelles sur l'indépendance des juges au profit d'une lutte contre la hiérarchie* ». Ce magistrat a dénoncé le « *recentrage du S.M. par rapport à l'Union syndicale des magistrats* » qui n'est compensé par aucune stratégie nouvelle dans d'autres domaines

La sécurité contre la liberté ?

Pour les libertés, un long débat a abouti au constat de leur « *grignotage progressif* » qu'on tente de légaliser et de justifier au nom de la sécurité. L'incapacité des magistrats à imaginer des formes de résistance contre la dégradation de la démocratie explique leurs difficultés à rédiger un texte sur les libertés. Ils ont cependant réaffirmé leur volonté de « *tenir à certains principes* » : le respect intégral des garanties de la procédure, l'exigence de la preuve, celle de ne jamais démissionner dans les délibérés, enfin la garantie des droits de tout prévenu à assurer pleinement sa défense.

Le syndicat répondait ainsi à l'intervention faite par Mᵉ Henri Leclerc. « *Partout on fait des colloques sur la perte des libertés*, avait-il dit. *Mais si l'on se contente de faire un catalogue sans réfléchir à ce qui se passe, on ne trouve pas de solution. Le danger nouveau aujourd'hui, c'est la politique de sécurité, l'espace judiciaire européen et l'abandon de principes juridiques fondamentaux au nom de cette sécurité. (...) On abandonne aussi le formalisme des procédures : nous avons critiqué ce droit bourgeois, ce formalisme, et nous sommes obligés de nous retrancher derrière. Nous ne voulons plus de juges qui interprètent la loi comme ils l'entendent, même si cela doit être interprété à gauche.* »

Sur les libertés, bien souvent, la discussion a tourné court. M. Bidalou a fait remarquer que « *la justice du 23 mars n'a pas été vraiment exceptionnelle. Ses mécanismes ont été ceux de la justice quotidienne* ». Personne ne lui a répondu. Un magistrat italien de l'organisation *Magistratura Democratica*, a insisté sur la nécessité de maintenir la notion de délit politique, appuyé en cela par M. Philippe Llorca, juge des enfants à Verdun, qui a dénoncé le fonctionnement de la justice « *contre la délinquance qui se revendique comme politique* ». Enfin, M. Louis Joinet, magistrat à la chancellerie, a évoqué, sans parvenir à faire s'engager le débat « *l'émergence d'une nouvelle catégorie : le délinquant social* ». Comme on ne veut pas parler de délinquant politique dans les affaires d'extradition, par exemple, a-t-il expliqué, on invente ce concept passe-partout et extensif de délinquant social.

Au terme de ce congrès, un constat s'imposait : la majorité des membres du Syndicat de la magistrature paraissent avoir renoncé à une partie de leurs utopies, dans leur discours comme dans leur pratique quotidienne de la justice.

JOSYANE SAVIGNEAU.

« J'AI DÉRANGÉ LA MEUSE »

Deux magistrats syndiqués, MM. Jean-Pierre Michel, magistrat à la chancellerie, ancien secrétaire général du S.M., et Philippe Llorca, juge des enfants à Verdun, sont l'objet de procédures disciplinaires. Le premier est accusé (*le Monde* du 25 juillet) d'avoir participé à l'émission de radio pirate du parti socialiste, Radio-Riposte, le 28 juin à Paris ; le second est suspendu de ses fonctions de juge des enfants pour avoir hébergé un toxicomane (*le Monde* du 18 juillet).

C'est surtout l'affaire de M. Llorca qui a retenu l'attention du congrès, car, selon le syndicat, une fois encore, on prend un prétexte dans la vie privée de quelqu'un « *dont on n'ose attaquer de front la pratique professionnelle* ». « *Mon dossier*, explique M. Llorca, *c'est le rejet, dans un département, d'un magistrat qui a le tort de faire appliquer la loi, de se fonder, pour interpréter la loi, sur des règles de procédure très strictes qui protègent les libertés. J'ai dérangé la Meuse par mes pratiques professionnelles ; mais il n'y a pas que les pratiques professionnelles. J'ai manqué à l'image du magistrat.* »

« *Le magistrat doit être silencieux, respectable, bon père de famille*, a-t-il ajouté. *Le magistrat doit être M. Prudhomme Tout le reste est un trouble à l'ordre moral de la magistrature.* »

FAITS ET JUGEMENTS

Un clerc de notaire écroué

M. Henry Blondet, juge d'instruction à Paris, a placé sous mandat de dépôt, jeudi 22 novembre, pour escroquerie et complicité d'escroquerie et d'usure, M. Pierre Jolivel, trente et un ans, clerc d'un notaire parisien, ainsi que M. et Mme Pierre Barthélémy, dirigeants de la société Efic (Etudes de financement et de crédit) à Paris.

Créée l'année dernière, la société Efic mettait en relation des prêteurs à la recherche de rentes viagères et des emprunteurs désireux d'acquérir un bien immobilier. Les clients étaient conduits devant M. Jolivel qui se chargeait de rédiger les actes. Ce faisant, M. Jolivel aurait détourné, à l'insu du notaire, quelque deux millions de francs provenant de fonds confiés par les clients, M. et Mme Barthélémy ayant reçu de substantielles commissions avant même que les capitaux n'aient été remis aux emprunteurs.

Attentat contre le domicile de Mᵉ Nordmann.

« *L'attentat perpétré contre le domicile de Mᵉ Joë Nordmann* (*le Monde* daté 25-26 novembre) *confirme que les nazis se réclamant du SS Peiper ont toute licence en France pour se livrer à des provocations criminelles* », estime le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

« *Comment ne pas ressentir amertume et inquiétude en lisant l'interview où le président de la République déclare que « le racisme n'a jamais été virulent en France » et que « les sources de l'antisémitisme sont taries » ?*

Mᵉ Nordmann se demande de son côté : « *Qui se dissimule derrière les pseudo groupes qui prétendent venger le criminel de guerre Peiper ? Comment et pourquoi peuvent-ils menacer et agir dans l'impunité comme le font certains des casseurs qui surgissent à la fin des manifestations et, dans presque tous les cas, les auteurs de crimes racistes ? Leurs protecteurs se trouvent à l'évidence parmi ceux qui ont intérêt à un climat de violence et d'insécurité et qui, devant le développement des actions contre la crise, s'efforcent de restreindre toujours plus les libertés démocratiques.* »

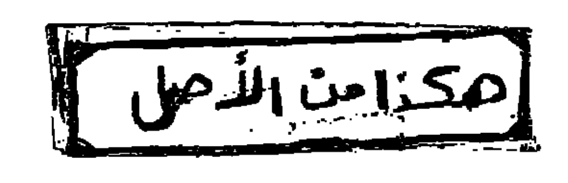
● *Relaxe pour un chauffeur d'autobus poursuivi pour non-assistance à personne en danger.* — La Compagnie des transports strasbourgeois (C.T.S.) nous signale qu'un de ses conducteurs d'autobus, qui faisait l'objet de poursuites pour « *non-assistance à personne en danger* », après une agression qui s'était déroulée dans un véhicule de l'entreprise (*le Monde* du 30 juillet 1978), « *a été relaxé des fins de poursuite sans peine ni dépens, à l'audience du 13 juillet 1979* ».

Les agresseurs de M. Pahr comparaîtront en cour d'assises.

Un mémoire produit à l'appui d'un pourvoi en cassation doit être signé par le demandeur s'il n'a pas été rédigé par un avocat à la Cour de cassation. La chambre criminelle de la Cour suprême, présidée par M. Pierre Mongin, vient de rappeler ce principe pour rejeter le pourvoi formé par M. Ali Mezaache (l'un des deux auteurs de l'agression commise dans la nuit du 1ᵉʳ au 2 février dernier à Strasbourg contre M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères) contre l'arrêt de la cour de Colmar du 3 mai confirmant le jugement d'incompétence rendu le 27 février par le tribunal correctionnel de Strasbourg (*le Monde* du 28 février et du 8 mai). Le mémoire, qui avait été déposé par Mᵉ Joseph Rennemann, avocat au barreau de Strasbourg, n'avait pas été signé par Ali Mezaache.

La chambre criminelle, statuant sur le rapport de M. Henri Angevin, conseiller, et les conclusions de M. Fernand Davenas, avocat général, a conclu que « *ne satisfaisant pas aux exigences des articles 584 et 585 du code de procédure pénale, ce mémoire ne saisit pas la Cour de cassation des moyens qui peuvent y être contenus* ».

● *Un employé de l'Organisation mondiale de la santé*, un huissier de nationalité française, a été arrêté par la police genevoise pour tentative de chantage, a annoncée, samedi 24 novembre, le secrétaire de l'organisation. Il avait intercepté une lettre qui pouvait être compromettante pour un fonctionnaire de l'O.M.S. — (A.F.P.)



Le Monde

sports

KARATÉ

Le marathon des coups

Tandis que l'équipe de France s'inclinait à Helsinki face aux karatekas finlandais (27 à 23), quelque cinq cents garçons ont disputé, samedi 24 et dimanche 25 novembre, la Coupe de France, au stade Pierre-de-Coubertin. Epreuve toutes catégories, ce qui explique peut-être le grand nombre de blessures, la Coupe a été gagnée en individuel par Claude Petinella, opposé en finale au Parisien Pyrée, et en équipe par Parentis-en-Born, victorieux du C.K.F. Paris.

« Arrh... gnneuu... ajime ! Docteur ! Han... wouaah... bing... mate ! Docteur ! Splash... boum... vlan... wazanari ! Docteur ! Arrh... pif... ippon ! Vlan... boum... paf... wouaaah... dong... » Pendant deux jours, de 9 heures à 23 heures, telle a été l'ambiance sonore rugissante au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, envahi par un demi-millier de karatékas. Venus disputer la quinzième Coupe de France, ceux que Jacques Steinberg a comparés à des infirmiers vidant une méchante querelle s'en sont donné à cœur joie. Un festival d'onomatopées, un marathon du gnon. Décidément, après avoir inspiré tant de chorégraphes modernes, le karaté va pouvoir venir en aide aux dialoguistes de bandes dessinées.

Pourtant cette kermesse de chiffonniers en colère a été l'occasion pour la Fédération française de karaté (F.F.K.A.M.A.) de montrer que cet art martial exotique est bel et bien en train de prendre rang parmi les grands sports nationaux : il compte environ quatre-vingt mille licenciés, presque autant que l'athlétisme.

Toutefois, le karaté revient de loin. Il y a deux ans, c'était le creux de la vague, le contre-coup de l'effet Bruce Lee. Des milliers de loubards impressionnés par les bonds de tigre du soja-héros, filmés en grande série à Hong-Kong, s'étaient précipités dans les clubs pour devenir eux aussi de petites bombes atomiques humaines. Mais ils ont été rapidement rebutés par la sévérité de l'entraînement. Près de 40 % des nouveaux licenciés abandonnaient alors au bout de quelques mois. Désormais, les quelque quinze cents clubs, dont un tiers sont implantés dans la région parisienne, retiennent leurs nouveaux membres, dont les effectifs ont progressé de 50 % en deux saisons.

Pour cela, les dirigeants ont remis de l'ordre dans la maison karaté. D'abord en assainissant l'arbitrage. Depuis des années, le déroulement des compétitions était empoisonné par des règles ubuesques pour un sport de combat. Sans remonter à l'incident provoqué par Dominique Valera (1), on l'avait encore constaté lors de la dernière rencontre France-Jajon à Paris l'hiver dernier (*le Monde* du 17 mars). Les Nippons, qui sont très attachés au style et à la beauté du geste, accordent peu de valeur aux techniques de pied. Au contraire, sous l'impulsion des Français, les règles européennes prennent désormais en compte la puissance et l'efficacité des techniques, *y* compris celles de pied. Résultat, le karaté, qui avait tendance à devenir une boxe anglaise en pyjama, est de nouveau un sport de combat complet, où tous les membres peuvent frapper. Seuls les coups au visage restent prohibés et entraînent la disqualification. Toutefois, afin d'éviter les trucages, un combattant ne peut pas gagner plus de deux fois par disqualification de ses adversaires. Bref, le déroulement des assauts reste assez hermétique pour le profane, mais on n'assiste plus à ces petits scandales qui faisaient auparavant douter de la valeur du résultat.

Risques

Les dirigeants se sont aussi attachés à unifier les différentes pratiques. Les petits cousins du karaté, qu'ils soient coréens (taekwando), vietnamiens (Vo Viet-nam-Viet, vo dao), chinois (kun fu), thaïlandais (taï-jutsu), sont réunis dans la même fédération. Les professeurs doivent présenter le même diplôme d'Etat. Le côté philosophique des origines bouddhiques n'est pas oublié dans la formation des cadres, en revanche, l'aspect briseur de briques et de planches est quelque peu délaissé pour une pratique athlétique. C'est en effet des garçons en bonne condition physique qu'on a vus évoluer au stade de Coubertin. Et il fallait l'être pour arriver en finale après avoir combattu au moins dix fois contre des adversaires de tous gabarits. D'un tel brassage, les sélectionneurs sortiront les quelques éléments qui vont grossir les rangs des têtes de série nationales autour des Montana, Gauze, Ruggiero et autres Petinella qui sont la fine fleur des combattants nationaux. Avec eux, le karaté français tient un rang mondial des plus honorables, au coude à coude avec les Britanniques et les Néerlandais.

L'envers de ces succès, c'est la sécurité, qui reste le point noir du karaté. Les deux médecins de service et les volontaires de la Croix-Rouge n'ont pas chômé samedi et dimanche : nez, dents, côtes et poignets cassés à la minute. *« Il s'agit de risques inhérents à la pratique d'un sport de combat*, remarque Guy Sauvin, l'ancien champion d'Europe devenu directeur technique de la fédération, *les garçons doivent être capables d'encaisser quelques coups. Toutefois, un combattant mis K.-O. ne peut reprendre la compétition qu'après trois mois d'arrêt et sur présentation d'un certificat médical. »* Un système de cuirasse enregistrant la puissance des coups a été étudié mais n'est pas encore au point.

D'ailleurs, le combat n'attire pas la grande masse des pratiquants qui cherchent d'abord une hygiène physique et morale. Pour cette raison, les épreuves techniques où les karatékas sont jugés sur la qualité d'exécution de séries de mouvements (kata) connaissent le plus grand succès. Les femmes — on compte trois mille licenciées actuellement — apprécient particulièrement cette forme de compétition organisée traditionnellement en février.

Développement et assainissement du karaté font que les dirigeants de la fédération ont quelque amertume à ne pas être considérés, comme les responsables d'un sport à part entière par l'administration et le Comité international olympique. En effet, le ministère de la jeunesse, des sports et des oisirs ne rétribue aucun des cadres techniques qui sont tous, y compris, le directeur technique, à la charge de la fédération. De surcroît, comme le karaté n'est pas l'un des vingt-trois sports olympiques, le montant des subventions reste des plus modestes. Cela rend la tâche d'autant plus facile aux promoteurs du karaté-music-hall, qui menacent toujours de présenter quelques jeux du cirque.

La perspective de figurer comme sport de démonstration aux Jeux olympiques de Moscou l'année prochaine pour officialiser l'adhésion de l'U.R.S.S. à la Fédération internationale de karaté reste encore vague. Trop sans doute pour se réaliser avant l'été prochain. Aussi, le président de la F.F.K.A.M.A., M. Jacques Delcour, a proposé aux dirigeants des autres sports non olympiques d'organiser des « jeux mondiaux » qui leur permettraient de sortir de leur ghetto. La première manifestation pourrait avoir lieu en 1981 à Santa-Clara aux Etats-Unis.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le champion français avait boxé un arbitre qui l'avait désavantagé lors des championnats du monde de Los Angeles.

HANDBALL

« Le PUC n'est pas mort »

Dans le match au sommet de la poule B du championnat de France de première division masculine, le Paris Université Club (PUC) a créé une certaine surprise samedi 24 novembre, au gymnase Jean-Sarrailh, en battant le Cercle sportif laïc dijonnais (C.S.L. Dijon) par 22 buts à 15. Victoire convaincante qui installe les universitaires parisiens parmi les favoris de la compétition, au même titre que l'Union sportive municipale de Gagny et la Stella Sport de Saint-Maur.

Depuis deux saisons, on savait la défense du PUC en béton, mais l'attaque péchait par manque d'efficacité. Face au C.S.L. Dijon, dont la cage était défendue en première mi-temps par Bernard Sellenet, l'ancien gardien de l'équipe de France, le test était probant. Trop sûrs d'eux, les Bourguignons ! Animé par Jean-Dominique Visioli, qui, de l'aile gauche faisait mille misères à Sellenet, et par François Kulik aux progrès fulgurants, le PUC les prit résolument à la gorge. Puis le rythme et la condition physique des Parisiens ont fait la différence.

Les vieilles chansons estudiantines résonnaient dans les gradins. Sur le terrain joueurs et entraîneurs se congratulaient. Il est vrai que l'événement est d'importance : après plusieurs années de piquette, le PUC nouveau est arrivé.

Pourtant, de l'équipe qui, il n'y a pas si longtemps (en 1975), disputait sa dernière finale nationale — perdue devant le Stade marseillais Université Club — il ne reste plus que Patrick Meyer. Bisparus les Bonfils, Cottin, Taillefer, Galland, Druais, Loyer, tous internationaux. *« Pour repartir sur de nouvelles bases, nous avons décidé de nous saborder »*, explique Michel Bonfils, le président, depuis 1977, de la section de handball du PUC. Mais l'aventure vécu sous le maillot violet ne s'oublie pas. L'esprit demeure et le renouvellement s'est opéré à petites doses. Aujourd'hui Laurin, Galland et Orsini évoluent en équipe réserve, tandis que Jean-Luc Druais et Jacques Cottin veillent respectivement aux destinées des équipes masculine et féminine.

Fidélité donc, mais tradition aussi. L'ambiance que l'on est assuré de rencontrer au PUC aide au recrutement. Pour elle chacun n'hésite pas à mettre la main à la poche. Ainsi les deux cent deux licenciés que compte la section acquittent une cotisation qui va de 160 à 200 francs. Plus original encore : en déplacement tous les équipiers paient un repas sur deux. Autant dire clairement qu'ils jouent pour du beurre. La carotte, c'est le repas pris en commun au club-house du stade Charlety où, au soir des matches disputés à Paris, les équipes de rugby, de volley et de handball se retrouvent pour perpétuer cet esprit sans lequel le PUC aurait perdu sa raison d'être. Avec, en prime, de temps à autre, une tournée à travers le monde.

La dernière remonte à 1975, mais, pour l'été prochain, un voyage en Amérique du Sud ou en Afrique est à l'étude. Là encore, chacun devra apporter son obole. C'est assez dire que le PUC n'est pas riche. Toutefois, pour ce que le handball représente dans les milieux scolaires et universitaires, le vieux club accepte d'éponger le déficit annuel. En dépit de la bonne volonté de chacun, il s'élèvera en fin de saison à 90 000 francs.

Réussite sociale

Le jeu en vaut la chandelle puisque tout le monde y met du sien. Pour offrir au P.U.C. un cinquième titre de champion de France, même les plus anciens n'ont pas lésiné sur les sacrifices. *Au prix d'entraînements individuels intensifs*, l'arrière Gilbert Lalance a perdu 8 kilos et le gardien Gérard Tructin est enfin descendu sous le quintal. Ce qui fait dire à Jean-Luc Druais : *« tous les joueurs ayant sans contrainte transpiré le dimanche matin, cela est significatif de nouvelles ambitions »*.

Eternel problème du sport parisien, c'est la préparation collective qui pose le plus de questions. En effet, les deux séances hebdomadaires ont lieu alternativement au gymnase Sarailh et dans les locaux de l'UEREPS de la porte de Versailles. Quoi de mieux cependant que les difficultés pour souder une équipe ? D'ailleurs les joueurs savent maintenant que l'avenir leur appartient et au P.U.C. un résultat défavorable ne prend jamais l'allure d'une catastrophe. Cette sérénité se conçoit tout à fait. En proclamant *« notre préoccupation essentielle demeure que les sportifs réussissent socialement »*, les dirigeants restent envers et contre tout fidèles à l'image de marque du P.U.C.

JEAN-MARIE SAFRA.

TENNIS

LES BONNES AFFAIRES DE BJORN BORG

Couvin (Belgique). — Le métier de tennisman n'est pas de tout repos pour les meilleurs joueurs du monde, de plus en plus appelés à justifier, même « hors saison », leur réputation de globe-trotters. Ainsi, comme les coureurs cyclistes avec les critériums d'après-Tour de France, le Suédois Bjorn Borg vient de consacrer sa semaine à récolter à l'entrée de l'hiver les fruits d'une renommée acquise dans ses prestations estivales à Roland-Garros ou à Wimbledon.

De notre envoyé spécial

Cette tournée européenne d'exhibitions, en compagnie des Américains Vitas Gerulaitis et Harold Solomon et de l'Italien Adriano Panatta, débutait lundi soir 19 novembre à Innsbruck. Le temps de rallier Munich en voiture pour prendre un avion, et Borg jouait à Lyon mardi soir. Jeudi soir, il était à Toulouse, après un crochet par Monte-Carlo pour quelques heures de repos. Vendredi, à 1 heure du matin, il quittait Toulouse pour être à 3 heures à Bruxelles, où il jouait le soir même, après un court séjour à Couvin, dans les Ardennes belges, pour signer, à 13 heures, devant les cinq cents employés de la société Donnay et quelque trois cents journalistes, le plus fructueux contrat de sa carrière : 2 600 000 francs par an pendant cinq ans et 1 % de royalties sur la vente des raquettes, soit un minimum estimable à 20 millions de francs.

A l'âge où la plupart des jeunes gens entrent à peine dans la vie active, Bjorn Borg, vingt-trois ans depuis le 6 juin, peut donc se flatter d'avoir déjà gagné plusieurs dizaines de millions de francs grâce au tennis. Combien ? *« Je le sais précisément*, répond-il, *mais c'est mon secret »*. Comme tous les sportifs professionnels européens, Bjorn Borg n'aime pas parler d'argent. Il est vrai que Mark Hume McCormack le fait tellement mieux à sa place.

Comme deux à trois cents des plus grands champions, Bjorn Borg a, en effet, confié au président fondateur de l'International Management Group (I.M.G.), un holding regroupant dix filiales dont le chiffre d'affaires dépasse les 30 millions de dollars (125 millions de francs), le soin de gérer sa carrière. En échange d'un prélèvement variable, de 25 % à 50 %, les deux cent cinquante employés de l'I.M.G., répartis dans douze bureaux situés sur les cinq continents, ont la double mission d'exploiter l'image des champions auprès du grand public, en négociant pour eux les contrats publicitaires ou en leur organisant des exhibitions, et de gérer ensuite les fortunes ainsi acquises.

D'un pays à l'autre *(voir encadré)*, Bjorn Borg est donc obligé de changer de raquette, de tenue, de chaussures ou de badges sur ses vêtements. C'est à ce prix que, selon Bob Kain (1), le collaborateur de Mark Hume McCormack, chargé de superviser ses affaires à l'I.M.G., le Suédois gagne plus d'argent annuellement qu'aucun autre sportif dans le monde. A ses 700 000 dollars (2 900 000 F) gains dans les seize tournois du Grand Prix auxquels il a participé (dix victoires), il convient, en effet, d'ajouter 800 000 dollars (3 320 000 F) pour une vingtaine d'exhibitions et 1 500 000 dollars (6 225 000 F) de contrats publicitaires. Soit un revenu de 3 millions de dollars (12 450 000 F environ) pour 1979.

Avec sa jeunesse, son palmarès et, surtout, son comportement irréprochable en toutes circonstance, le numéro un mondial du tennis représente un support publicitaire susceptible de toucher tous les publics. Encore convient-il de préciser que Bjorn Borg ne cherche pas à tirer le meilleur profit de cet impact. *« De mai septembre*, explique Bob Kain, *son emploi du temps est traité comme un métal précieux. Nous essayons de le protéger afin que toutes sortes de sollicitations ne viennent pas interférer avec les compétitions. Cela lui coûte de l'argent. »*

Même s'il est devenu résident monégasque pour fuir la fiscalité suédoise, l'argent n'est pas la principale motivation de Bjorn Borg. De plus en plus, son objectif prioritaire semble être de se construire le plus grand palmarès de l'histoire du tennis. Ainsi, avant de prolonger de cinq ans son contrat avec Donnay — probablement étendu aux Etats-Unis et au Japon à partir du 1er janvier, — Bjorn Borg avait reçu d'autres propositions, notamment de la part de sociétés américaines. *« Mais*, expliqua-t-il à Couvin, *je suis maintenant habitué à cette raquette avec laquelle j'ai obtenu mes victoires dans les grands tournois.*

Malgré la menace de plus en plus pressante de l'Américain John McEnroe, qu'il considère d'ores et déjà comme son rival numéro un, Bjorn Borg fera encore tout le nécessaire l'année prochaine pour préparer dans les meilleures conditions Roland Garros, Wimbledon, puis Flushing Meadow, cet obstacle qu'il n'a jamais pu franchir sur le chemin du grand chelem. Un grand chelem auquel d'autres rêvent pour lui. *« Depuis sa seconde victoire à Wimbledon, on a ajouté plusieurs zéros à la fin des chiffres de ses contrats*, explique Bob Kain. *Cela le place dans une série qu'aucun joueur de tennis n'a jamais atteinte. Mais s'il réussissait le grand chelem, au lieu de traiter ses contrats pour trois ou cinq ans, il pourrait le faire pour les dix ou même vingt prochaines années. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Le « New York Times », 27 août 1979.

SES CONTRATS PUBLICITAIRES

A L'ECHELLE MONDIALE
Vêtements Fila (Scandinavie exceptée).
Scandinavian Airlines Systeme (S.A.S.) pour les déplacements aériens.
Automobiles Saab dans les aéroports et pour les déplacements par la route.
Chaussures de tennis Diadora (Etats-Unis et Canada exceptés).
Jeans Lois.
Cordages V.S.
Machines à corder Ektelon.
Posters, calendriers, puzzle, poupées Bjorn Borg.
Machines à coudre Viking.
Lotion Suntan.

CANADA ET ETATS-UNIS
Bandeau Collegiate.
Chaussures de tennis Trétorn.
Chaussures de course Diadora.
Raquettes Bancroft (jusqu'au 31 décembre).
Compagnie des Labsars (palaces).
Produits vitaminés.

SCANDINAVIE
Bandeau Bjorn Borg.
Vêtements Jockey.
Porte-clefs, carnets, stylos, gommes Borg.

EUROPE
Raquettes Donnay.
Balles de tennis Penn.
Jouets de tennis Pelican.
Céréales Kellogg.
Chocolats Tom.
Produits cosmétiques.

AMERIQUE DU SUD
Raquettes Donnay.
Balles de tennis Penn.

BRESIL
Boissons gazeuses Borg.

JAPON
Boissons gazeuses Sunkist.
Chaînes commerciales.
Raquettes Bancroft.

★ Selon *The New York Times*, 27 août 1979.

RUGBY

Courte victoire des All Blacks sur les Anglais (10-9)

C'est avec beaucoup de difficultés (10 à 9) que la Nouvelle-Zélande a battu l'Angleterre samedi 24 novembre à Twickenham. Les All Blacks, qui n'ont marqué qu'un essai (John Fleming) et deux buts de pénalité (Richard Wilson) au cours de leur deuxième et dernier test-match disputé dans les îles britanniques, ont été menacés jusqu'au bout par le XV anglais, et le point d'écart entre les deux équipes montre à quel point la partie a été serrée et indécise.

Le 10 novembre, à Edimbourg, à l'occasion de leur premier test-match contre l'Ecosse, les All Blacks avaient nettement gagné (20 à 6) en marquant notamment quatre essais.

A Twickenham, revenus à un point à la soixantième minute, grâce à trois buts de pénalité de Dusty Hare, les Anglais ont buté jusqu'à la fin sur la défense néo-zélandaise dont le mérite a été d'empêcher les avants adverses de développer leurs actions.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(treizième journée)

Villeurbanne b. Berck 116-81
*Tours b. Nice 96-94
Le Mans b. *Mulhouse .. 93-92
*S.F. Evry b. Antibes 95-93
*Orthez b. CRO Lyon 119-90
*Caen b. Limoges 78-73
*Vichy b. Monaco 93-83

Classement : 1. Villeurbanne, 35 pts ; 2. Tours, 34 ; 3. S.F. Evry, 30 ; 4. Le Mans, Caen, Mulhouse, 29 ; 7. Orthez, 27 ; 8. Antibes, 26 ; 9. Monaco, 25 ; 10. Limoges, 24 ; 11. Nice, Vichy, 23 ; 13. CRO Lyon, 17 ; 14. Berck, 13.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dix-huitième journée)

Monaco bat *Lyon 1-0
*Sochaux bat Nantes 1-0
Saint-Etienne bat *Nice 4-2
*Angers bat Strasbourg 1-0
*Valenciennes bat Nîmes 4-1
*Lille bat Paris-Saint-Germain 4-2
Lens bat *Bastia 2-1
Laval bat *Marseille 2-0
*Metz et Brest 0-0
*Bordeaux-Nancy : arrêté par le brouillard.

Classement : 1. Monaco, 29 pts ; 2. Nantes, Saint-Etienne, 25 ; 4. Sochaux, 24 ; 5. Strasbourg, 21 ; 6. Lille, Nîmes, 20 ; 8. Lens, Valenciennes, 19 ; 10. Laval (17 m.), Paris S.-G., Angers, 18 ; 13. Metz, 15 ; 14. Nancy (17 m.), Bastia, *Nice (17 m.)*, 14 ; 17. Bordeaux (17 m.), Lyon, 13 ; 19. Marseille, 12 ; 20. Brest, 5.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(dix-septième journée)

GROUPE A

Tours bat *Lucé 2-0
*Rennes bat Reims 2-0
*Nœux bat Guingamp 1-0
*Quimper bat Rouen 2-0
*Limoges et Besançon 0-0
*Blois bat Angoulême 1-0
*Le Havre bat Dunkerque 3-1
*Châteauroux bat Orléans 3-0
*Chaumont bat Montmorillon . 3-1

Classement : 1. Tours, 25 pts ; 2. Rennes, 24 ; 3. Guingamp, 22 ; 4. Reims, 21 ; 5. Besançon, Rouen, 20 ; 7. Nœux, Angoulême, 19 ; 9. Le Havre, 17 ; 10. Dunkerque, Limoges, 16 ; 12. Orléans, Quimper, 15 ; 14. Chaumont, 14 ; 15. Châteauroux, 13 ; 16. Montmorillon, Blois, Lucé, 10.

GROUPE B

*Auxerre bat Montpellier 2-0
*Tavaux bat Cannes 2-1
*Toulouse bat Thonon 2-1
*Avignon bat Montluçon 3-0
*Ajaccio et Martigues 0-0
*Alès bat Béziers 2-1
*Saint-Dié et Paris F.C. 2-2
Thionville bat *Toulon 2-0
*Gueugnon et Mulhouse 0-0

Classement : 1. Auxerre (16 m.), 23 pts ; 2. Cannes, Thonon, Avignon, 21 ; 5. Montpellier, 20 ; 6. Martigues (16 m.), Toulouse, 19 ; 8. Béziers, Paris F.C., Thionville, 17 ; 11. Ajaccio, Alès, 15 ; 13. Gueugnon, Mulhouse, Montluçon, Saint-Dié, 14 ; 17. Tavaux, 12 ; 18. Toulon, 11.

— Victorieuse du Luxembourg par 4 buts à 0, le 24 novembre à Prague, la Tchécoslovaquie s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe des nations, en devançant la France de 1 point, la Suède de 6 points et le Luxembourg de 9 points. La Tchécoslovaquie rejoint ainsi l'Italie, l'Angleterre, les Pays-Bas et la Grèce, qui étaient déjà qualifiés.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

POULE A

*Perpignan b. Thuir 7-0
St-J.-de-Luz b. *Montchanin 36-9
*Bourg b. Narbonne 9-6
*Béziers b. Grenoble 37-3
Graulhet b. *R.C.F. 12-6

Classement : 1. Perpignan, 15 pts ; 2. Béziers, 13 ; Graulhet, 13 ; 4. Narbonne, 11 ; 5. St-J.-de-Luz, 9 ; Montchanin, 9 ; 7. Thuir, 8 ; 8. Bourg, 7 ; 9. Grenoble, 6 ; 10. Racing, 5.

POULE B

*Tarbes b. Boucau 19-9
*Bayonne b. Dax 22-15
*Brive b. Bagnères 18-9
Biarritz b. *La Rochelle 6-3
Tulle b. *Limoges 18-7

Classement : 1. Tarbes, 15 pts ; 2. Tulle, 12 ; 3. Bagnères, 11 ; Dax, 11 ; Bayonne, 11 ; Biarritz, 11 ; 7. Brive, 10 ; 8. Boucau, 7 ; Limoges, 7 ; 10. La Rochelle, 5.

POULE C

*Auch b. Avignon 9-3
*Nice b. Montauban 12-7
*Pau b. Montferrand 20-9
Toulon b. *Carcassonne 13-10
*Périgueux et Mazamet 9-9

Classement : 1. Pau, 15 pts ; 2. Nice, 13 ; 3. Auch, 12 ; 4. Toulon, 11 ; 5. Montferrand, 10 ; 6. Carcassonne, 9 ; 7. Mazamet, 7 ; Montauban, 7 ; 9. Avignon, 6 ; Périgueux, 6.

POULE D

*Bègles b. Agen 15-7
*Aurillac b. Bourgoin 13-6
*Castres et Romans 6-6
*Valence b. Lourdes 12-10
Oloron b. *Toulouse 10-6

Classement : Oloron, 15 pts ; Agen, 13 ; 3. Romans, 12 ; 4. Toulouse, 10 ; Bègles, 10 ; Valence, 10 ; 7. Aurillac, 9 ; 8. Bourgoin, 8 ; 9. Lourdes, 7 ; 10. Castres, 6.

Tennis

TOURNOI DE BUENOS-AIRES
(Demi-finales)
Vilas (Arg.) b. Dibbs (E.-U.), 6-1, 6-1 ; Clerc (Arg.) b. Lendl (Tch.), 3-6, 6-4, 6-3.
(Finale)
Vilas b. Clerc, 6-1, 6-2, 6-1.

TOURNOI DE BOLOGNE
(Demi-finales)
Ocleppo (It.) b. Cox (G.-B.), 6-3, 4-6, 6-3 ; Waltz (E.-U.) b. McEnroe (E.-U.), 6-4, 6-7, 6-3.
(Finale)
Waltz b. Ocleppo, 6-3, 6-2.

TOURNOI FEMININ DE BRIGHTON
(Demi-finales)
M. Navratilova b. B.J. King (E.-U.), 7-5, 0-6, 7-6.
C. Evert-Lloyd b. S. Hanika (R.F.A.), 6-3, 6-3.
(Finale)
M. Navratilova b. C. Evert-Lloyd, 6-3, 6-3.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Olivier COLLI ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Julien,
né à Prades le 7 novembre 1979.

Décès

— M. Peppo Assael,
M. et Mme Robert Darsa et leurs enfants,
Mme Lazare Nehama et son fils,
Mme Liliane Assael et ses enfants,
M. et Mme Charles Calamaro et leurs enfants,
Mme Henri Capuano,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Peppo ASSAEL,
née Marguerite Capuano,

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu le 23 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 27 courant.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 heures précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
26, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

— Mme Arlette de Baciocchi et ses enfants,
L'amiral et Mme Antoine Sanguinetti et leurs enfants,
ses enfants et ses petits-enfants,
La comtesse Félix Baciocchi, sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Jean-Baptiste de BACIOCCHI,
née Lucienne Lisbonne,

survenu le 20 novembre 1979 à Paris.
Le service religieux en l'église Notre-Dame d'Auteuil aura lieu le mercredi 28 novembre, à 10 h. 30.
La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes, mais l'envoi de dons à l'aide aux malades désemparés.
A.M.D.,
7, rue de Washington, 75008 Paris.

— L'Amicale du lycée Charlemagne a la tristesse de faire part du décès de

Marcel BRAYER,
professeur honoraire,
survenu le 9 novembre 1979.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de la

vicomtesse Joseph de la CROIX-VAUBOIS,
née Clotilde de Laage de Bellefaye,

survenu le 18 novembre 1979, dans sa soixante-seizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Plailly le 23 novembre 1979.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 8 décembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (crypte Sainte-Thérèse), 23, rue d'Armaillé, Paris (17e).
De la part de ses enfants :
M. et Mme André Branche,
M. et Mme Yves de la Croix-Vaubois,
M. et Mme Pierre de Nantes,
M. et Mme Bernard de la Croix-Vaubois,
M. Michel de la Croix-Vaubois,
Sœur Chantal,
Le comte et la comtesse Gérard de Miribel,
M. et Mme Patrick de la Croix-Vaubois,
De ses vingt-neuf petits-enfants et de ses quatre arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Montredon-Labessonié, Castres, Toulouse, Saint-Chély-d'Apcher, Villejuif.
M. Raymond Galy,
M. Claude Héral et Mme, née Galy,
M. et Mme Roger Galy,
M. et Mme Jean-Pierre Galy,
M. et Mme Christian Galy,
M. et Mme Jacques Galy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Arthur Camp,
Mme René Thoral,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond GALY,
née Marthe Bian,

survenu le 25 novembre, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques auront lieu au temple de Montredon-Labessonié, le mardi 27 novembre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
(Jean, XIV, 34.)

— M. Joseph Livschitz,
Magui et Bernard Weil,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph LIVSCHITZ,
née Bella Josselson,

leur épouse et mère, survenu le 23 novembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mardi 27 novembre au cimetière de Bagneux-Parisien.
Réunion à 14 h. 15, porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
85, boulevard Murat, 75016 Paris.

— Le comte et la comtesse Antoine de Maistre,
Le comte et la comtesse Christian de Maistre,
Mlles Véronique, Sophie, Constance et Alix de Maistre,
François-Xavier de Maistre,
Mlles Anne, Hélène et Agnès de Maistre,
Le comte et la comtesse Henri du Chastel de la Howarderie,
Le comte et la comtesse Gaston du Chastel de la Howarderie,
Le baron et la baronne Michiels van Kessenich,
La comtesse Jean-Baptiste de Maistre,
Le Père Charles de Maistre, S.J.,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Chantal Marie-Alix, comtesse du Chastel de la Howarderie, comtesse Xavier de MAISTRE,

leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, endormie dans la paix du Seigneur le 23 novembre 1979, à Nice, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée en l'église de Mesnil-Durand, Livarot (Calvados), le mercredi 28 novembre, à 14 h. 30.
Une messe sera célébrée à son intention le mardi 4 décembre, à 17 h. 30, en la chapelle du Carmel, 11, rue de Montmorency, à Boulogne (92100).
Château de Saint-Martin,
14140 Livarot.
127, avenue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne.
6, rue Paul-Bounin, 06100 Nice.

— Montereau, Carentan.
Jacqueline Maniaque,
Ses enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MANIAQUE,
architecte urbaniste.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 novembre, à 14 heures, à l'église Notre-Dame-et-Saint-Loup à Montereau (77130).

— Mme Denis Marie d'Avigneau,
M. et Mme Dominique Mille,
M. et Mme Nicolas Marie d'Avigneau,
Pascale et Bénédicte Marie d'Avigneau,
Mme Marc Fidon,
M. et Mme Bernard Marie d'Avigneau et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Marie d'Avigneau et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chaperon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis MARIE d'AVIGNEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 25 novembre, dans sa cinquante-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation le jeudi 29 novembre à Camaret-sur-Mer (Finistère).
Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être envoyés à la Ligue nationale française contre le cancer, comité des Hauts-de-Seine, 17, rue Raymond-Barbet, 92200 Nanterre.
28, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.
90, avenue du Roule.

— Le docteur et Mme François Marmasse et leur fille,
Le docteur et Mme Michel Hervé et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MARMASSE,
ex-professeur
à l'Ecole dentaire de Paris,
docteur honoris causa
de l'université de Genève,

survenu en son domicile, 19, boulevard de Courcelles, Paris (8e), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité le samedi 24 novembre 1979.

4, rue Gambetta,
77170 Brie-Comte-Robert.
19, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

— Mme Léon Perez,
M. et Mme Roger Perez,
M. et Mme Roland Allouche,
M. et Mme Gilbert Perez,
M. et Mme Roger Tibi,
M. et Mme Jean-Daniel Piekarski,
Lionel, Olivier et Sylvie Perez,
Marc et Sophie Allouche, Marc Tasi,
Jean-Marc et Anne-Marie Perez,
Charles, Bernard et Marie-Laurence Tibi,
Julie et Sarah Piekarski,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de leur très cher et regretté

Léon PEREZ

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en son domicile.
70, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne recevra pas.

— Mme Albert Prouteau, son épouse,
M. et Mme J.-J. Hervieu et leurs enfants,
M. Jean-Marie Prouteau,
M. et Mme Elisabeth Prouteau-Guéré et leurs enfants,
M. et Mme François Prouteau et leur fils,
M. et Mme Albert Prouteau et leurs enfants,
Mme Michèle Marx et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Prouteau, Bocquier, Esnard, Murail, Bobe, Nalpas, Marc et Paternoster,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert PROUTEAU,
maire des Sables-d'Olonne,
ingénieur E.C.P. (promotion 1929),
diplômé de l'Ecole C.P.A. (1944),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu subitement le 24 novembre 1979, dans sa soixante-quatorzième année.
Le service religieux sera célébré le mercredi 28 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame des Sables-d'Olonne.
Réunion à la mairie des Sables-d'Olonne, à 14 h. 15.
L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière des Sables-d'Olonne.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Valparaiso-La-Chaume,
85100 Les Sables-d'Olonne.
5, boulevard du Général-de-Gaulle,
92500 Rueil-Malmaison.

[Né le 27 juillet 1906 aux Sables-d'Olonne (Vendée), Albert Prouteau était ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris (promotion 1929), diplômé de l'Ecole supérieure d'organisation scientifique du travail et diplômé du Centre de perfectionnement des affaires de Paris. Albert Prouteau (mod. maj.), qui avait battu aux élections municipales de mars 1971 le maire sortant des Sables-d'Olonne, M. Pierre Mauger, député U.D.R., avait été réélu en mars 1977.]

Remerciements

— Mme Jacques Bruneton, profondément émue des nombreux témoignages d'amitié reçus lors du décès du

docteur Jacques BRUNETON

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie très vivement tous ceux qui ont pris part à sa peine.

— M. Albert BIPSZMAN remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son épouse

Sandra.

Anniversaires

— Pensez aujourd'hui à
Isabelle GALINIER,
née Isabelle Edelmann,
qui nous a quittés il y a trois ans.

Messes anniversaires

— La Société des gens de lettres de France,
La Fédération internationale des traducteurs,
La Société française des traducteurs,
Mme Francine Caillé,
M. Alain Caillé,
Mme de Genevraye, secrétaire permanente de la FIT,
prient d'assister au service religieux qui sera célébré à la mémoire de

M. Pierre-François CAILLÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président
de la Société des gens de lettres de France,
président-fondateur
de la Fédération internationale des traducteurs,
fondateur, ancien président et président d'honneur
de la Société française des traducteurs,
vice-président du conseil permanent des écrivains,

décédé le 22 septembre 1979 en Maine-et-Loire, le samedi 1er décembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e).

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du

professeur René DUJARRIC de la RIVIERE,
président de l'Institut de France
et sous-directeur honoraire
de l'Institut Pasteur,

une messe sera célébrée le mercredi 28 novembre 1979, à 18 heures, à la chapelle de l'Institut Pasteur (entrée 211, rue de Vaugirard, 75015).

Services religieux

— A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de

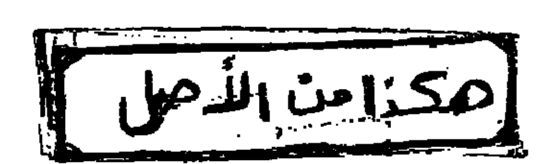
M. Bernard LICHAU,
ancien administrateur
de la S.A. Pierre-Lichau,

un service religieux aura lieu le jeudi 29 novembre.

Communications diverses

— Anciens élèves du lycée Marceau de Chartres, le président vous invite au dîner de Paris, qui aura lieu dans le Salon Ravel du Grand Hôtel, rue Scribe, le mercredi 5 décembre, à 20 h. Téléphoner (16-37) 36-19-91.





INFORMATIONS «SERVICES»

AUTOMOBILE

Voiture endommagée : qui paiera les réparations ?

Il arrive, lorsqu'une voiture a été gravement endommagée dans un accident, que le montant de la facture des réparations présentée au propriétaire dépasse la valeur du véhicule. Les automobilistes s'interrogent alors pour savoir comment ils seront indemnisés.

Le Centre de documentaiton et d'information de l'assurance indique qu'il convient de distinguer deux cas : 1°) l'indemnité est versée par la société d'assurances d'un tiers responsable ; 2°) le dédommagement est directement effectué par l'assureur de l'automobiliste victime, au titre d'une garantie « dommage-collision » par exemple, ou par celle de « dommages tous accidents ».

1°) *Victime non responsable* — Quand l'automobiliste est victime d'un accident provoqué par un tiers (le plus souvent, un autre automobiliste), il peut lui être accordé tantôt le montant des réparations, tantôt la valeur de la voiture.

Les tribunaux considèrent parfois que la victime ne peut avoir droit qu'au remboursement de la facture du garagiste, dans la limite d'une somme équivalant au prix d'un véhicule d'occasion de même type et dans le même état. Cette « valeur de remplacement » est appréciée d'après les cotes publiées dans le journal *Argus de l'automobile* et les conclusions d'un expert.

D'autres magistrats estiment, au contraire, que le propriétaire est en droit d'obtenir la remise en état complète de sa voiture, même si le coût des réparations excède (de façon raisonnable, toutefois) la « valeur de remplacement » De toute façon, l'automobiliste accidenté a intérêt à fournir à son assureur toutes pièces justifiant l'état de sa voiture avant l'accident : photos, factures d'entretien, etc.

2°) *Victime et responsable*. — Lorsque l'automobiliste est victime de dégâts par sa propre faute, il peut être dédommagé par son assurance « dommages-collision » ou « dommages tous accidents ». L'indemnisation est généralement limitée à la « valeur vénale » appréciée par l'expert (valeur *Argus* parfois). Certains contrats peuvent prévoir, pour les voitures neuves, un plafond de remboursement spécial : durant une certaine période (six mois par exemple), on rembourse la valeur « catalogue » du constructeur. On diminue ensuite l'indemnité en fonction d'un pourcentage d'ancienneté.

Pour les véhicules anciens, une valeur vénale « plancher » (1 000 ou 2 000 francs) correspondant à une « valeur d'usage » peut être prévue.

VIE QUOTIDIENNE

LES ACCIDENTS A L'ÉCOLE

Les accidents survenus à l'école peuvent coûter cher aux parents. En effet, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), contrairement à une idée fort répandue, les enseignants ne sont pas toujours responsables des accidents survenus au sein de l'établissement scolaire. Ainsi, à différentes reprises, le préjudice causé à des enfants au cours d'une récréation a été mis à la charge des parents du petit camarade fautif.

La responsabilité de l'enseignant n'est engagée que si celui-ci a commis une faute, et plus précisément une faute de surveillance. Cette surveillance doit être accrue quand il s'agit de très jeunes enfants ou d'élèves réputés difficiles. Un garçon de neuf ans ayant blessé l'un de ses petits compagnons en lui jetant une pierre, c'est l'institutrice qui fut déclarée responsable : les deux enfants, qui jouaient seuls, sous un préau, à l'écart des autres, auraient dû attirer son attention.

En revanche, un professeur fut dégagé de toute responsabilité dans une affaire qui coûta la vie à l'un de ses élèves : ce dernier avait été mortellement frappé à la tête, au cours d'une séance d'éducation physique, par le pied d'une jeune collégienne, mais le geste de la fillette avait été si subit que même une surveillance attentive aurait été vaine.

Les parents du jeune auteur d'un accident peuvent être condamnés à indemniser la victime. Ils peuvent toutefois faire intervenir leur assurance de « responsabilité chef de famille » ou l'assurance scolaire souscrite à la rentrée, assurance qui joue d'ailleurs également en faveur de l'enfant blessé tout seul, par sa propre faute.

Lorsque la responsabilité de l'enseignement public est engagée, l'Etat prend évidemment à sa charge le préjudice subi. Et si l'accident survient dans une école privée, il appartient à l'établissement (ou à son assureur) d'indemniser la victime.

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2 chaussée d'Antin, 75009 Paris, tél. : 824-96-12 ou 770-89-39.

VÉHICULE NON UTILISÉ, NON ASSURÉ. — Les tribunaux considèrent que « le stationnement sur la voie publique n'est qu'une modalité de la circulation et se trouve régi par le code de la route » Un véhicule stationné dehors doit donc être assuré, même s'il ne roule pas. Il n'en est autrement que si la voiture est remisée dans un garage entièrement clos.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

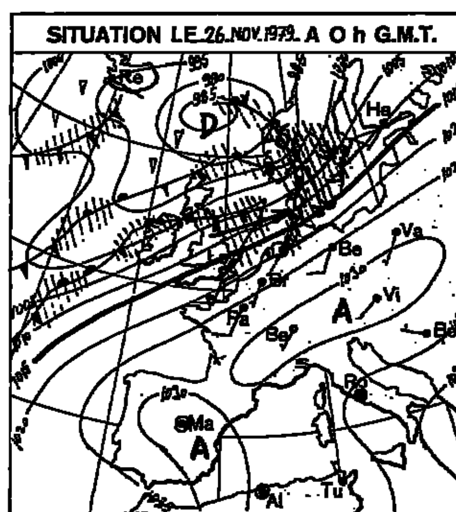
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

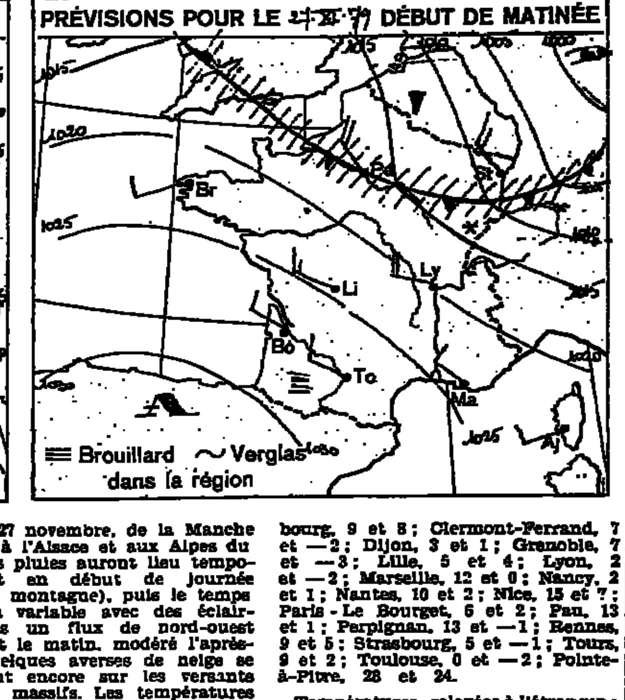
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 novembre à 0 heure et le mardi 27 novembre à 24 heures :

Les perturbations océaniques qui atteignent les îles Britanniques et la mer du Nord se décaleront vers le sud-est, à travers l'Europe. Leur bordure occidentale touchera notre pays dans un champ de pressions qui demeurera relativement élevé.

Mardi 27 novembre, de la Manche orientale à l'Alsace et aux Alpes du Nord, des pluies auront lieu temporairement en début de journée (neige en montagne), puis le temps deviendra variable avec des éclaircies dans un flux de nord-ouest assez fort le matin, modéré l'après-midi. Quelques averses de neige se produiront encore sur les versants nord des massifs. Les températures minimales seront en hausse, les maximales subiront peu de changement.

Sur les autres régions, après quelques brouillards sur l'Aquitaine, le temps sera assez bien ensoleillé, malgré des nuages passagers qui seront plus nombreux au nord de la Loire, où quelques bruines sont possibles en début de journée. Les vents s'orienteront au nord-ouest et deviendront assez forts sur le Midi méditerranéen. Ailleurs, ils seront faibles ou modérés et de direction variable. Les températures s'élèveront un peu.

Lundi 26 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025 millibars, soit 768,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 3 et 0 ; Brest, 11 et 11 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 7 et —2 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, 7 et —3 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 2 et —2 ; Marseille, 12 et 0 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 15 et 7 ; Paris - Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 13 et —1 ; Rennes, 9 et 5 ; Strasbourg, 5 et —1 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 0 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 5 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 4 et —1 ; Bruxelles, 6 et 5 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 6 et 5 ; Genève, 5 et —5 ; Lisbonne, 16 et 5 ; Londres, 12 et 11 ; Madrid, 12 et —4 ; Moscou, 0 et —1 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 16 et —1 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 5 et 4.

PARIS EN VISITES

MARDI 27 NOVEMBRE

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 h., porche de Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Chapuis.

« La salle des ventes de Drouot », 15 h., 7, quai Anatole-France, Mme Legregeois.

« L'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel.

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges. Les hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h. 30, 2, rue de Lille : « Tombes bogomiles ou non bogomiles » (Centre d'études balkaniques).

20 h. 30, Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « L'art est-il un échec de l'homme ? » (entrée libre).

20 h. 30, 15, rue Georges-Bizet, M. le rabbin Abitbol : « Le miracle et la nature » (Cercle d'études juives).

DÉBATS

« **L'ASSURANCE FRANÇAISE EST-ELLE EN PÉRIL ?** ». — Le groupe « assurances » des anciens Sciences-Po organise sur ce thème, le mercredi 5 décembre, un dîner-débat animé par M. Bernard Vinstock, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (F.N.S.A.G.A.).

★ Renseignements et inscriptions : groupe Assurances des anciens Sciences Po, 187, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. 548-91-62.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le code des marchés publics.

● Pris en application de l'article 79 du code des marchés publics et relatif aux règles selon lesquelles les marchés de l'Etat et de ses établissements publics autres que ceux ayant le caractère industriel et commercial peuvent tenir compte des variations des conditions économiques et circulaire du 23 novembre 1979 relative à la détermination des prix de règlement des marchés publics.

● Portant modification du décret du 16 septembre 1958 modifié et relatif à la pêche fluviale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2550

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV						■		■	
V			■				■		
VI									
VII						■			■
VIII			■		■				
IX									
X							■		
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Œuvre d'un bon compositeur. — II. Une partie de campagne quand elle est militaire. — III. Fait une conduite ; Passe à Florence. — IV. Qui n'aime donc pas ce qui est salé. — V. Peut être triplé quand on rejette quelque chose ; Un trou dans le mur ; Pronom. — VI. Permet de distribuer l'essence. — VII. Petits bénéfices ; Neuf cents, pour les Romains. — VIII. Mesure ; Longues périodes. — IX. Remplaçait la tôle. — X. Fut martyrisé à Toulouse ; Morceau de filet. — XI. Evoque une balle importante ; Qui n'a donc pas besoin de compter.

VERTICALEMENT

1. Ont beaucoup plus de travail quand l'exercice est terminé. — 2. Comme des chocs qui se produisent sur le billard. — 3. A étudier par celui qui veut commander ; Peut servir de sujet ; Bon quand on adhère. — 4. Qui tient donc une grande place. — 5. Dieu dont on peut dire qu'il était beau comme un astre ; Portent des barbes ; Note. — 6. Ne conserva pas ; Préposition ; Fume en Sicile. — 7. Evoque un point important ; Pas blanchi. — 8. Porte une charge ; Qui forment donc une paire. — 9. Avoir une attitude de lion ; Port dont le nom fut autrefois plus démonstratif.

Solution du problème n° 2549

Horizontalement

I. Vérificatrices — II. Are ; Igues ; Tas. — III. Ravaudeuses ; Ru. — IV. Tri ; Ré ; Racine. — V. Ussé ; Ogre ; Naval — VI. Soupers ; Tri. — VII Sial ; Usité ; Test. — VIII. Innées ; Sentir. — IX. Tœt ; Ici ; Talées. — X. Ede ; Dû ; Amena. — XI. Déloger ; Gras. — XII. Artères ; Beige. — XIII. Peur ; Ossu ; Sem. — XIV. Emouchoirs ; Ré. — XV. Essentielle ; Mer.

Verticalement

1. Virtuosité ; Apre. — 2. Ars ; Inodore. — 3. Ravissante ; Tués. — 4. Ira ; Eole ; Derme. — 5. Feux ; Elder ; On. — 6. Opuscule ; Ut. — 7. Cierges ; Os ; Ci. — 8. Aguerris ; AG ; Ohé. — 9. Tus ; Este ; Me ; Sol. — 10. Rèer ; Enter ; Sil. — Issant ; Tant ; Bure. — 12. Cartilage. — 13. Etrivière ; Ris. — 14. Sauna ; Etagère. — 15. Elites ; Semer.

GUY BROUTY.

BREF

DOCUMENTATION

« **GUIDE DE L'ARCHITECTURE DANS LES VILLES NOUVELLES** ». — Une architecture souvent plus libre ou mieux réfléchie caractérise les villes nouvelles françaises. Un guide vient d'être établi pour les cinq villes de la région parisienne : cent trente-trois réalisations sont présentées dans un livret de 120 pages illustré de photographies (petites) et de plans (précis).

★ Publié par Hachette, il est disponible au secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, 25, rue Emeriau, Paris (15e).

FORMATION CONTINUE

AUDIO-VISUEL. — L'université de Paris-VIII organise un stage : Initiation aux pratiques audio-visuelles. Quatre thèmes sont abordés : « Prise de son », « Photo », « Cinéma » et « Vidéo ». Du 4 au 7 décembre 1979 (vingt-quatre heures).

★ Renseignements et inscriptions : formation permanente université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. : 374-92-26.

RECYCLAGE DES ENSEIGNANTS. — L'université de Paris-III propose aux enseignants et formateurs des cours et séminaires qui leur sont spécialement destinés : ateliers pédagogiques interdisciplinaires, littérature française, linguistique, théâtre, cinéma, allemand, anglais, espagnol, italien et portugais.

★ Brochure détaillée et renseignements : C.I.O., Paris-III, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris. Tél. : 570-12-90, poste 371.

TRANSPORT

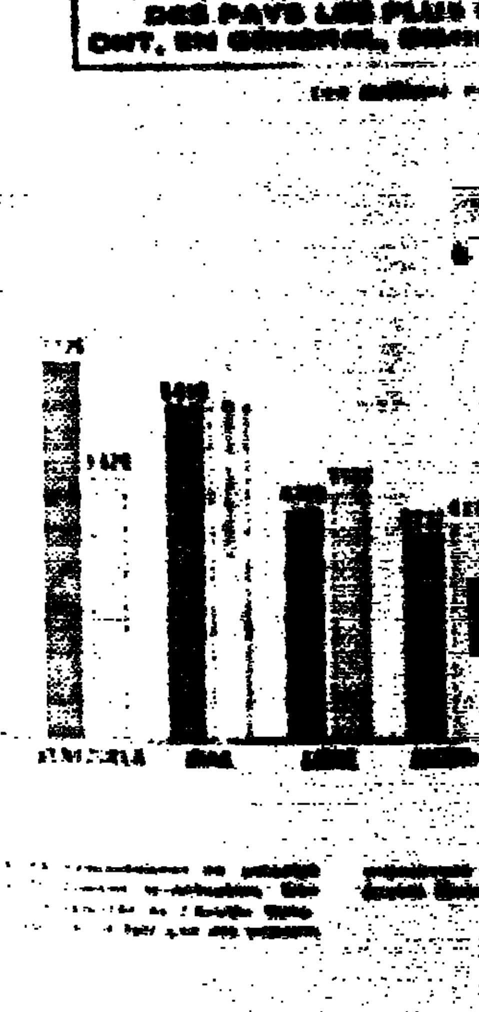
L'ANNUAIRE DES HOVERCRAFTS. — L'éditeur britannique Roy McLeavy vient de publier le « Jane's Surface Skimmers 1978 ». Cet annuaire fait le point sur les développements technologiques de l'hovercraft et dresse, pays par pays, la liste de ces nouveaux moyens de de transport qui ne sont ni vraiment avion ni vraiment bateau.

★ Jane's Yearbooks, Paulton House, 8 Shepherdess Walk, Londres N 1 7LW.

LOISIRS

NATATION A PARIS. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris organise des cours pour les adultes qui souhaitent se perfectionner en natation. Ces cours ont lieu le vendredi, de 19 heures à 20 h. 30, à la piscine Saint-Merri, 18, rue du Renard, dans le quatrième arrondissement de Paris ; le jeudi, de 12 h. 30 à 13 h. 30, à la piscine Parmentier, 155, avenue Parmentier, dans le dixième arrondissement de Paris.

Participation financière : 180 F pour l'année. Renseignements complémentaires et inscriptions (urgentes) au 359-01-69, poste 317.







FACE AU CARTEL DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE

Une concurrence accrue entre acheteurs

A moins de trois semaines de la conférence de l'OPEP (1) à Caracas, l'effervescence qui règne dans le monde islamique, et notamment dans les deux premiers pays exportateurs de pétrole — l'Arabie Saoudite et l'Iran, — inquiète au plus haut point les principaux pays industrialisés.

Rien d'étonnant : le Proche-Orient fournit aux Etats-Unis 29 % de leur pétrole importé et les pays musulmans (Proche-Orient plus l'Afrique du Nord, le Nigéria, dont la population est majoritairement islamisée, et l'Indonésie) plus de 60 %. Pour l'Europe occidentale — les dix-neuf pays européens membres de l'O.C.D.E., — la proportion est encore accentuée, puisque le Proche-Orient entre pour 66 % dans son approvisionnement et les pays musulmans pour près de 83 %. Enfin, pour le Japon, les chiffres sont respectivement de 70 et 95 %.

Une guerre économique générale posée en termes religieux aurait donc les pires effets. On n'en est pas là : le front commun de l'Islam est loin d'être réalisé. Il n'est que de voir l'évolution des prix du pétrole depuis un an pour s'en apercevoir. Les hausses s'étagent en effet du simple au double selon qu'elles sont saoudiennes ou libyennes. L'Arabie Saoudite, en maintenant son prix de référence à 18 dollars le baril (2) offre ainsi chaque jour plus de 50 millions de dollars aux pays consommateurs — ou du moins à leurs compagnies pétrolières, — si l'on considère qu'elle n'aurait aucun mal à le vendre à 23,50 dollars, prix auquel est offert le pétrole iranien de même qualité.

Malgré la « modération » de l'Arabie Saoudite, la facture pétrolière des pays industrialisés n'en sera pas moins élevée pour 1979, et plus encore pour 1980. Dans une estimation — un peu exagérée, — la C.I.A. l'a évaluée à 61 milliards de dollars pour les Etats-Unis, 40 milliards de dollars pour le Japon, 22 milliards de dollars pour la Grande-Bretagne et 19 milliards de dollars pour la France. A Paris, compte tenu du ralentissement des importations au dernier trimestre et de la légère érosion du dollar (4,45 francs en moyenne en 1978 ; 4,25 francs en 1979), on pense ne pas dépasser 66 milliards de francs en 1979, la facture s'élevant au moins à 80 milliards de francs en 1980 (ce qui ne tient pas compte de nouvelles augmentations possibles à Caracas, puis, en cours d'année, en cas de troubles majeurs dans le Golfe). Si l'on ajoute les hausses du prix du gaz, la facture énergétique de l'Hexagone pour 1980 sera supérieure à 100 milliards de francs, soit près de six fois plus élevée qu'en 1972.

Mais une nouvelle hausse à Caracas est loin d'être exclue. Le seul retour à la cohérence des prix de l'OPEP — avec des *« différentiels »* qui correspondent uniquement à la prime de fret due aux pétroles les plus proches des marchés de consommation, et à la prime de qualité pour les bruts, qui permettent une meilleure valorisation lors du raffinage — provoquerait un relèvement de 15 %, si les pays membres s'alignaient sur le prix de référence de 23,50 dollars actuellement pratiqué par l'Iran et par les pays africains.

Sans parler de l'hypothèse où certains pays membres désireraient voir les prix officiels se rapprocher des prix pratiqués sur le marché au comptant (spot). Celui-ci a d'ailleurs éclaté. Outre les marchés traditionnels (Rotterdam, Caraïbes, Gênes), on trouve maintenant un marché « spot » au départ des pays producteurs, ceux-ci obligeant des compagnies à prendre une partie de leurs enlèvements — pour favoriser par exemple le renouvellement des contrats futurs — à des prix doubles des cours officiels. Alors qu'autrefois les marchés au comptant voyaient passer moins de 5 % des transactions mondiales sur le pétrole, cette part serait passée à près de 15 %.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Venezuela.
(2) 1 baril = 159 litres = 0,14 tonne métrique.

L'EXCÉDENT DE L'OPEP EST RÉAPPARU
(en milliards de dollars)

1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 [1]
+6	+68	+35	+40	+31	+6	+43

(1) de la balance des paiements courants. Source : Fond monétaire.

LES RÉSERVES OFFICIELLES DE CHANGE DES PAYS LES PLUS RICHES DE L'OPEP ONT, EN GÉNÉRAL, DIMINUÉ DEPUIS FIN 1977
(en millions de dollars)

	fin 1977	sept. 1978
ARABIE SAOUDITE	29903	17716
IRAN	12106	10643 (1)
VENEZUELA	7735	5428
IRAK	6819	Chiffres non publiés
LIBYE	4786	5164
NIGÉRIA	4232	4479
KOWEIT	2883	2649
INDONÉSIE	2509	3291
ALGÉRIE	1684	2505

Source : Fond monétaire. (1) mai

Les réserves de change ne comprennent en principe que la part des avoirs facilement mobilisables. Une partie de la diminution des réserves de l'Arabie Saoudite s'explique probablement par le fait que des sommes auparavant comptabilisées auprès de la SAMA (Saoud Arabia Monetary Agency) ont fait l'objet de placement à long terme.

PRINCIPALES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT PÉTROLIER DES PAYS INDUSTRIALISÉS EN 1978
(EN MILLIONS DE TONNES)

EUROPE OCC. : Moyen-Orient (1) 436 ; Afrique 124,6 ; U.R.S.S. et Europe orientale 76,4 ; Amérique latine (2) 15,1 ; Divers 9,1.

ÉTATS-UNIS : Moyen-Orient 125 ; Afrique 123,6 ; Amérique latine 113,8 ; Canada 27,8 ; Asie du Sud-Est (3) 28,3 ; Divers 13,7.

JAPON : Moyen-Orient 203,8 ; U.R.S.S. et Europe orientale 64,2 ; Chine 7,3 ; Divers 5,5.

(1) Arabie Saoudite, Iran, Irak, Koweït etc.
(2) Venezuela, Mexique, Equateur etc.
(3) Indonésie et autres pays du Sud-Est asiatique

Le « danger » démographique

PARMI les idées reçues le plus communément partagées par nos contemporains figure en bonne place la crainte qu'inspire l'explosion démographique dont est menacée l'humanité, ou pour être plus précis, la partie la plus pauvre, qui est aussi numériquement, et de loin, la plus importante de la population mondiale. Alors que la Terre est actuellement habitée par quelque 4 milliards d'hommes, ce chiffre passerait à plus de 6 milliards d'ici à la fin du siècle et, à en croire certains démographes, à quelque 12 milliards d'ici à l'année 2080 qui marquerait, croient-ils pouvoir ajouter, le début d'une période de stabilisation. Dans cette masse, les peuples économiquement développés seraient de plus en plus minoritaires. Ils représentent encore aujourd'hui le quart du total. Cette proportion ne serait plus que d'un dixième d'ici vingt à trente ans.

Par elles-mêmes ces prévisions, qui se présentent sous la forme de résultats de travaux statistiques conduits avec toutes les précautions nécessaires, ne nous renseignent guère sur les chances de voir ou de ne pas voir le sort des Terriens s'améliorer au cours des trente ou cinquante ans à venir. L'autre facteur essentiel dont il faut tenir compte est évidemment la croissance des ressources, notamment agricoles, disponibles et la capacité des pays dits du tiers-monde à se développer.

Si ces prévisions jouissent cependant d'un énorme prestige en ce sens qu'elles alimentent tout un courant de pensée « alarmiste », c'est parce qu'elles ont été mobilisées au service d'une idéologie qui tient trop souvent lieu de raisonnement et dont l'influence, notamment dans les pays anglo-saxons, demeure prépondérante. Encore aujourd'hui, c'est aux théories de Thomas-Robert Malthus (1766-1834) que se réfèrent implicitement les analyses produites par la plupart des organisations internationales et des instituts privés américains.

Les contradicteurs de l'illustre clergyman ont toujours soutenu qu'au contraire la croissance de la population était déterminée par le développement des capacités productives, et qu'à partir du moment où l'aspiration au bien-être devenait générale le nombre des bouches à nourrir augmentait moins vite que la quantité de nourriture (et d'autres biens utiles ou agréables). C'est ce qu'on a constaté en Europe depuis l'aube de la révolution industrielle, ainsi qu'en Amérique du Nord. Autrement dit, le schéma, du reste très approximatif, de Malthus (la tendance de la population à croître selon une raison géométrique, et des richesses agricoles à augmenter selon une raison arithmétique) ne vaudrait que pour des peuples qui n'auraient pas encore effectué leur « décollage ».

A cette interprétation plus optimiste, les statistiques les plus récentes pourraient bien apporter de nouvelles confirmations, bien que dans ce domaine plus encore que dans d'autres il faille se garder des interprétations hâtives. Les démographes sont étonnés par la rapidité avec laquelle est en train de baisser la natalité dans les pays pauvres. Au cours des quatre dernières années, cette diminution est tellement forte qu'on a d'abord cru à des erreurs d'observation. Tel est le cas pour le Mexique, pourtant le pays qui connaissait le taux de croissance démographique le plus élevé du monde. Or le phénomène de ralentissement ne touche que les zones où une certaine amélioration des conditions économiques se fait sentir (d'autres diront que la raison en est que la propagande en faveur du planning familial ne s'exerce pas dans les régions rurales les plus arriérées). M. McNamara, président de la Banque mondiale, propose comme objectif à atteindre la généralisation de la famille à deux enfants. Le vieillissement à long terme des pays économiquement peu développés ne serait-il pas pour eux un handicap encore plus grave qu'une « surpopulation » à dominance de jeunes ?

PAUL FABRA.

La contribution britannique au budget de la C.E.E. est-elle excessive ?

Le conseil européen qui doit se tenir les 29 et 30 novembre à Dublin permettra-t-il de résoudre le grave différend qui oppose la Grande-Bretagne à ses partenaires de la C.E.E., et notamment à la France ? Voici comment se présente cette affaire de la contribution des pays membres au budget communautaire.

« *TOUT ce qui est exagéré est insignifiant, a dit le philosophe. Or le problème budgétaire britannique me paraît avoir été quelque peu grossi : la contribution nette britannique, telle que la Commission l'évalue, ne représente que 0,5 % du P.N.B. du Royaume-Uni.* » Un tel propos tenu par M. Monory, le 19 novembre devant le conseil des ministres des finances des Neuf, est assurément de nature à surprendre l'Anglais de la rue. Son gouvernement ne lui répète-t-il pas avec insistance que les règles budgétaires du Marché commun sont parfaitement injustes pour le Royaume-Uni, que la perspective de devoir faire face, en 1980, à un déficit net (la différence entre ce qu'on verse et ce qu'on reçoit) de 1,5 milliard d'unités de compte (8,7 milliards de francs) est à la fois scandaleuse et insupportable ?

Il est toujours difficile dans ce genre de débat hyperpolitisé, passionnel, de mesurer avec justesse l'importance exacte de l'enjeu. Les acteurs jonglent allègrement avec des chiffres, dans un sens ou dans l'autre, comme s'il s'agissait d'un jeu de société, un fantastique Monopoly européen, sans relation directe avec la réalité quotidienne. L'enjeu est loin d'être aussi insignifiant que le suggère M. Monory ; les résultats auxquels aboutit l'application normale des règles financières de la C.E.E. ne sont pas pour autant aussi extravagants et inéluctables que le prétend Mme Thatcher.

A l'origine de la controverse, le budget de la Communauté. Il atteint (crédits d'engagement) 15,4 milliards d'unités de compte en 1979, soit l'équivalent d'environ 90 milliards de francs et se situera aux environs de 17 milliards d'unités de compte (pas loin de 100 milliards de francs) en 1980. Plus de 70 % du total va à l'agriculture, essentiellement en dépenses de soutien des marchés. C'est là, dit-on souvent, une proportion trop élevée, mais ceux qui dénoncent cette situation oublient de rappeler que la politique agricole est la seule véritable politique commune avec une gestion intégrée. C'est pour cette raison le seul secteur de l'activité économique où le budget européen se substitue aux budgets nationaux.

L'origine de la controverse

Les Britanniques ont toujours redouté d'avoir à payer trop au budget européen. Le problème du montant de leur contribution a occupé la première place lors des négociations d'adhésion en 1970-1971, puis lors de la « renégociation » imposée par M. Wilson en 1974. En 1971, M. Rippon, le négociateur de M. Heath, avait obtenu en fait, pour l'application du règlement financier, une période de transition de sept ans. C'est pourquoi le problème ne se pose vraiment avec acuité qu'aujourd'hui : jusqu'à l'exercice 1979 inclus, le Royaume-Uni n'a pas subi les pleins effets des dispositions financières de la Communauté. Sa contribution, conformément aux engagements pris (article 131 du traité d'adhésion) a été artificiellement réduite. Le « rabais » ainsi consenti par les pays partenaires a atteint en 1979 la coquette somme de 400 millions d'unités de compte (2,32 milliards de francs).

A partir de 1980, les « freins » résultant de l'article 131 du traité ne joueront plus. Théoriquement, les mécanismes financiers s'appliqueront alors sans restriction au Royaume-Uni. Il devrait en résulter, répétons-le, un déficit net de 1,55 milliard d'unités de compte (9 milliards de francs).

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 25.)

Le tableau de bord de l'économie française

	DATE de référence	UNITES	EVOLUTION en un mois	EVOLUTION en douze mois
PRIX	Octobre 1979			
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Septembre 1979	Indice 136	— 0,7 %	+ 5,4 %
COMMERCE EXTERIEUR :				
— Importations	Octobre 1979	42 995 millions de F (40 296)	— 17,1 % (—)	+ 36,8 % (+ 31,6 %)
— Exportations	Octobre 1979	40 197 (37 427)	+ 15,4 % (— 2,8 %)	+ 23,4 % (+ 19,8 %)
— Taux de couverture	Octobre 1979		93,5 % (92,9 %)	97,7 %
EMPLOI :				
FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	octobre 1979	1 479 900	+ 3,9 %	+ 10,1 %
Données corrigées	Octobre 1979	1 340 000	— 1,1 %	+ 10 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Août 1979	968 500	— 2,2 %	+ 11,7 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Octobre 1979	97 900	— 6,2 %	+ 12,5 %
Données corrigées	Octobre 1979	95 400	+ 5 %	+ 12,5 %
— Licenciements économiques	Octobre 1979	30 600	+ 15,4 %	+ 5,8 %
— Effectifs en chômage partiel	Septembre 1979	68 700	+ 13,9 %	— 50,4 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Octobre 1979	6 020 800		
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaires ouvriers	Juillet 1979	41,3	+ 0,2 %	— 0,7 %
— Hebdomadaire employés	Juillet 1979	40,6	=	— 0,2 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1978	Juin 1979	102,2	+ 0,6 %	— 0,7 %
SALAIRES :				
— SMIC	Septembre 1979	12,42 F	+ 2,2 %	+ 12,19 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Juillet 1979	134	+ 3,3 %	+ 12,3 %
			en un semestre	
— Gain mens. ouvrier avant impôt	Avril 1979	3 325 F	+ 6,8 %	+ 12,1 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1979	8 840 F	+ 5,1 %	+ 10,5 %
MASSE MONETAIRE :				
— Données brutes				
— Données corrigées				
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Septembre (du 2 au 21 de ce mois)	12,01	Taux d'octobre 1979 11,4717	Taux d'octobre 1978 6,987 %

Pétrole : une concurrence accrue entre acheteurs

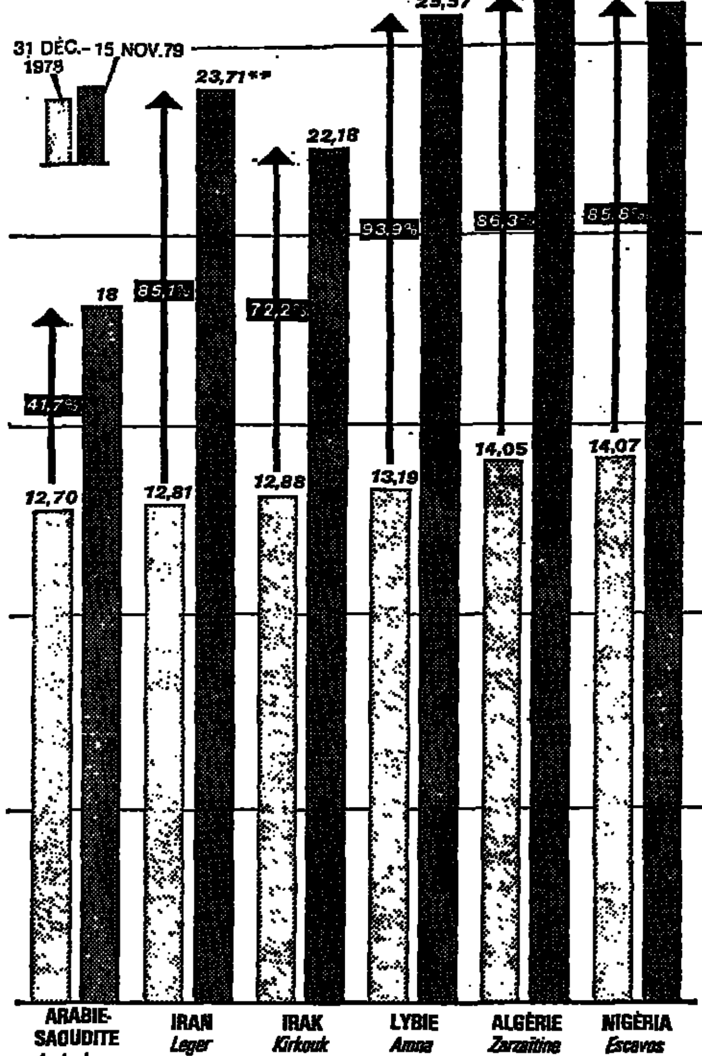
(Suite de la page 23.)

La raison de cet accroissement réside d'abord dans le déclin des « *majors* ». British Petroleum, qui disposait — par des contrats à long terme — de 186 millions de tonnes de pétrole en 1978, a vu, du fait des événements iraniens et de sa nationalisation au Nigéria, ses ressources se réduire de près de moitié. Et ce mouvement, qui touche toutes les grandes compagnies, ne fera que s'accentuer dans les années qui viennent. Or les quantités auparavant destinées aux « majors » sont souvent vendues au prix « spot » par les pays producteurs à de petites compagnies japonaises, américaines, européennes, qui se font une concurrence accrue et acceptent de payer des prix élevés pour garantir leurs approvisionnements. Face au cartel des producteurs, l'oligopole des acheteurs est en voie d'éclatement.

Pourtant, les « *majors* » se portent encore bien : même entamée en 1979 de près de 20 % en moyenne, leur ressource de base en brut est encore impressionnante, leurs parts de marché aux Etats-Unis comme en Europe imposantes et leur endettement est moitié moindre que celui des compagnies européennes. Mais il faut surtout noter l'exceptionnelle prospérité des « *indépendantes* » américaines. Ces sociétés ont d'ailleurs annoncé pour le troisième trimestre de 1979 — plus encore que les sept grandes — des profits en hausse vertigineuse (jusqu'à 200 %).

BRUNO DETHOMAS.

SAUF POUR L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAK LE RENCHÉRISSEMENT DU PÉTOLE DÉPASSE 85% DEPUIS LA FIN DE 1978 (EN DOLLARS PAR BARIL*)



* Le baril est une unité de volume équivalent à 159 litres

** Un supplément de 21 cents par baril est réclamé par l'IRAN pour tenir compte du délai de paiement supérieur de 30 jours à celui des autres pays producteurs.

LES COMPAGNIES EUROPÉENNES SONT DEUX FOIS PLUS ENDETTÉES QUE LES MAJORS

	Majors (1)	Indépend. américaines (2)	Européennes (3)
I. ELEMENTS D'ACTIVITE.			
Ressources de base en pétrole. Approvisionnement assuré par contrat (en millions de t.)	1 136	228	98
Brut raffiné (en millions de t.)	973	244	143
Ports de marché :			
États-Unis	45 %	27 %	1,3 %
Europe	57 %	3 %	20 %
Reste du monde	42 %	12 %	7 %
II. STRUCTURE FINANCIERE.			
Endettement (dettes à long terme/capitaux permanents)	0,22	0,21	0,42
Ratio de marge brute (marge brute/chiffre d'affaires hors taxes)	9,6 %	17,6 %	9,5 %

(1) Exxon, Shell, Texaco, B.P., Socal, Gulf, Mobil.
(2) S.O. Indiana, Continental, Atlantic Richfield, Occidental, Getty Marathon, Union, Sun.
(3) C.F.P., S.N.E.A., Petrofina, ENI.

Avis financiers des sociétés

La contribution britannique au budget de la C.E.E. est-elle excessive ?

(Suite de la page 23.)

Le Royaume-Uni serait ainsi, comme s'en indigne Mme Thatcher, et avec elle l'ensemble de l'opinion publique britannique, le plus important débiteur net de la Communauté, alors que le revenu par habitant y est l'un des plus bas de la C.E.E. Pays pauvre, le Royaume-Uni ? Certains le contestent, qui mettent en relief l'atout que représente le pétrole de la mer du Nord ou font valoir encore que le pouvoir d'achat du citoyen britannique est plus confortable que ne le font croire les calculs effectués avec, comme référence, un taux de change de la livre très bas. Cela étant rappelé, notons qu'en 1980 l'Allemagne fédérale et la France, celle-ci, il est vrai, pour très peu, seront également des débiteurs nets européens. Tous les autres pays membres recevront plus qu'ils n'auront versé ; pour les plus petits d'entre eux, le Luxembourg et l'Irlande, le bénéfice net comparé à leurs P.N.B. apparaît même comme une affaire tout à fait exceptionnelle.

Pour comprendre les raisons de cette situation de débiteur net ainsi que les réactions restrictives des partenaires de Mme Thatcher, il faut distinguer les deux composantes de la participation du Royaume-Uni au budget européen : la contribution proprement dite, constituée par les versements au fonds commun et les remboursements obtenus (lesquels figurent dans le budget au titre des dépenses).

Le jeu des « ressources propres »

Les ressources propres de la Communauté dans les limites desquelles est établi chaque année le budget européen sont composées de trois éléments : les droits de douane, les prélèvements agricoles et une fraction ne pouvant excéder 1 % des recettes de T.V.A. Chaque Etat membre, agissant en quelque sorte comme agent fiscal de la Communauté, verse en conséquence à la tirelire commune les droits de douane, les prélèvements qu'il a perçus sur les importations en provenance des pays tiers et le pourcentage de T.V.A. à ajouter pour que l'ensemble des dépenses soient couvertes. La mise en œuvre de ce régime de ressources propres aboutit en 1980 à ce que l'apport du Royaume-Uni au budget atteigne 20,5 % du total (contre 17,6 % en 1979) alors que sa part dans le P.N.B. communautaire n'est que de 16 %. Vers 1980, la contribution de la France serait du même ordre de grandeur, mais sa part dans le P.N.B. communautaire dépasse 24 %.

A première vue, cette surimposition des Britanniques peut paraître effectivement injuste. En fait, le système a sa logique. Conçu pour favoriser le développement des échanges à l'intérieur de la C.E.E. par le biais de la préférence communautaire, il sanctionne ceux des Etats membres qui s'approvisionnent plus que les autres à l'extérieur de la C.E.E. Selon les calculs de la Commission, sur un total de 5,1 milliards d'unités de compte (30 milliards de francs) de droits de douane, qui seront perçus aux frontières de la C.E.E. en 1980 et versés au budget européen 1,37 milliard d'unités de compte (8 milliards de francs) soit 26,7 % du total, viendront du Royaume-Uni. Les autres Etats membres, France en tête, font valoir aux Britanniques qu'ils sont les premiers responsables de leurs difficultés présentes ; que s'ils jouaient le jeu de la préférence communautaire, leur contribution serait moins lourde. *« Nous avons calculé que si la Grande-Bretagne se trouvait, pour les importations de produits agricoles en provenance des pays tiers, dans une situation comparable à celle de la moyenne de ses partenaires* (et non à celle du meilleur) *ce flux financier net vers le budget communautaire au titre des droits de douane, diminuerait en 1980 de plus de 500 milliards d'unités de compte (3 milliards de francs), soit plus de 16 % de son versement total »*, commentait ainsi M. Monory devant le conseil des ministres des finances d'octobre.

La Commission constate de son côté que *« la part du commerce extérieur de l'Irlande et du Danemark avec la Communauté, a augmenté régulièrement et se situe à peu près au niveau de la moyenne communautaire (au-dessus de la moyenne dans le cas de l'Irlande). La part des importations du Royaume-Uni en provenance de la C.E.E. dans le total de ses importations, est passée de 34 % en 1972 à 35 % en 1976 et à 43 % au cours des trois premiers trimestres de 1978... »*

« Au fur et à mesure des progrès de la Communauté vers l'intégration, ajoute la Commission confiante, *une part croissante du commerce extérieur du Royaume-Uni va s'effectuer avec les autres Etats membres, ce qui devrait aboutir à une diminution relative de la part du Royaume-Uni dans le financement du budget. »*

Pour aller, au moins partiellement, à la rencontre du gouvernement de Londres qui exige un rééquilibrage immédiat, la Commission vient de proposer une formule propre à réduire la contribution britannique en 1980 d'un maximum de 520 millions d'unités de compte (3 millions de francs) sur un total prévu de 3,3 milliards d'unités de compte (19 milliards de francs). Elle suggère de faire jouer pleinement le « mécanisme correcteur » approuvé par le conseil européen de Dublin en 1975 afin précisément d'empêcher que l'écart entre la contribution du Royaume-Uni et sa part dans le budget européen ne se creuse de manière trop sensible. La mise en œuvre du mécanisme correcteur de 1975 est soumise à plusieurs conditions, il est vrai, passablement restrictives. L'innovation préconisée par Bruxelles consisterait à considérablement les assouplir.

Du côté des dépenses, c'est-à-dire des sommes reçues par le Royaume-Uni, la situation, au moins vue de Londres, se présente sous un jour encore plus sombre, et cela à un double titre. Alors qu'en 1980 l'Allemagne bénéficiera, selon les prévisions de la Commission, d'environ 25 % de ses dépenses, la France de 20 % et l'Italie de 17 %, la part du Royaume-Uni se situera aux alentours de 8 %-9 %. Pour faire la mesure comble, la Commission et les pays partenaires se refusent ici à toute compensation financière. L'accepter reviendrait, disent-ils, à neutraliser les effets financiers des politiques communautaires décidées par les gouvernements membres et à s'engager dans la voie du *juste retour*, principe, commente-t-on souvent à Bruxelles, dont l'application a conduit à la destruction d'Euratom. « *Le principal facteur de déséquilibre*, note la Commission, *est constitué par les dépenses au titre du FEOGA section garantie (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), qui représente quelque 70 % de l'avant-projet pour 1980, et dont le Royaume-Uni ne recevra*, prévoit-on, *que 7,6 %.* » Comme l'indique la Commission dans la proposition transmise aux Neuf à la veille du conseil européen de Dublin, la seule manière d'améliorer cette situation, sans remettre en cause les principes, et dont l'existence de la Communauté, serait, dans le cadre des politiques communes, de lancer des actions nouvelles dont les effets financiers pourraient être bénéfiques pour le Royaume-Uni. C'est là, évidemment, tout autre chose que la compensation financière voulue par Londres.

S'engager dans de nouvelles politiques communes et dans de nouvelles actions communes — valoriser ensemble la production européenne de charbon par exemple — implique un certain nombre de contraintes et de difficultés, un degré supplémentaire de supranationalité. En dépit des déclarations pro-européennes de Mme Thatcher, rien n'est venu indiquer jusqu'ici que le gouvernement britannique y soit disposé.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOLDE BUDGÉTAIRE NET EN 1979
(EN MILLIONS D'UNITES DE COMPTE*)
*1 UC vaut actuellement environ 5,8 F

ALLEMAGNE -1155 -1187
ROYAUME UNI -527 -1552
FRANCE -322 -120
PAYS BAS +72 -355
DANEMARK +224 +283
LUXEMBOURG +251 +297
BELGIQUE +378 +578
IRLANDE +366 +430
ITALIE +754 +871

1979 1980

LES TROIS PLUS GRANDS PAYS MEMBRES VERSENT PLUS AU BUDGET DE LA C.E.E. QU'ILS N'EN REÇOIVENT

• Le déficit britannique devrait tripler en 1980 •

Lorsqu'un pays de la Communauté, par exemple la R.F.A., exporte des produits agricoles vers un autre, par exemple la Grande-Bretagne, et que cette vente donne lieu au versement d'un montant compensatoire au pays acheteur, ce montant peut être considéré soit comme une intervention bénéficiant à la fois à l'exportateur allemand (qui encaisse une recette plus importante) et aux consommateurs du pays importateur (lesquels payent moins chers les denrées agricoles). Pour le calcul des chiffres ci-dessus, nous avons systématiquement imputé les montants compensatoires au pays importateur. Si tel n'avait pas été le cas, le solde négatif du Royaume-Uni, gros pays acheteur, aurait été plus considérable encore.

PART DES ÉTATS MEMBRES DANS LE FINANCEMENT DU BUDGET ET DANS LE P.N.B. DE LA C.E.E.

	Belgique	Danem.	Allemagne	France	Irlande	Italie	Luxemb.	Pays-Bas	Roy.-Uni
1976									
% dans le budget	7,40	2,26	35.13	22,01	0,34	11,34	0.18	10.60	18.74
% dans le P.N.B.	4,77	2,88	31,49	24,77	0,58	13,26	0.21	6,37	15.67
1978									
% dans le budget	6,46	2,29	31,14	19,29	0,58	14,45	0.12	10,31	15,36
% dans le P.N.B.	4,86	2,82	32,22	23,88	0,62	13,16	0.24	6,62	15,58
1979									
% dans le budget	6,68	2,51	30,63	20,00	0,75	12,11	0,14	9,60	17,58
% dans le P.N.B.	4,64	2,81	30,70	23,69	0,67	14,25	0,23	6,31	16,70
1980									
% dans le budget	6,07	2,42	30,12	19,99	0,90	11,52	0,13	8,36	20,49
% dans le P.N.B.	4,64	2,84	30,92	24,36	0,67	13,94	0,23	6,36	16,04

Tandis que le poids relatif dans la C.E.E. sur l'économie britannique augmente légèrement, la part du Royaume-Uni dans le financement du budget communautaire s'est fortement accrue.

UN PROCHAIN COLLOQUE AU PALAIS DES CONGRÈS A PARIS

Le bilan français des économies de matières premières

SI le prix de l'énergie s'envole, celui des matières premières ne peut que suivre. C'est à peine exagérer d'affirmer que les matières premières, c'est de l'énergie, celle qui est employée à les élaborer (extraction des minerais, raffinage, transports, métallurgie, transformation mécanique, chimique et électrolytique).

Le verre, c'est de la chaleur pour faire fondre du sable, le caoutchouc synthétique, c'est du pétrole, l'aluminium, c'est l'équivalent de 5 tonnes de pétrole pour 1 tonne de métal, et on peut multiplier les exemples à l'infini. Aujourd'hui, plus que jamais, les pays industrialisés sont dans l'obligation absolue de faire des économies sur ces matières et d'améliorer leur recyclage dans la mesure du possible. La France s'est engagée dans cette voie dès 1975 avec un succès inégal, comme l'indique le bilan qui est retracé dans ces colonnes. Une certaine réussite pour le verre, un gros échec pour le papier, une tentative, le rechapage des pneumatiques ; et un grand espoir : celui de la revalorisation des bois d'œuvre. Quant aux métaux non ferreux, talon d'Achille de nos approvisionnements puisque importés en quasi-totalité, la mise en œuvre des économies est longue et coûteuse.

Tout compte fait, on est encore loin de l'objectif fixé en 1976 pour 1980, à savoir, économiser 5 milliards de francs d'importation. Les causes de ce demi-échec sont multiples : inertie des producteurs et des consommateurs, très insuffisamment motivés, entre 1975 et 1978, que ce soit pour l'énergie ou les matières premières, résistance des industriels peu enclins à investir pour économiser ou à changer leurs habitudes et leur technologie. Cette constatation amenait le Conseil économique et social, en avril 1978, à adopter, malgré l'opposition des représentants des entreprises privées, un avis recommandant une politique « globale » donnant la priorité à deux « cibles » : « la conception des produits en fonction de leur utilité sociale et de l'amélioration du rapport utilité-coût ; l'utilisation des matières premières dans un processus socialement maîtrisé où le recyclage des matériaux après usage soit systématiquement prévu dans la conception des produits et leur fabrication ».

C'est dire que le colloque sur les économies de matières premières organisé les 4, 5 et 6 décembre prochain au Palais des congrès à Paris par le ministre de l'industrie et notre confrère « Les Echos » tombe à point (1). Récupération de métaux, choix rationnel de matériaux, innovation et substitution dans les produits, gestion plus rationnelle des ressources, tous ces sujets deviennent de plus en plus brûlants au fur et à mesure que le prix du baril de pétrole monte au gré des surenchères et des convulsions politiques ou religieuses.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Organisation : service de relations publiques et d'information du ministère de l'industrie, 101, rue de Grenelle, 75700 Paris. Tél. : 705-17-35.

Une certaine réussite

Le recyclage du verre

LA consommation des emballages de boissons ayant connu une croissance extrêmement rapide entre 1965 et 1974 du fait du passage du verre consigné au verre perdu et du remplacement partiel du verre par le plastique, plusieurs mesures ont tenté de modifier cette évolution, considérée comme un facteur de pollution et surtout de gaspillage de matières premières et d'énergie (500 000 à 600 000 tonnes d'équivalent pétrole). A l'heure actuelle, les résultats obtenus, essentiellement dans la récupération du verre peuvent être considérés comme relativement satisfaisants.

Au début de 1975, plusieurs objectifs avaient été fixés : porter à 600 000 tonnes fin 1977 contre 100 000 tonnes à l'époque, la quantité de verre de récupération (calcin) réutilisé en verrerie, sur les 1 600 000 tonnes consommées annuellement ; mener la même opération pour le plastique ; freiner le développement de l'emballage perdu et promouvoir un retour à la consigne ; inciter à la réduction du poids unitaire des emballages ; poursuivre l'étude d'expériences pilotes de collecte sélective. Aujourd'hui, où en est-on ?

En ce qui concerne la récupération du verre, les verriers se sont engagés à reprendre toutes les quantités de calcin qui leur seraient apportées jusqu'à un maximum de 50 % de la charge de leurs fours, l'objectif — révisé — étant d'atteindre la collecte de 600 000 tonnes en 1983. Une convention a été passée entre le ministère de l'industrie et la profession pour le versement d'une aide en échange de la mise en place d'un dispositif de récupération. La collecte a réellement débuté dans le courant de 1977. A la fin de 1978, la population touchée atteignait neuf millions d'habitants dans 3 500 communes, les tonnages rassemblés passant de 110 000 tonnes en 1976 à 216 000 tonnes en 1978 (+ 33 % en 1977), dont 70 000 tonnes par les municipalités, qui ont été largement associées à l'opération. Parallèlement, dans un certain nombre de départements, les accords de ramassage ont été passés avec un troisième partenaire, constitué par une association à but philanthropique (ligue de lutte contre le cancer, etc.) dont l'action motive davantage la population. Pour 1979, l'objectif est une collecte globale de 290 000 tonnes (+ 34 %) dont 140 000 tonnes pour les municipalités (+ 40 %). Cette action est donc en bonne voie et permettrait à la France d'atteindre un niveau voisin de celui de l'Allemagne fédérale ou de la Suisse, qui récupèrent 50 % du calcin, l'économie réalisée par notre pays étant de 60 000 tonnes par an d'équivalent pétrole.

La récupération des matières plastiques, engagée plus tardivement que celle du verre, rencontre des difficultés, et il n'est pas certain que les objectifs seront atteints, à moins que les prix du polychlorure de vinyle (P.V.C.) n'augmentent suffisamment pour rendre sa collecte plus attrayante et plus rentable.

Sur 130 000 tonnes de matière plastique utilisées annuellement pour le conditionnement des boissons, l'objectif de récupération est de 25 000 tonnes en 1983, aux termes d'un accord passé entre les fabricants et l'administration pour la reprise du P.V.C. collecté par les municipalités. Les problèmes sont d'abord d'ordre industriel : une usine de régénération de 1 200 tonnes est entrée en service au Havre et une seconde est en cours de démarrage (3 600 tonnes au total). Ils sont ensuite d'ordre commercial, portant sur la collecte : cette dernière est plus difficile que celle du verre (dispersion du produit) et moins rentable, en raison du prix peu élevé du P.V.C. vierge (ce qui pourrait changer en raison de la hausse du prix du pétrole). Des efforts sont en cours pour améliorer les collectes, mais, encore une *fois*, tout est fonction du prix du P.V.C.

Dans le cadre d'un retour progressif au verre consigné, le ministre de l'industrie avait été chargé de proposer avant le 30 novembre 1977 un dispositif réglementaire imposant aux magasins et aux chaînes de distribution le recours à la consigne pour certains produits ; aux consommateurs les plus importants (collectivités, bars, cantines), l'utilisation d'emballages consignés. En raison d'oppositions multiples et de discussions sur les coûts du verre perdu et de la consigne (comparaison entre la dépense d'énergie pour la fabrication et celle pour la manutention et le nettoyage), ces mesures n'ont pas été retenues. Des négociations sont actuellement en cours avec l'interprofession. Il est permis de penser qu'un objectif « raisonnable » de diminution du développement des emballages perdus pourra être fixé, la création de nouvelles capacités industrielles de fabrication de verre creux devant être examinée « avec prudence ».

Un échec

Le papier

LES pouvoirs publics, que ce soient le service « économies de matières premières » rattaché au ministère de l'industrie ou l'Agence nationale pour la récupération des déchets (ANRED) dépendant du ministère de l'environnement, doivent convenir que le bilan de l'action menée en faveur du recyclage des vieux papiers et cartons se traduit par un échec, essentiellement en raison de la très mauvaise conjoncture régnant dans l'industrie papetière et du très bas niveau des prix qui freine la collecte et l'utilisation. L'objectif fixé en 1975 (recyclage de 500 000 tonnes supplémentaires par an), n'a pu être atteint qu'à hauteur de 80 000 tonnes.

La situation actuelle reste donc voisine de ce qu'elle était il y a quatre ans. L'industrie des pâtes, papiers et cartons alourdit la balance commerciale avec un solde négatif de 4 milliards de francs en moyenne. Les importations de bois ont progressivement laissé la place aux importations de pâtes, puis maintenant de papier. Parmi les explications mises en avant figurent : le coût de production, qui a crû en France plus rapidement qu'à l'étranger ; une stagnation technologique apparue au moment même où l'endettement des entreprises ne leur permettait plus de consacrer des moyens suffisants à la recherche ; une conception « luxueuse » du produit à fabriquer, à vendre ou à acheter, éliminant *de facto*, un recours massif aux ressources nationales et donnant la préférence aux matériaux importés. Ajoutons un déséquilibre du marché des pâtes de bois, avec des prix « démentiels » ne reflétant guère les coûts de fabrication, et le facteur aggravant constitué par la faiblesse du dollar, monnaie de référence pour les prix mondiaux des pâtes, qui a favorisé l'entrée en France des produits étrangers. La légère remontée enregistrée récemment reste insuffisante.

Les objectifs suivants avaient été définis en 1975 et 1977 : porter à 42 % de la production la part de vieux papiers utilisés dans la papeterie, notamment en valorisant 500 000 tonnes supplémentaires de vieux papiers par an, équivalant à 400 000 tonnes de pâtes importées ; chercher les moyens de régulation de la demande (stocks-tampons, maintien des cours) ; étudier les techniques de désencrage et utiliser des encres faciles à éliminer. L'économie de devises correspondante devait être de l'ordre de 700 millions de francs par an.

Or, à l'heure actuelle, les capacités supplémentaires de traitement de vieux papiers qui ont pu être mises en place restent inférieures à 80 000 tonnes par an, notamment pour le désencrage (20 000 tonnes par an, avec un objectif de 100 000 tonnes). L'incorporation de vieux papiers dans un certain nombre d'articles et leur utilisation ont donné peu de résultats, restant l'apanage de l'administration : ainsi, depuis le 5 janvier 1978, *le Journal officiel* est imprimé sur papier recyclé, ce qui représente un tonnage de 3 000 tonnes par an.

Enfin, un stock flexible expérimental a été mis en place en Alsace depuis 1976, mais la conjoncture régnant dans le marché n'a pas encore permis à l'ANRED de tirer de cette expérience tous les enseignements.

Les remèdes

Si les divers obstacles techniques en faveur d'un meilleur recyclage des papiers et cartons, notamment le désencrage, sont en voie d'être levés, trois problèmes restent aigus, dans l'ordre : la régulation d'un marché de récupération très spéculatif, la valorisation des débouchés et la mobilisation de l'appareil productif papetier.

En ce qui concerne le premier point, seules des formules de stabilisation des cours ou des stocks régulateurs peuvent apporter une solution. Mais rien ne permet de penser que cette solution est proche.

En ce qui concerne les débouchés commerciaux, force est de constater que, faute d'une incitation ou d'une motivation suffisante, seules les administrations s'engagent dans la voie de l'utilisation de papier recyclé : c'est le cas de l'ensemble du ministère de l'industrie, qui couvrira à 90 % ses besoins administratifs d'ici un an, et des P.T.T., où la récupération des annuaires téléphoniques sera largement accrue, notamment par des opérations régionales de ramassage et par des modifications de fabrication facilitant le recyclage.

En ce qui concerne, enfin, la mobilisation d'un appareil productif papetier en mauvaise posture financière et peu enclin à investir, on doit convenir que les aides accordées jusqu'à présent par l'ANRED sont insuffisantes et peu efficaces. En prenant comme comparaison les aides aux économies d'énergie, on estime qu'une prime de l'ordre de 30 %, soit 150 millions de francs en cinq ans sur 400 millions à 500 millions de francs d'investissements nécessaires, était indispensable. Un tel montant ne pouvant, paraît-il, être mis en œuvre, malgré l'appel aux diverses sources de financement possibles, ni l'objectif d'investissement, ni, par conséquent, celui de la valorisation initialement fixé (500 000 tonnes/an.), *ne* pourront être atteints. C'est l'échec.

Une tentative

Le rechapage des pneumatiques

LE secteur des pneumatiques est un de ceux dans lesquels le gaspillage de matières premières et d'énergie est le plus important. Dans les enveloppes usagées se retrouvent encore les quatre cinquièmes de la gomme naturelle ou sythétique incorporée au moment de la fabrication. Quant aux déchets — 350 000 tonnes par an, — ils s'accumulent dans des « cimetières » inesthétiques et riches en matières premières, dont la récupération, il est vrai, pose des problèmes techniques assez ardus. Il est un secteur, en revanche, où la réutilisation est beaucoup plus facile, c'est le rechapage des pneumatiques. Peu utilisé en France (1 850 000 pneus rechapés en 1977 sur 18 850 000 pneus de remplacement, première monte non comprise, soit 10 %), le rechapage l'est largement à l'étranger (19 % en Allemagne fédérale, plus de 30 % en Italie, soit 7 millions de pneus, 48 % à 50 % en Grande-Bretagne), où l'on est sensible à l'économie réalisée, près de 40 % sur une enveloppe neuve. La technique du rechapage est pourtant au point et, du fait des contrôles exercés à tous les stades de l'opération, offre désormais toutes les garanties de fiabilité et de sécurité. Ce n'était pas le cas il y a quarante ans, notamment pendant la deuxième guerre mondiale, et les déboires éprouvés à l'époque ont laissé des traces « psychologiques ». Ajoutons-y le manque d'enthousiasme des réseaux de distribution, qui préfèrent vendre des pneumatiques neufs avec des marges supérieures. Il est toutefois significatif que les propriétaires de camions, très attentifs à leurs frais d'exploitation, achètent plus d'enveloppes rechapées que de neuves, et que les agriculteurs en utilisent 35 % à 38 % sur leurs achats globaux. Mais, en France, le particulier reste méfiant, ou pas assez sensible à l'argument « prix ».

Pour tenter de remédier à cet état de choses, un accord a été signé en janvier 1979 entre le ministère de l'industrie et les professionnels pour établir une charge du rechapage et produire 2 millions de pneumatiques de tourisme rechapés en 1980 et 3 millions en 1985, au lieu de 1 400 000 actuellement (production française). L'Etat apportera son concours en favorisant la promotion des pneumatiques rechapés, en développant les achats publics et en faisant bénéficier la profession des aides aux investissements générateurs d'économies de matières premières, les investissements nécessaires pouvant atteindre 100 millions de francs en sept ans.

L'opération est donc lancée, et il faudra attendre pour en observer les résultats, une économie de 45 000 tonnes par an d'équivalent-pétrole étant envisagée.

En ce qui concerne l'élimination des pneumatiques usagés et le recyclage du caoutchouc, une douzaine de contrats de recherche ont été passés avec des particuliers ou des organismes officiels, portant sur la dévulcanisation, l'incorporation dans les matériaux pour le bâtiment (poudrette) et l'incinération pour la production de chaleur dans les fours (chez Michelin notamment).

Un espoir

La valorisation du bois d'œuvre français

DANS le déficit commercial massif de la « filière bois », largement évoqué dans le rapport Méo-Betolaud, une part appréciable est constituée par les achats à l'étranger de bois d'œuvre pour le bâtiment et la construction, avec des importations massives de feuillus exotiques et de bois du Nord résineux (30 % de la consommation apparente). En revanche, la France exporte pour 1 milliard de francs de grumes et sciages, surtout de chêne, qui, transformés à l'étranger, nous reviennent sous forme de meubles importés...

Au-delà de ce déséquilibre et de cette contradiction, des inquiétudes se font jour pour nos approvisionnements en bois étrangers. Des augmentations importantes (30 %) viennent de se produire sur les prix des feuillus tropicaux, tandis que l'on peut redouter un plafonnement des exploitations en Finlande et en Scandinavie, certains évoquant même une pénurie de bois d'œuvre, tempérée, éventuellement, par les livraisons soviétiques.

C'est une raison de plus pour essayer de valoriser les bois de qualité secondaire qui s'écoulent plutôt mal sur des marchés stagnants (emballage) ou en perte de vitesse (traverses, poteaux). La situation actuelle est imputable, pour partie, à des facteurs économiques (prix élevés des feuillus nationaux) ou techniques (plus grande homogénéité des bois importés), et pour partie à l'inadaptation de l'offre à la demande.

D'où l'idée de mettre en œuvre des techniques et des matériels encore peu employés, notamment en France (aboutage, panneautage, bois lamellé-collé), qui permettent de mettre en œuvre des essences moins nobles, dans les petits diamètres exploités aujourd'hui. De nouveaux débouchés peuvent s'ouvrir alors dans l'industrie du meuble et celle de la maison individuelle à ossature en bois. Trois actions ont été engagées dans cette direction.

Une nécessité

Économiser les métaux « vulnérables »

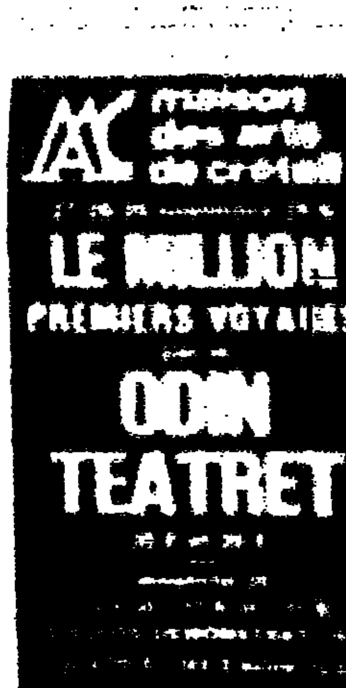
LE conseil des ministres du 3 janvier 1979 a décidé de relancer et de concentrer les mesures d'économie sur les matières premières dont l'approvisionnement est le plus vulnérable, c'est-à-dire, dans un ordre croissant, le cuivre, le plomb et le zinc, le chrome, le molybdène, les métaux rares (tungstène, cobalt, platine) et, enfin, l'argent. A l'exception du tungstène, pour lequel de sérieux espoirs existent, la France importe la quasi-totalité de ces métaux, mis à part les tonnages fournis par le recyclage qui sont souvent assez importants : 28 % pour le cuivre, 30 % pour le zinc, 45 % pour le plomb. Etant donné le climat mondial d'insécurité et la hausse de prix parfois vertigineuse qui ont été enregistrés sur certains métaux, comme l'étain, et surtout l'argent, il est devenu absolument nécessaire d'étudier et de mettre en œuvre des mesures d'économie, et des procédés de recyclage supplémentaires.

Ainsi, pour le cuivre (400 000 tonnes d'importation pour 3 milliards de francs), il est envisagé de réduire la dépendance française en matière de raffinage (90 %) en traitant les déchets pauvres, de réutiliser les déchets de câbles, de récupérer le cuivre des radiateurs automobiles et, enfin, de pousser la substitution de l'aluminium, notamment pour les câbles électriques, l'objectif étant une économie globale de 40 000 tonnes par an en 1985. Pour le plomb, il s'agit de réduire la quantité de métal incluse dans les batteries d'automobiles (100 000 tonnes par an) et, pour le zinc, de mieux recycler les déchets sidérurgiques. Pour l'étain (11 000 tonnes par an), dont les prix sont très élevés, l'objectif est d'économiser entre 500 à 1 000 tonnes en remplaçant ce métal par le chrome dans le fer-blanc, et en recyclant ce dernier.

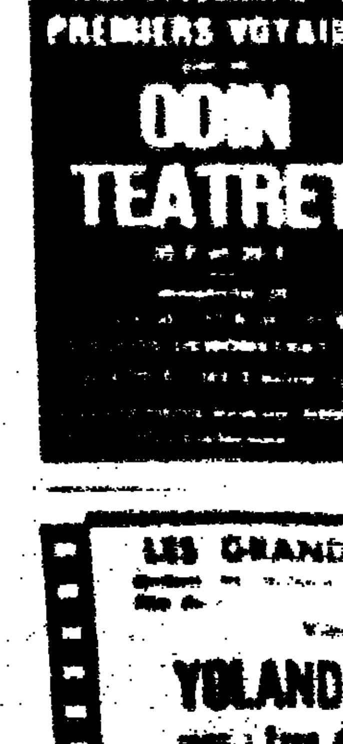
Enfin, le dernier et non le moindre, l'argent, dont le marché est particulièrement instable, avec des hausses de prix effarantes. La France en consomme 850 tonnes environ, dont 220 tonnes pour la monnaie et 225 tonnes pour l'industrie photographique. Des études sont en cours pour le remplacement de ce métal pour les contacteurs électriques et les disjoncteurs. Quant à l'industrie photographique, elle pousse à la récupération des sels d'argent sans avoir trouvé, jusqu'à maintenant, un substitut valable pour le bromure d'argent de Niepce et Daguerre.

LES MOYENS ADMINISTRATIFS

La loi du 15 juillet 1975 définit le cadre de la politique d'économie et de recyclage de matières premières fixant, entre autres, les obligations des entreprises et des collectivités locales par l'élimination de leurs déchets, et créant l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED). Le siège est à Angers, avec un budget de 25,5 millions de francs, sous la tutelle conjointe des ministères de l'industrie et de l'environnement. Avait déjà été créée, le 23 avril 1975, une délégation aux économies de matières premières, devenue depuis un service, dirigé par M. Clamen et rattaché à la direction générale de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie. Son effectif est d'une dizaine de personnes et son budget de 44 millions de francs environ.







Le Monde

culture

MUSIQUE

La voix ensoleillée de Pavarotti

De mémoire de fervent du bel canto on n'avait jamais vu un triomphe pareil à celui qu'a remporté, dimanche 25 novembre, Luciano Pavarotti sur l'estrade de l'Opéra. Emilien d'origine comme Verdi, simple fils de boulanger, né il y a quarante ans à Modène (comme Mirella Freni et Enzo Ferrari), Pavarotti possède dans sa formidable personne le trésor d'une voix ensoleillée et limpide qui le rend sonore de la tête aux pieds sans que son large masque bien sculpté paraisse jamais altéré par les époumonnements suraigus du ténor.

Moins connu sur la scène parisienne que ses collègues de la clé de sol Placido Domingo ou Jon Vickers, il a enchanté au plein sens du mot la salle remplie à craquer du palais Garnier, qui en fait le découvrait et l'ovationna debout à la fin du récital, dont il avait terminé le feu d'artifice par un cinquième « bis » vibrant (E lucevan le stelle, *l'air de Mario de* la Tosca, *rarement chanté comme nous l'avons entendu).*

Les deux parties du concert avaient été composées avec un goût original, qui avait fait davantage hommage à des pièces rares (Gluck, Beethoven, Liszt, Tosti) qu'aux airs populaires tonitruants ou sanglotants du répertoire lyrique.

Ce qui n'empêcha nullement Luciano Pavarotti, après avoir filé des mezza voce *avec un admirable respect du phrasé, de tenir interminablement quelques retentissants* ut *de poitrine (et quelle poitrine) à la manière de Mario del Monaco ou de Franco Corelli naguère. Des extraits de* Lucia di Lammermoor *et de la* Gioconda, *de* l'Elisir d'amore *et de* Manon Lescaut *(aux rappels) furent les seules concessions (avec* Werther, *en hommage aux Français) accordées à l'opéra proprement dit. Et tout ce temps, souriant, seul au milieu de l'immense proscenium, sans paraître boudiné dans son vaste habit à plastron, serrant seulement dans ses doigts le mouchoir blanc non de la reddition mais de la contenance, Luciano Pavarotti diffusa ces ondes héroïques du ténor auxquelles pas un cœur humain, singulièrement « pas une femme qui aime », comme le dit Stendhal, ne résiste.*

OLIVIER MERLIN.

«L'Auberge du Cheval Blanc»

La nostalgie est toujours ce qu'elle était

S'il existe un Tyrol d'opérette, c'est bien dans l'Auberge du Cheval Blanc, *tirée, en 1930, par le metteur en scène Erik Charell (réalisateur, au cinéma, du* Congrès s'amuse) *et l'écrivain Hans Muller d'une vieille comédie berlinoise (située en Autriche au temps de François-Joseph) et mise en musique par Ralph Benatzky (pour la plus grande partie), Robert Stolz, Robert* Gilbert *et Anton Profes. Après un vif succès à Berlin et à Londres,* l'Auberge du Cheval Blanc *arrivait à Paris, fin 1932, au Théâtre Mogador. Lucien Besnard et René Dorin, chargés de l'adaptation française, placèrent le lac de Saint-Wolfgang non plus dans la province de Salzbourg, mais dans le Tyrol, et firent des clients de l'auberge de Mme Josépha des touristes parientre Josépha et son maître d'hôdie musicale.*

L'œuvre a été d'autant mieux adoptée chez nous qu'elle n'a pas, dans sa musique, de caractère spécifiquement « viennois » ou allemand. On y retrouve, dans un savoureux mélange, les rythmes partout à la mode de l'époque à laquelle elle fut composée : tango, valse, slow, fox-trot. Le vieil empereur François-Joseph étant le « deux ex machina » du malentendu domestique et amoureux entre Joseph aet son maître d'hôtel Léopold, c'est 1930 qui se tourne, avec une nostalgie amusée, vers 1900. Et cette opérette avait, déjà, la forme d'une comédi emusicale.

La reprise actuelle au Théâtre Mogador, production de Nick Varlan, est d'un grand intérêt et d'une belle qualité. L'aspect de comédie musicale est parfaitement respecté dans la mise en scène nerveuse, pleine de fantaisie, de Robert Piquet, reflétant tous les charmes d'une double nostalgie : le rétro 1900 dans le rétro 1930. Les décors à transformations et les costumes de la célèbre version du Châtelet au temps de Maurice Lehamn ont été refaits, dans les ateliers de Nick Varlan. Ces paysages de toiles peintes, ces pans de murs qui s'escamotent, ce folklore pimpant avec bateaux glissant sur le lac et locomotive à vapeur, font sans cesse plaisir à l'œil, procurent le délicieux enivrement d'une fête populaire. On se grise d'images colorées, mouvantes, au son des clochettes d'un Tyrol gentiment mythique, et des ballets très bien réglés (celui des animaux de la forêt est particulièrement réussi) viennent accompagner et soutenir les scènes chantées.

Jean-Paul Caffi (Flores) et Maria Baroni (Sylvabelle), bons chanteurs d'opérette, sont avantagés par les duos les plus célèbres d'une partition patchwork. Paul Merey, Philippe Andrey et Sylvie van der Meulen sont les joyeux fantaisistes de la troupe. Mais c'est à Francis Joffo (Léopold) et Arta Verlen (Josépha) qu'on doit ce qu'il y a de plus original dans l'interprétation. Léopold, jadis créé par le comique Georges Milton, est un rôle dont on néglige généralement le côté sentimental. Francis Joffo, acteur de boulevard farfelu et bondissant, capable d'entraîner toute la salle avec lui, est un comédien qui chante juste. Et, physiquement séduisant, il a, outre sa drôlerie, un charme fou pour parler d'amour. Arta Verlen est une divette à la voix cristalline, souple et gracieuse, mais le rôle de Josépha n'est pas, lyriquement, très fourni. La divette renverse donc intelligemment la tradition et devient une chanteuse qui joue la comédie avec humour, une Josépha dont l'autorité et les caprices chancellent au souffle de la passion de Léopold, une « patronne apprivoisée ». Cette reprise est, en fait, une renaissance.

JACQUES SICLIER.

★ Théâtre Mogador.

FESTIVALS

De l'enfer du Nord au paradis des sons

(Suite de la première page.)

La qualité instrumentale, l'unité de phrasé, la pénétration spirituelle révèlent de la part des musiciens une prise au sérieux de leur art, digne des meilleurs orchestres ; ils se sont forgés au cours de dures campagnes qui obligent les instrumentistes à se transporter dans trente-trois villes de la région, mais qui leur ont conquis plus de cent mille auditeurs et soixante-cinq mille enfants dans de animations scolaires. L'enfer du Nord est devenu un paradis musical.

Rien de tout cela ne pourrait se faire s'il n'y avait une réponse exceptionnelle chez les édiles locaux de toutes appartenances politiques, qui soutiennent la culture comme un droit des populations dont ils ont la charge, et défendent en particulier cet orchestre, malgré son poids financier (quelque 10 000 000 de francs actuellement). Mais ils ont eu la chance de trouver un chef tel que Casadesus qui, après le « Requiem » de Verdi et le « Werther » d'Aix-en-Provence, confirme avec ses « Saisons » qu'il est un des tout premiers chefs français.

Rares sont en effet les chefs capables d'unir, avec cette pureté du trait, cette spontanéité et cette profondeur, le charme des petites comédies paysannes, la truculence des chasses et des vendanges, la poésie contemplative des préludes où les saisons se métamorphosent, le dépouillement pathétique et la ferveur hymnique du vieux Haydn.

Il était excellemment entouré par les Cantores de Bruges, chœur solidement charpenté aux riches couleurs, et trois solistes de qualité : Renée Auphan, à qui sa grande étoffe et son timbre rayonnant promettent une belle carrière dans l'oratorio, pourvu qu'elle travaille sa prononciation allemande qui lui permettra de cerner davantage le phrasé ; Bruce Brewer, à la voix d'une saveur un peu paradoxale dans cet emploi, mais pleine de charme et d'intensité ; et Peter Christoph Runge, aussi malicieux que fervent.

Une jungle équatoriale et électronique

Toutes les manifestations du Festival de Lille, qui se poursuit depuis près de deux mois (« le Monde » du 6 novembre), sont marquées par les mêmes qualités de sérieux du pays nordique, que ce soit l'exposition Mondonville à la bibliothèque municipale, qui ressuscite un musicien trop oublié, « directeur de concert » dans la capitale des Flandres de 1734 à 1739 ou la conférence captivante consacrée par Henry-Louis de La Grange à la « Septième Symphonie » de Mahler, qui est jouée ce lundi à Lille par le Concertgebouw d'Amsterdam, sous la direction de Kyrill Kondrachine, devant près de trois mille personnes.

Mais la musique contemporaine et la recherche sont aussi à l'honneur à Lille. Tandis ques les Percussions de Strasbourg viennent de créer en concert les « Pléiades », de Xénakis, le Groupe de recherche musicale de l'INA achève une quinzaine de manifestations diverses. Avant la « Divine comédie », de Bayle et Parmegiani, qui trouvera mardi un superbe cadre à l'Hospice Comtesse, on a vu dimanche fleurir les sons électroniques à la serre équatoriale du Jardin des plantes au cours de deux concerts promenades.

Le gain était double : on n'était plus dans un musée végétal mais dans un lieu vivant et mystérieux, habité d'une présence humaine sensible dans ces efflorescences artificielles ; et la musique électronique, qui souffre tant de ne pouvoir se donner en spectacle, poussait librement à l'ombre de ces cactus et des ces bananiers géants au bord des théiers et des caféiers.

Des œuvres telles que « les Mutations », de Risset, qui développent un arc-en-ciel de couleurs et de figures sonores à partir d'un accord unique ou « Langue agile, oiseau d'argile », d'Edgardo Canton, qui se fraie un chemin original, un parcours primesautier et truculent à travers la jungle du synthétiseur où la plupart des musiciens se perdent dans un triste anonymat, paraissaient aussi naturelles que ces plantes fantasques ou fantastiques. Et le « Paysaginaire numéro un », de Jacques Lejeune, avec ces rumeurs superposées de flûtes aux feuillages plantureux mêlés de chuchotements d'enfants semblait fait pour ces labyrinthes de forêt vierge, peuplés l'après-midi de marmots sur le sentier de la guerre et de jeunes parents tenant leurs bébés sur le bras ou à la main.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Le film italien « Eboli », de Francesco Rosi, a remporté le prix du meilleur film de la première Semaine du cinéma européen d'art et d'essai, organisée à Strasbourg du 21 au 24 novembre. Une mention spéciale a été décernée à « Sven Klang's Combo », du Suédois Stellan Olson. Des œuvres inédites de réalisateurs de quatorze pays ont été projetées au cours de cette manifestation, qui a également servi de cadre à des colloques.**

■ **Un concert de soutien au cinéaste François Pain, emprisonné depuis le 26 septembre pour sa participation présumée à la manifestation du 23 mars (« le Monde » daté 7-8 octobre), a eu lieu dimanche au Palais des glaces, avec la participation d'une douzaine d'ensembles de jazz et de musiques nouvelles, parmi lesquelles Urban Sax, Don Cherry, François Tusques, Didier Malherbe et Ghedalia Tazartes. Un concert de rock est organisé au même endroit (37, rue du Faubourg-du-Temple) dimanche prochain 2 décembre, à partir de 15 heures, avec Elvis Platiné, Béton Givré, Cibles, Lilly Drop, Larry Canchin, Ismaïl et Sixu Touré.**

■ **RECTIFICATIF. — Par suite d'une coquille, nous avons fait dire à M. Toscan du Plantier, dans « le Monde » du 24 novembre, que « Don Giovanni » est présenté dans les salles parisiennes à raison de « huit » séances par jour. Il s'agit évidemment, étant donné la longueur du film, de « trois » séances.**

ROCK

ROBERT PALMER

au Théâtre des Champs-Élysées

Robert Palmer aime les femmes, les femmes au teint doré et au sourire radieux qui aiment l'amour. La femme est partout dans sa vie, ses pochettes de disques, ses textes de chansons. Il la raconte, en connaisseur, sans pour autant la sublimer et ce sont toujours des récits passionnés dans lesquels on découvre un réconfort chaleureux, un enthousiasme rayonnant. Il croit aussi en des notions aussi fortes, même si aujourd'hui elles semblent désuètes, que l'amitié. Robert Palmer est tout en finesse, en demi-teintes. Il a une image *funky but chic*, une espèce de magnétisme, qui forment un tout remarquablement cohérent avec son univers musical.

Fils d'un officier de la marine royale, il a passé son enfance dans l'île de Malte, un cadre qui correspond à ses humeurs puisque, après être retourné en Angleterre, où il a entamé, au début des années 70, sa carrière musicale avec des groupes tels que Dada et Vinegar Joe, au côté d'Elkie Brooks, pour finalement mener une carrière solo — soutenu par les musiciens de Little Feat, de Muscle et de Motown, — il vit aujourd'hui à Nassau (Bahamas). A travers sa musique, chatoyante, riche en harmonies, apparaît en filigrane un exotisme pétri de chaleur et de lumière.

« *Je suis passionné par toutes les musiques folkloriques, quelles qu'elles soient,* dit-il, *celles des Indes, du Mexique, de l'Afrique. Elles ont toutes un caractère social prononcé et profondément humain. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas comme des influences directes dans ma musique, mais elles ont pourtant une réelle importance dans ma façon de l'appréhender, c'est avant tout une question d'atmosphère. C'est pourquoi j'aime vivre à Nassau, c'est un peu l'arrière-boutique du monde, il est facile d'y vivre replié sur sa musique. Vivre dans des villes phares comme Londres ou New-York c'est se laisser emporter par l'action du moment. Il est difficile de prendre du recul.* »

Robert Palmer a découvert la musique avec Otis Redding et tous les grands chanteurs noirs américains de *rhythm'n blues*, il en a gardé un goût pour les rythmes marqués. Les compositions pétillent de fraîcheur, vibrent avec élégance, dessinent des ciels étoilés. Les mélodies sont sophistiquées, sonnent comme des romances tropicales.

ALAIN WAIS.

★ Le 26 novembre, à 21 h., au Théâtre des Champs-Elysées. Discographies chez Phonogram.

CINÉMA

LA MORT TOUTE CRUE

Alors, ça y est, on se décide : on montre la mort. Elle est là, sur les images de ce documentaire qu'ont tourné trois jeunes réalisateurs belges, Des morts : *sur les pages du livre de Jean-Luc Hennig, qui vient de sortir aux Editions libres-Hallier,* Morgue, enquête sur le cadavre et ses usages, *sur les quelques photos terribles qui ponctuent les interviews des garçons de salle, des médecins légistes, des nécrophiles. Elle n'est plus un genre littéraire ou esthétique. Elle n'est plus travestie sous des pâleurs et sous des voiles, sous la douceur exsangue des préraphaëlites. Elle n'est pas non plus noire et blanche, comme le crime de* Psychose *sous la douche. Elle n'est plus mimée et conjurée. Ce n'est plus Callas qui la chante, ou Werther qui l'exalte. Elle est rouge et rose, verdâtre, bleuâtre. Elle sent, elle coule, elle fait un sale effet.*

Le livre est réussi, parce qu'il est insupportable. Il glace, il obnubile, il pose des problèmes de circulation du sang. Le film montre le cadavre en gros plan, fait marcher le zoom qui s'approche près, très près de ces visages boursouflés, de ces yeux qui semblent avoir basculé à l'intérieur du crâne, de cette peau blanche gonflée qu'on recoud sans délicatesse. La caméra rase la barbaque, et soudain c'est son propre corps qui est ainsi projeté, exposé, nu, glacé, humide, éventré sur l'écran. On ne peut pas s'en empêcher : c'est à son propre corps, à sa propre mort, que renvoient ces images, qui instaurent avec le spectateur un rapport de souffrance, qui l'obligent. Mais on ne meurt qu'une fois : ce film nous fait mourir dix fois, quinze fois, nous paralyse, nous trépane, nous refroidit, nous crâme, nous vieillit à une vitesse vertigineuse, nous décompose, et au bout de tout ça rien ne sera plus pareil. On sait qu'il y a un cadavre dans soi, et dans son voisin, et on n'a que deux possibilités : l'obsession ou l'oubli. On se dit qu'elle fait bien cette société de camoufler la mort, de la faire déambuler dans des souterrains, de l'interdire, de la parquer, de la terrer.

Rien n'est plus pareil : on réclame pour son corps la protection suprême, l'indolence, la luxure, et plus jamais de crime, plus jamais d'exécution capitale, et plus jamais de suicide, pitié pour le corps. Rien que des morts « naturelles ». Mais il n'y a pas de mort « naturelle », et ce film, ce livre, nous aidant à prendre le corps comme il se doit, au bout du compte, comme une enveloppe embarrassante, un peu de viande qui pourrit vite, car la mort résiste, et malheureusement quand elle survient, le corps ne se dissout pas dans l'air, il ne laisse pas qu'une petite lueur, ou un parfum, ou une coloration imperceptible dans le ciel. La mort est insoluble. Et il faut bien se débarrasser des cadavres, et dans notre société, que ce trafic rapporte de l'argent, devienne spectacle, recule les limites de la pornographie.

HERVÉ GUIBERT.

★ U.G.C. Danton (6e).

TROIS PRIX POUR « DRACULA »

Au neuvième Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction, qui s'est achevé dimanche 25 novembre au Grand-Rex, *Dracula*, de John Badham (Etats-Unis), a reçu la Licorne d'or, grand prix du Festival, ainsi que le prix d'interprétation masculine (attribué à Frank Langella) et celui de la meilleure musique (Gilbert Taylor) (1). *Long week-end*, de Colin Eggleston (Australie), a obenu le Prix spécial du Jury et le Prix de la critique, et Linda Haynes le Prix d'interprétation féminine pour *Human Experiments*, de Gregory Goodell (Etats-Unis).

(1) Jean de Baroncelli a rendu compte de ce film dans *le Monde* daté 25-26 novembre.

NOTES

Théâtre

«La Dame au petit chien»

C'est sans doute les yeux fermés, à l'aventure, que Michel Guy a programmé au festival d'Automne cette adaptation scénique de la nouvelle de Tchekhov « la Dame au petit chien ».

De l'adaptation elle-même, faite par M. Lazare Kobrynski, il est difficile de se faire une idée, d'abord parce qu'elle est présentée, au Centre Pompidou, visiblement incomplète, car de trop grands pans du récit manquent, ensuite parce que la mise en scène et les décors, de M. Arby Ovanessian s'éloignent trop de Tchekhov, basculent dans un sentiment romantique un peu bêta.

Paloma Matta (la dame au petit chien) joue plutôt juste, sans fausse nuance, mais elle est monocorde, et exprime peu. Sacha Pitoeff (son séducteur) joue faux, et avec raideur. Le mari de la dame, le personnage le plus intéressant de la nouvelle, n'est pas là, il a disparu, aucun acteur donc ne le figure. Le petit chien de la dame est une poupée de peluche, alors que s'il y avait eu sur scène, par exemple, un teckel à poils longs, animal particulièrement comédien, on ne se serait pas ennuyés.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Pompidou, 20 h. 30.

Photo

Les Reutlinger à la Bibliothèque nationale

La Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale expose une partie du fond d'un studio des grands boulevards où se sont succédé de 1853 à 1924, deux frères photographes, Charles et Emile Reutlinger, puis le fils d'Emile, Léopold. L'emplacement même du studio, au coin de la rue de Richelieu et du boulevard Montmartre, dans un quartier de cinémas, de théâtres, de cafés, de flâneries, détermine le type de clientèle, bourgeoisie, petite-bourgeoise et théâtreuse.

Les Frères Reutlinger avaient plusieurs formules : le portrait-carte de visite, avec trente-trois modèles de variantes, ou la carte-album, avec blasons, médailles, fonds balnéaires et retouches garanties de tout ce qui gêne, les strabismes, les verrues, les bosses, les tailles un peu trop épaisses.

C'est la belle époque des cocottes et des baigneuses, des naïades, des femmes-chrysalides qu'on fait poser pleines de voiles, enroulées avec des serpents en papier, ou dans les bras d'hommes cuirassés, d'athlètes moustachus. Tout ça a beaucoup de charme, si l'on tombe dessus par hasard, dans le présentoir d'un bouquiniste, et qu'on a la veine d'emporter le lot de cartes postales pour 50 F. Mais accrochées sur les murs d'une galerie, et encadrées, toutes ces photos, ces faux nus en collants, ces beaux portraits poudrés sont seulement risibles. — H. G.

★ 4, rue de Louvois, Paris-2e — jusqu'au 27 décembre.

Danse

Moebius au Théâtre oblique

Sur l'initiative de son directeur Henri Ronse, le Théâtre oblique accueille depuis la rentrée de jeunes compagnies de danse. Elles trouvent là un lieu qui correspond bien à leur stade d'évolution : entre le studio de recherche et le spectacle consacré.

Kaleidanse vient de s'y produire. C'est une troupe sympathique, pleine d'invention, qui manie aussi bien la parole que le geste. Son ballet « Page à page » est un ravissant spectacle. Quentin Rouillier lui succède avec le groupe Moebius implanté à Châlon-sur-Saône et réduit pour l'instant à trois danseurs. Le premier ballet, « Trio », est si confus, si gratuit dans sa gestuelle, qu'on craint le pire. Quentin Rouillier apparaît ensuite dans un fauteuil roulant et dialogue avec la contrebasse de Frédéric Stochl. Cette performance burlesque trop décousue serait à resserrer. Son duo avec Florent Vitrac sur des airs coraniques exploite habilement les inter-réactions entre deux corps en état d'inertie. On retrouve enfin la qualité de travail, la finesse et l'humour de la compagnie avec « Trio plus », un jeu de structures cubiques dans l'espace.

MARCELLE MICHEL.

★ 20 h. 45, en alternance avec « les Ballets de la Cité », de Catherine Atlani.

Cinéma

« En étranger je suis venu » de Titus Leber

A son lit de mort, dans des draps blancs qui vont devenir étendues neigeuses d'un paysage mental, le compositeur Schubert revoit, de façon allégorique, les étapes d'une vie où il ne rencontra qu'incompréhension et solitude. Titus Leber, jeune cinéaste autrichien, a tourné en 1978 ce qui, par certains côtés (représentation psychologique et psychique d'un personnage célèbre) evoque le cinéma de Syberberg, mais s'en démarque par l'utilisation de couleurs fondues, ocre, beige, bleu, très travaillées dans un style photographique d'une beauté un peu morbide, et par l'emploi systématique de la surimpression.

Cette technique, tombée en désuétude, retrouve ici un sens par de curieux effets visuels bien accordés aux thèmes romantiques schubertiens, à la musique douloureuse de certains lieder (« le Roi des aulnes », « le Nain). Elle permet de restituer l' « âme » d'un homme et de sa musique, mal perçue en Autriche, selon le cinéaste. En deux ou trois scènes aux couleurs soudain criardes, Titus Leber massacre impitoyablement « la Maison des trois jeunes filles », opérette à succès exploitant par stéréotypes la personnalité de Schubert et ses chansons. A cette confiserie viennoise pour exportation, l'essai cinématographique substitue une vision affective, un fantasme tragique.

J. S.

★ Le Seine (v.o.).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Sylvia.
Comédie Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : la Dame au petit chien.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Cité Universitaire. Auditorium Deutsch de la Meurthe (589-53-93), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Daunou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Audience; Vernissage
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 19 h. : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit ; Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Ranelagh (288-64-44), 22 h. : le Monstre du lac.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 45 : les Amours de don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Sainte Trinité.

Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRE

Centre Pompidou, cinéma du musée, 20 h. 30 : la Dame au petit chien.

PERFORMANCES MUSIQUE, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Jon Gibson.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Julliard (Beethoven, Brahms, Mozart).
Lucernaire, 18 h. 30 : S. Milbert, M. Motta, R.-C. Barros dos Santos (Villa-Lobos) ; 21 h. 30 : Ensemble Tétrapoly (Stamitz, Bach, Hummel, Debussy).
Point-Virgule, 21 h. : P. Lonlau, L. Mazeron (Sor, Britten, Weber).
Ircam, Espace de Projection, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Eötvos, V. Globokar (Machover, Wessel, Globokar, Gerzso, Causse).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : F. von Stade, D. Baldwin (Schumann, Dowland, Haëndel...).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Quintette à vent Taffanel (Rossini, Mozart, Vivaldi, Milhaud, Hindemith).
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Ensemble Charles Ravier (Chants et danses de la Renaissance).

Jazz, pop', folk

Campagne Première (322-75-93), 19 h. 30 : Billy Lee Riley et Warren Smith.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : B. Vasseur et F. Guir Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : J. Gourley, P. Michelot.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : C. Alvim, J.-P. Mas, P. Lajao ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 45 : C. Escoudé.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Bill Evans, M. Johnson, J. La Barbara.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : New Jazz Bandar.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger, M. de Villers.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : R. Dyens.
Théâtre des Champs-Elysées (359-72-42), 21 h. : Robert Palmer.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Musique brésilienne ; 21 h. 30 : Michaël Silver.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Texture.

Le music-hall

Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Djamel Allam.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 26 novembre

Lucernaire (544-57-34), 20 h. : M. Mirapeu ; 22 h. 30 : B. Arnao.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Louis Arti.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24) : Relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique ; 15 h. : la Grève, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : Rashomon, de A. Kurosawa ; 19 h. : Pas de gué dans le feu, de G. Panfilov ; 21 h. : le Cinéma algérien : l'Olivier de Bou-l'Hilet, de M. M. Azizi.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82).
CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70).
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15)
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Caméo, 9e (246-66-44), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. ital. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), la Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (548-26-36).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41)
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MOONRAKER (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
POURQUOI (Fr.) (**), Madeleine, 8e (742-03-13) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
PROVA D'ORCHESTRA (It.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gambetta, 20e (797-02-74).
QUELQUE PART EN EUROPE (Fr.-Hong.) (v.f.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang.) (v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A.) (v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97)
RACE D'EP (Fr.) (**) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RUE DU PIED DE GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), Gambetta, 20e (797-02-74).

SPECTACLES

SANS ANESTHESIE (Pol.) v.o. : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
EN ETRANGER JE SUIS VENU (SCHUBERT) (Aut., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES SEPT JOURS DE JANVIER (Fr.-Esp., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

ALYAM ALYAM, film marocain d'Ahmed El Maanouni. V.O. : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD, film français de Jean-Louis Daniel (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BRONZES FONT DU SKI, film français de Patrice Leconte : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33) ; Rex, 2e (236-83-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES NERFS D'ACIER, film américain de Steve Carver. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
AURELIA STEINER, film français de Marguerite Duras. Action République, 11e (805-51-33).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE, film franco-italien de Luigi Comencini (*). V.O. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES MORTS, film franco-belge de Jean-Pol Ferbus (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
DRACULA, film américain de John Badham (*). V.O. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-57-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW OLD, film français de Pierre Clementi : Le Seine, 5e (325-95-99).

STILLEBEN (Suisse, v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).
COVER GIRL (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), Champollion, 5e (334-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FANTASIA (A., v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.), Palais des Arts, 3e (278-04-88).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (An., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN ÉTÉ 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde, 9e (770-01-90).

Les festivals

CALIBRE 38 (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Grande Evasion.
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Du sang dans le soleil.
EXPRESSIONNISME ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Trois lumières. — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : le Dernier des hommes.
LAUREL ET HARDY (v.f.), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : les Conscrits.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Key Largo.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Niagara.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin-Blanc ; le Ballon rouge ; Voyage en ballon.

Les séances spéciales

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).
DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Destins croisés

Drieu La Rochelle, nous, on connaît : c'était Aurélien, le héros de ce feuilleton tiré il n'y a pas si longtemps du roman d'Aragon, la belle vie dans la grande bourgeoisie. Au fil de l'incroyable portrait retouché, repeint et reverni, qui nous révèle de lundi en lundi les dits et les non-dits de l'ex-directeur des Lettres françaises, il nous a appris qu'il y avait aussi beaucoup de lui, Aragon, dans ce personnage de jeune dandy dont les préoccupations tournent essentiellement autour des dîners en ville, des femmes et des automobiles. Il finira à la tête d'une grande entreprise de textile dans le Nord, à la différence de son modèle, Drieu. Lui, ses seuls contacts avec le monde industriel se sont limités au monde tout court ; il avait pour maîtresse Mme Renault, l'épouse du constructeur, et pilotait une voiture de la même marque.

Destins croisés, accords parallèles entre ces deux existences, l'une longue, l'autre brève, ces deux tempéraments d'écrivains attirés l'un et l'autre par le totalitarisme. Et d'abord par le communisme. Aragon y a trouvé tout de suite ce qu'il cherchait, un cadre, des troupes, une tribune où développer, dans l'intrigue et le secret, le côté arriviste et dominateur d'une nature trop faible et trop lâche pour s'affirmer sans l'appui d'un appareil redoutable.

Drieu, moins séduit, a préféré attendre qu'entre en gare, après février 1934, le train du fascisme pour y monter. Normal : ses héros, c'était Maurras et c'était Nietzsche ; son obsession, la décadence de notre grand pays, et son rêve, une Europe aristocratique et humaine. Rien d'étonnant non plus à ce que, après juin 1940, il se soit lancé à corps perdu dans la collaboration avec l'Allemagne nationale-socialiste, inondant la presse de l'occupation d'articles violemment antisémites.

On n'a guère parlé que de sa trajectoire politique, dimanche soir sur Antenne 2, et on a bien fait. Laissons la postérité décider de la place qui lui reviendra dans l'histoire de la littérature française. Et l'on a cru pouvoir atténuer la terrible responsabilité de l'intellectuel en signalant que sa première femme était juive. Et alors ? Qui n'a pas son bon juif ? Et en quoi ce détail biographique justifierait-il des options et des prises de position criminelles à l'époque ?

Il avait parié sur la victoire d'Hitler. Il a perdu. Il s'est donné la mort. C'est chose fréquente dans les casinos. Au pistolet, lui a préféré les barbituriques et le gaz. Peu importe : le fait de mettre volontairement fin à ses jours n'atténue en rien la gravité et le poids du mauvais choix. Parce que, enfin, si les SS ne nous avaient pas quitté, lui serait toujours là.

CLAUDE SARRAUTE.

Bach par Reichenbach

Après un Schumann *un peu complaisant qui tâtonnait pour trouver le ton juste et un* Schubert *merveilleusement accordé, le* Bach *présenté samedi sur FR 3 par François Reichenbach a justifié le titre de cette série « Grâce à la musique » : plus encore que l'amour de Bach ou de Schubert, c'est l'amour de la musique qui y domine avec un sentiment de gratitude pour ce qu'elle nous apporte.*

Bach, le « ruisseau », n'est qu'une des sources de ce fleuve, de cet océan qui nous entoure pour « se jeter dans notre cœur » (comme l'a dit si joliment Reichenbach), et ce par le truchement aussi bien de cette petite fille à grosses lunettes qui joue une page de violoncelle, seule, sous l'œil de Rostropovitch que de Pablo Casals revenu d'au-delà de la mort pour nous chanter son âme à travers le prélude de la Sixième suite *qu'il jouait « chaque jeudi et chaque dimanche » ; et par quatre pianistes (Collard,* Varsano, *Liverly,* Rouvier) *qui s'ébrouent avec tant de bonheur dans le* Concerto pour quatre claviers *en une séquence d'un brio et d'un scintillement éblouissants, aussi bien que par Hermann Scherchen, dirigeant quelques mois avant sa mort* L'art de la fugue *comme l'épure transfigurée de son être qui avait lutté, donné toute sa vie à la musique, de Bach à Xenakis.*

Sans prétention didactique, avec le fil d'une Ariane discrète, dont chaque remarque touche à la réalité profonde (Brigitte Massin) et les mots d'Anne-Magdalena dans la bouche de Madeleine Renault, Reichenbach nous offre Bach vivant aujourd'hui en deux superbes jeunes violoncellistes (Amoyal et Dumay), un pianiste tourné vers l'intérieur (Kocsis) et deux foudroyants extravertis (Thiollier et Weissenberg), les amateurs passionnés de la chorale J.M.F. affectueusement rudoyés par Louis Martin ou les vents de la garde républicaine planant avec leurs épaulettes d'or sur les ailes d'un choral, trois chanteurs noirs de Brooklyn transfusant en Bach l'énergie même du jazz et, bien sûr, les petits chanteurs de Leipzig.

Avec un excellent rythme, équilibrant ce kaléidoscope d'images contrastées par de longues plages d'une seule coulée, avec cette prise de vues qui épouse le tempo et l'intensité de la musique au confluent de l'effort humain et du lyrisme, et malgré quelques traces de sautillement de touche à touche, dont il tend sévèrement à se dépouiller, Reichenbach a, sans aucun doute, conquis au vrai Bach de nouveaux cœurs.

JACQUES LONCHAMPT.

Lundi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Un S.O.S. (le tremblement de terre de Gémona, en Italie).
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Fondations : les Français sont-ils généreux ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 30 L'avenir du futur.
Emission de J.P. Guirardoni, avec « Larry », téléfilm britannique de W. A. Graham ; interprètes : F. Forrest, M. Mac Guvie, T. Daly, R. Walden.
Rééducation et réinsertion dans la société d'un prétendu attardé mental pris en amitié par une jeune psychologue.
22 h Débat : La psychiatrie de l'an 2000.
Avec MM. Jacques Glowinski, neurobiologiste ; Cyrille Koupernik, psychiatre ; Edouard Zarifian, psychopharmacologue.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
La solution : la guerre ?
Les problèmes du pétrole ; La prolifération nucléaire ; Les rapports Est-Ouest ; La faim dans le monde.
Avec MM. Edgard Pisani, Albin Chalandon et Michel Poniatowski.
21 h 40 Série documentaire : Aragon dits et non-dits.
Par Raoul Sangla et Jean Ristat.
Suite et fin d'entretiens qui ont permis de rencontrer le poète. Une conclusion ?
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le chansonnier de papier ; Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Quinzaine de la croissance économique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : sieste en musique.
20 h Les jeux.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma public : « Sous le signe du Taureau ».
Film français de G. Grangier (1968), avec J. Gabin, S. Flon, C. Dereal, F. Valéry, M. Auclair, R. Gérôme, A. Adam. (Rediff.)
Un constructeur français de fusées perd ses commanditaires privés à la suite d'un essai raté. Sa femme elle-même semble l'abandonner. Il lutte seul, avec obstination. L'originalité du scénario (tiré d'un roman de Roger Vrigny) n'est pas soutenue par une mise en scène trop terne. Mais la composition de Gabin est intéressante.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 25, Salle d'attente.
19 h. 30, Présence des arts : les pierres de rêve.
20 h., « La Virée », de P. Bringuier. Avec G. Rimbault et les voix de P. Santini, J. Guandalvini, Y. Savel et R. Bret, réal. G. Peyrou.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « l'Enéide », par P. Nemo.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les grandes voix : H. Lazzaro, ténor.
20 h. 30, Chorégies d'Orange : « Stage des jeunes interprètes » ; Récital de guitare, avec R. Dyens : Improvisation ; « Etude n° 8 » ; « Suite populaire brésilienne ».
22 h., Cycle acousmatique — INA-GRM : Charles Clapaud — « Ecritures » (1976) ; « Ruptures » (1978 - création).
23 h., Ouvert la nuit : « Vienne » ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 35, Léonard de Vinci ; 15 h. 40, Mardi guide.
16 h Retransmission, en direct de l'Assemblée nationale, du débat sur l'avortement.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le destin d'Aymée.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : les enfants nerveux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Histoire de la marine.
VI. — Menace sous la mer.
Série de D Costelle et J. Leblon.
21 h 25 Barbara.
Portrait de Fr. Reichenbach.
Barbara, sa vie, son travail. Elle interprète ici dix chansons.
22 h 15 La relative vérité d'Albert Einstein.
Emission de Nicolas Skrotzky, avec S. Moscovici, G. Lochak, R. Omnès, P. Thuillier, M.-A. Tonnelat, P. Bergmann, B. Hoffmann et A. W. Richards.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Ces dames aux chapeaux verts.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Où sont les grand-mères.
15 h Emissions du C.N.D.P.
(Centre national de documentation pédagogique).
16 h 30 C'est nous : La Grèce.
Panorama des traditions, interviews et visites à des Grecs célèbres.
17 h 20 Fenêtre sur... Gérard Philipe.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Top club.
19 h 30 Journal.
20 h Une heure avec le président de la République.
Débat animé par Jean-Pierre Elkabach, avec Alain Duhamel et Gérard Saint-Paul.
21 h 5 Les dossiers de l'écran : Le Cambodge.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

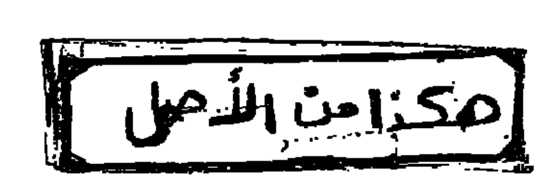
18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage ; A la découverte des animaux.
18 h 55 Tribune libre.
Quinzaine de la croissance économique. Quelle croissance ?
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : la course aux haricots.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma pour tous : « les Conquérants ».
Film américain de M. Curtiz (1939), avec E. Flynn, O. de Haviland, A. Sheridan, B. Cabot, F. McHugh. (Rediffusion.)
En 1872, un conducteur de bestiaux s'arrête à Dodge City, ville naissante du Kansas dominée par des trafiquants et des aventuriers. Il accepte le poste de shérif et établit l'ordre.
Western hollywoodien au romanesque nostalgique avec Errol Flynn en héros. Action mouvementée et charmes du technicolor.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les portes de la vie ; 8 h. 32, Dans l'atelier des signes.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : images de femmes maghrébines ; les livres des autres.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Jacques Raphaël-Leygues.
11 h. 2, Réflexions acousmatiques.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre - parcours variétés : au petit Forum des Halles.
14 h., Un livre, des voix : « l'Usurpation », de F. Fontaine.
14 h. 42, Magazine international : actualité internationale ; point fixe sur les écoles d'interprètes ; revue de presse.
16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : les réfugiés d'Indochine en France.
17 h. 32, Musique extra-humaine : les chants de baleine.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Sciences : pour une théorie de la biologie.
20 h., Dialogue avec Jean Dorst et André Piettre : le vivant et son éthique.
21 h. 15, Musique de notre temps, avec Roland Hollinger.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : G.-F. Haendel — Cantates de chambre.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » — « Bénédiction de la solitude » (Liszt), avec C. Arrau ; « Sonate à quatre » (Tartini), avec I Solisti Veneti ; 12 h. 35, Jazz classique : « les Fous chantant » ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de scène ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musiques chorales, par Denise Megevand : « Officium defunctorum » (Victoria), avec les Madrigalistes de Prague ; « Chœurs a cappela » (Brahms), avec les Chœurs de la Fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz ; « Epithalame » (Jolivet), avec l'Ensemble Madrigal de l'O.R.T.F. ; 16 h., Les cercles musicaux : « Haydn, ses amis, ses élèves » — Œuvres de Haydn, Lessel, Haendel et Pleyel.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert en direct du grand auditorium de Radio-France : « Première Symphonie » (Tcherepnine) ; « Concerto pour la main gauche » (Ravel) ; « Bacchus et Ariane », première et deuxième suite (Roussel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Mercier, avec Cl. Helffer, piano.
23 h., Ouvert la nuit : « Vienne » — « Quatuor en ré mineur K 421 » (Mozart) ; « Quatuor opus 74 » (les Harpes) (Beethoven) ; « Sérénade italienne » (Wolf) ; « Quintette pour clarinette et piano » (F. Schmidt), avec J. Demus, L. Wlach et le Wiener Konzerthaus Quartet ; 1 h., Jazz-Forum.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES Bruxelles

organise un concours en vue de la constitution d'une réserve de recrutement d'

Administrateurs
(Fonctions de conception, d'étude ou de contrôle)

- ☐ Études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme (ou expérience professionnelle d'un niveau équivalent), de préférence dans un des domaines suivants: sciences économiques, juridiques, politiques ou sociales.
- ☐ Trois ans au moins d'activité professionnelle.
- ☐ Être né après le 31 décembre 1943.
- ☐ Être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes.

Traitement mensuel net 71.300 FB; le cas échéant, indemnité de dépaysement (16 % du traitement de base) et allocations de foyer, familiales, etc.
Pour le texte de l'avis de concours ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire écrire au moyen d'une carte postale avant le 20 décembre 1979 au: Service du Personnel, Secrétariat Général du Conseil, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles (Belgique).
Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.

---

chef de production
AFRIQUE NOIRE

Groupe International de Boissons recherche pour l'Afrique francophone, Ingénieur ENSIA ou équivalent, âgé d'au moins 35 ans.

Votre expérience dans la fonction production vous a permis de maîtriser les problèmes de fabrication et de conditionnement. Vous souhaitez élargir votre champ d'expérience. Nous vous offrons de prendre la responsabilité complète au plan technique d'une unité de 350 personnes environ.

Vous aurez à coordonner l'action des différents services en vue d'obtenir la production prévue en respectant les normes de qualité, de prix de revient et les rendements matières et machines. Le développement rapide de notre marché assure à des candidats de valeur des possibilités intéressantes.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 8956-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Outillage, visserie, boulonnerie

A la sortie de l'école supérieure de commerce, vous êtes entré dans ce secteur d'activité, celui de la distribution des matériels et fournitures utilisés par les industriels et les artisans dans leurs ateliers. Il vous semble aujourd'hui, après cinq à six ans dans ce métier, en avoir fait le tour. Outillage FACOM, Peugeot-AEG, petite mécanique Bernard Moteurs, etc... n'ont plus de secret pour vous et vous éprouvez le besoin de vous renouveler.

Exercer vos talents de vendeur dans un autre secteur serait une possibilité mais ce n'est pas celle que nous vous proposons. Avec nous, c'est votre environnement qui changera, car c'est, à Lagos, au Nigeria, sur un marché en plein développement mais où la concurrence est forte, que nous vous confierons la responsabilité de développer notre ligne de produits outillage-quincaillerie.

Les conditions de vie à Lagos, grâce à la solide implantation qu'y a notre groupe depuis un demi-siècle, ne seront pas aussi difficiles que ce que vous imaginez. Et de nombreux avantages en nature, logement, voiture, etc... ainsi qu'une rémunération très intéressante vous permettront d'épargner en France. Si vous le désirez, évidemment.
Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA connaissent bien le Nigeria. Ils étudieront votre adéquation à ce poste avec soin et vous renseigneront vous et votre épouse. Ecrivez-leur très rapidement sous référence 791 299 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC

---

ateliers centraux énergie

La filiale Nigérienne d'un Groupe minier français cherche à recruter un Ingénieur diplômé d'une grande Ecole (ECP, AM, ENSI, ...) pour prendre la direction des infrastructures techniques nécessaires à l'activité de la Compagnie. Il s'agit d'une part, des différents ateliers travaillant à la demande des unités de production et de la ville, soit: entretien électrique et électromécanique, chaudronnerie et caoutchoutage, machines outils..., et, d'autre part, de la production et distribution d'eau et électricité (centrale diesel de 13.500 KW). Une expérience confirmée de la maintenance dans l'industrie lourde est donc nécessaire. Non seulement cette importante situation est assortie des meilleures garanties sociales et avantages liés à l'expatriation mais elle offre une réelle chance de promotion avec possibilité ultérieure de reconversion au sein du Groupe en France. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence CK/ACE à

CENCOR

CETACEP
• 30 AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE

recherche pour la
YOUGOSLAVIE

UN INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL
EXPERIMENTE

Basé à PARIS, il visitera nos clients (50 % de son temps) et développera la prospection pour tous nos produits.
Il aura une expérience de préférence dans les composants, parlera couramment le Serbo-Croate, l'anglais et si possible l'allemand.

Le candidat retenu pourrait être d'origine Yougoslave.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous nº 35.164, CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durables à caractère technique recherche pour sa Filiale du

NIGERIA (Lagos + 8 Agences)
MATÉRIELS INDUSTRIELS, OUTILLAGE, POMPES, GROUPES ÉLECTROGÈNES...

FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL
destiné à prendre rapidement la responsabilité totale de la filiale.

Ce collaborateur devra notamment exercer à un niveau élevé des responsabilités d'organisation et de gestion.
Il devra animer l'action commerciale, superviser les chefs de succursales et les « product managers ».
Il aura, dès le départ, en charge le mouvement marchandises (appro. - stock - marges).

Expérience Afrique Noire indispensable dans pays anglophones souhaitée.
35 ANS MINIMUM - BILINGUE ANGLAIS - RESIDENCE LAGOS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous nº 34.537.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75016 PARIS

Une des premières sociétés françaises d'Ingénierie située à Paris recherche pour participer à la coordination et au contrôle de travaux de réalisations d'industries lourdes en France et à l'étranger

agents techniques (BTS)

Spécialistes en :
TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - CHARPENTES METALLIQUES - MECANIQUE - FLUIDES.
Pour tous ces postes les candidats auront au moins 5 années d'expérience dans leur spécialité et posséderont une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 3818 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

INGENIEUR EN PROCEDES
COULAGE D'ALUMINIUM
MONTREAL

UN DEFI D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Ce poste est à pourvoir à l'intérieur du service du génie d'une entreprise multinationale canadienne, dont le siège est situé à MONTREAL.

Vous êtes ingénieur diplômé (e) d'une grande école : Mines, ENSAM, ESF, ISMCM, ... ou l'équivalent, vous pratiquez l'anglais, vous avez acquis une connaissance et une expérience approfondies des techniques de coulage et de manutention des métaux en qualité d'ingénieur en procédés, ingénieur industriel ou directeur d'usine.

Nous vous offrons un poste d'ingénieur en procédés chargé de fournir des services de génie en procédés utilisés dans la fonte, le coulage et la manutention des lingots, à l'intérieur de la division, à un groupe de sociétés et à des clients de ces sociétés à travers le monde.

Il est prévu une rémunération attrayante et des perspectives d'évolution de carrière intéressantes.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite et C.V. à CLA Recrutement, sous réf. P387MX-M, 3, av. Percier 75008 Paris, qui transmettra.



INSTITUT PANAFRICAIN pour le Développement
recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le poste : Direction générale de l'Association et coordination des activités de cinq Instituts régionaux (Douala, Buéa, Ouagadougou, Kabwé).
Résidence en Afrique.

L'Homme : Nationalité africaine. Age 40/50 ans. Bilingue français, anglais. Forte personnalité. Formation universitaire confrontée au terrain en Afrique.
Excellent administrateur. Sens participation. Connaissance approfondie du développement rural (Formation, recherche) et des relations internationales.

Les candidatures sont à adresser avec dossier complet (curriculum vitae, références, photo, publications, etc.) au Président de l'Institut Panafricain pour le Développement, 3, rue Varembé, 1211 GENEVE 20 (Suisse).

Pour AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEUR
électromécanicien. - 577-90-90

Particulier cherche
CAPITAINE
pour ketche 90 pieds, croisière Méditerranée l'été, GRECE, voile et moteur, peut être accompagné par cuisinière.
Env. C.V., photo et prét. au Docteur SALOMON, route de Belley, 01350 CULOZ

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

ingénieur agro alimentaire
CAMEROUN



Important Groupe Français de l'industrie alimentaire recherche pour ses usines au Cameroun, Ingénieur, agro alimentaire de préférence, ayant au moins 3 années d'expérience opérationnelle en production ou dans un service méthode.

Il se verra confier dans une unité, la mise en place de procédures d'organisation technique.

Pour des candidats de valeur, des possibilités de carrière existent dans le Groupe en Afrique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 8955-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour la représenter à
MEXICO

cadre hors classe

- ayant une expérience approfondie des Opérations Internationales en Banque.
- il est nécessaire de très bien parler l'espagnol et l'anglais.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 1128 à

B.P. 704.08 - 75361 Paris Cedex 08.

ENGINEERING RECHERCHE

SITE ENGINEERS ET

SUPERVISEURS

TRAVAUX OFFSHORE

Toutes spécialités : électricité, mécanique, soudure, instruments
Ingénieurs, Techniciens, Dessinateurs COST AND QUANTITY CONTROLERS pour Constructeurs plates-formes.
GOLFE PERSIQUE

Adresser curr. vitae et prétentions à nº 38.778, 39, rue de L'arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.
J.R.P.



SOCIETE RECHERCHE
GEOLOGUES
SUPERVISEURS DE FORAGE
Spécialistes travaux pétroliers.
ALGERIE.
Anglais courant.
Envoyer C.V. et prétentions à A.T.J. 2, rue Lord Byron - 75008 PARIS.







emplois régionaux

Société de DISTRIBUTION située en NORMANDIE pour animer et superviser l'ensemble des rayons nouveautés de ses supermarchés, recherche :

UN (E) RESPONSABLE NOUVEAUTÉS

Cette personne participe avec les chefs de rayons à la définition et à la réalisation des objectifs.

- Elaboration des assortiments permanents et saisonniers. Fixation du prix de vente.
- Suivi des ventes et mise en place des actions promotionnelles.
- Suivi et contrôle des stocks.
- Assure la liaison avec la Centrale d'achats, les fournisseurs et les points de vente.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : nº 7.066, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
implantée en Moselle
recherche

DESSINATEURS-PROJETEURS QUALIFIÉS

Connaissance langue allemande indispensable, ayant séjourné quelques années en R.F.A. avant prise de poste à responsabilités, dans une entreprise installée en France.

Adresser C.V. + photo et prétentions à : PERCEVAL (réf. M 16), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

pour développer sur mini-ordinateur et array processor des applications traitement de données.
2 à 3 années d'expérience requises, en particulier sur système HP 1000.

Lieu de travail : MARSEILLE.

Envoyer lettre et C.V. à nº 34.809 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LYONNAISE
(fabrication grande série petit appareillage)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
A.M. - CENTRALE...

ayant si possible quelques années d'expérience industrielle, intéressé par problèmes d'études, de méthodes, de production.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 34.777, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Outillage, visserie, boulon…

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE INDUSTRIELLE
SECTEUR AUTOMOBILE - C.A. 100 MF
située région Rhône-Alpes
recherche
pour faire face à son développement permanent

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

si possible 2 ans d'expérience, pour un poste de correspondance technique au sein de la société. Ce poste comprend des fonctions d'acheteur, de surveillant de fabrications et de technico-commercial. Anglais parlé nécessaire.
Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions sous n° 7.056, «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
implantée en Moselle
recherche

DIRECTEUR DES ACHATS

Aux ordres du Président du Directoire et en liaison avec tous les Chefs de Départements, pour assumer la responsabilité complète du département Achats.

— A ce titre, diriger :
- Le département des Achats (10 personnes).
- Le service d'analyses permanent des marchés des matières premières.
- L'établissement des contrats de fournitures.

— Profil du candidat :
- Connaissances : techniques et commerciales, avec pratique dans une branche analogue depuis plusieurs années.
- Expérience : rompu aux négociations.
- Langues étrangères : au moins Allemand parlé et écrit.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à : PERCEVAL (réf. M 18), 18, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

ECP, MINES...
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

JALLATTE S.A., 1.300 personnes
devenue leader sur le marché international, cherche à pourvoir un **poste de très haut niveau.**

Il sera responsable de la **Direction Industrielle des Sociétés et des Divisions du Groupe.**

Il coordonnera et fera progresser méthodiquement l'automatisation des procédés de fabrication.

Son objectif primordial restera l'amélioration de la productivité au sens large du terme, par la rationnalisation des procédés, l'adaptation des produits, l'intégration des matériaux nouveaux.

Il devra acquérir une parfaite connaissance de notre technologie très évoluée, en étroite collaboration avec les service R et D, Commercial, Fabrication et Contrôle de Gestion.

Il devra faire la preuve qu'il est capable d'évoluer vers la Direction Générale à terme de 2 à 3 ans.

Allemand souhaité.

Nous demandons un curriculum vitae manuscrit, détaillé chronologiquement, une photo.

Adresser les documents à :

Jallatte
à l'attention du Président
Boite Postale N° 5
30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

INGENIEUR chargé de l'analyse de la valeur des produits

Burroughs recherche pour son centre d'études et de production de Villers-Ecalles (près de Rouen) un ingénieur qui sera responsable de l'analyse de la valeur des produits existants et futurs (gamme modulaire de terminaux d'ordinateur).

Dépendant du Directeur «Industrialisation» il animera une équipe de 3 personnes.

Une formation d'ingénieur (électronicien de préférence) confirmée par une expérience réussie dans un poste d'études ou de méthodes (2 ans minimum) est souhaitée.

Une formation complémentaire en gestion (type IAE) serait un atout supplémentaire.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Pour faire acte de candidature envoyer lettre, C.V., photo et prét. de salaire sous réf. 739 à l'attention de Mme B. Lahon
S.A. BURROUGHS
B.P. 5 - 76360 BARENTIN

Burroughs

---

ingénieur études génie chimique

Une Société d'extraction et de traitement de minerai d'uranium faisant partie d'un groupe important, recherche pour son unité de production située au Nord de la HAUTE VIENNE, un Ingénieur d'Etudes. En liaison fonctionnelle avec les Responsables fabrication, entretien, laboratoire et directement rattaché au Chef de l'usine, il sera dans un premier temps plus particulièrement chargé de l'assister dans les études d'agrandissement de l'usine qui doit permettre le doublement de la capacité de production actuelle. Ultérieurement, il vivra les problèmes de production pour être en mesure de concevoir et d'étudier les modifications des installations devant permettre d'améliorer en permanence les performances de l'usine et de participer à d'autres projets liés à la politique de développement et de diversification de la Société. Ce poste nouvellement créé, implique d'avoir une formation supérieure en génie chimique, de posséder une expérience professionnelle en études de procédés, schémas d'installation, mise en route, ... d'au minimum 3 ans acquise par exemple dans une société d'engineering et si possible en chimie minérale. Il conviendrait à un jeune Ingénieur cherchant à s'épanouir dans le cadre d'une structure peu rigide et dans un environnement éloigné des concentrations urbaines et industrielles.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 68-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés d'examiner les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

recherche pour son
ACTIVITE INSTALLATION ET MAINTENANCE

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

PROFIL :

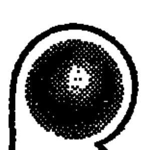
Agé d'au moins 35 ans, il devra :
— disposer d'une très solide expérience en Electronique Professionnelle (si possible en Télécommunications et Automatismes),
— posséder un excellent tissu relationnel dans les grandes administrations civiles et militaires,
— connaître parfaitement les procédures des Marchés Publics.

MISSION :
— animer une équipe de 6 Ingénieurs (Projets et Commercial),
— doubler en 3 ans le C.A. actuel, tout en améliorant très nettement la rentabilité de son secteur.

Lieu de travail : **ORLEANS.** Déplacements de courte durée.

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 34574,
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.



directeur de production

REGION ANGERS 130.000 +

Entreprise (500 personnes) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits en aluminium, alliage de zinc, plastique, destinés au bâtiment (second œuvre) recherche un DIRECTEUR DE PRODUCTION.

Dependant du PDG, il aura sous sa responsabilité : • l'ensemble des ateliers de fabrication, • les fonctions Planning et Entretien.

Il assurera cette mission de direction, contrôle et coordination en liaison avec les autres departements de l'entreprise, notamment la Direction Commerciale, les Services Méthodes et Recherches, Achats et Informatique.

Ce poste, qui exige des connaissances assez polyvalentes (mécanique, automatismes, fonderie, ...) conviendrait à un candidat de formation GRANDE ECOLE D'INGENIEUR ayant déjà exercé des responsabilités similaires et souhaitant évoluer professionnellement.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 5230-M à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.P. 2291 - 49022 Angers Cedex.

Votre dossier ne sera transmis à notre client qu'avec votre accord. Les entretiens pourront avoir lieu à ***PARIS.***

LYON

NOUS REPRÉSENTONS UN RÉSEAU FINANCIER RÉGIONAL
(45 MILLIARDS DE DEPOTS)

Nous recherchons :

UN CONSEILLER DE GESTION

SA MISSION :
conseiller et assister dans leur gestion les directions (60 établissements dans 12 départements).

SON PROFIL :
— H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent niveau expertise comptable ;
— 30 ans minimum ; expérience professionnelle : 3 ans.
100.000 F/an et plus suivant expérience professionnelle.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 102 à : URCE - B.P. 14 - 69392 LYON CEDEX 3.



Chef de personnel
Normandie

Il s'agit d'une société française de rang international spécialisée dans le petit matériel électromécanique de haute technicité.
La Direction recherche pour son établissement (330 personnes important pourcentage féminin) situé dans l'Orne, le Chef du Service du Personnel.
C'est un homme de terrain qui sait prendre en charge tous les aspects de la fonction.
Il devra justifier d'une expérience d'encadrement en ateliers avant d'avoir accédé à la fonction "Personnel"



SEFOP remercie les responsables de personnel intéressés de lui adresser leur dossier sous référence PN 1130 M.



11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

UNION CHAMPAGNE MALT

Un des plus importants producteurs et exportateurs de malt en France (96.000 tonnes dont 80 % à l'exportation) crée à REIMS le poste de :

Responsable Exportation

Sous la supervision du Directeur Général, il sera chargé de :
- préparer les plans d'action à l'exportation dans le monde entier ;
- établir les prévisions et les budgets annuels de ventes, analyser et contrôler les écarts ;
- suivre les règlements communautaires et les cours du marché monétaire international ;
- assurer les relations avec les agents et les brasseurs étrangers ;
- contrôler la logistique commerciale ;
- analyser les prix de revient en relation avec la concurrence.

Le candidat souhaité (28 ans environ) a une formation supérieure et une expérience de quelques années de l'exportation dans une P.M.E., si possible de produits agro-alimentaires. La connaissance de l'Anglais est indispensable et celle de l'Espagnol souhaitée. Ses capacités d'animation et de négociation sont aussi importantes que ses compétences de gestion financière.

Perspectives certaines d'évolution. La formation technique sera assurée à l'École de Brasserie de Nancy et à l'usine de Vitry-le-François.

Veuillez écrire sous référence 024 M en précisant le salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil, GROUPE BBC, 37 bd Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

ECP, AM, IDN confirmé, pour poste opérationnel d'usine

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (industrie de process, plusieurs usines en France et à l'étranger) recherche un Ingénieur ECP, AM, IDN ou école équivalente, ayant minimum 5 ans d'expérience en entretien (ou en fabrication). Il sera formé aux techniques du groupe pour assumer rapidement des responsabilites hiérarchiques importantes en production.

Poste ville Rhône-Alpes.
Possibilités de mutation ultérieure au sein du groupe.

Ecrire sous réf. 9.082 M à PUBLIPANEL
20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09,
qui transmettra.

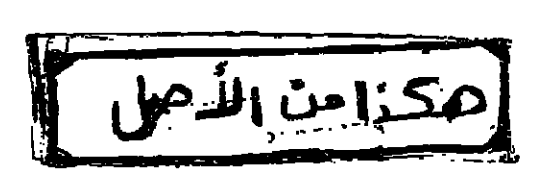
UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

SON DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

NORD 150.000 +

Dépendant directement du Directeur Général de cet établissement en forte expansion (700 personnes), il sera chargé d'étudier, de proposer et de mettre en œuvre toutes dispositions susceptibles d'améliorer et de dynamiser les activités humaines et sociales. Il jouera un rôle de conseil ou d'intervention auprès des différents services.
Responsable du recrutement et de la politique de rémunération, il gérera en plus le budget (très important) de formation. Le candidat retenu témoignera d'une expérience réussie dans une fonction semblable ; il connaîtra parfaitement la législation sociale.
Ce poste évolutif convient à un homme (ou à une femme) apte aux relations humaines et à la négociation.
Ecrire sous référence 105, à A. L. CONSEIL24, rue Murillo, qui garantit discrétion et réponse.
75008 PARIS.

AL conseil



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE MIROITERIE INDUSTRIELLE
fabrication et négoce,
recrute pour son établissement de
TOURS

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

- Administration et gestion des commandes, réception des demandes des clients, études des devis, remise de prix, lancement des approvisionnements, coordination avec la fabrication, respect des délais, information technique de la clientèle.
- Formation commerciale IUT, gestion de la distribution. 2 ans d'expérience en entreprise dans fonctions similaires. Anglais souhaité, notions d'allemand. Poste évolutif. Résidence région de Tours.

Adresser c.v. détaillé et photo si possible nº 84.653, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Futur PDG des Chantiers Amel, à La Rochelle.

Dans la construction de voiliers de grande croisière, AMEL a su prendre une place originale et solide : au niveau du choix des produits haut de gamme centré pour les années a venir sur les modèles SHARKI, MARAMU, MANGO ; au niveau de la mise en place d'une grande rigueur dans la qualité de construction, dans les délais de livraison, dans le suivi d'une garantie assurée dans le monde entier, au niveau d'un score remarquable à l'export.

Le siège et l'unité de production (en tout 115 personnes) situés à la Rochelle se caractérisent par une ambiance humaine exceptionnelle.

Henri Amel, architecte naval, créateur et dirigeant de l'entreprise souhaite, à 67 ans, réduire ses activités et se consacrer uniquement à sa passion, la création de nouveaux bateaux. Convaincu de plus avec les professionnels qui l'entourent depuis plusieurs années que le développement des chantiers Amel l'exige, il a décidé de coopter un cadre de haut niveau susceptible de prendre a court terme les fonctions de PDG.

Les missions essentielles de ce dirigeant seront dans un premier temps de prendre progressivement en charge l'administratif, la gestion, la commercialisation, les relations clientele et la publicité avec le concours d'Henri Amel et de ses collaborateurs.

L'homme que nous recherchons, environ 38 ans, aimant et pratiquant la navigation à voile-de croisière, pourra prouver sa réussite dans les fonctions évoquées dans une entreprise à taille humaine caractérisée par la qualite de ses produits et de son service.

Son expérience dans un management humain, ses qualités de contact, son esprit d'équipe, sa maîtrise de l'anglais et de l'allemand seront des éléments determinants du choix.

Le poste est à pourvoir à La Rochelle, des déplacements en France et à l'étranger à prévoir.

Jean Masson vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 2850, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES LEADER SUR SON MARCHE
cherche

INGENIEUR

Diplômé d'une grande école
agé d'au moins 35 ans

Il aura une expérience industrielle axée sur l'organisation et la production.

Il sera placé en position.

d'ADJOINT à un DIRECTEUR de DIVISION

et se verra confier des responsabilités variées dans le but de la préparer à une évolution future au sein du groupe.

Le poste est situé en province région Centre-Bourgogne.

Ecrire avec C.V. à no 35117 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Duquesne Purina

AGRO, AGRI, SUP DE CO...

Choisissez votre terrain : la Bretagne, la Région Centre et Bourgogne ou le Sud-Ouest. Votre formation, votre jeunesse, une expérience commerciale d'au moins trois ans en milieu agricole, vous rendent rapidement opérationnels auprès de notre Distribution. Il s'agit notamment d'animer et d'accroître un réseau de concessionnaires sur une partie de la région, de vendre et faire vendre autant des idées et des programmes d'élevage que nos produits : des aliments pour tous animaux. Ce métier exige une forte personnalité, ouverte à l'innovation et au dialogue en milieu rural pour vous permettre de vous forger un bel avenir professionnel au sein d'une multinationale à dimension humaine. Rémunération motivante liée à vos résultats. Position cadre. Formation permanente aux techniques d'élevage, d'animation, de gestion commerciale. Bretagne référence : 7996 - Région Centre et Bourgogne référence : 7998 - Sud-Ouest référence : 7997. Adressez vos CV détaillé, photo et rémunération actuelle en précisant la référence du secteur qui vous intéresse à

Selecom
225 Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes
Filiale THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

Ingénieur Commercial
Confirmé

Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Ecoles Supérieures de Commerce (option informatique). Il sera chargé de la commercialisation des systèmes de mini-informatique MITRA et SOLAR sur les marchés : scientifiques, de la gestion, de la télé-informatique et des Réseaux.

Lieu de Travail : TOURS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à S.E.M.S. Service du Personnel 36/38 rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

MEDIA PA

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe International
de Chocolaterie - Confiserie (Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche pour faire face au développement de ses activités industrielles :

chef services techniques
DIJON

Il devra participer à l'implantation de nouvelles lignes de fabrication (investissements de plus de 75 MF), assurer la maintenance de l'ensemble des installations, animer et diriger une équipe, gérer un budget important.

Le poste conviendrait à un Ingénieur AM, IDN, ENSM, etc..., de 35 ans environ, ayant une expérience similaire de plusieurs années (secteur alimentaire ou pharmaceutique notamment), s'exprimant facilement en Anglais.

Adresser CV, photo et prétentions à A. Abrivard - ROWNTREE MACKINTOSH SA NOISIEL 77422 Marne-La-Vallée Cédex 2.

IMPORTANT GROUPE PAPETIER
recherche pour
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS

NÉGOCIATEUR BOIS
HAUT NIVEAU

Chargé des liaisons en FRANCE et à l'ETRANGER entre exploitants forestiers, organisme collecteur, transporteurs et usines utilisatrices en vue :
- assurer le développement des approvisionnements ;
- obtenir une meilleure compréhension réciproque des exigences quantitatives et qualificatives ;
- participer à l'élaboration de la politique et à la répartition des approvisionnements ;
- impulser les meilleures modalités de transport ;
- assurer la coordination du contrôle de la réception et participer à la solution des litiges.

Ce poste exige une bonne connaissance du bois et aptitude à comprendre les exigences techniques papetières. Il sera confié à un homme de terrain expérimenté, de grandes qualités professionnelles et morales, animateur et négociateur à tous les niveaux.

Résidence : grande ville universitaire
Anglais indispensable

Adresser curr. vitae détaillé et prétentions avec lettre détaillée à nº 25.805, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Filiale d'un important groupe international recherche, pour établissement situé à 100 km à l'OUEST DE PARIS,

PHARMACIEN
pour diriger
SERVICE DE PRODUCTION

Ses responsabilités seront notamment de :
- maintenir le niveau de qualité des fabrications,
- optimiser les coûts de fabrication,
- animer l'équipe en place et développer l'intérêt du travail.

Ce poste nécessite :
- de réelles capacités à travailler en équipe,
- une formation en pharmacie industrielle, si possible complétée d'une bonne connaissance de secteur stérile.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite à
J.M. PELTZER
CLE 128
51, rue de Miromesnil
75008 PARIS

CLE 128
conseil et formation

UNE IMPORTANTE PME du SUD-OUEST
recherche le

RESPONSABLE de son unité de production
à DAX

Dans le cadre de la nouvelle orientation de cette unité, prévue au niveau de la politique générale du groupe, il devra :
- prévoir et organiser les moyens nécessaires au nouvel essor de cette filiale,
- gérer de façon autonome une unité (20 personnes actuellement) sur les plans technique, administratif et commercial.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur, type A. et M. ou un autodidacte ayant une dizaine d'années d'expérience à un poste similaire.

La rémunération de départ ne sera pas inférieur à 96.000 F.

Adresser C.V. sous référence 20-22 S à :

GERCO
Conseil d'entreprises
281, Route d'Espagne
31076 Toulouse Cedex

Importante Banque Régionale de l'Est
cherche

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ TITRES ET PLACEMENTS

Une parfaite connaissance de la Bourse, des titres et des placements est indispensable.

Le poste à pourvoir est rattaché directement au Directeur Commercial.

Les fonctions sont tant celles d'un animateur que d'un concepteur.

Ecrire avec curric. vitae détaillé sous le nº 34.920 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
recherche des Ingénieurs sous Contrat pour :

— POSTE 1

Ingénieur d'Etudes au Bureau d'Etudes (Groupe Electricité-Electronique) chargé, sous l'autorité d'un Ingénieur responsable, d'études comprenant principalement :
- projets d'emménagement de matériel électronique à bord de sous-marins ;
- projets de définition du câblage et des boites de jonction ;
- alimentation électrique des matériels ;
- spécification de certains matériels.

PROFIL RECHERCHÉ :

4 à 5 années de formation après baccalauréat avec diplôme d'Ingénieur Electricité - Electronique générale complétées si possible par une expérience en milieu industriel dans un poste similaire. Age indifférent.

— POSTE 2

Chef du groupe « Matériels sous-marins » du Centre d'Essais chargé d'essayer les matériels mécaniques, électro-mécaniques, hydrauliques et pneumatiques utilisés à bord des sous-marins. Direction et maintien du niveau technique de huit techniciens et 15 ouvriers.

PROFIL RECHERCHÉ :
- Ingénieur dans les domaines mécanique ou électro-mécanique ;
- Expérience professionnelle indispensable dans un domaine voisin ;
- Age environ 30 ans souhaitable.

Pour chacun de ces deux postes, suivant curriculum vitae et expérience professionnelle, il est proposé une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 6.000 à 6.300 F.

Ecr. en envoyant curriculum vitae et une photo à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES - Boîte Postale nº 10
50115 CHERBOURG NAVAL.

GRENOBLE
ORGANISME DE RECHERCHE
recruterait

UN TECHNICIEN EN INFORMATIQUE
Formation IUT appréciée
2 ans d'expér. souhaitable en programmation scientifique (Fortran et Assembleurs)

Adr. C.V. dét. prét. et photo à nº 35045 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Laboratoire C.N.R.S. Strasbourg dispose Bourse industrielle, durée 3 a. pr préparation thèse Ingénieur-Docteur en physico-chimie des polymères.
Ecr. : M. Strazielle, C.R.M., 6, rue Boussingault, 67083 STRASBOURG CEDEX ou tél. au (88) 61-19-19, p. 290.

Si vous êtes
CONCEPTEUR-REDACTEUR
avec quelques années d'expérience en Agence.
Nous serions heureux de vous rencontrer.
Implantée au cœur de la Franche-Comté, notre agence A.A.C.P y travaille au vert, au calme et avec passion.

Si cette perspective vous tente, écrire à Serge BASTIEN, 9, r. du Capitaine-Faure, B.P. 1093, 25002 Besançon Cedex

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques
SEARLE
Recherche et Développement situé à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes)
recherche pour son Unité de Toxicologie Animalerie
UN TECHNICIEN DE TOXICOLOGIE SUPERVISEUR (H., F.)
De formation scientifique de base Bac + 2 ou équival. Ce technicien supérieur, grâce à sa très bonne connaissance et pratique des techniques d'expérimentat. toxicologiques, et à son esprit d'organisation et d'animation devra coordonner et (éventuellement) former une équipe de plusieurs techniciens.
Adr. lettre manusc., C.V., photo retournée à SEARLE, réf. 29, B.P. 23, 06560 Valbonne

MARCHAND DE BIENS
LOTISSEUR
(Siège : Somme) rech.
UN COLLABORATEUR
(très qualifié)
Qui devra assurer lui-même la bonne marche des affaires, de la recherche à leur réalisation.
- Déplacements et kilométrage importants.
- Régions prospectées : Parisienne et nord Paris Aquitaine et Provence

Envoyer impérativement C.V. détaillé, photo et prétentions (sous réf. JPR), à SIP 11, rue d'Uzès, 75002 Paris

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques
SEARLE
Recherche et Développement situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)
recherche pour son unité de Toxicologie animalerie
QUATRE TECHNICIENS DE TOXICOLOGIE (H., F.).
Formation scientifique de base :
Niveau bac + 2 avec :
- Soit (pour 2) une bonne expér. des méthodes d'expérimentations de toxicologie.
- Soit (pour les 2 autres) une expér. des techniques similaires leur permettant d'apprendre rapidement celles de toxicologie.

Adr. lettre manuscrite, photo (retournée), C.V. et souhaits à SEARLE, réf. 28, B.P. 23, 06560 VALBONNE.

BORDEAUX & TOULOUSE
Importante S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

connaissance CICS - TDS appréciées. Ecrire sous réf. 2512, à INTER P.A., B.P. 509 75066 Paris Cedex 02 qui trans.

VILLE DE MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône),
40.000 habitants recrute pour son bureau du Plan et de l'Urbanisme un/une architecte D.P.L.G. à temps complet.
Expér. profess. souhaitée.
Traitement net de début : 4.600 F + prime de technicité.
Adr. Candidat. et C.V. détaillé à M. le Maire, boîte post. 101, 13691 MARTIGUES CEDEX.

Maison pour Tous regroupant des Services Sociaux, Sanitaires, et Educatifs,
recherche
DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ
Envoyer un Curriculum Vitae à la Maison pour Tous VERNEAU
2, rue Renée, 49000 ANGERS

DECISION DATA
recherche
POUR SON AGENCE DE
LYON
DÉLÉGUÉES (ES) CCIAUX - CCIALES
2 à 3 ans expérience périphériques connectés ou terminaux pour lancement nouveaux produits.
Fixe + commissions + voiture.
Env. C.V., 52, rue de l'Aqueduc 75010 Paris ou Tél. 203-64-81

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

offres d'emploi offres d'emploi



LA CONFEDERATION NATIONALE DU
Crédit Mutuel
recherche
Inspecteurs de Banque

Diplômés de l'Enseignement Supérieur avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum, pour effectuer des missions de contrôle et d'audit.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience bancaire, de cabinets d'audit ou d'expertise comptable.

De fréquents déplacements seront à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions (sous référence 112 RHU) à Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 29 Avenue Mac Mahon 75017 Paris

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d'approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 34721 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Diriger la Gestion d'une grande division

Littoral Atlantique

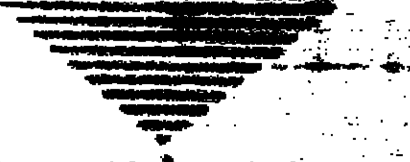
GFC

Diriger et Développer votre Production

GFC

Adjoint au Directeur de

Méthodes



VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

INGÉNIEUR COMMERCIAL



CONTROL DATA
UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

50 millions de pièces par an

Sirca



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Diriger la Gestion d'une grande division industrielle
Littoral Atlantique

180/240.000 Fan

Nous sommes un important groupe industriel français. Notre principale branche est en très forte expansion. Elle réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de Frs et compte 3 grandes divisions dont une comprend 2800 personnes et se situe dans l'Ouest, sur le LITTORAL ATLANTIQUE. Bras droit du Patron de celle-ci, l'homme que nous recherchons aura la charge de la fonction ADMINISTRATION GESTION. Il animera 200 PERSONNES couvrant : la comptabilité, le contrôle de gestion, l'informatique, les achats et l'administration commerciale. Nous souhaitons rencontrer une forte personnalité de formation supérieure, d'au moins 35 ans, disposant d'une solide expérience professionnelle et d'INDISCUTABLES QUALITES DE MENEUR D'HOMMES. La connaissance des problèmes de gestion posés par des PRODUCTIONS A LONG CYCLE est très souhaitée.

Envoyez votre CV sous référence M 746 DS2 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Diriger notre Division Grand Public
Peintures et Revêtements

200/250.000 F an

Vous avez environ 35 ans, une formation supérieure (HEC - ESSEC - ESC...) et une solide expérience de l'ANIMATION DES VENTES ET DU MARKETING acquise dans le domaine des produits destinés au grand public (grande consommation - bricolage - etc ...). Vous occupez déjà des responsabilités non négligeables et négociez avec succès tant avec la grande distribution que le commerce de détail traditionnel. Vous souhaitez maintenant vous réaliser pleinement à la tête d'une activité autonome.
Notre groupe (CA 400 MF) vous propose de prendre la direction de sa division grand public, de développer considérablement un chiffre d'affaires proche en 1979 de 75 MF, d'animer une cinquantaine de personnes et de coordonner l'action commerciale de sociétés filiales régionales de distribution.
A votre salaire de base viendra s'ajouter un intéressement à la progression et aux résultats de la division.

Envoyez votre CV sous référence M 762 CD aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Diriger et Développer notre Production Fromagère

130/150.000 F an

Nos usines couvrent déjà toute la gamme des produits laitiers et de leurs dérivés. Le secteur Fromage est le plus important de notre groupe. Il est en pleine évolution sur le plan technique et commercial.
Actuellement il nous tient à cœur de le développer encore plus et de le diversifier particulièrement dans le secteur PATES MOLLES.
Technicien éprouvé, de niveau ingénieur, vous avez plusieurs années d'expérience fromagère et vous avez fait la preuve de votre capacité à assumer d'importantes responsabilités : vous pouvez donc être notre «CHEF DE BRANCHE FROMAGES». Votre mission : coordonner et orienter la production de plusieurs usines. Votre réussite pourra faire de vous par la suite un Patron de division.
Siège Grande Ville de l'Est.

Envoyez votre CV sous référence M 763 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeune Directeur Marketing

130/150.000 F an

Groupe de 5000 personnes en pleine expansion, nous sommes convaincus du fort potentiel de développement de l'une de nos filiales. Nous recherchons donc son Directeur du Marketing. Bras droit du Directeur Général, il aura la charge de définir et bâtir une stratégie Marketing et une politique de distribution par revendeurs indépendants ou franchisés, puis de faire appliquer cette politique (définition des moyens, élaboration et suivi des budgets publi-promotionnels, organisation de la distribution, formation des revendeurs ...).
Le candidat idéal a plus de 28 ans, une formation supérieure, une bonne connaissance de l'Anglais et une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un service Marketing comme CHEF DE PRODUIT, soit dans le secteur de la grande consommation (alimentaire ou entretien), soit dans un secteur où la distribution est effectuée par le canal de revendeurs.

Envoyez votre CV sous référence M 758 CD aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Adjoint au Directeur de Production Méthodes

100/130.000 F an

Leader français dans notre domaine (800 personnes - ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE, PERI-INFORMATIQUE), notre croissance est exceptionnelle et pour y faire face nous souhaitons rencontrer le futur patron de notre service méthodes. Directement rattaché au Directeur Industriel, il couvrira :
— l'étude et la conception de matériels
— la conception de postes de travail
— la réalisation d'outillages
— le lancement de moyennes séries.
C'est un ingénieur d'au moins 30 ans, électronicien ou mécanicien de formation et dont l'expérience à été acquise dans un service méthodes dans une INDUSTRIE DE MOYENNE SERIE.
Ce poste est à pourvoir en Banlieue Parisienne Sud.

Envoyez votre CV sous référence M 759 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

D'abord, Informatiser notre Gestion de Production...

120/140.000 F an

Importante entreprise d'ELECTRONIQUE, notre taux de progression annuelle est considérable. Il nous amène à mettre en place un système informatisé de gestion de production. Pour prendre en charge cette opération et ses suites nous souhaitons rencontrer un ingénieur de plus de 30 ans familiarisé avec les questions posées par la mise en place et l'entretien d'un tel système.
D'abord rattaché au Directeur Industriel comme CHEF DE PROJET, sa réussite dans ce poste, situé en Banlieue Parisienne Sud l'amènera par la suite à pouvoir prendre la tête de l'ensemble des traitements informatiques de l'entreprise.

Envoyez votre CV sous référence M 760 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris



VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

Spontanément, vous êtes attiré par la vente, mais une carrière commerciale réussie ne se fait pas n'importe où.

CONTROL DATA : – 50.000 personnes dans 35 pays – 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires vous offre la garantie d'une expansion durable et solide : plus de 40 % d'augmentation des bénéfices en 1978 et une gamme de produits et de services diversifiés et prestigieux qui comprend les systèmes les plus puissants au monde.

CONTROL DATA vous fait aujourd'hui une proposition concrète.

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

nous avons conçu pour vous un programme complet de formation rémunérée de plusieurs mois vous permettant de vous familiariser avec l'entreprise et ses gammes de produits et de développer vos connaissances techniques et commerciales pour devenir

INGÉNIEUR COMMERCIAL
du département Grands Systèmes.

Si vous êtes disponible avant janvier 1980, proposez votre C.V. à M. GARY Service Recrutement CONTROL DATA 195, rue de Bercy, 75012 Paris.

CONTROL DATA

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

Plain Champs

TITN

Société d'ingénierie INFORMATIQUE réalise autour de minicalculateurs (MITRA, SOLAR, PDP, SEL, etc.) et de microprocesseurs (MOTOROLA 6800, INTEL 8080...) des systèmes dans les domaines :
- gestion transactionnelle et SGBD
- télétransmissions et réseaux
- systèmes temps réels (commande de processus, acquisition rapide...)
- logiciel de base.

T. I. T. N. intervient tant en LOGICIEL qu'en MATÉRIEL spécifique.

Nous recherchons pour notre siège parisien (MORANGIS) et nos agences (AIX-EN-PROVENCE, GRENOBLE) :

Réf. Soft (MORANGIS - AIX - GRENOBLE) :

ingénieurs logiciel débutants
option informatique ou confirmés (ECP, ESE, IMAG, ENSEEITH...).

analystes (iut, maîtrise)

Réf. Hard (MORANGIS et AIX) :

ingénieurs électroniciens expérimentés
(électronique numérique, fiabilité de petites séries, traitement du signal, télé-informatique, asservissements).

agents techniques électroniciens

Réf. Harmonie (MORANGIS) :

ingénieurs système
(expérience grands systèmes IBM appréciée) pour renforcer l'équipe de mesures de performances sur RÉSEAUX de CALCULATEURS.

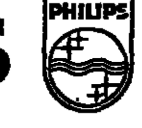
Réf. Maintenance (MORANGIS et AIX) :

inspecteurs de maintenance
niveau IM3-IM4, compétences souhaitées en électronique numérique, microprocesseurs et périphériques d'ordinateurs.

Envoyer CV, photo et prétentions à T. I. T. N. 5 rue Gustave Eiffel à 91420 MORANGIS en précisant la référence et l'agence souhaitées (MORANGIS, AIX, GRENOBLE).

PA-SVP

PHILIPS



data systems

CENTRE TECHNIQUE ET INDUTRIEL
Fontenay aux roses (92)

dans le cadre du renforcement et de l'expansion de ses équipes de développement, qualification et contrôle de logiciel système pour mini-ordinateurs recherche :

INGENIEURS CONFIRMES
(Réf. M1)

2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants :
- Compilateurs et langages de programmation,
- Moniteurs temps réel,
pour s'intégrer à l'équipe de développement correspondante.
Formation "Grande Ecole" - option informatique - ou Doctorat 3ème cycle.
Pratique de l'anglais exigée.

INGENIEURS DEBUTANTS
(Réf. M2)

pour maintenance et développement de logiciel système.
Formation "Grande Ecole" - option informatique - ou Doctorat 3ème cycle.
Pratique de l'anglais exigée.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR
(Réf. M3)

pour maintenance et développement de logiciel système.
Formation IUT Informatique et quelques années d'expérience ou Institut de programmation - Pratique de l'anglais souhaitée.

INGENIEURS DEBUTANTS
(Réf. M4)

pour renforcer les équipes de qualification et de contrôle du logiciel système.
Formation "Grande Ecole" - option informatique
Pratique de l'anglais exigée.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
qui est chargé du recrutement

350 millions de pièces par an

Spécialisée dans le montage de petites pièces notre usine est équipée de machines d'assemblage à haute cadence. Nous sous-traitons les séries qui ne font que cinq millions de pièces par an!!

Pas ordinaire ce type de production ! Pour pouvoir tenir honorablement un poste de chef de ligne responsable d'un atelier il faut que vous ayez déjà une dizaine d'années de production de grande série sur des machines automatiques. Quand nous disons "responsable" cela veut dire la prise en charge d'une unité de fabrication avec son ordonnancement - planning, ses magasins et stocks, ses relations avec les services commerciaux. Le personnel en majorité féminin, déjà bien entraîné à l'auto-contrôle, attend de vous encore des meilleures conditions de travail, un enrichissement des tâches, un élargissement de ses responsabilités. Autrement dit, il faut que vous ayez vous-même bien dépassé votre formation initiale d'ingénieur mécanicien pour améliorer la productivité, puisque notre marché est porteur et qu'à terme vous devez progresser...

Vous êtes tenté ? Un poste pareil en région parisienne, dans une proche banlieue agréable ! Adressez sous la référence 794 307 M aux conseils en recrutement SIRCA un CV qui fasse bien apparaître vos domaines de compétences par rapport au poste succinctement décrit.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

EXPERT COMPTABLE
recherche

CHEF DE MISSION

Expérience confirmée dans cabinet structuré pour travailler sur dossiers de toute importance (C. à C. et E.C.).

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Env. curric. vitae et prétentions à James Sarman, 30, avenue de Villiers - 75017 PARIS.



CMC FRANCE — SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

Notre société entre dans sa 10ème année.
Son expansion est constante et elle entend progresser encore.
• Vous êtes titulaire d'un diplôme DUT, MIAGE ou de compétence equivalente.
• Vous debutez ou bénéficiez d'une expérience professionnelle
• Vous avez une bonne connaissance de l'anglais.
Nous vous offrons un poste d'avenir :

Ingénieur Technico Commercial

Orienté tout d'abord dans la Formation, vous aurez ensuite de réelles possibilités d'évolution au sein de l'Entreprise grâce à la technicité que vous aurez acquise.

Envoyer C.V. photo et prétentions à CMC FORMATION 7, rue des Chantiers 78000 VERSAILLES - Tél. 953.83.40

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Filiale du Groupe THOMSON, leader européen dans sa spécialité - 350 millions de C.A. - 1 400 personnes - conception et réalisation de systèmes sophistiqués impliquant tout particulièrement Electronique et Informatique.

Création de Postes

Développant notre Service **LOGICIEL**, nous recherchons deux informaticiens :

Ingénieur analyste
Position II ou III

Diplômé grande école, ayant réalisé, au cours d'une expérience industrielle d'au moins 4 années, des systèmes temps réel importants à base de mini-ordinateurs. Réf. 71526/M

Ingénieur analyste
Position II

Universitaire ou diplômé d'une école supérieure d'électronique et d'électricité, ayant une expérience d'au moins 2 ans en informatique temps réel sur mini, ou micro-ordinateurs ; une bonne pratique des langages assembleurs et des systèmes d'exploitation sera exigée. Réf. 71527/M

Pour ces deux postes la connaissance des logiciels de base de la gamme MITRA sera appréciée. Des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger rendent souhaitable la connaissance de l'anglais.

Pour notre service **ETUDES** nous recherchons

Ingénieur électronicien
Grande Ecole type E.S.E...

Responsable de projets - Position II

Rattaché au responsable du Service Etudes Electroniques. Il pilotera l'activité d'une petite équipe de techniciens pluridisciplinaires - 6 personnes - et assurera la mise en place de méthodes de travail adaptées ; il sera en contact avec nos différents services et nos clients.

Ce poste très actif s'adresse à un ingénieur électronicien, 28 ans minimum, ayant déjà eu des responsabilités dans la conception de projets impliquant électronique, informatique, mécanique.

Des connaissances en électronique analogique, micro-processeurs, traitement du signal, automatisme, sont appréciées. Bonnes notions d'anglais nécessaires. Réf. 71528/M

Ingénieur électronicien débutant
Grande Ecole type E.S.E...

Après formation, il sera rapidement associé à la conception et à la réalisation d'une ligne nouvelle de matériels. Cette activité implique imagination, rigueur et capacité de contacts. Les options « automatique » et « conduite de processus industriels » sont très appréciées. Réf. 71529/M

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Lieu de travail très proche banlieue parisienne Nord.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.




HISPANO-SUIZA

recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE

UN INGENIEUR

Grande Ecole (Centrale Sup. Aéro, Supelec...) ayant si possible 1 à 2 ans d'expérience en Informatique de Gestion,

pour participer en temps que Chef de Projet à la mise en place d'un nouveau système de Gestion de Production.

Bonnes capacités d'encadrement et de relations nécessaires.

Possibilités d'évolution importante à l'intérieur du groupe à moyen terme.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du travail :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Laboratoire régional des Ponts et Chaussées recherche

UN INFORMATICIEN

Débutant ou courte expérience

Formation I.U.T. pour analyse et programmation en FORTRAN et COBOL sur système MITRA.

Ecrire avec C.V., se présenter ou téléphoner pour rendez-vous : 12, rue Teisserenc-de-Bort, 78195 TRAPPES Cedex. Tél. 050-09-27.

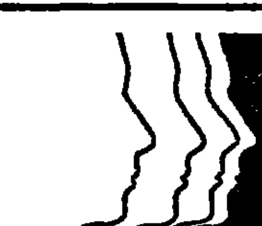
BANQUE PRIVÉE A PARIS recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Profil : Diplôme universitaire ou équivalent. Formation comptable juridique et administrative, expérience d'analyse financière acquise dans un établissement bancaire de préférence.

Mission : Assister le Directeur Général.

Adresser C.V. man., photo et prétentions à n° 7.076, « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, Paris 2e.



Laboratoires HUMAN-PHARM

H-PH

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique jeune et performant (progression annuelle + 50%) qui poursuit son expansion et renforce ses structures par les recrutements suivants :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — 130 000 F

Il est responsable de la comptabilité (budget - bilan - suivi mensuel, etc...), des aspects juridiques et fiscaux ; nous lui demandons au minimum le DECS (niveau expertise souhaité) et quelques années d'expérience acquise dans un cabinet d'expertise-comptable. Réf. 91143 M

DIRECTEUR MEDICAL — 150 000 F

Nous voyons à ce poste un jeune médecin motivé par l'action marketing ayant, si possible, une première expérience de l'industrie pharmaceutique.

En étroite collaboration avec la recherche il sera chargé de la mise en œuvre et du suivi des expérimentations cliniques dans le cadre des protocoles officiels (connaissance des statistiques médicales souhaitée). Il devra enfin participer à la rédaction de l'information dans l'esprit non conventionnel nécessaire à la promotion de spécialités "Grand Public". Réf. 91142 M

CHEF DE PRODUITS — 100 000 F

Quelques années d'expérience du lancement des produits et une formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou Pharmacie) constituent des critères essentiels de notre choix. Réf. 91141 M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

MANPOWER CADRES

recherche

Electronicien
■ DUT ou BTS électronique ■ 1 à 3 ans d'expérience

Préparateur 3 usinage
■ estimation temps, calcul des coûts et relation sous-traitance.

Envoyer C.V. à Madame SENECHAL
98, rue La Fayette - 75010 PARIS

amp

PARKER PEN FRANCE

recherche

Analyste-Programmeur

Formation : ÉCOLE D'INGÉNIEURS SCIENTIFIQUE ou COMMERCIALE

Maîtrise d'Université (MIAGE)
Débutant ou 1 an d'expérience
Connaissance COBOL et base de données appréciée.

Adresser lettre manus., C.V., photo et prét. à : PARKER PEN FRANCE, service du personnel, 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

CGR La Compagnie Générale de Radiologie

recherche

pour son Département « MEDECINE NUCLEAIRE »
instrumentation médicale

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

a) 1 ingénieur de projet

- expérience minimale de 3 à 5 ans dans le domaine de l'instrumentation
- bonnes connaissances en
  - physique
  - électronique analogique rapide
  - électronique numérique
- bon esprit de synthèse pour prendre en charge un projet à partir des spécifications fournies jusqu'à la réalisation du dossier de fabrication et de la pré-série
- anglais technique indispensable

b) 1 ingénieur d'étude

- expérience souhaitée de 1 à 2 ans
- bonnes connaissances des circuits analogiques rapides et des circuits logiques
- anglais lu nécessaire

Postes à pourvoir à BUC (78) - avantages sociaux - cars de transport - aide possible au logement.

Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé avec photo et prétentions à CGR Service du Personnel BP 50 - 75755 Paris Cedex 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion

---

THERMIQUE INDUSTRIELLE
GÉNIE CLIMATIQUE ORGANISME

recherche POUR PARIS

INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE

spécialisé utilisation rationnelle énergie connaissant milieu industriel pour poste

DIRECTEUR DE FORMATION

- intéressé par marketing des formations à prévoir ;
- analyse des besoins des entreprises ;
- conception des programmes, dynamique, imaginatif, esprit d'équipe.

Adresser C.V., photo, prétentions à D. GROS, 28, avenue de Saxe - 75007 PARIS.

UNE SOCIETE D'ENGINEERING, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche un

Directeur des Ventes

Au sein d'une équipe commerciale expérimentée, il sera chargé d'identifier des projets pétroliers et pétro-chimiques, d'entretenir des relations avec les responsables industriels, et de négocier des contrats importants.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possédera soit une formation commerciale supérieure (qui devra alors être complétée par une formation technique), soit une formation d'ingénieur (et devra alors posséder en plus des talents de négociateur).

Il aura une expérience de quelques années dans la vente de biens d'équipement. Il saura couramment l'Anglais.

La résidence habituelle est à **Paris**. De nombreux voyages sont à prévoir.

Adresser lettre et CV détaillé sous référence **9625** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Sud Ouest de Paris recherche pour son département APPLICATIONS TEMPS REEL

Ingénieurs d'Applications

Fonction :
- Etablir les spécifications d'objectifs de définition et de réalisation de Logiciels d'applications temps réel mettant en œuvre les techniques : de redondance, partage de charge, calculs scientifiques, gestion de télétransmission, interfaces homme/machine, interfaces calculateurs/périphérie.
- Suivre la réalisation de ces logiciels et préparer les jeux d'essai permettant de faire les intégrations et recette d'aptitude.

Formation :
- Grandes Ecoles ou Universités (option informatique).

Expérience :
- 4 à 6 ans, connaissance du système d'exploitation MMT2/MITRA 125 appréciée.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous réf. **AP/IAP** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02** qui transmettra

---



Constructeur de villages de maisons individuelles, implanté de longue date en région parisienne,
crée un nouveau poste de

Attaché foncier

pour son agence de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le candidat retenu, jeune, méthodique et méticuleux, sait rechercher, identifier et négocier le "bon terrain" dont il propose l'achat à la décision de la Direction.

Il devra justifier d'une expérience réussie, de quelques années dans la fonction, faire preuve d'initiative comme d'esprit d'entreprise et se montrer très disponible.

Adresser lettre manuscrite précisant dernière rémunération annuelle et curriculum vitae détaillé à : Agence BATIR - Immeuble International - 2, rue Stéphenson - 78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.
Ne pas téléphoner ni se présenter.
Réponse assurée.

---

telesystemes

Importante Société de Services en Téléinformatique recherche dans le cadre du développement de son service «EURODIAL» de temps partagé

INGENIEUR D'APPLICATIONS

Formation Grande Ecole ou Universitaire

Il sera le responsable de la cellule «Econométrie et Gestion commerciale».

Avec l'équipe qu'il supervisera, il sera investi des missions suivantes :
- assurer le soutien technique en avant- et après-vente
- réaliser et sous-traiter des applications «sur mesure»
- effectuer la promotion de ses produits
- rechercher et implanter de nouveaux logiciels et des bases de données économiques.

Il devra posséder quelques années d'expérience en informatique, des connaissances en statistiques, le goût des contacts humains, allié à une solide technique.

Une formation complémentaire en économie sera appréciée.

Si vous êtes comme nous, intéressé par ce secteur de pointe

envoyez C.V. et prétentions à :
TELESYSTEMES, Monsieur LIFERT
10, rue de Verdun - 92100 BOULOGNE

---

offres d'emploi

J'AI BESOIN

VULCANIC

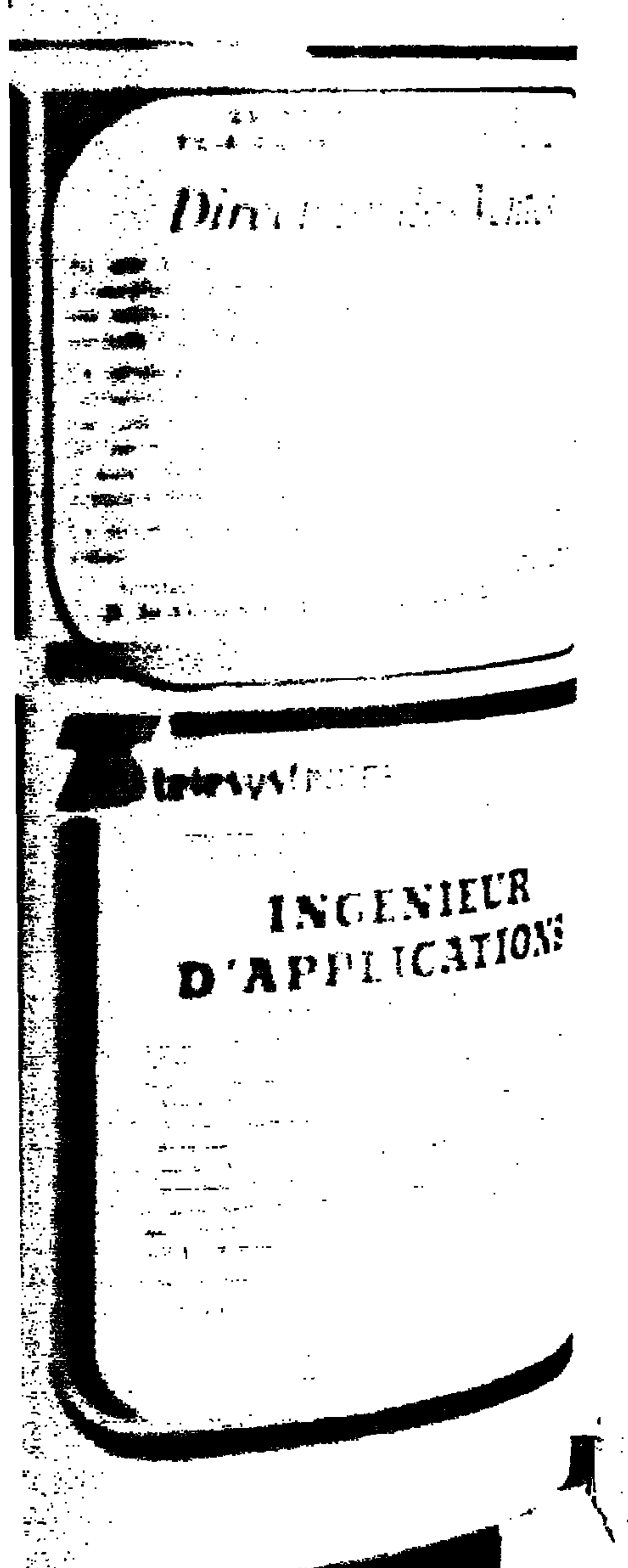
CHEF SERVICE DEVIS

INGENIEUR DES VENTES

INGENIEUR THERMICIEN

egor

egor



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

J'AI BESOIN

d'un fonceur, souriant, professionnel de la vente. Cette personne, ayant déjà fait ses preuves comme ingénieur de vente dans le domaine de l'électronique ou électromécanique, aspire maintenant à un poste de direction d'une petite équipe. Elle n'aura pas peur de travailler sans supervision pour accomplir des objectifs exigeants au sein de la filiale jeune, sympatique et en pleine expansion d'une société américaine importante.

La pratique de la langue Anglaise est nécessaire pour s'intégrer à notre équipe européenne.

Ecrivez-moi, sur une seule page, pourquoi vous êtes la personne que je cherche

John TINSLEY, Directeur Général
Société ALLEN BRADLEY
51, rue Jules-Ferry - 93170 Bagnolet

bleu

VULCANIC — LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

Si vous avez :

- une formation ingénieur en électromécanique.
- une expérience de plusieurs années des problèmes techniques, commerciaux et administratifs posés par la définition et le calcul des devis.

Nous vous proposons après une période de formation le poste de

CHEF SERVICE DEVIS

Adjoint du Directeur Commercial, vous aurez à orienter et à contrôler les devis et les plans établis par une équipe de 8 technico-commerciaux sédentaires.
Poste évolutif.

Adresser C.V. manuscrit détaillé photo et prétentions à :
Direction du Personnel
VULCANIC
48, rue Louis Ampère
ZI Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

directeur commercial *250/300000*

Une jeune société de Produits de Consommation - Filiale d'un Groupe Pharmaceutique et Chimique français - à très fort taux de croissance ayant récemment introduit avec succès des MARQUES nationales à travers le circuit "FOOD", et leader sur son marché, recherche son DIRECTEUR COMMERCIAL.

En étroite collaboration avec le DIRECTEUR GENERAL, il participera à l'élaboration des stratégies VENTES & MARKETING, poursuivra la mise en place des structures commerciales permettant de soutenir un développement rapide, et assurera personnellement les relations clientèle à très haut niveau.

Ce poste conviendrait à un homme d'expérience ayant développé sa carrière dans le domaine des Biens de Consommation. Il aura une formation supérieure de type HEC et parlera si possible allemand et anglais.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1834 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

Transmissions de données

Notre client, leader dans la gestion des réseaux de transmission de données (tech-control / network management), offre plusieurs positions à haute responsabilité dans son groupe de Marketing et Ventes afin de satisfaire sa forte croissance. Les positions, basées à Paris, couvrent l'Europe de l'Ouest, de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique. Des connaissances techniques et une expérience des transmissions de données sont nécessaires (expérience précédente en Marketing-Ventes serait un avantage). La couverture internationale exige un Anglais parfait (la connaissance d'autres langues serait un atout). Les salaires sont très attractifs et les positions sont de réelles opportunités pour des personnes ambitieuses et capables, d'un âge minimum de 30 ans, qui souhaitent avoir une carrière évoluant à la même rapidité que notre expansion.

Directeur du marketing-systèmes

Vous serez responsable de nos équipements standards de brassage et de commutation et des systèmes clés en main de gestion de réseaux. Vous connaîtrez le marché et les concurrents. Vous serez à même de définir vos objectifs et les stratégies que vous développerez. Vous aurez une autorité totale et les moyens afin d'atteindre vos prévisions et de maximiser notre marge. (Réf. 186).

Ingénieur technico-commercial

Votre expérience en transmission de données (internationales, un avantage), ajoutée à un fort désir d'obtenir des résultats vous permettra rapidement de prendre la direction de territoires. A l'heure actuelle, nous vous offrons une position d'ingénieur technico-commercial sur des produits d'une technologie avancée, pour négocier des contrats à haut niveau. Vous assurerez simultanément le support Marketing-Ventes de nos distributeurs et de nos clients. L'environnement est très stimulant, dû à une croissance exponentielle du marché. (Réf. 187).

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et salaire actuel en rappelant la référence du poste qui vous intéresse aux consultants de EKA.



158, avenue de Suffren 75015 Paris.

PARIS

TRES IMPORTANT GROUPE TEXTILE
recherche

UN DIRECTEUR

Pour un grand magasin de détail

- Age minimum 30 ans.
- Formation secondaire.
- Expérience textile de 5 années minimum exigée.

Il sera responsable d'un groupe de 100 personnes et devra assurer direction et animation commerciales.

Il sera également chargé de l'approvisionnement du magasin avec le concours de ses collaborateurs et de la Direction Générale.

Salaire annuel de début : 120.000 F

Adresser lettre man., C.V. très complet et photo à : CAMPBELL - N° 465, B.P. 57, 75824 Paris Cedex 17.

Factory Mutual System

Nous sommes associés à un des plus importants groupes d'assurance en risques industriels du monde.

Dans le cadre de notre programme de développement continu, nous recrutons pour notre bureau ingénierie de Paris,

DEUX JEUNES INGÉNIEURS

GRANDE ÉCOLE

L'anglais courant est indispensable. Les postes impliquent des contacts humains à tous les niveaux hiérarchiques de l'industrie et des déplacements en France et pays limitrophes pour environ 40 % du temps.

Si vous êtes intéressés par une carrière dans l'ingénierie de prévention des sinistres industriels,

Ecrivez en joignant un curriculum vitae à :
M. COURNIER
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
6, avenue Charles-de-Gaulle
78150 Le Chesnay - France.

SKF Acier, filiale de SKF Steel,
commercialise des ACIERS SPECIAUX
en France et crée le poste de

Responsable Logistique

100 000 +

Ses missions : mener les négociations d'achat en milieu international, gérer le stock et le dépôt, livrer et facturer.

La Société souhaite confier ce poste à un homme ayant au moins 5 ans d'expérience dans cette fonction, connaissant bien le transit international et pratiquant l'Anglais.

Merci d'adresser CV, photo et salaire actuel a CINOREN 104, rue Lafayette 75010 PARIS, sous N°9101.

cinoren

CHIMIE DE SPECIALITES

INGENIEUR DES VENTES

Un des premiers groupes industriels mondiaux implanté solidement sur le marché national a pris la décision d'accentuer encore sa présence dans le domaine des spécialités chimiques à forte technologie.

Cet ingénieur des Ventes a l'entière responsabilité de son chiffre d'affaires sur le marché national. Il est également responsable de son profit. Les produits qu'il commercialise sont nombreux et variés. Il entretient donc des relations avec une clientèle industrielle très diversifiée.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste diplômé. Il justifie d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la vente en milieu industriel de spécialités chimiques élaborées. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 420 X, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

Le candidat devra posséder une bonne formation de base et justifier d'une expérience minimale de 5 ans dans un poste similaire, dans l'industrie pharmaceutique de préférence.

Il sera un gestionnaire d'approvisionnement rigoureux et organisé ; une bonne maîtrise de l'outil informatique et des connaissances en ordonnancement seront appréciées.

Il devra savoir négocier sur des spécifications précises les différents marchés qui lui seront confiés et pouvoir en faire respecter les termes par son autorité et sa compétence auprès des fourniss.

Adresser prétentions, curriculum vitae et photo à :
LABORATOIRE INNOTHERA,
Direction Générale
10, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94117 Arcueil Cedex.

MICRO INFORMATIQUE

INGENIEUR COMMERCIAL

Cette société d'informatique, filiale d'un important groupe bancaire, a des activités multiples dans le service et le conseil, mais possède également un département qui distribue sous licence une gamme de MICRO ORDINATEURS.

Ce département souhaite s'adjoindre un nouveau collaborateur capable de prendre en charge de façon autonome la commercialisation des «produits» auprès des utilisateurs, grands comptes ou clientèles «ciblées» par applications spécifiques.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente, système, hardware, mini, ou périphérique, sensibilisé et intéressé par le développement de la MICRO INFORMATIQUE.

La notoriété du groupe, les conditions offertes et les perpectives du département sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser sous réf. M 6359 A, C.V. complet, à F. Sanchez, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

ENERGIES NOUVELLES

INGENIEUR THERMICIEN

Cette jeune filiale de 2 puissants groupes mondiaux a pour but d'étudier, de fabriquer et de commercialiser des matériels et des systèmes utilisant les énergies nouvelles.

Elle propose un poste d'ingénieur, futur chef de groupe, chargé de développer et également de commercialiser les systèmes faisant plus particulièrement intervenir la Thermique, auprès des clientèles françaises et étrangères.

Ce poste offre une très belle opportunité de carrière à un ingénieur thermicien ayant acquis une expérience riche dans sa spécialité (4-10 ans) et désirant participer pleinement au démarrage d'une activité nouvelle. La connaissance de l'anglais est impérative, celle d'une autre langue appréciée.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest. Nombreux déplacements.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire actuel, sous réf. M 5308 C, à Henri Philippe

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.



recherche pour sa **Division AGRO-VETERINAIRE**

INGENIEUR AGRO

Directement rattaché au Directeur du Développement, il sera chargé de l'assister dans la fonction Développement agro-vétérinaire allant de la **recherche à la mise sur le marché dans le domaine de la santé végétale.**

Le candidat, doté dans ce domaine des connaissances indispensables, doit posséder une expérience d'animation et de coordination avec des notions de planification et de gestion qui s'accorderont avec des connaissances générales de marketing et d'économie.

Basé à Paris, ce poste est à envisager à l'échelon international. La pratique de l'anglais est donc indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions
sous référence 7902/N à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

CONSEILLER DE GESTION

Organisme financier, leader sur le marché national, gérant plusieurs milliers de portefeuilles-titres en utilisant des techniques de pointe, recherche des personnalités affirmées, 28 ans minimum, en vue de conseiller une clientèle existante de particuliers, pour la gestion de ses capitaux.

Etudes supérieures (commerciales ou économiques) ou formation équivalente.

Ce poste requiert une bonne connaissance des TECHNIQUES BOURSIERES et des VALEURS MOBILIERES, afin d'être opérationnel immédiatement. Une expérience de 2 à 3 ans d'analyse financière sera très appréciée.

Goût de rendre le service, goût du contact et capacité à travailler en équipe.

La société est en très fort développement et attend des candidats désireux de s'intégrer à cette évolution.

Postes à pourvoir à Paris et dans le Nord (Lille, Roubaix, Tourcoing).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 5756, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris.

Mentionner le cas échéant, le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Devenez Officier Mécanicien Navigant

Vous avez un niveau général au moins équivalent à un B.T.S. ou D.U.T. Génie Mécanique ou Electrique.

Vous parlez couramment anglais. Vous êtes âgé de moins de 28 ans. Vous êtes sportif, en bonne santé et savez nager.

AIR FRANCE organise 2 CONCOURS en FEVRIER et en SEPTEMBRE 1980

Ils permettent d'accéder (après un stage rémunéré) à la carrière d'OFFICIER MECANICIEN NAVIGANT (salaire annuel après intégration : 137 000 F./an, barème novembre 1979).

Pour plus de renseignements, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à

AIR FRANCE
Centre d'Instruction de VILGENIS
Recrutement
du Personnel Navigant Technique
91300 MASSY
Tél. : 930.22.05 - Postes 757.01 et 757.09



MEDIA PA



un analyste

Nous sommes la filiale du grand biscuitier de la CEE.
Notre informatique, bientôt équipée d'un IBM 4341/DOS-VSE, se lance dans la décentralisation et gère du siège (92 RUEIL) notre unité de production comme nos quinze dépôts régionaux dans une philosophie DB/DC; c'est l'œuvre d'une petite équipe soudée. Venez la rejoindre en commençant par décentraliser notre système de facturation sur les dépôts.
Vous avez une formation universitaire, MIAG par exemple, une expérience de 3-4 ans de la conception et de la réalisation de logiciel, de préférence en COBOL, et ne dédaignez pas la technique.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3684 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Création de postes

recherche

4 Jeunes ingénieurs grandes écoles (H. ou F.)

Missions :
- Prise en charge au niveau national, de la conception et du développement de logiciels de télégestion, utilisant un système original d'exploitation et fonctionnant sur des grands systèmes.
- Conception et mise au point de logiciels sur mini ou micro-ordinateurs connectés aux systèmes précédents.
- Participation à la conception et au développement de solutions informatiques transactionnelles spécifiques, utilisant des terminaux programmables et des mini-ordinateurs connectés à des systèmes centraux.

Pour certains de ces postes (4 à 5) il est nécessaire d'avoir une première expérience de 2 à 3 ans en informatique.
D'autres postes (4 à 5) seront confiés à des débutants ayant de préférence une spécialisation informatique et dégagés des obligations militaires.
Un complément de formation en gestion serait apprécié.
D'importantes possibilités d'évolution de carrière seront offertes aux candidats en raison de leur aptitude à la créativité, leur sens de l'équipe et leur capacité à assumer des responsabilités.
Complément de formation assuré. Lieu de travail : Puteaux ou Blois.
Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73500/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Ingénieur Electronicien
Débutant ou Confirmé

Nous sommes une Société (C.A. 79 : 60 millions) en progression constante, commercialisant, outre de l'électrotechnique et des sources lumineuses, une gamme de composants électroniques présentant un excellent rapport performance-prix. Pour promouvoir et vendre ceux-ci auprès d'une clientèle industrielle, nous recherchons un INGENIEUR ELECTRONICIEN.
Ce poste, basé à Neuilly sur Seine, intéresse un ingénieur diplômé électronique, parlant bien l'anglais. Il a acquis, si possible, une première expérience technique ou technico-commerciale.
Une réelle évolution à moyen terme, une rémunération entièrement au fixe vous attendent dans un contexte de travail où la délégation et l'esprit d'équipe sont essentiels.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 79 563 M à notre conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Importante entreprise horticole
en pleine expansion, première dans sa spécialité, située à 70 km à l'Ouest de Paris
recherche

Jeune Directeur Commercial
120 000 F +

diplômé HEC - ESSEC - Sup. de Co. ou Agro complété d'une formation commerciale.

Le candidat retenu sera un homme de terrain capable de contacts à tous niveaux. En collaboration avec la Direction Générale, il aura pour mission :
- d'élaborer la politique commerciale France et export et de veiller à son application,
- d'animer l'équipe des ventes déjà existante,
- de superviser l'administration commerciale.

L'expérience de la profession n'est pas indispensable, mais le poste requiert un intérêt certain pour les choses de la nature.

Anglais nécessaire, allemand souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la réf. M 150 à

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 PARIS
qui garantit réponse et discrétion.

MEDIA PA

CGEE-ALSTHOM

recherche pour son

Groupe Etudes et Réalisations
(PRODUCTION D'ENERGIE)

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS D'AFFAIRES

Débutants ou quelques années d'expérience, pour systèmes informatiques temps réel et équipements d'automatismes électroniques, dans le domaine des centrales de production d'énergie.

Lieu de travail : LEVALLOIS.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour son développement logiciel d'application conduite processus sur mini-ordinateur, connaissance d'un langage assembleur exigée.

Lieu de travail : LEVALLOIS.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

de systèmes de conduite de processus à base de mini-calculateurs.
Connaissance des matériels électroniques et électromécaniques, bonnes notions de programmation.

Lieu de travail : MASSY.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adr. C.V. détaillé, prétentions à C.G.E.E.-ALSTHOM Service (Formation-Information), 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE
(Près de la Défense), recherche

INGENIEUR
GRANDE ECOLE

- Le candidat devra disposer de connaissances approfondies du domaine de la résistance des matériaux et de la mécanique des milieux continus.
- Il participera à la mise au point de programmes de calcul sur ordinateur.
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.

Ecrire avec CV et prétentions au
C.T.I.C.M. - Monsieur CAMBON
20 rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

RESPONSABLE DES PROJETS MINIERS

300 000 +

Formation grande école.
Expérience Mines métalliques.
Anglais indispensable.
Poste basé en France.

Adresser C.V. détaillé à CHEP, sous la réf. 277, 11, rue d'Uzès, 75002 Paris, qui transmettra.

Société 1.500 personnes environ
Leader dans le domaine des INSTRUMENTS et SYSTÈMES OPTIQUES, recherche :

INGÉNIEURS OPTICIENS

pour études générales, conception et calcul de systèmes.

Adresser curriculum vitae détaillé à : SOPELEM, 125, boulevard Davout - PARIS (20e).

Nous sommes une société de services employant plus de 80 personnes dont une cinquantaine d'ingénieurs et spécialistes rompus aux techniques de l'organisation et de l'informatique.

Nous disposons d'une importante centrale de distribution "d'énergie informatique".

Plus de 100 terminaux lourds et légers implantés sur tout le territoire sont connectés à cette centrale.

Pour faire face à notre développement nous recrutons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat rattaché au Directeur Général sera âgé d'une trentaine d'années environ. Il devra avoir le goût du contact et de l'animation et faire état de réelles compétences informatiques, ainsi que d'une bonne expérience de la vente de services : Conseil, Réalisation, Clefs en mains, Assistance Technique, Distribution "d'énergie informatique". Une bonne connaissance des produits CII HB ainsi qu'une large introduction dans la clientèle de ce constructeur constituerait un atout important.

Rémunération très motivante pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 01/4739 à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



ELI LILLY FRANCE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Siège à St-CLOUD

BUSINESS ANALYST

Mission :
Assister une Division de la Société dans la conception et l'élaboration de ses plans de développement et dans la définition de ses options stratégiques.
Assurer auprès de cette Division les fonctions d'analyse financière, impliquant la planification, le contrôle et la responsabilité des tableaux de bord.

Qualifications souhaitées :
- Etre titulaire d'un M.B.A. et Diplômé d'une grande Ecole Commerciale ou Scientifique.
- Avoir acquis si possible une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans une Entreprise multinationale.
- Posséder une très bonne maîtrise de l'anglais.
- Faire preuve de qualités de contact et d'idées novatrices.

Une réussite dans ce poste assure de larges perspectives d'évolution de carrière.
Veuillez adresser un C.V. détaillé à :
ELI LILLY FRANCE S.A. - Département du Personnel J.P. 1025
203, bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

sitb

L'une des premières SSCI implantée à Paris
2 centres de traitements équipés de matériel IBM 370/158 - 148,
recherche

jeunes collaborateurs pour carrière informatique

Une formation technique complète (3 mois environ) et rémunérée est prise en charge par notre Société. Des connaissances informatiques préalables ne sont pas exigées.

Les candidats devront satisfaire aux obligations suivantes :
- niveau I.N.S.A., E.N.S.I. ou Ecole Supérieure de Commerce
- dégagés des O.M.,
- disponibles pour embauche début Janvier 1980.

Outre une aptitude à la logique et à l'analyse, les candidats seront essentiellement retenus en fonction de leur culture générale, leurs facilités de communication et de dialogue, leur dynamisme.

Leur carrière, après la maîtrise des techniques d'analyse et de programmation sur minis et gros systèmes pourra s'orienter vers des postes d'analyste et de chef de projets comportant d'étroits contacts avec des utilisateurs dans des secteurs professionnels très diversifiés.

Adresser C.V. manuscrit + photo à SITB Sélection, 38, rue des Jeûneurs 75002 PARIS, sous référence 9B26.

MEDIA-SYSTEM

sema informatique

Recherche

formateurs gestion et organisation

Formation HEC, ESSEC, ESCAE ou universitaire à vocation économique et comptable. Expérience de 2 à 6 ans en comptabilité et contrôle de gestion dont 1 au moins en formation d'adultes. Mission à l'étranger à prévoir. (Réf. 10233/M)

informaticiens

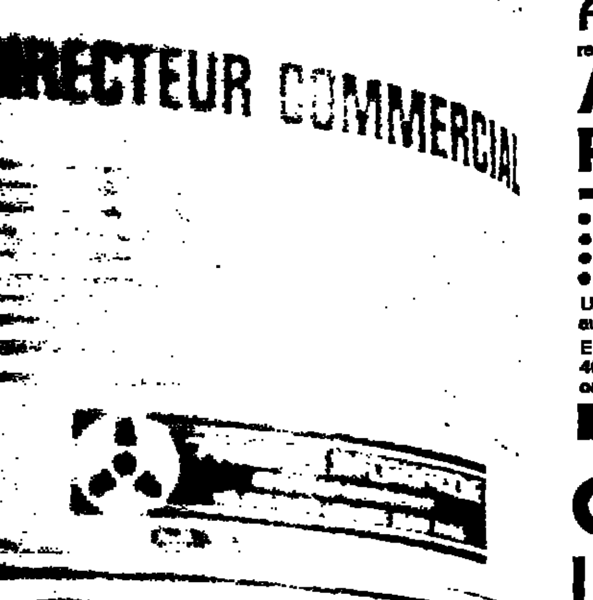
Expérimentés, intéressés par l'animation de séminaires et le développement de méthodes (langages de programmation base de données temps réel, etc.). (Réf. 10234/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite à J. [illegible], Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

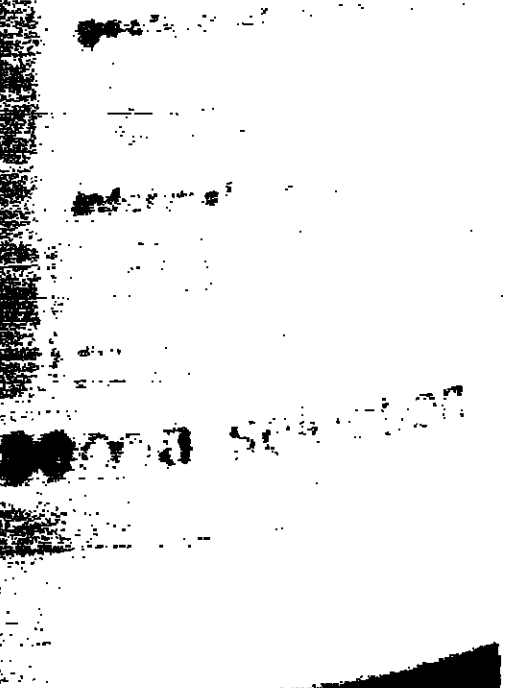
MEMBRE DE SYNTEC

sema selection
Paris - Lille - Lyon
Marseille - Toulouse









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

APSIDE
recherche disponibles rapidement

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

- GRANDS SYSTEMES
- Cobol/PL 1/Assembleur
- Expérience DOS - OS/VS - TSO
- Connaissances CICS, IMS/DL1, IDS/TDS
- Pratique de PROTEE, PAC, ATOS

Une formation complémentaire sera assurée aux candidats de valeur.

Envoyer C.V. confidentiel
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS
ou tél. pour R.V. 225.12.46/359.27.00

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour sa filiale de Traitement des Opérations Bancaires Paris

ANALYSTES

Ils participeront à des projets relatifs au Traitement des instruments de paiements internationaux et nationaux. MIAGE ou DUT informatique. Débutants ou 2 à 3 ans expérience.
Env. CV, photo, sal. et prét. à C.N.C.A. Recrutement Carrières - Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE

PROGRAMMEUR DÉBUTANT
92 RUEIL

Voulez-vous acquérir une compétence en base de données et télétraitement dans le contexte d'une informatique se décentralisant ?
C'est ce que vous propose une affaire de distribution renommée (équipée d'un 370 aujourd'hui, d'un IBM 4341 demain), si vous avez une formation DUT ou équivalent et acquis une première expérience de la pratique du COBOL.

Ecr. à J. THILY (réf. 3683 LM), Carrières de l'Informatique.
ALEXANDRE TIC S.A., 18, rue Royale, 75008 Paris.

Région Parisienne
Négoce matériaux de construct. (5 millions C.A. annuel) rech.

COLLABORATEUR
ambitieux, dynamique, aimant créer, animer et gérer. Il devra avoir une compétence de gestion technique et commerciale de 5 a. env. et être susceptible de reprendre l'affaire à la proche retraite de ses dirigeants. Adr. photo, C.V. et prét. au Cabinet CREPIEUX, 15, rue Courbet, 92220 BAGNEUX.

EUROPEENNE de TECHNIQUE
88, avenue Victor-Hugo, PARIS 16e - 503-04-50

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE
EXPERIENCE SOUHAITEE :
— 5 ans minimum
Pour emploi en REDACTION TECHNIQUE

HARRIS COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

DIVISION «COMPUTER SYSTEMS»
Spécialiste de systèmes d'Informatique Distribuée
recherche pour PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

30 ans minimum

Nous souhaitons :
- Connaissance de systèmes informatiques avec méga mini ordinateur
- Excellentes connaissances scientifiques
- Pratique de la langue anglaise (lue et parlée)
- Pratique des langages symboliques FORTRAN/COBOL/APL

Qualités requises :
- Excellente présentation
- Bon exprit d'analyse et de synthèse
- Précis et méthodique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à HARRIS S.A.- Division DATA COMMUNICATIONS 6, avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY. ou téléphoner au 954.90.77

Société Franco-Américaine
commercialisant des produits mécanique de grande précision, siège PARIS, propose un poste de

RESPONSABLE

d'une clientèle à suivre et à développer.

35 ans minimum
Formation grande Ecole de commerce
Anglais nécessaire
Expérience confirmée de la vente
Rémunération annuelle 100.000 F +

Adresser lettre manuscrite CV, photo récente, prétentions, à Nº 11320
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Jeune et importante société pharmaceutique française née d'un grand produit
CHERCHE

JEUNE MEDECIN

souhaitant vivre dans une équipe médicale dynamique

Le poste comporte :
- l'INITIATION et le SUIVI des EXPERIMENTATIONS CLINIQUES
- la FORMATION et le PERFECTIONNEMENT des INFORMATEURS MEDICAUX
- les RELATIONS MEDICALES
- la PARTICIPATION à la STRATEGIE PROMOTIONNELLE

(Expérience Industrie Pharmaceutique non indispensable).

Adresser c.v. manuscrit avec photo s/réf. 4401 /M à O.T.J.P. B.P. nº 137 - 75023 PARIS CEDEX 01

GROUPE SOFIAM - LES NOUVELLES RESIDENCES DE FRANCE
Société importante de promotion et de construction recherche :

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

de haut niveau, en région parisienne capable de seconder la Direction de programmes.

Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.
Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la société.
Les candidats sont diplomés de l'Enseignement Supérieur (HEC-ESSEC SUP de CO -Sciences PO - DEA. droit) particulièrement motivés par les problèmes juridiques immobiliers.
Cinq années minimum d'expériences sont indispensables.
De solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.
Les candidats intéressés devront adresser un dossier au Groupe :

SOFIAM - LES NOUVELLES RESIDENCES DE FRANCE
23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75116 PARIS.

MICRO-INFORMATIQUE Paris

UN JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ingénieur électronicien (ISEN, ISEP ...) avec option Micro-Informatique (indispensable), vous assurez depuis deux ans l'étude et la réalisation de systèmes intégrant des microprocesseurs. Vous souhaitez élargir votre expérience en allant vers la vente. Une société française moyenne de bonne notoriété vous en offre l'opportunité.

Adressez votre dossier sous nº 442,
GABRIEL MARCU,
154, bd Malesherbes, 75017 PARIS.

Très importante société BRANCHE AUTOMOBILE (plusieurs unités de production et de distribution) recherche pour son Siège Social situé au SUD-OUEST de PARIS

contrôleur comptable

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (ESSEC, ESC ou équivalent) et possédant une première expérience réussie des normes et des procédures comptables acquise dans une grande entreprise ou dans un Cabinet d'Expertise. En position fonctionnelle par rapport aux établissements, il sera chargé de suivre les comptes de liaisons, de faire appliquer les règles et procédures propres au Groupe et de coordonner, assister et contrôler les responsables des comptabilités auxiliaires et générales décentralisées.
Réelles opportunités d'évolution nationale ou internationale au niveau du Groupe Européen.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 661 M (en la précisant sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Le Leader du Marché Européen des Encres d'Imprimerie
recherche un

adjoint au directeur du marketing groupe

Il participera à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie du groupe.
Il sera chargé auprès des centres de profits, filiales du groupe :
- de promouvoir les méthodes de marketing,
- d'animer les travaux de planification marketing
- et d'en contrôler la réalisation.

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront avoir :
- une formation supérieure (grande école commerciale et de préférence MBA, INSEAD option marketing).
- une connaissance courante de l'anglais (parlé et écrit).
- une expérience d'environ 5 ans d'encadrement d'une force de vente et de participation à une direction de marketing.

Il est prévu une période de formation de 3 mois dans les filiales étrangères du groupe et en France.
Ce poste implique de fréquents et brefs déplacements à l'étranger, surtout en Europe.
Il ouvre la porte à une promotion à terme particulièrement intéressante.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.
La lettre manuscrite de candidature et le C.V. avec photo doivent être adressés sous référence 4386 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS.

MULTINATIONALE
recherche
pour sa filiale Française dans les composants et l'enginierie génie chimique pour la région parisienne

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

FRANCE et EXPORT

Profil désiré :
- ingénieur grandes écoles ou génie chimique ;
- Anglais courant ;
- 5 dernières années dans un poste similaire (produits et responsabilités) ;
- formation complémentaire en gestion ou marketing industriel souhaité ;
- bon animateur d'équipe ;
- expérience dans les contrats d'inginierie.

Env. C.V. + photo à REGIE-P. nº T 016.956 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ETUDES ET DEVELOPPEMENT

INGÉNIEUR-CHEF de PROJETS

POUR SYSTEMES A BASE DE MICROPROCESSEURS

Expérience minimale 3 ans en milieu industriel.
Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE
Restaurant d'entreprise - 13e mois

Envoyer C.V. à ELECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437 - 95805 CERGY-PONTOISE CEDEX

HISPANO-SUIZA

HISPANO-SUIZA

recherche pour son
UNITE PRODUCTION AERONAUTIQUE
(sièges éjectables)

UN INGENIEUR

Formation mécanique, type AM, INSA, ENSMA, IDN,... si possible supérieure B.E. aéronautique,

pour assurer une liaison technique entre l'entreprise, le concepteur, l'avioneur et les services officiels.

Faire réaliser les études et participer aux essais des matériels.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Déplacements fréquents de courte durée (Angleterre).

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du travail :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

INGÉNIEUR

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

(Diplômé ECP, ECL, AM, etc...)
Age 30 ans environ

POUR GROUPE INDUSTRIEL,

nombreuses Agences en France, spécialisé dans la maintenance et l'exploitation de chaufferie et l'installation de chauffage

- Dans un premier temps chargé de Missions fonctionnelles dans les Domaines d'organisation et de Contrôle des moyens mis en œuvre par les Agences.
- Ensuite, action directe sur le terrain avec responsabilité totale d'un secteur comprenant plusieurs Agences régionales.
- Ce poste, à pourvoir à Paris, implique la participation active et permanente à des travaux de dépannage et de maintenance chez les clients.
- Il devrait convenir à un INGENIEUR dynamique ayant goût des chantiers et des contacts humains avec quelques années de pratique dans le chauffage, les chaudières, la tuyauterie et l'installation thermique en général.
- Salaire en fonction des références — Possibilité de carrière dans le groupe — Véhicule de service à disposition permanente et personnelle.

Adresser C.V. manuscrit à Cabinet J.D. - B.P. 53, référence 80 - 92603 ASNIERES, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

Important Etablissement Bancaire
recherche pour Paris

COMPTABLE

- Titulaire du BTS Comptabilité.
- Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous la référence 77870 LM, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LTM Consultants recherche des Cadres Supérieurs possédant une expérience indispensable du transport terrestre acquise principalement dans une société de transport.

DIRECTEUR TRANSPORT

(NIORT)

Entièrement responsable d'une importante unité décentralisée (+ de 100 personnes, quais 5.000 m2) sur le plan de la gestion, du commercial, de l'exploitation : transport national, international, entreposage. (Réf. 496.)

DIRECTEURS TRANSPORT INTERNATIONAL

(PARIS ET REGION EST FRANCE)

- En tant que seul responsable du service transit terrestre, le poste de Paris nécessite avant tout des qualités de gestionnaire et commerciales. Anglais courant. (Réf. 446.)
- Le poste dans l'Est — à forte tendance commerciale — peut déboucher sur une Direction Commerciale. Allemand courant. (Réf 409.)

Toute discrétion assurée, envoyer vos candidatures sous référence du poste à :
L.T.M. Consultants,
53, quai National, 92806 PUTEAUX.

SECTEUR DE POINTE
d'un important Service Public
recherche

un Ingénieur

Chargé d'étudier et de concevoir des réseaux de téléinformatique.
PROFIL :
Ingénieur grandes écoles ou formation universitaire équivalente.
Connaissance en informatique et en téléinformatique appréciées.
Débutant ou une à deux années d'expérience.
La rémunération sera fonction de la valeur des candidatures.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6596 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LE DIRECTEUR JURIDIQUE

D'un important groupe industriel à vocation internationale recherche :

UN ADJOINT EXPERIMENTE

. 7 à 10 ans d'expérience dans une société ayant si possible des activités à l'Etranger.
. Anglais courant exigé il est notamment indispensable d'avoir une bonne maîtrise de la rédaction juridique en langue anglaise.
. Compétences confirmées en matière de législation économique française et/ou de contrats internationaux.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite s/réf. 7342 à P.LICHAU SA BP220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

PHILIPS

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

3 analystes - programmeurs

débutants ou ayant quelques années d'expérience
Formation MIAGE - IIE ou équivalent.

Pour participer à des travaux Informatique de gestion sur petits systèmes

jeunes ingénieurs

Grandes Ecoles ou équivalent
Désirant s'orienter vers la fonction systèmes

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - Département ISA - Service du Personnel 6, rue Firmin Gillot, PARIS 15ème.

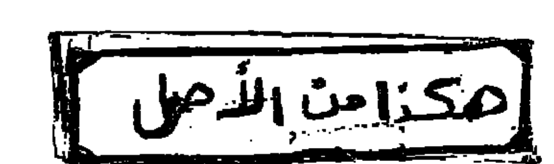
MATRA

recherche

TECHNICIEN

essais en laboratoire sur des équipements électroniques.
Niveau BTS ou DUT ou FPA.

Ecrire Service du Personnel sous référence 16422
17, rue Paul Dautier — 78140 VELIZY



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Une Compagnie d'Assurances de premier plan dont la gestion s'appuie sur un potentiel informatique important (niveau IBM 3031, Bases de Données, Télétraitement) cherche, pour un de ses Services opérationnels à Paris, un

JEUNE ANALYSTE

Adjoint au Responsable d'une unité Organisation et Informatique de 8 personnes, il assure l'instruction de dossiers d'études et le suivi d'exploitation. Il travaille en étroite relation avec la filiale informatique du Groupe et les utilisateurs qu'il informe, conseille et anime. Ultérieurement, des possibilités d'évolution pourraient lui être offertes.

Ayant, de préférence, une formation MIAG ou IUT, il bénéficie d'environ 2 ans d'expérience professionnelle.

Écrivez, sous référence M 4542, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM



49, av. de l'Opéra 75002 Paris

MULTINATIONALE

recherche

pour sa filiale Française dans les composants et l'enginierie génie chimique pour Région Parisienne

UN CHEF DES VENTES

FRANCE et EXPORT

Profil désiré :

- — ingénieur génie chimique ou équivalent ;
- — bon anglais ;
- — 5 ans d'expérience dans poste similaire ;
- — dynamique, animateur d'équipe orienté sur les résultats.

Env C.V. + photo à REGIE-P., n° T 016.957 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Nous sommes une très importante entreprise du secteur BATIMENT et GENIE CIVIL pour préparer la relève de nos cadres dirigeants, nous recherchons

10 INGENIEURS DEBUTANTS grandes écoles

PC, ECP, ESTP + formation complémentaire éventuelle en technique commerciale ou gestion.
Très rapidement investis de réelles responsabilités (techniques, humaines, financières) dans une activité chantier, vous serez en mesure par la suite d'accéder à des postes de haut niveau au sein de l'entreprise dans différents domaines tels que commercial, travaux, et, ou, gestion.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Les postes sont à pourvoir en région parisienne et pourront évoluer vers la province ou l'étranger.

Adresser CV et prétentions sous N° 7375 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

GC/MS RIBERMAG
INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT
ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE

Entreprise française située dans la proche banlieue parisienne (5 mn. du R.E.R.) fabriquant et commercialisant dans le monde entier des ensembles chromatographe/spectromètre de masse recherche

UN INGÉNIEUR

pour renforcer son équipe de vente export. Formation école de chimie ou doctorat 3e cycle. Expérience en chromatographie et dans la vente de produit industriel appréciée. Anglais indispensable.

Le candidat, après une période d'intégration, aura la responsabilité d'un ensemble de pays.

Adresser candidature, photo et prétentions à : RIBERMAG 49, quai du Halage 92502 RUEIL-MALMAISON

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE
19, avenue Montaigne - 75008 PARIS

OPÉRATIONS MANAGER

Directly responsible to Manager, Paris Branch, to assume administration/operations, including foreign and accounting departments.
Requirements will include sound French banking experience and the ability to communicate, to organise and supervise.

Fluency in English necessary.

Aged probably not less than 35 years in view of required experience.

Remuneration package is comprehensive and competitive with further career development. Please write with C.V. to above address under reference J.D.L.

BANQUE INTERNATIONALE ayant son siège social à PARIS recherche

ASSISTANT

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 32 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque Parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires essentiellement composée de femmes.
- Connaissances d'Anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé, qui sera traité confidentiellement, à F. Perlewitz, Directeur, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.

---

jeunes diplômés
GRANDES ECOLES DE COMMERCE

Grand Groupe Européen (produits consommation), recherche JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, ESCP, ESC.

2 années environ de "terrain" avec responsabilités réelles d'un secteur de vente (réseau franchisé).

3 possibilités de développement de carrière :

- DIRECTION REGIONALE DES VENTES FRANCE,
- FILIALES ETRANGERES,
- MARKETING-PUBLICITE.

Nous avons besoin d'hommes de qualité qui occuperont à moyen terme des postes de responsabilités en France et plus encore à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. sous réf. 8965-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

ingénieur diplômé

Bien qu'il soit jeune, il aura déjà acquis une expérience dans le domaine industriel et possèdera de bonnes connaissances soit en Allemand soit en Anglais.

Sa mission sera d'effectuer, pour le département « risques industriels » (déplacements fréquents à prévoir) des analyses techniques des risques avant souscription, ou d'apprécier des dommages après sinistres.

Une formation complémentaire sera assurée en Allemagne. *(Référence 11)*





vous prie d'adresser CV, photo et prétentions à Monsieur MARICHEZ - ALLIANZ - BP 24 75761 PARIS CEDEX 16.

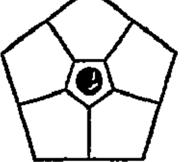
UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE FORMATION en pleine expansion et ayant de grandes ambitions, recherche un

INGÉNIEUR EN CHEF DE TRÈS HAUT NIVEAU

ayant une expérience approfondie en Gestion industrielle :

- — Capable aussi bien de diriger une équipe de consultants sur de gros contrats que de réaliser lui-même de petits contrats ;
- — Ayant un don particulièrement marqué pour animer avec brio des sessions de qualité de formation de cadres supérieurs ou de direction à la gestion de production.

Des références de premier plan seront exigées, tout autant dans le premier que dans le second domaine.
Les rémunérations que nous pratiquons sont parmi les plus élevées de la profession.
Adresser C.V. manuscrit détaillé à :



P.L. DEVELOPPEMENT
99, avenue du Roule
92200 NEUILLY-sur-SEINE

Nous vous assurons la plus entière discrétion.

Société spécialisée dans les produits industriels en matière plastique et visserie PARIS (16e) recherche son

CHEF DES VENTES

pour son département visserie

Le candidat devra avoir :

- — une formation technique (B.T.S.) ;
- — 5 ans d'expérience professionnelle souhaitée ;
- — le sens du contact humain et faire preuve d'une grande disponibilité.

Il devra organiser le service commercial et développer les ventes extérieures.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et numéro de téléphone à IFRES, référ. 78.253, M Benayoun, 24-26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.

PROMOTEUR IMMOBILIER
- 25 000 LOGEMENTS -
cherche pour Département «Opérations»

Chef de Programmes

destiné à assumer la responsabilité de plusieurs programmes immobiliers (construction neuve, locative ou accession, réhabilitation) sur les plans techniques, financiers et juridiques.

Le candidat doit avoir une expérience immobilière acquise dans une société de promotion publique ou privée et de gestion financière des opérations.

Adresser C.V. et prétentions
LE LOGEMENT FRANCAIS
12, rue Paul Baudry 75008 Paris

PUBLICITÉS RÉUNIES

Important Cabinet
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES (PARIS - 9e)
recherche
pour faire face à l'expansion de ses travaux

— RÉVISEURS CONFIRMÉS
— ASSISTANTS RÉVISEURS

- — diplômés d'une école supérieure de commerce ou titulaires d'une maîtrise de gestion ;
- — anglais courant indispensable.

Ils seront amenés à participer à des missions dans des groupes de dimensions internationales. Bonnes perspectives d'évolution pour des éléments de valeur. Rémunération intéressante.

Adresser photo et prétentions sous n° 7.073 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS PROJETS CONFIRMÉS

3 à 5 ans d'expérience dans domaine

TÉLÉCOMMUNICATIONS

par faisceaux hertziens et liaisons spatiales

- activité exportation ;
- contacts techniques internationaux ;
- anglais, espagnol ;
- lieu de travail : région Paris-province.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à : THOMSON C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

PARIS-LA DEFENSE
Société Instrumentation
recherche

INGÉNIEUR OU AGENT DE MAITRISE CONFIRMÉ

Formation électronique, ayant aussi expérience appareils régulation pneumatique et hydraulique.

POUR DIRIGER équipe assistance technique, mises en service réglages et réparations.

DOMAINES : analyseurs automatiques industriels, gaz et liquides 0² I.R. Chromato, Ph, etc... destinés à pétrochimie et autres industries.

Anglais lu et PARLÉ.

Formation complémentaire assurée y compris U.S.A. si nécessaire.

Voiture personnelle.
Fréquents déplacements France.

Adr. lettre, C.V., photo, prétent. et références sous N° 39 M 687 au CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE 69, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Important Groupe Electronique

recherche pour service calcul scientifique

DEUX CANDIDATS

Débutants libérés service national

1) Formation ingénieur diplômé grande école, connaissances hyperfréquence souhaitées ;

2) Formation universitaire (D.E.A. analyse numérique), connaissances physique générale souhaitées.

Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) en indiquant le poste choisi sous référence 35.311, Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra Paris-1er.

— SG2 —

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche pour participer au développement de son Centre Time-Sharing

Analystes-Programmeurs

DUT – 1 à 3 ans d'expérience.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à SG2 – 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

VOUS ETES :

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

dans une Société de produits de grande consommation depuis 2 à 3 ans ; vous avez un sens développé du contact, un esprit pratique et une bonne dose de bon sens. Vous ne craignez ni les difficultés ni les responsabilités.

NOUS RECHERCHONS :

LE CHEF DE PRODUITS

pour assurer le développement de notre importante gamme de produits.

NOUS SOMMES : une grande entreprise de produits laitiers implantés tant en FRANCE qu'à l'étranger.

Les candidats intéressés devront adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 823704 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
offre situation stable et bien rémunérée, à :

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour s'occuper de la préparation et du dépôt de

BREVETS D'INVENTIONS

EN FRANCE ET A L'ETRANGER
Bonnes connaissances anglais indispensables

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, adressée à :

LESEUF PUBLICITE (Réf. 14)
6, place de la Madeleine, 75008 PARIS.

GROUPE IMPORTANT
offre situation intéressante et d'avenir à

CADRE BANCAIRE

AGE MINIMUM 40 ANS.

Il sera entièrement responsable de la banque du groupe.

Il devra également rechercher et développer une nouvelle clientèle auprès des P.M.I. et P.M.E.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet en précisant les activités bancaires antérieures et indiquer appointements souhaités à CAMPBELL, n° 470, B.P. 37, 75824 PARIS CEDEX 17.

KARCHER
Spécialiste du nettoyage industriel
(100 M.F. de C.A. - 200 personnes) recherche

RESPONSABLE de sa comptabilité générale

Rattaché au Directeur Financier

Il aura pour mission d'assurer la comptabilité générale, les rapports à la maison mère en Allemagne, le suivi des relances clients, la comptabilité analytique. Age minimum 35 ans, bonne formation comptable (DECS ou équivalent) et expérience en milieu PME

Adr. C.V. manus. + prét. + photo à KARCHER VAPORAPID - Zac des Petits Carreaux, 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

BANQUE PRIVÉE 8e

recherche

pour son DÉPARTEMENT ENGAGEMENTS :

GRADÉ, CLASSE III

- — Etudes de bilans.
- — Mise en place et suivi des crédits.

Adresser C.V., photo, prétentions à : O.C.B.P. 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS sous référence 14.000 M.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE recherche

FORMATEUR ÉLECTRONICIEN

- Niveau minimum B.T.S.
- 5 ans expérience en automatismes numériques analogiques.

Poste à pourvoir à : ISSY-LES-MOULINEAUX

7 SEMAINES de congés payés. Formation pédagogique assurée.

Adr. C.V., photo, prétentions, sous la réf. 886 à : CREATIONS DAUPHINE 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Filiale du Groupe THOMSON en pleine expansion, leader dans son domaine recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant au moins 2 ans d'expérience en informatique temps réel sur mini-ordinateurs afin de faire évoluer les systèmes existants et capables de prendre en charge la réalisation de nouveaux projets.

Lieu de travail : Proche banlieue Nord de Paris.

Des déplacements de courte durée en France ou à l'étranger sont à envisager.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 108 à J. BORDAT, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex.

---

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS IBM 370/145 OS/VS 1, OS/VS 2 Libres de suite 2 à 3 ans d'expérience

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS méthode WARNIER souhaitée IBM 370/145 DOS/VS - Libres de suite 2 à 3 ans d'expérience

2 PROGRAMMEURS IBM 370/145 DOS/VS - Libres de suite 1 an d'expérience minimum

2 PUPITREURS IBM 370/145 DOS/VS et OS/VS

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS PL 1 sur IBM

CODER 61, av. République (11e) 355-40-80

VTE Equipement Maison rech. **RESPONSABLE** PROSPECTION CLIENTELE Région Paris - Expér. - Posséd. voiture - Libre janvier C.V. et prétent. : no 36.789, à **I.R.P.** 39, rue de l'Arcade (8e) qui transmettra.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92211 SAINT-CLOUD, recherche

INFIRMIÈRES D.E. jour, salaire début 4.616 F mensuel pour 40 h. en 5 jours.

INFIRMIÈRES D.E. nuit, salaire 6.284 F mensuel pour 46 h./5 jours, prime 7,50 % en sus, reprise possible ancienneté.

Ecrire ou téléphoner pour R.-vs 602-70-50, poste 315.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92211 Saint-Cloud recherche **UNE ASSISTANTE SOCIALE D.E.**
- Quelques années d'expérience
- Poste à pourvoir 1-1-1980 environ.

Env C.V. et lettre manuscrite ou prendre R.-Vs : 602-70-50.

L.T.M. Consultants recherche pour un organisme de formation spécialisé ds les transports, un

RESPONSABLE DE SERVICE FORMATION (OISE)

Il gère un service Formation technique de jeunes se destinant au transport. Il anime une équipe d'Assistants pédagogiques et travaille en étroite collaboration avec l'Education nationale.

Il est exigé un niveau d'études supérieur, une expérience de la formation et, si possible, du transport, mais surtout des qualités pédagogiques.

Envoyer vos candidatures sous référence 491. M à L.T.M. Consultants 52, quai National 92806 Puteaux

---

C.C.E AIR FRANCE recherche **AGENT ADMINISTRATION PERSONNEL**
- B.E.P. ou équivalent.
- Expér. professionnelle gestion administrative indispensable.
- Connaissance paye informatique et législation du travail.
- Libre de suite.

Poste tempor. 1 an min. Ecr av. C.V. : C.C.E. AIR FRANCE, Tour Europa 103, 94532 RUNGIS CEDEX.

Assoc. Nale Tourisme Social recherche **RESPONSABLE** de son service développement du réseau auberges de jeunesse, âgé de 30 ans environ. Formation sup., expér souhait. poste basé à Paris, mais déplacements à prévoir dans toute la France. Ecrire avec C.V. et prétentions à F.U.A.J. 6, rue Mesnil, 75116 PARIS

FILIALE FRANÇAISE (Paris Banlieue Ouest) d'une Société Internationale de PRODUITS de BEAUTE recherche pour son UNITE de PRODUCTION

CADRE de Formation supérieure, ayant une expérience dans le domaine ACHATS et IMPOTS
- Connaissances Anglais souhaitées.
- Appointements motivant fonction de l'expérience.
- Discrétion totale assurée.

Envoyer C.V., photo et prétent. à C.P.V. 99, rue de la Verrerie 75004 Paris

---

Ecole Ingénieurs privée Paris rech. pour son centre de calcul **UN JEUNE CADRE INFORMATICIEN**
- Encadrement des travx pratiques et projets de logiciel.
- Gestion et développement des moyens de calcul existants.
- 1 ou 2 ans d'expérience.

LIBRE IMMEDIATEMENT. Ecr. sous réfer. 3501 à PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 qui transmettra.

GROUPE COMMERCIAL à vocation internationale offre poste d'

INSPECTEUR COMPTABLE

EXPERTISE COMPTABLE ou NIVEAU EQUIVALENT

Résidence à PARIS Inspections en AFRIQUE Francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité.

Pratique de l'anglais appréciée pour mission éventuelle en Pays Anglophone.

Rémunération élevée tenant compte des déplacements.

Env. lettre manus. avec C.V. sous no 34.956.

Cabinet Leconte 4, r. Amiral-Courbet. Paris-16e

IMPORTANTE STE PRESSE (plusieurs supports) recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIALISATION DES STOCKS

UN CHEF DU SERVICE ABONNEMENT

UN CHEF DU SERVICE DES VENTES

Ecr. ss réf. 2058/M à SWEETS, B.P. 269.75424 Paris cédex 09.

PROGRAMMEUR ou ANALYSTE PROGRAMMEUR ayant très bonne expérience de l'APL **INSET** ETT 95, rue St-Lazare, Paris (9e) - 281-33-33.

Recherche pour constructeur **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** très confirmés - FORTRAN (expér. 5 ans), disponibles courts délais. Envoyer C.V., prétent., sous réf. 9.706 à : COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

Pour SURESNES **AT 2 - AT 3 ÉLECTRONIC** BTS ou DUT exigé. Postes stables, avant. sca SERECO, 79, r Vaugirard, 6e 544-27-33

Sté vente par correspondance à l'exportation, rech pour Paris

RESPONSABLE ACHATS PREPARATION COMMANDES

Dynamique, sens des responsabilités et de l'organisation, capable d'animer petite équipe, goût des chiffres, ayant travaillé dans commerce livre. Langues étrangères appréciées Salaire en conséquence. Ecr. avec C.V. M. Paul MARIE, 114, boul. Haussmann, Paris-8e.

Société d'Etudes PARIS MONTPARNASSE recherche disponible rapidement un

COMPTABLE

De niveau B.T.S. ou équivalent, vous avez acquis une expérience d'au minimum 3 ans de la comptabilité générale et analytique, informatisée. Nos activités, fortement orientées vers l'exportation, devraient permettre à un homme jeune, après intégration au sein de notre département financier, de mettre en pratique et d'étendre ses connaissances des différents domaines comptables d'une société.

Veuillez écrire (joindre C.V. et mentionner votre dernière rémunération), sous référ. 5.525 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

CONSTRUCTEUR BIENS EQUIPEMENTS INDUSTRIELS Leader à l'Exportation recherche pour renforcer son Service Commercial

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour visite et suivi des Affaires en Exportation indirecte auprès des Engineerings, ensembliers et installateurs de la région parisienne

Connaissance anglais exigée. Ecr. avec C.V., photo et prét. à WANSON, B.P. 32, 94114 ARCUEIL CEDEX.

Société PUTEAUX recherche pour son **S.A.V. EN INSTRUMENTATION**

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

possédant voiture pour déplacement région paris.

Niveau B.T.S., expér. souhaitée.

Ecrire C.V. et prétent. no 5.449, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPRIMEUR-ÉDITEUR (150 personnes) recherche

ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE

Connaissant parfaitement organisation et gestion, doué d'un sens commercial, dynamique et efficace. Indispensable avoir occupé pendant plusieurs années poste de direction. Adr. C.V. et photo, s no 80.716 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

ENTREPRISE **LEVALLOIS** recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS (PETITES ETUDES)

Langage Cobol Système IBM sous OS/VS

Adr. C.V., prét., sous réf. F.R., à Thomson CSF, service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

E.C.L. recherche à **PARIS et à LYON** pour participer à des projets de gestion en :

1) MINI-INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS confirmés COBOL - GAP II Référence M 1.

2) GRANDS SYSTÈMES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS 2 à 4 ans d'expérience COBOL PL 1 La pratique de PL 1 sous IMS et/ou CICS est nécessaire pour certains des postes à pourvoir. Référence G/S.

Envoyer C.V. détaillé en précisant la date de disponibilité et la référence à **E.C.L.** 55, rue Hermel, 75018 Paris 60, cours La Fayette, 69003 Lyon

---

IMPORTANT Sté PERSONNEL TEMPORAIRE recherche pour PARIS

DIRECTEUR D'AGENCE
- Formation de base : Ingénieur ou B.T.S.
- Expérience du commercial souhaitée non exigée.
- Minimum 30 ans.
- Dynamique.
- Salaire : fixe + avantages.

FORMATION ASSUREE

Adr. C.V., photo et prétentions, sous no 4.256, PUBLIFOP, 29, r. Bleue, 75009 PARIS, qui transm.

Fabrique de Jersey recherche **TECHNICIEN** bonneterie circulaire (rectiligne) expér souhaitée, connaissances maille, contrôle qualité production. Env. C.V. Tricotage de la Soie de Paris, 3, rue Jules-Ferry, 93120 La Courneuve.

E.C.L. recherche à **PARIS et à LYON**

DES INGÉNIEURS
- GRANDES ECOLES.
- ENSEEIHT, INSA, ENSIMAG...

pour participer à des études et réalisations de logiciel de base

Expérience réelle non inférieure à 2 ans

Matériel : MITRA 125, SOLAR, INTEL 8084, MOTOROLA 6800

Réf. MI/I

Envoyer C.V. détaillé en précisant la date de disponib. et la référence à : **E.C.L.** 55, rue Hermel, 75018 PARIS. 65, cours La Fayette, 69003 LYON.

ERIN recherche pour développement de logiciel de base - Applications TR - Matér. type MITRA-SOLAR-SEL

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** Minimum DUT

Ecrire avec C.V., ss réf. 3.806, à AXIAL Pub, 91, Fg St-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

Importante entreprise de bâtiment banlieue Ouest recherche JEUNE HOMME diplômé DECS ou équivalent. Promotion possible pour candidat de valeur après quelques années d'expér. au poste de comptable principal et éventuellement chef comptable Adr. C.V. man. sous référence 8.665 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

URGENT, SOCIETE BATIMENT recherche dans le cadre de son développement PROGRAMMEURS Lang. COBOL et ASSEMBLEUR matériel IBM 370/148 DOS/VS. Env. lettre manuscrite, C.V. et photo, no 84.832, PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

Sté d'Expertise Comptable recherche CHEF DE GROUPE pour direction dossiers de révision et de commissariat aux comptes et encadrement équipe de 5 collaborateurs.
- Niveau : Ecole Supérieure de commerce, certificat supérieur de révision comptable.
- Expérience : minimum 8 ans dans cabinet d'expertise comptable dont 3 ans dans cabinet anglo-saxon.

Env C.V., prét ss réf. 6.336 à PUBLISCOPE JUNIOR, 11, r. Royale, 75008 Paris.

L'Office Public d'H.L.M. de VILLEMOMBLE recrute directement ou par voie de mutation UN CHEF DE BUREAU adjoint au directeur. Bonne connaissance et expérience de la M. 31. Adr. cand. à M. le Président de l'O.P.H.L.M. de Villemomble, 10, avenue Detouche, 93250 VILLEMOMBLE.

VILLE DE MEUDON recherche :
- Un programmeur d'étude pr travailler sur un 62/60 CIIHB. Notions d'analyse, de télétraitement ainsi que la connaissance obligatoire de l'administration communale.
- Un agent pour seconder le gestionnaire des cantines scolaires - D.U.T. de gestion souhaité.

Candidatures à adr., par écrit, avant le 30 novembre 1979, à la mairie de Meudon 92190, bureau du personnel, 6, avenue Le Corbeiller.

Société d'Expertise Comptable recherche pour PARIS, stagiaire avec D.E.C.S., un an pratique minimum. Ecr. no 7.061 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

VILLE D'ANTONY (92) recherche **BIBLIOTHÉCAIRE** 2e CATEGORIE Titulaire d'une licence et du C.A.F.B., expér professionnelle exigée Adresser candidature et C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, rue des Champs. 92160 ANTONY.

MORITZ S.A. recherche **UN INGÉNIEUR DE VENTE** VENDEUR CONFIRME (10 ans d'expérience) pour développer la vente de biens d'équipement sur nouveaux secteurs industriels. Domaine d'activité : matériel de mélange et de broyage. Env C.V à Moritz S.A., 7, av. des Pommerots, 78400 Chatou.

ONERA recherche **UN AT 3 INFORMATICIEN ou ÉLECTRONICIEN** Expérience mini-ordinateurs HP appréciée.

Adr. C.V. et photo à ONERA, 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION recherche pour sa filiale IMPORT - EXPORT

SECRÉTAIRE TRILINGUE ANGLAIS-ESPAGNOL

Notions GESTION. Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions à D. COUTURIER, I T M ENTREPRISES, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

THEATRE NAT. DE L'OPERA Le Service de Presse de l'OPERA de Paris recherche Secrétaire sténodactylo bilingue (Français-Anglais). Connaissances musicales souhaitées, ayant expérience des relations avec la Presse. Adresser C.V. au Service de Presse. Opéra de Paris, 8, rue Scribe, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES situé prox. Porte Saint-Ouen recherche **COLLABORATRICE DE DIRECTION** sténodactylo confirmée BILINGUE ANGLAIS

Adresser C.V. et prét. à : no 54700, RUSH Publicité 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES Proximité Porte de Saint-Ouen recherche pour son **SERVICE DU PERSONNEL**

SECRÉTAIRE 2 à 3 ans d'expérience + dactylo exigées

Adresser C.V. et prétent. sous no 54737, à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transmettra.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 mètres, 19,99 F le m2 ; murale textile, 6,46 F le m2 - 355-66-50.

représentation offres

SIAS FRANCE — Aciers spéciaux : BREDA - COGNE TECNOCOGNE

SIAS-FRANCE distributeur exclusif (livraison d'usines et vente magasins) d'ACIERS SPECIAUX recherche dans le cadre de son DEVELOPPEMENT UN

représentant exclusif de HAUT NIVEAU pour région parisienne étendue

Le candidat retenu aura préférentiellement une expérience dans la vente d'aciers spéciaux de construction et/ou inoxydables.

Discrétion absolue assurée.

Adresser C.V. sous référence 39 M 197 au



Centre de Psychologie Appliquée 69, rue de Monceau 75008 Paris *Partenaire pour la France de* Consult-Eur

---

Prestigieuse Société de Tricots recherche pour département Femmes **UN REPRÉSENTANT** MULTICARTES

Secteurs : 02, 08, 10, 51, 55, 59, 62, 76, 80. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS Référence 60813.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit - 368-47-84, 893-30-02.

formation professionnelle

VOUS DESIREZ VOUS SPECIALISER DANS LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX Stage de Formation rémunéré par l'Etat du 2 janvier 1980 au 30 avril 1980 Possibilités de Placement.

CONDITIONS :
- Avoir moins de 26 ans ;
- Formation : écoles de commerce, licences, DEUG, DUT de Droit, Gestion, Sciences Eco...

Env. C.V. + lettre manuscrite à A.F.T. CESTRAL, 52-54, quai National - 92806 Puteaux.

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manuscrits, mémoires, RETAPES et PHOTOCOPIES. Téléphone : 500-42-10.

Secrétaire direction confirmée, trilingue, frappe ts textes franç., angl., espagn. sur IBM boule. Tél. apr. 20 h. 30 : 075-43-64.

capitaux ou proposit. com.

Import. Sté anglaise cotée en Bourse fabriquant et exportant **INSTRUMENT CHIRURGIE** rech. participation ou acquisit. d'une Société fabriquant et/ou distr. cette gamme de produits. Confidentialité absolue assurée Faire offre, sous réf. 3.305 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris, cedex 02, qui trans.

Société de distribution d'excellente notoriété sur marché en forte expansion (+ 20 % l'an), recherche partenaire(s) pour nouvelle implantation.
- Rentabilité élevée.
- Dossier disponible.

Ecrire M. P. FRANCE, 7, rue Gros, 75016 PARIS.

VENDEUR 1re FORCE Une affaire bien à vous Une opportun. sans investissem Alain Mazamaira vous renseign. Téléphone : (16-88) 34-42-56 entre 10 heures et 12 heures.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends 128 Berlinette 1300 FIAT, couleur verte, intérieur marron, première main, 50.000 km avec révision complète à ce kilométrage, en sus 4 pneus et chambres neuves. Ecrire à no 6.131 « LE MONDE » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

8 à 11 C.V.

Part. vend R 16 TL année 73, 132.000 km, boîte vitesses neuve, embrayage neuf. Prix 3.000 F. Tél. à partir de 18 h 30 : 374-91-47

12 à 16 C.V.

604 1978, toit ouvrant, automatique, 23.000 km. Garantie. Prix 43.000 F. Crédit avec 3.000 F comptant. SOT. 23-93.

Part. à part vd 604 modèle 79, bleue marine, nbx équipements, boîte automatiq., toit ouvrant, radio-cassette, système alarme antivol, 49.000 km, très bon état, 40.000 F. Vis. la semaine sur R.V., tél. h.b. 561-95-33, p. 431.

demandes d'emploi

Vous êtes Président d'une P.M.E. ayant une activité internationale. Vous cherchez un

CONTROLEUR DE GESTION

pour prendre en charge l'ensemble de la fonction financière et administrative.

J'ai 38 ans. Licencié en Droit + Sciences Po. J'ai 10 ans d'expérience professionnelle dont 2 aux Etats-Unis.

M'appeler au 060-90-32.

Ecrire No 1.706 « LE MONDE » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEF DE PUBLICITÉ FEMME cherche situation agences, supports ou régie, mais aussi dans le cadre de la formation ou de la recherche

29 ans, célibataire, de formation supérieure (Histoire + Psychologie + Diplôme CEGOS IPSOS de formateur) J'ai assumé pendant plus de 5 ans des responsabilités publicitaires de type commercial et Petites Annonces. Dernier emploi : Chef de produit avec un C.A. de 4,5 milliards. + animation d'une équipe de 20 personnes Polyvalente et disponible.

Merci d'écrire sous No 572 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transm.

J. F., exp. enseignement I.U.T., 6 ans, 3e cycle littérature comparée, ch. poste enseig. Lettres ou Express./Comunication, dans établissements d'enseignem. supérieur ou de format. continue. Ecr. à Michèle Mahéo Le Coadic 10, rue de Kermainguy, 56530 QUEVEN. Tél. : (97) 05-00-49.

Ingénieur Affaires Postes Electriques THT et HT, 59 ans. Recherche situation rég Paris. Faire offre à G. MOSSOT, 36, rue Sainte-Geneviève, 91240 ST-MICHEL-SUR-ORGE.

J.H. 21 ans, libre, habitant Paris, dégagé O.M., bonne présentation, permis moto +auto VL+PL rech. trav. varié. Ecr. no T 016.952 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR équipement social Diplômé CREP cycle CAPASE, expér. enseignement, animation enfants, adolescents, adultes, ét. tte propos. (préavis à donn.). Ecr. no T 16.914 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 35 ans, secrétaire comptab., rech. SITUATION stable 5.000 x 13. T. ap. 19 h. 651-19-72.

FONDE DE POUVOIR BANQUE FINANCEMENT 32 ans spécial. analyse financière, maîtrise exploitation cciale animation réseau régional (21 départements) dynamique, efficace offre **COLLABORATION HT NIVEAU BANQUE** ou **Direction financ. entrepr.** Ecr. no T 016934 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE, 31 ans, diplômé Enseignement Sup., 4 ans expér. ADJOINT à CHEF DE PERSONNEL Sté secteur tertiaire, connaiss. de tous les aspects de la fonction (recrutement, paie informatisée, gestion). Intéressé par les problèmes de formation. recherche situation dans entrepr. Paris ou région parisienne pouvant offrir perspectives d'avenir. Libre rapidement. Ecrire no 34.792 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.F., Doct. en histoire, familiar. av. problèmes Proche-Orient, ch. emploi mi-tps, étud. ttes propos. Tél., 11 h. à 15 h. : 288-13-46.

J.F., 23 a., maîtr. droit privé, prépar. CAPA, ch. empl. même à temps partiel. Tél. 865-09-65.

Cadre sup., 52 ans, lic. droit, sc. écon., bil. anglais, gde exp. négoce intern. agro-aliment. et direction P.M.E., ch. poste en rapport av. capacité, rég. Paris. Ecr. no TO 16935 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. cherche emploi comptable 2e échelon, région Versailles Téléphone 486-03-67.

H., 42 a., maît. sc. éco, cert. sc. po, 3e C. Plan, Am., Org., St. gest., Langues. Expér. enseign., Etudes projet, ch. empl. Paris, rém. indiff. si amb. positive. Malherbe, 8, pass. de la Moselle. 75019 Paris.

Homme, 37 a., dix ans exp. ds la diffusion N.M.P.P. (promotion des ventes - Inspection - Gestion des statistiques - Animation de réseau d'inspecteurs). Tr. bonne connaissance du circuit de distribution PARIS - PROVINCE - Deux ans d'expérience réussie en publicité bâtiment - Bonnes connaissances des méthodes de fabrication - Recherche poste responsabilités. Ecr. no 1.703, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Homme 30 ans, licence et maîtrise de sciences économiques, 5 ans d'enseignement en classe de T.G. rech. poste de respons. Ecrire M. Alain TAIRRAZ, Ecole d'infirmières, 1, avenue des Tresuns, 74000 ANNECY.

Cadre sup. diplômes univ., expérience inter. en formation cherche responsabilité dans entreprise ou groupe. Garnier 114, 13, av. Foch 78100 St-Germain.

Jeune homme 26 ans, bilingue anglais-français avec éléments d'espagnol, diplômes d'universités anglaise et française (B.A. maîtrise sciences politiques), responsable comercial entreprise import/export fruits à Londres, expérience du tiers-monde, cherche situation à responsabilité France ou étranger. Ecr. no 6.130 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRANSP. INTERNATIONAUX Transit Import/Export Hme 32 ans, parf. tril., angl., allem., bonnes not. esp., rompus aux techn. transp., transit et exportation, plus. séjours longue durée en Afrique anglophone et du Nord, rech. soit poste opérationnel sur terrain en expatriation, soit poste basé en Europe avec déplacements. Ecr. no 7.072 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE chef serv. documentaire ch. emploi Paris-Province. Ecr. no 1.701 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 33 ans - ATTACHEE DE DIRECTION, exp. V.P.C., cherche situation commerciale. Ecr. no T 016.953 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 31 a., secrétaire-traductrice anglais expérimentée, espagnol, bonne dactylo, cherche poste secrétariat, traduction et/ou documentation. Libre de suite. Tél. : 533-64-51 8 h. 30 à 15 h.

Etudiante americaine excell. réf. expér. avec les enfants ch. pl. au pair Paris ou région paris. TEL. : 460-99-92.

Cadre plusieurs années d'expér., chef de produits composants passifs cherche poste similaire. Etudierait toutes propositions. Libre rapidement. Ecr. no 1.699 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE CONFIRME 34 ans 15 ans d'expérience avoué et avocat. Rompu à la procédure civile, aux voies d'exécution et au droit privé, disponible très rapidem. Etudies toutes propositions. Ecr. à 7.078, « le Monde » Pub., 5, r Italiens, 75427 Paris ced. 09

Faites taper vos thèses et manuscrits par J.F. expérimentée sur IBM - Téléph. : 051-44-49.

RFA Suche Tätigkeit mit nahmhafter Firma als Repräsentant und Marketing-Fachmann für das Gebiet Bundesrepublik Deutschland Ausführliche Angebote an Postfach 701228, D-6000 Frankfurt, R.F.A.

U.S.A. Le marché americain en Californie vous intéresse ? Jeune Français diplômé E.S.C. actuellement à Los Angeles, expérience produits grande consommation, recherche
- ETUDES DE MARCHE, MARKETING, FREE LANCE.

Motivé, sérieuses références. Libre à partir 1er janvier 1980. Ecr. avant le 15 dé., référence no T 016.926 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire général, 43 ans, **H.E.C. - Grande expér.** ch. situation en rapport. Ecr. à M. Jambon, 8, rue Angélique-Vérien, 92200 NEUILLY.

CADRE SUPÉRIEUR TRANSPORT MARITIME 55 a., gde expér. exploit. cciale et gestion/organisation, transp. maritime, France et étranger, ETUDIERAIT TTES PROPOSIT. Ec. no T 16.717 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RELATIONS HUMAINES H., 31 a., cycle de spécialisat. « en gestion du personnel », pendant 3 a. respons. du personnel et de formation dans un organisme de formation, rech. tâches similaires, accepterait contrat à durée déterminée dans entreprise en expansion pour « étude de rationalisation de la politique du personnel » par exemple. Ecrire Louvencourt, 83, rue de Grenelle, 75007 Paris, ou tél. : 548-44-00 (9 h.-12 h.).

CADRE COMPTABLE plusieurs années de pratique Afrique noire francophone, ch. contrat expatrié résid. ou activité itinérante pour contrôles ou intérims personnel. Accepte engagement à durée limitée. Disponible immédiatement. Ecr. à 7.071, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois stab., bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE CARRIERES (D 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (documentat. s/demande).

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

SAINT-PAUL
235 m2 + TERRASSES
séjour + bureau + 3 chambres, charme et beaux volumes.
Tél. : 633-29-17 - 577-38-38.

5e arrdt.

PARIS (5e)
Imm. pierre de t. 4e étage asc. voté, entrée, séjour 2 chbres, cuisine, salle de bns, w.-c., chff cent., tél. Balcon. Px total 485.000 F Possibilité crédit Visite Mardi, Mercredi, 10 h.-17 h. 73, RUE CLAUDE-BERNARD. - 354-53-03

CENSIER - SOLEIL - LUXE gd séj., 5 fenêtres + 2 chbres. DUPLEX 110 M2. — 354-42-79.

7e arrdt.

GRENELLE INVALIDES BALC.
180 M² CALME Etage élevé
SOLEIL. ASC. - 354-95-10.

SEGUR - DUQUESNES
5 P Bel immeuble ancien, parfait état, asc.
633-29-17 - 577-38-38

BD RASPAIL 2 P. de réception en enfilade
4 chbres, tt cft, ch. de service.
Tél. : 222-63-23

8e arrdt.

CONCORDE - 100 m2
PENICHE HOLLANDAISE 26 m standing, prix 260.000 F.
Tél. 265-64-21

PARIS (8e) - ALMA
environ 110 m2 - 2 chambres, double living. Luxueusement aménagé. S/place ce jour entre 11 et 15 h. et 17 h. 30 et 20 h. 44, rue JEAN-GOUJON ou tél. HAMPTON : 225-58-35

Living + 2 chambres, confort, soleil, caractère, état neuf, au 6e étage, ascenseur. - 325-32-77.

10e arrdt.

PART. VD, 12, rue de Lancry, Mo République, Imm. P. de T., côté cour, calme, 1er étage : 2 Pces, cuis., S. d'eau, entrée, petit débarr. cave, remis neuf. Pour renseign. Tél. : 781-16-18.

11e arrdt.

Mo St-Ambroise, Richard-Lenoir, Imm. P. de T., 2e étage, grand appart. 5/6 P., tt cft, 140 m2 : 850.000 F. Téléphone : 874-70-47.

14e arrdt.

BD RASPAIL MONTPARNASSE GD SEJOUR,
3 CHBRES, 2 bains.
1.250.000 F - 727-86-95

15e arrdt.

71 bis RUE ST-CHARLES
Beau 4 pièces, 2 bains, 2 balc.
Mardi de 14 à 18 h.

16e arrdt.

STUDIO. - Exceptionnel, étage élevé, plein Sud, vue sur Seine, grande terrasse plantée, luxueusement aménagé, habitable immédiatement.
BERGI : 222-48-60.

PLACE VICTOR-HUGO
dans immeuble P. de T., entièrement rénové, 45 m2, 2 Pièces, cuisine, bains, refait neuf, au 6e étage, asc., soleil. Sur place, 9, RUE YVON-VILLARCEAU, mardi 27/11, 15 h. 30 - 16 h. 30.

TROCADERO RECENT Splendide
réception + chbre, 111 m2.
950.000 F. — 281-16-16.

MUETTE STYLE RIVE GAUCHE
EXCEPTIONNEL
250 m2, 3 récept. + 4 chbres.
PARFAIT ETAT
633-29-17 - 577-38-38

LA MUETTE SUPERBE 4 P. 125 m2,
2 bns, cuis. équipée. Terrasse s/jdin. 1.350.000 F. Rénovation luxe. - Visite mardi 13 - 16 h. : 13, rue Bois-le-Vent. — 553-14-14.

18e arrdt.

Marcadet. Prop. vd ds bel imm. p. de t. env. 80 m2 à rénov., 5 P., ou poss. 2 X 2 P., tt cft, prix et placem. exceptionn. - 878-41-65.

AV. JUNOT Exceptionnel 100 m2
Stand. 705.000 F. — 280-39-97.

20e arrdt.

GAMBETTA (Proximité) « PRAIRIE »
28, rue des Prairies
2, rue de l'Indre
23, rue Pelleport
STUDIO à 5 PIECES
S/place ce jour 14 h. - 19 h.
M. DUPOSSE - 360-90-64

92 Hauts-de-Seine

DUPLEX 110 m2
Charme, verdure, soleil dans petit HOTEL PARTICULIER à BOULOGNE. 1 million de francs
MADIMO - 260-30-39

NEUILLY - CHEZY
Luxueux 6 p. Moderne 180 m2 2 parkings, chambre de service
MICHEL ET REYL. 265-90-05

HAUTS DE SURESNES
SPLENDIDE DUPLEX
ATELIER ARTISTE
Terrasse 90 m2 SOLARIUM
630.000 F. Tél. 603-27-51

CHAVILLE, bel imm. récent : séjour, 3 chambres, parking : 390.000 F. Téléphone : 828-26-89.

MEUDON - BELLEVUE
4 PIECES 95 M2
LOGGIA 10 M2
CUISINE EQUIPEE
CAVE 2 PARKINGS
EST-OUEST :
730.000 FRANCS.
TELEPHONE : 387-84-30.

Sceaux, Part. à Part., en plein centre, calme, résident., 2 chbr. + séj. dble, standing, 84 m2 + balcon, box — Tél. : 702-83-09.

Province

Péniche, 30 mètres, à vendre, excellent état général. Ecrire à : M. R. Ponquerale, B.A., 2, quai Sainte-Croix. - 33000 Bordeaux.

NICE
« LES DEMEURES » MERIDIONALES IMMOBILIER
sont à votre disposition pour résoudre tous vos problèmes immobiliers.
ACHATS - VENTES : appartements, villas, terrains, fonds de commerce. 2, rue du Maréchal - Joffre, Nice. Téléphone : (93) 88-68-27 et Villeneuve-Loubet (93) 20-76-59.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 Pces, PARIS prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, av. ou ss travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, PARIS 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Téléphone : 261-39-78, Mme Leulier, et 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. 2/3 P. BONS QUARTIERS
227-07-06

appartements occupés

ASNIERES Occupé dame 80 ans - Bel Imm. 1930 - Chff. centr., 2 P., cuis., w.-c. Possib. s. d'eau. Px 67.000 F. Crédit. Voir notaire : MARDI de 14 h. 30 à 16 h. 30, 3, RUE BOURDARIE-LEFURE.

locations non meublées Offre

Paris

BD ST-GERMAIN, 2 P., cuis. équipée, bains, refait à neuf : 1.700 F net. « FAC » : 337-69-59.

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE
part. à part. bel appt rez-de-ch., petit imm., parc, 4 chambres, séjour double, 2 s. de bains, garage fermé, jardin privé. Loyer : 3.000 F mens. + charges 750 F. Tél. 912-06-54

Province

CANNES, Croisette, stud., tr. gd luxe, Gray-d'Albion : 2.000 F p. mois + charges. Tél. 628-46-70, de 8 h. à 12 h. 30 et le soir.

En Dordogne, sud Sarlat, loue maison meublée, style périgourdin, tout confort, soit à la semaine ou au W.-E. avec parc de 3.000 m2, à 600 m. du village. Téléphone : (16-53) 29-91-58.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5 000 F maxi. 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

CHAMPS-ELYSEES. - Standing, calme, living double, 45 m2, TELEPHONE. Bien meublé : 3.300 F net. — Tél. : 225-64-70.

Région parisienne

Banl. Sud, R.E.R., pav. tt cft, 8 P., gds garage et jardin : 5.000 F. T. 661-17-91, jusq. 11 h.

locations meublées Demande

Paris

MICHEL-BERNARD
recherche pour sa clientèle de cadres étrangers appartements de standing, quartier central : 500-54-90.

RENTABIL. VOTRE APPART. PENDANT VOTRE ABSENCE
PARIS PROMO
loue les appartements des Parisiens provisoirement absents à une clientèle sélectionn. (1 mois minimum. Téléphone : 325-28-77.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

immeubles

IMPORTANT GROUPE MARCHAND BIENS, recherche IMM. LIBRES ou OCCUPES, bons quartiers PARIS ou banlieue proche. DECISION RAPIDE. Estimation ss engagem. DISCRETION ASSUREE
Intermédiaire accepté.
553-91-00, poste 31-10, 12 h.

Achète imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s-Seine.

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEMENT
PARIS (11e)
Résidence : La Cour d'Aulnay
STUDIOS - 2 - 3 et 4 Pièces
Prix du m2 Base 4 pièces 6.970 F
54, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT
Sur place tous les jours, Samedi, Dimanche compris (sauf Mercredi toute la journée et Jeudi matin).
373-79-18 - 246-70-50

maisons individuelles

ANGERS Part. à part. Centre gare
Maison 7 p. + cuis. aménagée. Tt cft. 2 garages. M. Morinière, 2, rue du Petit-Thouars, Angers.

viagers

Rue St-Louis-en-l'Ile, magasin, cuis., séj., 2 chambres, libre dans 2 ans, 280.000 F + rente, 1.350 F - LODEL, 355-00-44.

ETOILE. Appt 6 P., 175 m2 + 2 chbres service, 5e étg., occupé 75 ans, 400.000 F + rente, 5.000 F - LODEL, 355-00-44.

bureaux

Cherche 5 BUREAUX
120 à 150 m2 BON STANDING
Quartier Opéra/Palais-Royal
Pour le 1er JANVIER 1980.
T. M. DELVAL, 329-21-82, p. 83.

COURCELLES, imm. très gd standing, 15 BURX prestige, 20.000 F mens. - 266-59-05.

30, AVENUE GEORGE-V
Dans immeuble de grand luxe, à louer, bureaux divisibles, de 60 à 600 m2.
1.450 F le m2.
Possibilité location précaire - Tél. : 723-78-08.

LOCATIONS salles - bureaux.
TOUTES DOMICILIATIONS
TOUS SERVICES et TELEX
Tél. : 524-43-05.

Domicil., artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts. Informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois, Paris 10e - 11e - 15e - 17e
229-18-04 - 355-70-80.

bureaux

DOMICILIATIONS
CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18

CONSTITUTIONS STÉS
DOMICILIATIONS
REDACT. D'ACTES - FINANC.
ESRA - TELEPHONE 700-68-94.

Loue BUREAU, dep. 100 F/mois
DOMICILIATIONS
Ts services - C.A.P.A. 296-82-73.

villas

St-NOM-la-BRETECHE, pr. Golf très belle VILLA RECENTE sur 2.500m2, 250m2 hab., liv. 60 m2, 5 chb., 3 bs, 1 s. d'eau, ss-sol total. - PRIX : 1.470.000 F - AGENCE ROYALE - 950-14-60.

terrains

Pptaire vend terrain 6.000 m2 dans le Loiret, 130 km Paris. Tél. : 307-76-76.

CHATOU 400 mètres R.E.R. Beau terrain
boisé 1.150 m2 - 740.000 F
BARTHEL S.A. - 976-06-00

ORSAY
724 m2 - 19 m façade
C.O.S. 0,25 - 310.000 F
Tél. : 928-68-00

propriétés

A 20 min. aérop. NICE, grande ppté avec belle villa neuve. Vue slendide. Téléph. (93) 59-51-73.

FERME 55 ha - ALLIER
prairies, céréales pos. Pièce eau 700 m2. Habit. 130 m2 sous-sol. Bât. exploit. en dur 500 m2, hangar 100 m2. Libre 1981. Px total 1.300.000 F. Doc. comp sur demande
CAB PEZET, 03500 SAULCET
Tél. (70) 45-35-70

pavillons

ANTONY. Pavil. moderne 1963, 9 p., tt cft, atelier, garage, jardin. 760.000 F. - 666-00-27.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (près), sur 860 m2, construction récente comprenant : entrée, séj. double, cheminée, 3 chbr., cuisine, tout confort, sous-sol. Etat impeccable - Prix justifié 500.000 F.
I.N. 045-29-09.

chalets

CHALET à vendre plein centre station de ski LA PLAGNE (Savoie)
Tél. 71/43-29-04 en Belgique de 9 h à 11 h 30 (Jours ouvrables)

manoirs

CŒUR du PERIGORD NOIR
URGENT Part. à part. vd petit MANOIR à restaurer, très jolie vue.
Tél. : 343-35-40

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE Palais de Justice à Versailles, le 12 décembre 1979, à 10 heures,
MAISON D'HABITATION à DAMPIERRE (78)
Canton de RAMBOUILLET, lieudit « Le Boulet », 37, rue de Rambouillet, compr. : séjour, salon, 3 chamb., cuis., salle de bns, w.-c., garage 2 voitures. Conten. : 3.650 m2 – M. à P. : 50.000 F. S'ad. Me MANUEL, avoc. à Versailles, 89, bd de la Reine. Tél. : 950-02-31.

VENTE Pal. de Justice à Versailles, le mercredi 5 décembre 1979, à 10 h.,
PAVILLON à MAUREPAS (Yvelines)
18, r. d'Ouche et 32, r. de Thimerais. Loué. MISE A PRIX : 85.000 F. S'adr. à Me X. SALONE, avocat, 19, r. Sainte-Sophie ; sur les lieux pour visiter, le mardi de 19 h. à 20 h. et le samedi de 10 h. à 14 h. 30.

Adj. TRIBUNAL COMMERCE de Paris Jeudi 6 décembre 1979, 13 h. 45. Fds
Expl. OUTILLAGE. Pces détac. Prod. Divers
Sis Paris-15e, 13, Q. Grenelle. (Pr Droit aux baux, cons. Cah. Charg.). M. à Px (NE P. et B.) 5.000 F. Consig. 20.000 F.
S'ad. Mes Durand et Jouvion, not. ass. à Paris Me Herissay, s., 130, r. Rivoli.

VENTE Palais de Justice à Bobigny, le mardi 18 décembre 1979, à 13 h. 30,
MAISON à BOBIGNY (93)
79, rue d'ODESSA
MISE A PRIX : 60.000 F
S'ad. Me OGÉE, avoc. Paris, 28, rue Gay-Lussac ; Me Regnier, avoc. Paris, 15, r. Surène.

VTE s/sais. imm. Pal. Just. Versailles, mercredi 19 décembre 1979, à 10 h.,
PROPRIÉTÉ consist. : mais. d'habit. comp. rez-de-chaussée, divisé en : salle de séjour, coin salle à mang., bur., chauffer., chambre, s. de bns, cuis. ; 1er ét. : s/combles, div. en : ling., 2 p., salles de bains, w.-c. Jardin. Superficie totale : 60 ares.
GAMBAIS (Yvelines), avenue de Neuville.
Vendue occupée par la partie saisie.
MISE A PRIX : 80.000 F
S'ad. Me SKLARD, avocat à Versailles, 79, bd de la Reine - Tél. : 950-02-99.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le 5 décembre 1979, à 14 h 30, 17, rue Scribe, Paris-9e, salle des Ventes des Domaines.
Enchères verbales
BEAUX BIJOUX OR
Bagues ornées de : Saphirs - Brillants - Emeraudes et Rubis. Bague ornée d'un brillant de 2 cts 30. Montres de col - Montres de dame entièrement ornées de brillants - Montres Oméga et Jaeger Lecoultre - Colliers - Bracelets - Sautoirs or et perles de culture - Hochet or du 19e siècle - Important Camée - Broches. Visites : le mardi 4 décembre 1979, de 14 h 30 à 16 h 30 et le mercredi 5 décembre 1979, de 9 h 30 à 11 h 30.
RENSEIGNEMENTS : D.N.I.D. (Services des Ventes), 15-17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09, téléphone : 266-93-46 (poste 367).

VENTE au Pal. de Just. à PARIS, le LUNDI 3 DECEMBRE 1979 à 14 h. EN UN LOT
PROPRIÉTÉ sise à MARGENCY (95)
RUE D'EAUBONNE ET LIEUDIT « LES TERRES ROUGES »
compr. Pavill. hab. élevé sur vide sanitaire, compr. séj., cuis., 3 chbres, salle d'eau, w.-c. (eau, gaz, électricité), cour, route de desserte, chantier
d'une CONTENANCE de 62 ares 55 ca
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adr. Me Georges MIELLET, avocat, 14, rue des Pyramides, PARIS (1er) ; Me CHEVRIER, syndic près le tribunal de PARIS, 6, rue l'Abbé-de-l'Epée ; Me PESSON, administrateur judiciaire, 21, avenue Victoria à PARIS.

VENTE au Palais de Justice de PARIS le jeudi 13 décembre 1979 à 14 h.
IMMEUBLE à CHARENTON-LE-PONT
(VAL-DE-MARNE), 21, RUE VICTOR-HUGO
Contenance 46 m2 - Libre de location
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser Me B. de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau, 75008 PARIS, tél. : 720-82-38 ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli, tél. : 261-55-03 ; PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS
LE JEUDI 13 DÉCEMBRE 1979, A 14 h.
UN APPARTEMENT à PARIS (16e). Entrée, cuisine, 1 chambre, salle de bains, CAVE
17, RUE DE L'YVETTE et 1, RUE RENÉ-BAZIN
MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser à la S.C.P. Michel LAMOTTE et J. BEAUX-LAMOTTE, avocats 100, rue Saint-Dominique, PARIS (7e).
Pour visiter, sur place, les 5 et 7 décembre de 11 heures à 12 heures.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS
LE 6 DÉCEMBRE 1979, A 14 h. - EN 4 LOTS
1er lot, APPART. et BOUTIQUE, coul., w.-c., dans bât. S./rue, rez-de-ch. - CAVES no 2 et 9 et les 38/1.000e des parties communes générales Lot 1.
2e lot, APPARTEMENT, compr. 2 p. s/rue, cab. de toil., antich., cuis., w.-c., ds bât s/rue, escal. s/rue, au r.-de-ch. porte sur vestibule à gauche. - CAVE no 12 et cabanon. Et les 44/1.000e des parties communes générales Lot 2.
3e lot, APPARTEMENT, dans bât. s/cours, au rez-de-ch. escal s/cour, 1re porte gauche s/cour, compr. 2 p. s/cour + recoin culinaire s/courette. - CAVES nos 10 et 21. - Droit d'usage w.-c. communs s/cour. - Les 19/1.000e des parties communes générales. Lot 14.
4e lot, APPARTEMENT, dans bât. s/cour, au rez-de-ch 2e porte gauche. CAVE no 23. Et 23/1.000e part. com. gén. Lot 15.
M. à P. : 1er lot : 40.000 F - 2e lot : 50.000 F - 3e lot : 20.000 F - 4e lot : 25.000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 135.000 F.
16 BIS, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET - PARIS (7e)
S'adresser pour tous renseignements à Me Marcel JARRY, avocat à PARIS, 50, bd Malesherbes. Tous avocats près Tribunal de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS, bd du Palais, le JEUDI 13 DECEMBRE 1979 à 14 h. - EN UN LOT
LOCAL - 19-21, RUE GREUZE - PARIS (16e)
au rez-de-chaussée, porte à gauche, dans le couloir conduisant à l'esc. B, comp entrée, bureau éclairé sur rue Greuze, cabinet d'aisances, dégagem. (lot no 1 du règlement de copropriété)
MISE à PRIX : 130.000 F. S'ad. à Me G. BLIAH, avocat à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu, tél. : 296-29-32 et 296-03-74 - Tous avocats près les tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et VERSAILLES - Sur place pour visiter.

Etude de Mes André de SEGRAIS et Huguette AMBROISE-JOUVION, avocats à la Cour de Paris, 9, rue Guénégaud, 75006 PARIS.
Vente sur baisse de mise à prix et sur licitation, au Palais de Justice, à PARIS
LE LUNDI 10 DECEMBRE 1979, à 14 heures
EN 20 LOTS, après état descriptif de division et règlement de copropriété, dans une
PROPRIÉTÉ SISE A ORLY (VAL-DE-MARNE)
AVENUE ADRIEN-RAYNAL, numéro 32, COMPTANT
IMMEUBLE DE RAPPORT D'UN REZ-DE-CHAUSSÉE ET 4 ÉTAGES
de chacun 4 logements et 3 boutiques au rez-de-chaussée
UN AUTRE IMMEUBLE ACCOLÉ AU PRÉCÉDENT, COMPRENANT
au rez-de-chaussée un bureau et une grande pièce, au premier étage : UN APPARTEMENT de 3 pièces principales, cabinet de toilette, w.-c., garage - remises - terrain.
LE TOUT D'UNE CONTENANCE DE 993 MÈTRES CARRÉS ENVIRON
cadastré section A C numéro 6 - Lieudit avenue Adrien-Raynal
SAVOIR : DANS LE BATIMENT A SUR RUE

Premier étage - APPARTEMENT, troisième porte droite - Entrée - 2 pièces - cuisine - W.-c. - CAVE. Libre de location et occupation - formant le premier lot de la vente.
Mise à prix .... 33 000 F
APPARTEMENT à gauche - Entrée - 3 pièces - cuisine, w.-c. - Dégagement - CAVE. Libre de location et occupation - Formant le deuxième lot de la vente.
Mise à Prix .... 50 000 F
DEUXIEME ETAGE - APPARTEMENT - Première porte à droite - Entrée - 1 pièce - Cuisine - w.-c. - CAVE - Location verbale - 1 200 F par trimestre, formant le troisième lot de la vente.
Mise à Prix .... 23 000 F
APPARTEMENT - Deuxième porte à droite - Entrée - 3 pièces - Cabinet toil., cuisine - Débarr. - w.-c. - Dégagement - CAVE - Bail du 10 avril 1934 - Loyer trim. 717 62 F, formant le quatrième lot de la vente.
Mise à Prix .... 50 000 F
APPARTEMENT - Troisième porte droite - Entrée 2 pièces - cuisine - w.-c. - CAVE - LOCATION verbale 150 F par trimestre, formant le cinquième lot de la vente.
Mise à Prix .... 35 000 F
APPARTEMENT à gauche - 3 pces, cuis. - w.-c. - dégagement - CAVE Libre de location et occupation, formant le sixième lot de la vente.
Mise à Prix .... 55 000 F
TROISIEME ETAGE - APPARTEMENT - Deuxième porte droite - Entrée - 3 pièces - Cuisine - Deux débarras - W.-C. - Dégagement - CAVE Libre location et occupation, formant le septième lot de la vente.
Mise à Prix .... 53 000 F
APPARTEMENT - Troisième porte droite, entrée - 2 pièces - Cuisine - W.-C. - CAVE - Bail du 5 octobre 1964, formant le huitième lot de la vente.
Mise à Prix .... 35 000 F
APPARTEMENT - A gauche - Entrée - 3 pièces - Cuisine - W.-C. - Dégagement - CAVE - Libre location et occupation, formant le neuvième lot de la vente.
Mise à Prix .... 55 000 F
QUATRIEME ETAGE - APPARTEMENT - Première porte droite - Entrée - 1 pièce - Salle d'eau - W.-C. - CAVE - Libre de location et occupation, formant le dixième lot de la vente.
Mise à Prix .... 20 000 F
APPARTEMENT - Deuxième porte droite - Entrée - 3 pièces - cuisine - 2 débarras - W.-C. - Dégagement - CAVE - Location art. 3 Ter de la loi du 1-9-48 - Loyer annuel de 5 400 F révisable annuellement (indice 259 articles), formant le onzième lot de la vente.
Mise à Prix .... 50 000 F
APPARTEMENT - Troisième porte droite - Entrée - 2 pièces - Cuisine - W.-C. - CAVE - Libre location et occupation, formant le douzième lot de la vente.
Mise à Prix .... 35 000 F
APPARTEMENT à gauche - Entrée - 3 pièces - Cuisine - W.-C. - Dégagement - CAVE - Libre de location et occupation - Formant le treizième lot de la vente - Mise à prix : 53 000 F.
PAVILLON à droite sur cour - Bâtiment B au rez-de-chaussée et au premier étage : APPARTEMENT comprenant au rez-de-chaussée : entrée, 1 pièce, w.-c. au premier étage ; par escalier privatif 3 pièces - Cabinet de toilette - Cuisine, w.-c. - Dégagement formant le quatorzième lot de la vente - LIBRE DE LOCATION - Mise à Prix : 55 000 F.
Au rez-de-chaussée, à droite : UNE RESERVE LIBRE contigue au bâtiment A formant le quinzième lot de la vente - Mise à prix : 2 000 F. AUTRE RESERVE LIBRE, à gauche, formant le seizième lot de la vente : Mise à prix : 2 000 F. - RESERVE LIBRE en angle formant le dix-septième lot de la vente : Mise à prix : 10 000 F - Bâtiment C Troisième BOX, à droite, LIBRE, formant le dix-huitième lot de la vente - Mise à Prix : 2 300 F - Deuxième BOX à droite, LIBRE, formant le dix-neuvième lot de la vente - Mise à Prix : 2 300 F. - Premier BOX, à droite, LIBRE, formant le vingtième lot de la vente - Mise à Prix : 3 000 F.
Me Huguette Ambroise-Jouvion et Me André de Segrais, Av. à la Cour y demeurant 9, rue Guénégaud, 75006 PARIS - Tél. : 325-65-50 et 033-71-13 déposit. d'une copie de l'enchère - Maître Luc MELESSE, ancien avoué, 8, rue de l'Isly, 75008 PARIS - Tél. : 387-37-53, à partir de 10 h. seulement. Et à tous Avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur licitation, Pal. Just. NANTERRE - Mercredi 19 déc. 1979, 14 h.
APPARTEMENT à LEVALLOIS-PERRET (92) - 58, rue CARNOT
3 pces princ., cuis. au 3e étage, cave - LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUPAT.
MISE A PRIX : 160.000 FRANCS - S'adr. Me G. DESCLOZEAUX, avocat à Paris (7e), 7, boulevard Raspail, tél. 548-72-96 ; à tous avocats près trib. Grande Instance PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.

VENTE au Palais de Justice à Paris, jeudi 13 décembre 1979, à 14 heures.
PARIS 15e - 30, avenue de SUFFREN
1) APPART., 3e étage, cave. M. à P. : 40.000 F.
2) CHAMBRE, 4e étage. M. à P. : 10.000 F.
3) LOGEM., 4e étage. Mise à P. : 10.000 F.
4) CHAMBRE, 4e étage. M. à P. : 10.000 F.
5) CHAMBRE, 4e étage. M. à P. : 10.000 F.
S'ad. Me W. DRIGUEZ, avocat à Paris (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule - Tél. : 225-13-20.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY
LE MARDI 18 DÉCEMBRE 1979, A 13 h. 30. - EN UN LOT
17 LOGEMENTS comprenant chambre et cuis, et 5 PIECES à divers niveaux - Dans immeuble
1, 3, 5, bd de la Libération, SAINT-DENIS (93)
17, rue du Port et 1, rue Alphonse-Combe
Mise à Prix : 160.000 F. S'adr. à Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés à PARIS, 14, rue d'Anjou ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur les lieux pour visiter.

HOSPICES DE BEAUJEU
VENTE aux enchères publiques, par le ministère de Me CHAUSSIN, commissaire-priseur à Villefranche, le DIMANCHE 9 DECEMBRE 1979 EN 58 LOTS
979 PIÈCES de 215 litres de VINS FINS 1979
appellations d'origine contrôlée
BEAUJOLAIS-VILLAGES et BROUILLY
Rens. et catalogues sur demande à la Direction des Hospices 69430 BEAUJEU - Tél. (74) 04-84-75.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LES NOUVELLES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Une maison de week-end pour toute la semaine

INEXORABLEMENT, la banlieue parisienne gagne du terrain dans l'Oise. A partir du sud, bien sûr, en utilisant les liaisons routières ou ferroviaires de plus en plus rapides, mais surtout en raison d'un nombre important de résidences secondaires qui, au fil des années, deviennent principales.

« *Financièrement, une résidence secondaire représente une lourde charge* », explique un cadre supérieur. Aussi, la commodité de communications, notamment dans l'est du département que traverse l'autoroute du Nord, a conduit beaucoup de Parisiens à venir vivre toute l'année dans leur pied-à-terre de campagne. De plus en plus nombreux, Compiégnois et Senlisiens « descendent » chaque jour travailler dans la région parisienne.

A Beauvais, la S.N.C.F. a dû aménager les horaires des trains pour Paris l'année dernière ; quelques mois auparavant, les usagers mécontents avaient bloqué un train en gare de Méru. Le phénomène des « migrations alternées » vers Paris est déjà ancien pour les habitants de Creil, commune qui appartient depuis longtemps à la banlieue parisienne.

Aussi, dans tout le sud du département, et singulièrement dans la vallée de l'Oise, le prix des terrains grimpe vite. Le mètre carré se vend facilement 250 francs aujourd'hui. Les candidats à la construction doivent compter un minimum de 100 000 francs pour le terrain nu.

Dans le sud-ouest de l'Oise, déjà avant guerre des Parisiens aisés venaient passer leurs fins de semaine du côté de Noailles et de Sainte-Geneviève. Dans les années 60, le phénomène s'est amplifié et il a beaucoup avantagé les communes rurales de l' « Oise normande » dépeuplée par l'industrialisation. Ainsi a été réoccupé le cœur de villages qui, sans les Parisiens, seraient tombés en ruine. Pour enrayer l'exode, les maires ont multiplié les lotissements à la périphérie de leurs communes où sont revenus les enfants du pays dégoûtés de la vie dans les grands ensembles. Ceux qui vivent là toute l'année veulent du confort, ceux qui viennent en week-end cherchent un passé.

8,6 % du parc immobilier

« *Nous n'avons pas d'école, plus de commerçants, et en semaine les deux tiers des maisons restent fermées. Ce n'est vraiment pas drôle* », explique M. Louis Vallois, maire de Gerberoy, le plus célèbre de ces villages de résidences secondaires. Car, en définitive, l'arrivée des Parisiens du week-end a accéléré le dépeuplement.

« *Le phénomène résidences secondaires marque d'abord les espaces à faible armature et ruraux, agit en limitant le maintien et l'accueil des populations résidentes* », note le volumineux rapport sur le schéma départemental de développement et d'aménagement qui a été examiné par le conseil général de l'Oise le 16 novembre dernier. Les auteurs du rapport notent encore que le pourcentage de résidences secondaires s'est stabilisé à 8,6 % du parc immobilier, ajoutant : « *Cette stabilisation renferme un double mouvement : dans le sud et dans le centre, la progression s'est ralentie. Par contre, elle est devenue plus rapide dans le nord et le nord-ouest, hors la zone d'influence directe de Paris.* »

La sélection par l'argent repousse les candidats à la résidence secondaire vers le plat pays picard, dont l'attrait touristique n'avait pas été jusqu'à présent très évident. Leurs motivations sont toujours les mêmes : la recherche du charme de la province. « *Je n'ai aucune racine provinciale*, raconte ce cadre supérieur salarié d'une multinationale. *Aussi, j'ai besoin d'une demeure de famille, une maison qui ait une histoire.* » Bref, un toit avec une âme en supplément.

« *Souvent nos clients achètent leur résidence secondaire quand les enfants sont petits, mais une fois qu'ils ont dix-huit, vingt ans, ils changent de décor* », explique la responsable d'une agence immobilière de Noailles spécialisée dans ce marché. Au total, le nombre de résidences secondaires dans le département est estimé aujourd'hui à vingt mille sur un parc immobilier de deux cent quarante mille habitations, toutes catégories confondues. C'est dire que cela représente peu de chose pour l'activité économique locale. Les entreprises spécialisées dans la remise en état rapide, qui avaient foisonné voici vingt ans, ont pratiquement toutes disparu.

MAURICE LUBATTI.

De plus en plus loin, de moins en moins cher

DEPARTEMENT le plus étendu de la région Ile-de-France, la Seine-et-Marne a conservé en partie son caractère rural. C'est pourquoi elle a toujours été le paradis des résidences secondaires. On y compte en effet près de 35 000 maisons de week-end et de vacances, soit deux fois plus que dans les Yvelines ou l'Essonne.

Sans chercher à définir une psychologie du résident secondaire, on peut malgré tout remarquer que les Parisiens et les banlieusards (la majorité des acquéreurs de maisons rurales en Seine-et-Marne) fixent leur choix en fonction de critères assez précis : l'éloignement, la beauté du site, le calme et, bien sûr, le prix d'achat.

Les vallées et les massifs forestiers sont donc des secteurs privilégiés, l'urbanisation de la frange ouest du département et le développement des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Melun-Sénart repoussant les futurs résidents secondaires vers l'est et le sud : les vallées du Grand-Morin, de la Seine et de l'Orvanne sont écumées chaque fin de semaine par les Parisiens à la recherche de la « *petite maison rurale de caractère à restaurer* ». Mais, dans ce domaine aussi, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. C'est ce que constate M. Marcel Chaumette, président départemental de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.). « *Nous avons plus de demandes que d'offres et, malgré la hausse des prix (25 % en cinq ans), le marché de la résidence secondaire est en progression soutenue* ». Rares sont d'après lui les habitants occasionnels qui s'installent définitivement à la campagne. « *A Barbizon (50 kilomètres de Paris), dans ma commune, lorsque l'autoroute A-6 a été construite, certaines personnes ont tenté de faire le trajet jusqu'à Paris en voiture. Mais elles ont renoncé en raison de la durée du voyage : il fallait parfois deux heures pour atteindre la capitale* ».

Beaucoup de mariages et de décès

La situation est différente à Bois-le-Roi. Située entre la Seine et la forêt de Fontainebleau, la commune est desservie par la ligne de chemin de fer, et, lorsque tout va bien, on peut être à la gare de Lyon en quarante minutes. « *Il y a beaucoup de Parisiens qui mettent autant de temps pour aller à leur travail en métro* », déclare le maire, M. Robert Lesourd. « *Aussi rien d'étonnant à ce que certains préfèrent venir vivre chez nous. Ils ont du moins l'avantage de respirer l'air de la forêt le soir en rentrant.* » Le maire de Bois-le-Roi reconnaît cependant que « ses » six cents résidences secondaires posent quelques problèmes de gestion municipale. « *La population sédentaire est de 3 000 personnes, mais, en période estivale, elle peut monter jusqu'à 6 000 ou 7 000 personnes. Il nous faut prévoir des services adaptés à un tel afflux de population. Les réseaux d'eau et d'assainissement ont donc été réalisés en conséquence. De même pour le ramassage des ordures. Parfois, en hiver, une ou deux maisons seulement sont occupées dans certaines rues, mais la benne doit quand même parcourir les 60 kilomètres de voirie municipale...* » La présence des résidents secondaires se répercute sur les moindres détails de la vie locale. « *Nous célébrons beaucoup de mariages (car les gens estiment qu'il est plus chic de ses marier à la campagne qu'à Paris) et enregistrons aussi pas mal de décès. Ce qui nous a contraints à agrandir le cimetière.* »

Si les propriétaires de maisons de campagne ont parfois un peu trop tendance à rechercher le calme absolu, au point de ne pas supporter le son des cloches ou le bourdonnement de la tondeuse à gazon du voisin, ils représentent pour les communes un apport financier non négligeable. « *Ils paient du foncier et font marcher le commerce local*, souligne M. Lesourd, qui ajoute avec malice : « *Je crois que le curé y trouve aussi son compte. Il y a du monde à la messe...* »

Pour M. Robert Piat (sans étiquette), conseiller général du canton de La Ferté-Gaucher et maire de Saint-Rémy-la-Vanne, un village de la vallée du Grand Morin, la présence de résidences secondaires a eu des effets positifs sur l'aspect extérieur des petites communes. « *Les Parisiens ont réhabilité l'habitat de nos campagnes. Ils ont restauré les maisons, les ont fleuries, imités en cela par la population sédentaire. Il est intéressant de noter également que bon nombre de résidents secondaires préfèrent voter ici. Ils ont l'impression d'être plus concernés parce qu'ils connaissent les gens pour lesquels (ou contre lesquels) ils votent.* »

Quand ils ne se présentent pas eux-mêmes. Ainsi, à Chartronges, dans le canton de M. Piat, c'est un « Parisien », M. Claude Guérard, qui a été élu maire il y a huit ans. L'une de ses principales initiatives (et elle est quelque peu contestée) a été la création d'un lotissement sur lequel on a construit des maisons modernes. En doublant de volume, le village s'est coupé en deux. Il y a désormais les habitants du lotissement et les autres.

Une sédentarisation de la population occasionnelle

Il existe pourtant des endroits où les deux populations font bon ménage. A Dormelles, au cœur de la vallée de l'Orvanne, entre Fontainebleau et Nemours, le nombre des résidences principales et secondaires est presque équilibré. On assiste là à une sédentarisation de la population occasionnelle. C'est ce que fait remarquer M. Jean Dumontier dans un article consacré à l'évolution de la population dormelloise depuis dix ans et publié par *L'Esprit du clocher*, la petite revue communale. « *Les habitations principales*, explique-t-il, *ont augmenté de façon plus importante : plus de 50 % en dix ans, alors que les résidences secondaires ne sont en accroissement que de 20 %. En fait, il y a eu depuis quatre ans plusieurs nouvelles résidences secondaires, mais le solde n'est que de trois unités, car un certain nombre de résidents secondaires se sont fixés définitivement à Dormelles, changeant ainsi de catégorie : pour les 15 % de la population active de ce village qui continuent à aller travailler à Paris, ce choix n'est pas sans sacrifice ni sans incertitude dans l'hypothèse vraisemblable d'une forte hausse du prix des transports. D'un autre côté, cette situation peut ramener vers la Seine-et-Marne des Parisiens qui avaient pris l'habitude de s'éloigner davantage pour leurs week-ends.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

INITIATIVE A CESSON

Les nomades aussi...

Les « gens du voyage » disposent désormais d'un véritable terrain d'accueil dans l'est de la région parisienne : le « Sentier vert », qui a ouvert ses portes le mardi 13 novembre à Cesson, en Seine-et-Marne, est une réalisation unique dans cette partie de la région Ile-de-France. Auparavant, il fallait aller jusqu'à Reims pour trouver le premier terrain aménagé à l'intention des nomades. D'autres sont en chantier, ou programmés, à Sarcelles, Trappes, Pontoise et Argenteuil.

C'est une association à but non lucratif (Les Amis des gens du voyage) qui est à l'origine de cette réalisation. « Depuis sept ans, nous nous employons à assurer la promotion sociale, économique et professionnelle des populations nomades, *précise la présidente, Mme Josette Feuillard.* Le stationnement des gens du voyage a toujours posé des problèmes aux pouvoirs publics, et particulièrement aux municipalités. Et si beaucoup d'entre elles ont aménagé ou favorisé la création de terrains de camping pour les vacanciers, pratiquement rien n'est fait pour les nomades, qui n'y sont pas admis.

Le Sentier vert offre toutes les commodités : des lavoirs, des toilettes, des douches — chaudes — ainsi qu'une salle de réunion et d'animation. Condition indispensable pour bénéficier d'une des vingt-sept places de stationnement sur le terrain de Cesson : être titulaire de la carte de circulation nomade ou foraine « Les vacanciers ne seront pas admis, *souligne Mme Durel, la secrétaire de l'association, qui assure également la permanence sociale et administrative dans le pavillon d'accueil.* « A raison de 10 francs par jour pour chaque ensemble caravanier, les gens du voyage auront donc accès pendant une semaine aux équipements collectifs. »

Mme Muller est favorable à la multiplication d'expériences de ce genre. « En règle générale nous sommes systématiquement chassés lorsque nous tentons de nous installer quelque part : comment voulez-vous mener une vie normale dans de telles conditions ? C'est difficile, surtout pour nos enfants, qui ne peuvent pas aller à l'école régulièrement. » *A Meaux, bien que la situation ne soit pas parfaite, les gens du voyage qui se fixent pour quelque temps sur le terrain situé en dehors de la ville peuvent au moins envoyer leurs enfants à l'école voisine, où une classe leur est réservée.*

« Quand la municipalité a créé ce terrain en 1961, *déclare le Père Molin, qui vit lui-même dans une caravane près des nomades*, c'était un peu pour se débarrasser des gens du voyage. On les parquait loin du centre-ville et l'on ne s'en occupait plus... Depuis, les choses ont un peu évolué, et nous attendons la création prochaine d'un terrain aménagé comme celui-ci. Le problème majeur est de trouver une municipalité qui n'ait pas peur de ses élus. »

Cependant, avec ses vingt-sept places, le Sentier vert est loin d'être suffisant, et, comme le faisait remarquer M. Bendele, maire de Cesson (sans étiquette), « il faut multiplier les initiatives de ce genre afin d'éviter que ce terrain ne soit submergé ». *C'est aussi l'avis du président du conseil général, M. Jacques Roynette (P.S.), qui insiste cependant sur la difficulté qu'il y a à trouver des emplacements disponibles.*

C.-L. P.

TRANSPORTS

La grève des contrôleurs aériens continue

Les compagnies régionales demandent des dommages-intérêts

Les contrôleurs aériens continueront, ce lundi 26 novembre, à refuser d'autoriser les décollages à partir des aéroports français durant une partie de la journée. Cela fait maintenant plus d'un mois qu'ils ont commencé leur mouvement.

Des assemblées générales sont organisées ce même lundi dans les centres de contrôle pour décider de la suite de l'action. L'absence de toute perspective de négociation avec le ministère des transports, de même que les sanctions infligées à près de soixante-dix fonctionnaires de la navigation aérienne et les assignations en justice décidées contre les syndicats par les compagnies régionales, paraissent avoir renforcé le mouvement.

Des actions en dommages et intérêts ont été intentées par le comité des transporteurs aériens régionaux (CTAR) à l'encontre de l'« ensemble des syndicats » participant au mouvement revendicatif des contrôleurs aériens, a annoncé le 24 novembre M. Marchais, président du comité. Une décision en ce sens, a ajouté ce dernier, avait été prise le 12 novembre par le comité, qui s'était adressé en même temps au ministre des transports pour obtenir réparation des dommages financiers subis. Les compagnies régionales se trouvent en effet au bord de l'asphyxie financière.

En outre, M. Ignace-Richaud, président de la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène, dans un télégramme adressé à M. Joël Le Theule, ministre des transports, demande que soient prises des « mesures urgentes » afin d'assurer un « service minimum » entre l'île et le continent.

Selon les chiffres donnés par la direction de la navigation aérienne, soixante-deux exclusions temporaires pour huit jours ont été signifiées à des contrôleurs de centres régionaux. En outre, cinq exclusions pour trois mois (quatre à Bordeaux et une à Toulouse) ont été prononcées contre des « aiguilleurs » présents dans des salles de contrôle sans être en service.

Ces mises à pied, disent les syndicats, provoquent une désorganisation des centres et risquent de perturber le contrôle des appareils qui survolent la France sans s'y poser. Ce trafic a toujours été surveillé sans interruption par les contrôleurs. A la direction de la navigation aérienne, on souligne que le trafic du mois de novembre est très peu chargé et que les mises à pied ne risquent pas actuellement d'entraver le service de contrôle.

Une mise à pied de huit jours représente une perte financière de 710 à 1 530 F. En outre, de nombreux contrôleurs se sont vu supprimer de 30 à 50 % de la prime d'exploitation d'octobre et de 50 à 100 % de celle de novembre (cette prime varie de 916 à 1 750 F). Au total, les pertes de revenus, depuis le début du mouvement, sont estimées à des sommes allant de 1 000 à 4 000 F par les syndicats, à 3 200 F au maximum (pour un revenu de 9 200 F) par l'administration.

Le 23 novembre, M. Roger Machenaud a adressé un télex aux responsables des régions de l'aviation civile, dans lequel il rappelle que les contrôleurs des aérodromes (non sanctionnés jusqu'ici) peuvent aussi être frappés d'exclusion pour huit jours et de suppressions de la prime d'exploitation, pour « *entrave au trafic* ». Il indique ensuite — pour la première fois — que des suppressions de prime et des mises à pied peuvent également être prononcées contre des électroniciens (chargés de la maintenance des appareils).

Les syndicats estiment que de telles mesures ne peuvent que renforcer la cohésion du mouvement. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des techniciens de l'aviation civile — chargés de transmettre les plans de vol et les informations entre les aéroports et les centres de contrôle — ont d'ailleurs déposé un préavis de grève pour mercredi, jeudi et vendredi prochains.

RENSEIGNEMENTS

★ **Air France : 320-15-55 (320-14-44 pour les vols de fin de semaine). Pour Paris : 535-61-61.**

★ **U.T.A. : 775-75-75.**

★ **Air Inter : 687-12-12.**

★ **Compagnies étrangères : Aéroport de Paris (Orly : 687-12-24 ; Roissy : 862-22-80).**

★ **Compagnies régionales : 266-57-40 (Air Alpes, Air Alsace, Air Anjou, Compagnie aérienne du Languedoc, Brit Air) ; 26-85-85 (Touraine Air Transport).**

● *La septième manifestation régionale* organisée depuis un an en Bretagne par les comités de défense des dessertes ferroviaires, a été marquée, dimanche 25 novembre, par trois rassemblements, à Quimperlé, à Rosporden (Finistère) et à Messac (Ille-et-Vilaine). A Quimperlé comme à Messac, les quelque deux cents manifestants réclamant le rétablissement des arrêts de trains — supprimés par la S.N.C.F. depuis le 1er octobre 1978 — se sont réunis devant les gares qui étaient protégées par des gendarmes.

A Rosporden, en revanche, et malgré la présence de gendarmes, le train Quimper-Toulouse a été arrêté pendant six minutes. — *(Corresp.)*

URBANISME

Point de vue

Le secret protège la spéculation

par GEORGES MEYER-HEINE (*)

Le secret qui entoure les opérations foncières vient d'être dramatiquement illustré par l'« affaire de Ramatuelle ». Trente ans de pratique des plans d'urbanisme dans le Midi méditerranéen, huit ans de recherche sur les problèmes fonciers m'ont convaincu qu'il n'y a pas de voies pour contrôler l'usage du sol tant que le secret continuera à entourer les transactions foncières. Et si le secret est si soigneusement entretenu, c'est bien que, à travers lui, chaque opérateur espère bénéficier de plus-values au détriment de ses voisins et de la collectivité publique.

Les plans d'urbanisme, et en particulier les « plans d'occupation du sol » ont pour objet de déterminer avec précision l'affectation de chaque parcelle, par fixation d'un « coefficient d'occupation du sol » déterminant le volume bâtissable. De la même manière, des coefficients très faibles ou nuls peuvent protéger la campagne contre toute construction inadaptée.

La valeur du paysage dont profitent les espaces bâtis est le résultat du maintien en espaces agricoles ou naturels, vignes, bois, landes, de propriétés dont la rente foncière est très faible, sinon nulle, voire négative.

C'est sur ces différences, ces oppositions même, que jouent les plans d'urbanisme.

Les techniciens qui les établissent conjointement avec les responsables élus s'efforcent, pour classer les sols en diverses catégories, de ne s'appuyer que sur des critères objectifs dont l'appréciation n'est pas toujours facile.

Un jeu subtil se noue entre les acteurs concernés : le paysan dont l'exploitation est difficilement rentable dans les espaces les plus pittoresques et les plus convoités, compte sur son patrimoine pour assurer sa retraite. Mais il est rarement le bénéficiaire final de la transformation de son sol : des intermédiaires divers opèrent des regroupements ou des découpages. Les agences immobilières, les marchands de biens, les banques procèdent à des transactions et à des mises en réserve à termes plus ou moins longs, de manière à mettre sur le marché en temps opportun des projets d'urbanisation mirifiques. Les élus accueillent le plus souvent avec ferveur ces projets qui favorisent le développement de leurs communes, avec des équipements qu'ils s'imaginent gratuits. L'administration les voit d'un œil favorable pour s'opposer au désordre des constructions dites diffuses, destructrices de l'environnement et coûteuses pour les finances publiques.

Il convient donc, pour le spéculateur à la recherche de combinaisons fructueuses, d'acquérir aussi discrètement que possible des terrains pouvant servir d'assiette à des opérations rentabilisant des équipements groupés qu'une publicité bien conçue mettra en valeur.

Tôt ou tard, les plans d'occupation du sol homologuent ces prévisions. Contrairement aux idées reçues et à la théorie, ils suivent en effet les mutations foncières et les caprices du marché, alors qu'ils ont été conçus pour les commander.

Ce qui est valable sur la côte, l'est également dans l'arrière-pays : en Haute-Provence des opérateurs fonciers préparent avec les opérations de demain la destruction d'une civilisation encore vivante et d'autant plus recherchée par la clientèle internationale. Pourtant, il serait bien facile de moraliser et de maîtriser le marché (et en même temps les plans d'urbanisme) à condition de rompre le secret si soigneusement entretenu autour des transactions.

Certes, les mutations foncières sont enregistrées aux sommiers cadastraux. Mais les difficultés de recherches font que l'opinion publique ne les connaît pas. Elles sont du reste souvent déguisées sous des identités trompeuses. Les Safer (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural) ont bien pour objectif de préempter les terrains agricoles pour les conserver à leur vocation. Leurs ressources sont malheureusement limitées et elles ne peuvent intervenir qu'aux cours du marché.

Afficher les transactions dans les mairies

Les collectivités locales — et elles n'en ont pas non plus les moyens — ne sont pas autorisées à mener directement une politique foncière rentable basée sur la préparation de terrains à bâtir concurrentiels. Elles sont donc aussi sans pouvoir pour faire obstacle aux opérateurs privés, qui guident le marché à leur guise et finissent par faire homologuer leurs prétentions aux plans d'urbanisme.

Une mesure simple serait pourtant susceptible de pallier ces difficultés. Il suffirait d'afficher dans chaque mairie, de la même manière que sont publiés les bans de mariage, toutes les transactions foncières au fur et à mesure de leur passation, y compris les identités des acquéreurs et des vendeurs.

Le report continu et permanent sur une carte ou photo aérienne de l'ensemble des transactions permettrait à chacun de se faire une idée des stratégies en préparation ou en cours. L'opinion publique, les associations, les élus eux-mêmes pourraient dès lors intervenir en temps utile, ce qu'ils sont actuellement incapables de faire, et les collectivités publiques seraient en mesure d'utiliser les plans d'urbanisme à des contre-stratégies non contestées.

L'idée trop longtemps répandue que les plans d'urbanisme doivent s'élaborer dans le secret pour faire obstacle à la spéculation est une erreur dangereuse : c'est exactement l'inverse qui se produit. Le spéculateur connaît bien avant le planificateur l'orientation future du marché pour la diriger lui-même dans un contexte qui, pour lui, n'a pas de secret.

Tout maire peut, dès à présent, mettre en place un tel système de sincérité.

(*) Inspecteur général de la construction, directeur de recherches à l'Institut d'aménagement régional d'Aix-en-Provence.

ENVIRONNEMENT

Dans le Tarn-et-Garonne

Nouvelle manifestation sur le site de la centrale de Golfech

De notre envoyé spécial

Valence-d'Agen. — Il y a huit jours, à Mazamet, dans le Tarn, le président de la République avait non seulement confirmé le projet d'une centrale nucléaire à Golfech (Tarn-et-Garonne), mais il avait encore dit l'intention de son gouvernement de lancer deux projets sur les côtes méditerranéenne et atlantique pour alimenter en énergie les régions Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Avant la venue de M. Giscard d'Estaing en Midi-Pyrénées, M. Jean-Michel Baylet, député M.R.G. du Tarn-et-Garonne et maire de Valence-d'Agen, directeur de *la Dépêche du Midi*, avait convié le chef de l'Etat à profiter de son voyage pour se rendre sur le site de Golfech et constater sur place l'opposition des populations locales. Quatre-vingt-six pour cent des habitants interrogés, au cours d'un référendum organisé par les communes, se sont prononcées contre l'implantation, en même temps que le conseil général du Tarn-et-Garonne et le conseil régional de Midi-Pyrénées.

« L'avenir de la contrée »

Les manifestations du samedi 24 et du dimanche 25 novembre à Valence-d'Agen et dans la commune d'Auvillar, plus particulièrement concernée par le projet d'E.D.F., ont réuni plusieurs milliers d'opposants. Dimanche après-midi, dans la halle de Valence-d'Agen, un meeting a permis aux orateurs de répéter qu' « *ils ne voulaient pas le sabotage de l'avenir de leur contrée par l'implantation d'une centrale nucléaire qui, en polluant la Garonne et son environnement, laissera des déchets radio-actifs pendant des siècles* ». Ils ont cité les autres sources d'énergie non polluantes (solaire, géothermique, éolienne, marémotrice, ainsi que les techniques nouvelles de récupération des déchets), mais sans expliquer scientifiquement les applications et les résultats des sources proposées.

Animateurs de ces manifestations, les dirigeants d'Humanisme et Environnement, et du comité anti-nucléaire d'information et de défense, qui ont reçu l'appui des mouvements écologistes d'Occitanie ainsi que celui du parti socialiste et de la C.F.D.T., ont tenu à ce que les manifestations de ce dernier week-end se déroulent dans le calme, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, le 22 octobre dernier, lorsque les manifestants s'étaient heurtés aux forces de l'ordre.

En tête de la marche, organisée dimanche, sur le site de Golfech, on notait la présence de MM. Jean-Michel Baylet, Christian Laurissergues, député P.S. du Lot-et-Garonne, Pierre Tajan, sénateur non-inscrit du Tarn-et-Garonne, de Mme Evelyne Jean-Baylet, présidente du conseil général du Tarn-et-Garonne, ainsi que de nombreux maires et conseillers généraux du département. Après l'inauguration symbolique, par M. Laffont, maire de Golfech, d'un monument à la « *résistance anti-nucléaire* », les manifestants ont brûlé les fac-similés des notices envoyées au moment de l'enquête d'utilité publique.

LÉO PALACIO.

Le Monde
LA FIN DU
Les Ardenn
mais a
Rotterdam
Anvers 150 km.
Bruxelles 120 km.
Lille 140 km.
Paris 150 km.
Reims 30 km.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA FIN DU QUARANTIÈME CONGRÈS DE STRASBOURG

M. Tessier, président de la C.F.T.C., invite les militants à se mobiliser pour les élections prud'homales

A Strasbourg, le quarantième congrès de la C.F.T.C. s'est achevé le dimanche 25 novembre par un appel de M. Jacques Tessier, président de la centrale, invitant les militants à centrer leurs efforts sur les élections prud'homales. A moins de trois semaines de cette consultation, le congrès aura permis à la confédération chrétienne de paraître sur le devant de la scène sociale, alors qu'elle se plaint d'une conspiration du silence. Bien au contraire, M. Tessier a annoncé qu'il avait obtenu du chef de l'Etat que son organisation bénéficie du même temps d'antenne que les quatre autres confédérations « représentatives » dans les émisions consacrées au scrutin social.

Le mouvement chrétien a confirmé à Strasbourg sa cohésion sur ses principes d'apolitisme, de réformisme et d'esprit de responsabilité. Toutefois, M. Bornard, secrétaire général, a exprimé son inquiétude devant le rétrécissement du champ de la consultation qu'entraîne l'aggravation de la crise économique et les restrictions que le gouvernement et le patronat imposent au dialogue avec les travailleurs.

Tandis que le syndicalisme souffre d'une certaine érosion de ses effectifs, la C.F.T.C., à contre-courant, annonce une augmentation des siens de l'ordre de 2 à 3 % pour chacune des deux dernières années. Ce qui porte les effectifs aux alentours de deux cent mille ou deux cent cinquante mille, selon que l'on compte ou non les retraités. Cependant, cet apport d'éléments jeunes pour la plupart, dit-on à la C.F.T.C., ne se répercute que lentement sur les instances de direction. Certes, il n'était pas question que M. Tessier, à soixante-cinq ans, abandonne une présidence où il a été confirmé pour deux ans. M. Bornard a été également confirmé dans ses fonctions. Six responsables, dont la plupart ont quarante ans ou moins, entrent au bureau confédéral : Mlle Marie-Noëlle Juniot (bâtiment), MM. Alain Deleu (enseignement), Gérard Deygas (banque), Maurice Dubard (textiles), Yves Missaire (armée) et André Weber (Alsace).

D'autre part, à l'heure où semble s'esquisser une redistribution des alliances interconfédérales, la C.F.T.C., tout en se déclarant favorable à un cartel réformiste amorcé avec F.O. et la C.G.C., ne fait rien pour en hâter l'avènement. Lorsque, en septembre, MM. Maire et Séguy avaient renouvelé leur accord d'action, ils avaient dit vouloir y associer toutes les organisations sans exclusive. Cependant, ils ne prirent aucun contact avec la C.F.T.C. et celle-ci n'a pas commenté ce rendez-vous manqué. Y a-t-il vraiment un changement du côté de la C.F.D.T. ? a demandé M. Bornard, avant de dire : « Nous sommes très attentifs, mais nous n'avons pas perdu la mémoire » (1).

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Le rapport d'activité qui traçait les grandes lignes de l'orientation présentée par M. Bornard a été adopté par 5 643 voix contre 211 et 147 bulletins blancs. La même cohésion se retrouve dans le vote de la résolution générale qui réaffirme la grande priorité du travail pour tous ; la nécessité d'une société plus juste et plus solidaire et de la démocratie sociale et économique. « *Qui oserait contester la valeur de l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine*, s'était écrié M. Bornard, *au moment où cette personne est bafouée comme jamais, où les peuples entiers sont exterminés, où la pratique de la prise d'otages ramène au temps de la barbarie ? Nous n'avons pas de modèle de société préfabriquée à proposer et encore moins à imposer, nous voulons seulement que les structures de notre société fassent place aux hommes en leur permettant d'exprimer leurs besoins, d'exercer leurs responsabilités.* »

L'impatience des jeunes

Ayant banni le discours politique, les développements sur la lutte des classes et les considérations sur le comportement des autres syndicats, les délégués ont limité de la sorte la vivacité de leurs discussions. D'autant que la durée du temps de parole était abrégée à cinq minutes. En dépit du satisfecit accordé par M. Bornard à la qualité de ses « *interpellateurs* », nombre d'interventions paraissaient assez peu construites. La seule contestation qui affleurait vraiment, dans les couloirs plus qu'à la tribune, a été celle des jeunes réclamant un style plus dynamique, des moyens d'action plus efficace et une plus large part dans les responsabilités confédérales.

Un certain nombre d'entre eux ont créé en 1975 une association des jeunes C.F.T.C. avec l'intention de regrouper des travailleurs et des étudiants. M. Michel Covet, son président (à qui d'aucuns donnent une étiquette d'intégriste) a reproché avec virulence à l'appareil confédéral de se méfier d'une initiative d'abord bien accueillie. « *La meilleure action*, dit-il, *se fait davantage dans la rue, dans les entreprises, les lycées, les collèges, et les universités plutôt que dans les cabinets préfectoraux.* » Il a regretté que la C.F.T.C. n'ait pas officiellement participé à la manifestation « *pour le respect de la vie* ».

A quoi M. Bornard devait répondre : si les étudiants, milieu politisé à l'extrême, peuvent « *phosphorer en revanche être syndicaliste, c'est penser avec ses mains et en même temps, réaliser.* »

Pour d'autres jeunes, il s'agit surtout d'obtenir de l'appareil confédéral une aide pour soutenir l'action. Ecrasés par les tâches quotidiennes syndicales, ils ne peuvent s'en dégager pour accéder à des responsabilités plus élevées. Pour qu'un jeune « *monte* », il faut qu'il ait une équipe derrière lui, explique Mme Odile Gallais, qui est, à vingt-sept ans, secrétaire générale de l'union départementale de la Seine-Maritime. Elle et ses amis estiment d'ailleurs qu'un renouvellement s'est déjà opéré, qu'environ 30 % des dirigeants d'unions ou de fédérations sont âgés d'une trentaine d'années, un peu plus, un peu moins.

Autre grief, qui n'est pas nouveau, la pratique d'un certain mandarinat parmi les dirigeants vieillissants. On s'esclaffe en citant le cas d'un responsable sexagénaire désigné par la confédération pour la représenter à la commission armée-jeunesse.

Naturellement, les « anciens » protestent de leur désir d'ouverture mais reconnaissent qu'instruits par l'expérience de la scission de 1964 ils répugnent à donner trop vite le gouvernail à ceux qui pourraient prendre des initiatives aventureuses, n'eussent-ils pas d'inclination à gauche. En fait, il manque à la C.F.T.C. une génération de militants. Une tranche d'âge, explique-t-on, fait défaut entre, d'une part, les hommes, les femmes, souvent plus âgés, moins formés aux responsabilités, qui restèrent fidèles à la référence chrétienne il y a quinze ans et ont reconstruit un réseau de structures couvrant tout le pays et toutes les professions ; et, d'autre part, les jeunes qui viennent au mouvement chrétien parce qu'ils s'écartent des organisations politisées. Et on ajoute que la JOC qui, autrefois, était la pépinière de la C.F.T.C. s'est détournée de la centrale chrétienne au profit à peu près exclusif de la C.F.D.T.

M. Gandonnière, dans son rapport sur l'expansion du mouvement, montre que l'implantation de celui-ci s'est généralisée et que sa diversification s'est améliorée. Faute de citer le montant des effectifs, chiffre tabou dans les syndicats français, M. Gandonnière fait valoir que les mines qui, en 1965, comptaient pour 31 % dans les effectifs n'en représentent plus que 10,28 %. L'enseignement chrétien est passé de 0,42 % à 9,74 %, la métallurgie de 2,16 % à 6,86 %, la banque de 3,47 % à 5,14 %, etc. De même l'Alsace, qui constituait en 1965 le quart des troupes, ne représente plus, tout en grossissant ses bataillons, que 20 %, les Pays de la Loire 3 % au lieu de 6 %, Rhône-Alpes 2,92 % au lieu de 6,5 %, etc. Le Nord reste stable avec plus de 15 % et la région parisienne avec près de 31 %.

La conspiration du silence

Pour sa part, M. Tessier, dans son discours de clôture, accuse la conspiration du silence, ce qui brime l'essor du mouvement chrétien, mais les élections prud'homales, assure-t-il, vont lui donner sa vraie place. Sur 13,5 millions d'électeurs, observe-t-il, 8 millions au moins depuis près de vingt ans, n'ont jamais eu l'occasion d'exprimer un choix syndical, puisque seuls un peu plus de 5 millions participent aux élections des comités d'entreprise. Comme il y a parmi eux 30 % d'abstentions, 3,6 millions (soit 26,5 % du total général) font un choix syndical à proprement parler. Les « mass media » réservent leurs informations au quasi-monopole du syndicalisme d'option révolutionnaires sous ses diverses variantes. « *Si la grande majorité silencieuse des salariés se désintéresse de ce syndicalisme-là, c'est qu'ils en attendent un autre (...)*, déclare M. Tessier. *Le score de la C.F.T.C., le 12 décembre, sera proportionnel au nombre de ceux qui d'ici là en feront la découverte.* »

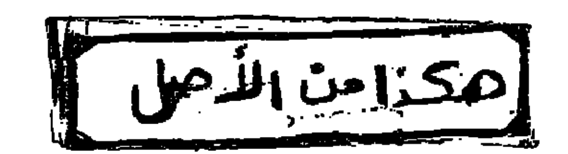
Actuellement, dans les statistiques du ministère du travail sur les élections aux comités d'entreprise, la centrale chrétienne obtient 3 % des voix. Certes, les résultats du scrutin du 12 décembre sont parmi les plus imprévisibles. Avec les conséquences de marque, sa représentativité dans la répartition des sièges dans les organismes officiels et dans les aides financières gouvernementales, c'est un pari capital qu'a fait M. Tessier.

JOANINE ROY.

(1) M. Bornard s'est indigné que des militants C.F.D.T. aient lacéré ou recouvert des affiches collées ces derniers jours par les militants chrétiens strasbourgeois. Ces derniers ne s'en sont pas ému le moins du monde. Pour eux, comme nous le disait Mlle Jeanne Jacob, présidente de l'union départementale, il s'agit d'escarmouches auxquelles se livrent les zélateurs des deux bords.

● *Le congrès de la C.I.S.L.* (Confédération internationale des syndicats libres) qui s'est achevé le 23 novembre, à Madrid, a adopté un texte de synthèse qui sera la base, ultérieurement, d'action portant notamment sur le plein emploi, le nouvel ordre économique et social international, le contrôle sur les sociétés multinationales, le droit de regard des syndicats sur le pouvoir économique, etc.

En venant à Madrid pour la première fois, après quarante ans de dictature, tenir un vaste congrès syndical, la C.I.S.L. a donné une sorte de caution au nouveau régime. Mais, en même temps, elle a consacré la représentativité de l'U.G.T. qui, dans la clandestinité, avait compté, en 1949, parmi les fondateurs de l'internationale. L'U.G.T., de tendance socialiste, recueille environ 28 % des voix aux élections professionnelles contre 45 % aux Commissions ouvrières communistes.



CONJONCTURE

UN SEPTENNAT DE CRISE

Le rythme de croissance de l'Occident ne cesse de ralentir

Les évaluations que vient de mettre au point le comité de politique économique de l'O.C.D.E. pour mesurer la croissance de l'Occident en 1979 et supputer celle de 1980 permettent d'y voir assez clair sur le septennat de crise qui est en train de s'achever. De 1974 à 1980, selon les hauts fonctionnaires des vingt-quatre pays de l'Organisation, la croissance moyenne de ces nations n'aura été que de 2,3 % par an (2 % dans la C.E.E. et aux Etats-Unis ; 4,2 % au Japon). Après la forte reprise consécutive à la dépression de 1974-1975, le rythme de la croissance n'aura cessé de diminuer, pour revenir de 5,1 % en 1976 à 1,5 % seulement (pense-t-on actuellement au château de la Muette) l'an prochain.

par GILBERT MATHIEU

On ne saurait montrer trop de prudence envers les chiffres de l'O.C.D.E. qui ont servi à construire les graphiques ci-contre. Pour deux raisons majeures.

● Si les résultats de 1973 à 1978 paraissent à peu près certains, l'évaluation qui est faite pour 1979 peut encore être rectifiée (1) et la prévision avancée pour 1980 risque d'être révisée, notamment en pire si la hausse de pétrole après le sommet de l'OPEP à Caracas, le 17 décembre, est plus forte qu'on ne l'imagine actuellement. Selon le très sérieux Centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris, par exemple, une rectification en baisse de 1 à 1,5 point de la prévision pour 1980 serait sans doute nécessaire si le prix du brut devait monter l'an prochain de 30 à 40 %.

● Les chiffres cités ici concernent des croissances « en volume », c'est-à-dire ne tenant pas compte, dans chaque pays, de l'évolution des prix. Or si, à court terme, une telle évaluation — dite aussi « à monnaie de valeur constante » — est concevable, elle devient très discutable sur une longue période (les phénomènes monétaires y jouant un rôle non négligeable), surtout si l'on veut se livrer à des comparaisons internationales. La valeur respective des monnaies varie en effet considérablement en quelques annees, gonflant le produit national des pays dont la monnaie se valorise et réduisant celui des nations dont la monnaie se déprécie.

Quatre caractéristiques

Pour illustrer ce propos, on peut noter qu'entre le début de 1973 et novembre 1979 — période retracée par les graphiques — le deutschemark a progressé de 47 % par rapport au franc (1,60 F pour un DM en 1973, 2,35 F actuellement), alors qu'à l'inverse la livre perdait 25 % sur le franc (revenant de 12 à 9 F), la lire 43 % (0,50 F aujourd'hui au lieu de 0,88 F en 1973) et le dollar 19 % (étant tombé de 5,12 F à quelque 4,15 F). Autrement dit, le DM qui permettait d'acheter 1,8 lire au début de la période en vaut aujourd'hui 4,7 : presque le triple !

Les calculs « à monnaie constante » perdent, dans ces conditions, une bonne partie de leur signification.

Sous ces réserves — capitales, — il est intéressant de voir comment la crise mondiale a perturbé l'économie de chaque pays. S'agissant des évolutions internes, la comparaison en volume reprend en effet une partie de son sens.

Les deux graphiques ci-contre, qui synthétisent les effets majeurs de la crise dans la totalité de l'O.C.D.E. — ainsi que dans les trois grands ensembles : Etats-Unis, C.E.E., Japon, qui en constituent à eux tous les quatre cinquièmes, — font apparaitre quatre phénomènes principaux :

1) *Une décélération à peu près continue depuis 1976.* Les pays de l'O.C.D.E. ont vu leur croissance annuelle tomber peu à peu de 5,1 % en moyenne il y a trois ans à 3 % cette année ; les experts du château de la Muette prévoient quelque 1,5 % seulement pour l'an prochain ;

2) *Ce mouvement affecte davantage les Etats-Unis,* où la reprise a été, après la récession de 1974-1975, beaucoup plus forte qu'en Europe ; le taux de croissance y tombe de 5,9 % en 1976 à 2,2 % cette année et pourrait, selon l'O.C.D.E., faire place à une dépression de 1,3 % l'an prochain. En revanche, le Japon recule à peine : 6,3 % en 1976, 6 % cette année et 5,4 % prévus pour 1980. A l'évidence, c'est lui qui, de tout l'Occident, résiste le mieux à la crise ;

3) *Les pays européens occupent une situation intermédiaire entre Washington et Tokyo* : leur croissance, revenue de 4,6 % à 2,7 % cette année, tomberait l'an prochain à 1,4 %. Entrés dans la crise plus tardivement que leurs partenaires, ils ont eu plus de difficultés qu'eux à se rapprocher de la croissance d'antan ; mais ils sont moins frappés aujourd'hui que les Etats-Unis par la dépression, s'ils ne connaissent pas le succès du Japon.

Le ralentissement de la croissance frappe chacun des grands pays européens, comme le montre le tableau suivant, mais beaucoup plus lourdement la Grande-Bretagne.

LE RALENTISSEMENT EN EUROPE

(Variation annuelle du P.I.B. en volume, en %, selon l'O.C.D.E.)

	1976	1977	1978	1979 (*)	1980 (*)
France	4,6	3,3	3	2,5	2,1
Allemagne fédérale (**)	5,7	2,6	3,4	4	2,3
Grande-Bretagne	2,3	2	3,2	0,5	— 0,7
Italie	5,7	2	2,6	4	2,2
Total	4,7	2,6	3,1	2,7	1,4

(*) Evaluation rectifiée en novembre pour 1979 ; pour 1980, prévision faite à la même date.

(**) Produit national brut (P.N.B.).

4) *Au total, l'Occident aura vu sa production progresser* de 17 % en sept ans, alors qu'il aurait connu, dans le même temps, une croissance de 44 % s'il avait conservé son rythme moyen d'expansion des années d'avant la crise (5,4 % par an). L'écart entre ces deux chiffres (soit 27 % de croissance en moins en sept ans) mesure l'effet cumulé de la crise sur la production des pays de l'Occident. Le second graphique montre que la production des Etats-Unis comme celle de la C.E.E. n'auront progressé que de 15 % entre 1973 et 1980, la première perdant actuellement l'avance qu'elle avait prise sur la seconde depuis deux ans.

Le Japon aura, lui, accru sa production deux fois plus vite pendant la période : de 34 % environ. Mais il restera quand même fort éloigné de ses performances d'avant la crise : + 11 % par an.

Bien entendu, on ne saurait limiter à cette seule donnée du manque à produire les effets multiples de la crise mondiale depuis 1974. L'accélération de l'inflation, l'aggravation du chômage, le ralentissement des investissements privés, la modification des structures géographiques d'échanges et de paiements, l'instabilité monétaire accrue, le ralentissement des gains de productivité (2) en constituent autant d'indices complémentaires, méritant une analyse fouillée et, si possible, cohérente avec celle de la décélération de l'expansion. La réflexion sur ces thèmes n'est donc pas près de prendre fin.

Une chose est d'ores et déjà certaine : crise de développement, crise plus générale de la société industrielle, ou « *nouvel état du monde* », comme aime à dire M. Giscard d'Estaing, le cours récent et actuel des choses diffère des crises cycliques anciennes du capitalisme sur un grand nombre de points, à commencer par sa durée et la coexistence d'une inflation record avec un chômage particulièrement élevé. Un type nouveau d'explication est donc à rechercher. Même s'il doit retenir telle ou telle partie des explications de naguère, demeurée exacte de nos jours.

CROISSANCE ANNUELLE
(variation de la P.I.B en %)

Moyenne de la période de 12 années 1960-1972	
O.C.D.E.	5,4
ÉTATS-UNIS	4,1
C.E.E.	4,9
JAPON	1.1

ENSEMBLE DE L'O.C.D.E.
Moyenne de la période 1960-72 = 5,4
% — 1973 74 75 76 77 78 79 1980

JAPON: 5,6 — 6 — 5,4
4,4 — 3,7 — 3 — 3 — 2,7 — 2,2
C.E.E. — O.C.D.E. — 1,5 — 1,4
ÉTATS-UNIS — 1,25
1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980

ÉVOLUTION CUMULÉE DE LA CROISSANCE
(en volume)
Echelle semi-logarithmique
Base 100 : 1973
JAPON 133,7
ÉTATS-UNIS 116,9
114,8
114,6
O.C.D.E.
C.E.E.
1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980

(1) Pour la France, par exemple, M. Monory vient d'annoncer que la croissance serait cette année supérieure à 3,5 %, alors que les services officiels la prévoyaient jusque-là de 3,2 seulement. De même, la Trésorerie britannique est un peu plus optimiste que l'O.C.D.E. pour la Grande-Bretagne en 1979 (+ 1 % de croissance), mais plus pessimiste pour 1980 (— 2 %).

(2) Depuis 1973, les gains annuels de productivité sont, selon l'O.C.D.E., sensiblement inférieurs à leur niveau d'avant la crise, ce qui ralentit d'autant la progression du chômage. D'après les experts du château de la Muette, c'est aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Italie que la décélération de la productivité aurait été la plus forte.

PRESSE

ALORS QUE LE CONFLIT DE « NICE-MATIN » ENTRE DANS SA TROISIÈME SEMAINE

La diffusion d'« Action-Nice-Côte d'Azur » a donné lieu à de vifs incidents entre policiers et militants communistes

De notre correspondant régional

Nice. — Le conflit de *Nice-Matin* est entré, le lundi 26 novembre, dans sa troisième semaine sans qu'une solution soit en vue pour la reparution du quotidien niçois. Dans une déclaration, M. Michel Bavastro, P.-D.G. de *Nice-Matin*, a indiqué à nouveau que *« la situation actuelle ne peut se prolonger sans entraîner la fermeture de l'entreprise »*.

Une réunion des cadres de la rédaction est prévue ce lundi pour rechercher, avec les journalistes, les moyens de faire reparaître le journal. Une assemblée générale des clavistes devait également avoir lieu afin d'élaborer de nouvelles propositions *« allant dans le sens de la reprise »*.

De son côté, la section Côte d'Azur-Corse du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) *« estime devoir mettre solennellement en garde les parties sur les conséquences dramatiques que pourrait avoir un prolongement du conflit »* et propose la réunion d'une « table ronde » composée de représentants de chaque catégorie de personnel, de la direction du journal et de la direction du travail.

Des versions contradictoires

La diffusion de *l'Action-Nice-Côte d'Azur*, le « quotidien de remplacement » du maire de Nice, M. Jacques Médecin, a donné lieu, dans la nuit de samedi à dimanche, à de vifs incidents opposant des militants communistes à des policiers municipaux niçois. Un conseiller municipal suppléant de Nice, M. Jacques Tibéri, a été légèrement blessé. *L'Action-Nice-Côte d'Azur* a paru lundi pour le troisième jour consécutif sur huit pages, dont deux pages et demie de petites annonces. Tirée à 70 000 exemplaires, cette troisième édition spéciale du mensuel d'information régional « médeciniste » a été vendue à 1,50 franc le numéro dans les kiosques de Nice, ainsi qu'à la criée, à Cannes, à Cagnes-sur-Mer et à Menton. De leur côté, les travailleurs du Livre C.G.T. de *Nice-Matin* ont publié dimanche un troisième journal dans lequel la Fédération du livre C.G.T. dénonce notamment *« la collusion entre M. Médecin et le P.-D. G. de* Nice-Matin *qui tente de détourner le travail qu'il doit à ses ouvriers et sa publicité dans un faux* Nice-Matin ».

Les incidents qui se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche à Nice sont présentés de façon contradictoire par leurs protagonistes. Selon le directeur de la publication de *l'Action - Nice-Côte d'Azur*, M. Jean Oltra, un fourgon de location transportant des exemplaires du journal imprimés à La Farlède, près de Toulon, aurait été assailli par une vingtaine de personnes alors qu'il arrivait devant la mairie de Nice, le dimanche 25 novembre vers 0 heure 45 : *« Deux gardiens de la police municipale qui se trouvaient dans l'enceinte de la mairie ont alors ouvert les grilles pour que le fourgon puisse pénétrer dans la cour. Le commando l'a suivi et, après avoir frappé les livreurs et les policiers municipaux, s'est emparé de quinze paquets de deux cents journaux chacun avec lesquels il s'est enfui. »*

Selon M. Oltra, l'un des concierges de la mairie aurait pu relever le numéro d'immatriculation d'une des voitures des assaillants et alerter une patrouille de la police municipale. Celle-ci aurait intercepté le véhicule quelques instants plus tard dans la périphérie niçoise, et interpellé les trois occupants parmi lesquels M. Tiberi qui a été légèrement blessé au cours d'une « bousculade ».

La version de M. Tibéri est totalement différente. *« Nous avions appris,* nous a-t-il déclaré, *qu'il allait se passer quelque chose à la mairie en relation avec le conflit de* Nice-Matin. *Avec deux militants de mon parti, MM. Jean-Louis Maranechi et René Bechetti, nous nous sommes rendus sur place et nous avons vu un attroupement autour d'un fourgon qui stationnait dans la cour intérieure de la mairie. Nous nous sommes mêlés au groupe et l'on nous a remis, sans que l'on sache qui nous étions, plusieurs paquets de journaux à distribuer. Nous les avons emportés et nous avons décidé de nous en débarrasser sur la grande corniche, près de l'observatoire de Nice, au lieudit les Quatre-Chemins. »*

« A peine les avions-nous jetés dans les fourrés bordant la route, a ajouté M. Tibéri, *qu'est arrivé un fourgon de la police municipale. Quatre gardiens très excités sont descendus du véhicule et nous ont braqués avec leurs revolvers (1). Avec mon camarade Maranechi, ils nous ont obligés à nous mettre à plat ventre et le brigadier qui les commandait m'a asséné un violent coup de crosse de son arme sur la nuque. »*

M. Tibéri aurait alors informé les policiers municipaux de sa qualité de conseiller municipal suppléant et obtenu d'être pris en charge par la police d'Etat qui le transporta à l'hôpital pour y être soigné. (Il souffre d'une légère soupure au cuir chevelu et de deux hématomes.)

Les accusations de M. Médecin

Longuement interrogé avec les deux autres militants du P.C. au commissariat central de Nice, M. Tibéri a déposé une plainte pour violences contre le brigadier de la police municipale qu'il accuse de l'avoir frappé. M. Oltra a également porté plainte de son côté pour vol de journaux. Dans un éditorial de *l'Action - Nice-Côte d'Azur* du lundi 26 novembre, intitulé : « Le parti khomeiniste français », M. Jacques Médecin donne une version des faits proche de celle de M. Oltra. Mais il n'indique pas, cependant, les lieux où ils se sont produits, et met en cause un autre conseiller municipal communiste, M. Jacques Victor, comme responsamle du « commando ».

« Voici des événements, écrit le maire de Nice, *qui rappellent étrangement ceux qui conduisirent à la montée de certaine effroyable dictature dans les années 30 outre-Rhin (...). Le P.C. veut museler la grande presse quotidienne et aussi les modestes relais qui, comme nous, veulent fournir un minimum d'information à leurs concitoyennes et à leurs concitoyens. (...) Créer une anarchie comparable à celle que perpétue en Iran un vieillard fanatique et préparer par le chaos l'avènement du régime qui fait le bonheur des nations de l'est européen : tel est le but poursuivi par les hommes de main de MM. Marchais, Caressa* [le secrétaire de la fédération communiste des Alpes-Maritimes] *et consorts. »*

M. Jacques Victor a vivement réagi aux accusations portées contre lui par M. Médecin. Sans nier sa présence à la mairie de Nice dans la nuit de samedi à dimanche (Il aurait été prévenu par M. Tibéry), il indique dans une déclaration que son intention était d'aller vérifier la matérialité des faits portés à sa connaissance.

Au cours de cette même nuit, décidément agitée, une tentative de vol par effraction aurait eu lieu au siège de la fédération communiste des Alpes-Maritimes, 42, rue Bonaparte, à Nice, et a justifié une plainte déposée par M. Charles Caressa.

Interrogé sur ces événements, M. Bavastro, P.-D.G. de *Nice-Matin*, a brièvement fait remarquer que *« l'on sait maintenant où sont les défenseurs de la liberté d'expression »*.

GUY PORTE.

(1) Les policiers municipaux niçois sont équipés d'un pistolet 357 magnum de quatre pouces. Le code des communes définit le gardien de police municipale comme « un agent chargé de protéger la sûreté des personnes et des biens, de faire respecter les règlements de police municipale et d'exécuter les directives données par le maire dans le seul cadre de ses pouvoirs de police ».

Légère détente après la suspension de la grève à Lyon et à Grenoble

De notre correspondant

Lyon. — A la suite de la suspension du mouvement de grève générale, décidée par l'intersyndicale du groupe *Progrès-Dauphiné*, les quotidiens ont paru lundi 26 novembre avec une pagination et une diffusion réduites. Malgré les réticences des employés des sociétés P.P.H. (Publicité) et Data-Presse (Informatique) les représentants de l'intersyndicale ont demandé la reprise du travail à partir de 22 heures dimanche soir. Ils n'excluent cependant pas une reprise du mouvement dès ce lundi à 18 heures *« si de nouveaux préalables se faisaient jour »* à propos des engagements pris par les deux sociétés éditrices.

M. Louis Richerot, P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, avait fait parvenir dimanche, en fin d'après-midi, une lettre aux représentants du personnel. Celle-ci précisait que *« les sociétés éditrices* Dauphiné libéré *et S.E.R.P. seraient disposées à s'engager à fournir aux sociétés de services (P.P.H.-RAD, Aigles, E.P. 1 et G.I.E. Data-Presse) une activité leur permettant de garantir le travail à leur personnel »*. Suit le détail par société des emplois garantis par la direction du *Dauphiné libéré* : pour chacune d'entre elles le chiffre avancé est égal ou légèrement supérieur à la moitié des effectifs actuel.

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la Société Delaroche, éditrice du *Progrès*, a pu obtenir de ses anciens partenaires la modification de la formule initiale qui est devenue : *« La société (...) serait disposée à s'engager dans le cadre de la rupture des accords (...) »* une formule qui ménage l'avenir et notamment les conclusions des arbitres qui devront dire s'il y a lieu ou non de procéder à la résiliation des accords *Progrès-Dauphiné*.

Les syndicats ont fait leurs comptes : Louis Richerot s'est engagé au total à assurer l'emploi de 1 510 personnes sur les 2 849 salariés recensés. Jean-Charles Lignel avait, dès le 25 octobre, évoqué le chiffre de 1 500 emplois nécessaires pour *le Progrès*. Ce solde, légèrement positif, contient certes des possibilités de nouvelles embauches. Mais ne fait pas apparaître les difficultés réelles attendues par les employés de P.P.H. et Data-Presse. Pour ces deux sociétés la répartition entre les titres ne se fera pas sans heurts.

Minoritaires dans l'intersyndicale, les représentants du personnel de ces deux dernières sociétés souhaitaient la poursuite de la grève. Ils n'ont pas été suivis

CLAUDE RÉGENT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1345	4,1385	— 85	— 50	— 145	— 110	— 270	— 205
$ can. ...	3,5220	3,5255	— 50	— 15	— 65	— 30	— 70	— 10
Yen (100).	1,6500	1,6535	+ 45	+ 70	+ 140	+ 155	+ 430	+ 470
DM	2,3450	2,3485	+ 55	+ 85	+ 110	+ 145	+ 455	+ 510
Florin	2,1005	2,1040	— 30	— 5	— 20	0	+ 145	+ 170
F.B. (100).	14,4600	14,4800	— 240	— 80	— 375	— 290	— 725	— 285
F.S.	2,4910	2,4950	+ 175	+ 200	+ 340	+ 370	+ 970	+ 1030
L. (1 000).	5,0210	5,0270	— 145	— 85	— 360	— 290	— 1085	— 895
£	8,8945	8,9065	— 360	— 270	— 670	— 575	— 1470	— 1325

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 5/8	8 5/16	8 11/16	9	9 5/8	8 3/4	9 1/8
$ E.-U. ..	12	12 1/2	14 1/8	14 1/2	14 5/16	14 11/16	14 1/4	14 5/8
Florin ...	12 1/4	13	12 1/16	12 13/16	12 1/2	13 1/4	11 1/4	12
F.B. (100).	11 3/4	13 1/4	13 1/2	14 1/4	13 15/16	14 11/16	13 3/4	14 1/4
F.S.	1/8	5/8	2 1/2	2 7/8	3 7/8	4 1/8	4 1/4	4 7/8
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	14 13/16	16	15 15/16	16 15/16	16 11/16	18
£	14 3/4	16 1/4	16 1/8	17	16 1/2	17 1/4	15 1/2	16 1/4
Fr. franç..	11 7/8	12 1/8	12 9/16	13 1/16	13 9/16	14 1/16	14	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

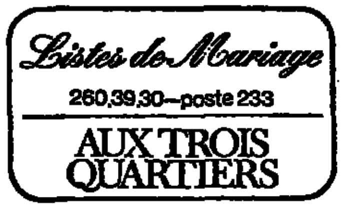
AFFAIRES

M. CLAUDE NEUSCHWANDER VA DEVENIR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNAC

En janvier, la FNAC accueillera en son sein, comme secrétaire général, M. Claude Neuschwander. Celui-ci, âgé de quarante-six ans, ancien directeur international de Publicis, qu'il avait quitté en 1974 pour vivre une des plus intéressantes tentatives de sauvetage de Lip, avait, en 1976, fondé TEM, une société de conseils d'entreprises. Celle-ci, devenue coopérative ouvrière de production, aura réalisé 3 millions de francs de chiffre 'affaires en 1979, et M. Neuschwander, s'il en abandonne la présidence, reste membre de son directoire.

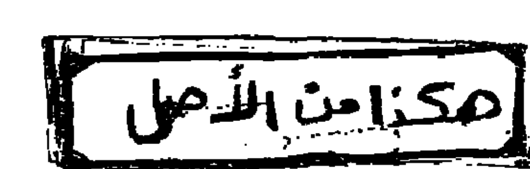
Quant à la FNAC, que MM. Theret et Essel avaient fondée en 1954, elle a réalisé au cours du dernier exercice, un chiffre d'affaires hors taxes et consolidé de 1 milliard 150 millions de francs, dans onze magasins. En 1977, les coopératives de consommateurs avaient acquis l'essentiel de la participation des fondateurs (50,08 %), tandis que le groupe de l'Union des assurance de Paris et Paribas conservaient leurs participations respectives d'environ 24 % et 21 %.

C'est avec l'accord des Coop que M. Neuschwander entre à la FNAC, au moment où celle-ci prépare son entrée en Bourse.





Avis financiers des sociétés



ÉNERGIE

Plusieurs pays de l'OPEP dénoncent les « super-profits » des compagnies pétrolières

Les pays exportateurs de pétrole se plaignent des bénéfices abusifs des compagnies pétrolières et y voient une nouvelle justification à une nouvelle hausse des prix. Le ministre vénézuélien du pétrole, M. Calderon-Berti, en tournée dans le Golfe, a précisé, le 24 novembre, à Koweït, que la réunion de l'OPEP de Caracas, « *fixera le pourcentage de la hausse des prix* » et « *étudiera le moyen de mettre un terme aux abus des sociétés intermédiaires qui spéculent sur la vente du pétrole* ». « *Ces sociétés réalisent des bénéfices fabuleux en achetant le pétrole à bas prix aux pays producteurs pour le revendre au double, voire au triple de son prix* », affirme le ministre vénézuélien.

Les dirigeants saoudiens soupçonnent eux aussi les compagnies de revendre le pétrole acheté chez eux à des prix plus élevés que nécessaire et d'empocher ainsi des bénéfices injustifiés au lieu d'en faire profiter le consommateur. Il est vrai que le brut saoudien, à 18 dollars le baril, est le moins cher que l'on puisse trouver sur le marché.

Selon M. Miller, secrétaire américain au Trésor, actuellement à Ryad, les autorités saoudiennes lui auraient dit : « *Ou bien vous taxez les super-profits, ou bien nous allons augmenter les prix.* » Une manière de dénoncer les compagnies pétrolières et d'aider le président Carter à faire approuver par le Congrès sa politique énergétique.

M. Miller n'a en revanche pu obtenir de l'Arbie Saoudite qu'elle se'ngage à maintenir sa production pétrolière l'année prochaine au niveau de 1979. Le royaume produit actuellement 9,5 millions de barils par jour (475 millions de tonnes par an), soit un million de plus que son « plafond ». Une réduction de la production saoudienne qui s'ajouterait à celles probables du Koweït, de l'Iran et des Emirats arabes unis pourrait *créer de nouvelles tensions* sur le marché malgré les augmentations prévues de la production mexicaine et de celle de la mer du Nord. — *(Reuter.)*

● *Stabilisation de la consommation pétrolière de la France.* — La France a appliqué « *scrupuleusement* » les accords de Tokyo sur la limitation des importations de pétrole en 1979, a déclaré, le 25 novembre, M. Giraud. La hausse de la consommation intérieure ne serait, selon les chiffres prévisionnels du ministère de l'industrie, que de 1,7 %. Corrigée des variations climatiques, elle ne serait même que de 0,65 %.

MONNAIES

DOLLAR EN LÉGÈRE REPRISE

C'est avec calme, et en attendant la suite, que les marchés de changes accueillent les nouvelles en provenance d'Iran. Pendant la matinée de lundi, le dollar a eu plutôt tendance à se raffermir sur toutes les places. A Tokyo la hausse est même spectaculaire, la devise américaine étant cotée 251 yens (contre 249,70 à la fin de la semaine dernière).

La reprise du dollar est toutefois moins forte à Francfort (1,76 DM) que sur les autres marchés européens. A Paris, il a été coté 4,1360 F, et à Zurich 1,66 FS. La livre sterling est en recul, son cours s'établissant autour de 2,15 dollars (et à Paris un peu au-dessous de 9 F). Le cours de l'or reste stable (3,93 dollars l'once). Avec la couronne danoise, le franc, malgré une légère hausse du DM, reste actuellement la monnaie la plus forte du Système monétaire européen.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Ford a proposé une augmentation de salaires de 21,5 %

De notre correspondant

Londres. — Ignorant les appels à la modération du gouvernement, Ford a offert à ses cinquante-neuf mille ouvriers une augmentation de salaire de 21,5 % accompagnée de l'engagement de discuter d'une réduction de la semaine de travail. L'offre a été acceptée par les négociateurs syndicaux qui en recommanderont l'approbation par la base.

L'augmentation — la plus importante qui ait été proposée à ce jour dans l'industrie automobile — est un défi au gouvernement, qui peut craindre que les revendications dans le secteur public et privé ne dépassent les 20 %. Dimanche 25 novembre, Sir Geoffrey Howe, ministre des finances, a évoqué les « *conséquences désagréables* » de hausses de salaires moyennes dépassant 18 %. En tout cas, les mineurs revendiquent une hausse de 25 % *de leurs salaires ; les gens de* mer ont obtenu 24 % et les techniciens de la télévision 40 % d'augmentation. En s'engageant égaement à réduire la durée du travail, Ford s'est inspiré du règlement intervenu en octobre dans le conflit de la métallurgie, qui a pris fin après engagement des patrons de réduire à trente-neuf heures a semaine de travail à partir de 1981.

D'autre part, un nouveau conflit chez British Leyland (B.L.) menace l'entreprise nationalisée d'un arrêt du travail. Il est probable que le syndicat des ouvriers des transports décidera au cours de la semaine d'« *officialiser* » la grève de solidarité déclenchée en faveur du délégué d'atelier, M. Robinson. Celui-ci a été licencié pour avoir pris position contre le plan de sauvetage de l'entreprise, accepté il y a quelques semaines par la très grande majorité des cent cinquante mille travailleurs de l'entreprise. Le réflexe de solidarité syndicale a joué puisque, sur un total de quatre-vingt-dix mille ouvriers travaillant à la production des automobiles, un tiers ont cessé le travail.

La décision des deux grands *syndicats des ouvriers des transports* et des métallos d'« *officialiser* » la grève ouvrirait une épreuve de force très sérieuse pour B.L. Les syndicats affirment qu'il s'agit, au-delà du cas de M. Robinson, de répondre au défi de la compagnie dans ses efforts pour briser l'autorité des délégués d'atelier.

HENRI PIERRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A SINGAPOUR

M. Vienot, directeur général de la Société générale, a présidé, le 13 novembre, l'inauguration des nouveaux locaux de la succursale de Singapour, en présence de l'ambassadeur de France, M. Chollet, et de nombreux représentants des milieux bancaire et industriel.

A cette occasion, M. Vienot a eu des entretiens avec M. Hon Sui, ministre des finances, et M. Michael Wong, directeur général de la Banque centrale.

Opérationnelle depuis le 2 avril dernier, la succursale est autorisée, par son statut, à réaliser des opérations bancaires aussi bien en dollars de Singapour qu'en devises étrangères.

Dirigée par M. Jean-Pierre Chavy, elle renforce le réseau asiatique de la Société générale, qui comprend :
— Les succursales de Hongkong et Tokyo ;
— Les bureaux de représentation de Bangkok, Jakarta, Manille, New-Delhi et Sydney ;
— La filiale Sogeko à Séoul.

Adresse : Ground Floor, Tuan Sing Towers,
30, Robinson Road, Singapore 0106.
Téléphone : 222-71-22.
Télex : RS 27213 SOGESI.

NOMINATION
DANS LE GROUPE REVILLON

UNIPESAGE

Dans sa réunion du 20 novembre 1979, le conseil d'administration d'Unipesage a décidé de confier la présidence de la société à M. Claude Dintrans, qui en assurait déjà depuis le 5 mars 1979 la direction générale.

Rappelons que Unipesage, filiale à 81,30 % de Revillon Frères fabrique, commercialise et assure la maintenance de matériels de pesage, en particulier de haute technicité, par l'intermédiaire de trois divisions autonomes :
— Lutrana,
— S.G.P.-Générale de pesage
— Pesage service.

Avis financiers des sociétés

Pourquoi nous avons décidé d'augmenter notre capital

La politique de redressement que mène Rhône-Poulenc porte ses fruits.

Nos résultats sont en avance sur les prévisions

– Notre chiffre d'affaires à structure comparable approchera 30 milliards de francs contre 25,4 en 1978.

– Notre bénéfice net d'exploitation consolidé (avant prise en compte des profits exceptionnels) a été de 300 millions de francs pour le 1er semestre. Pour l'ensemble de l'année, il devrait être de l'ordre du double, à 50 ou 100 millions de francs près.

– Notre marge brute d'autofinancement sera en augmentation de 25 à 30 % et nettement supérieure à 2 milliards de francs.

L'exercice en cours sera marqué par la poursuite dans de bonnes conditions du plan textile, le redressement des matières plastiques, le maintien des bonnes performances en santé, et de nets progrès pour la chimie minérale, la pétrochimie, le phytosanitaire et les activités aux États-Unis.

Nos investissements sont importants

Nous avons décidé d'investir plus de 2 milliards de francs en 1979 et nous voulons maintenir ce rythme pour l'avenir. Cette politique d'investissement se justifie par notre volonté de rester compétitifs sur la scène mondiale et par notre potentiel de développement.

Nous sommes au cœur de créneaux d'activités très prometteurs

Nous avons la chance de posséder des connaissances en matière de chimie et de biologie, un outil industriel national et international qui permettent de développer des activités nouvelles essentielles pour l'avenir dans les domaines : information et communication, matériaux pour l'industrie électronique, agrochimie, biochimie, énergies nouvelles, etc.

M. Jean GANDOIS (au centre), Président Directeur Général de Rhône-Poulenc, visite la Division Pétrochimie de l'usine de Roussillon le 4 juillet 1979.

Voici les modalités techniques de notre opération

Nous émettons en numéraire 3.788.114 actions nouvelles.
***Le prix d'émission** est de F 125 pour un nominal de F 100.*

***La jouissance,** nous la proposons dès le 1er janvier 1979. En effet, nous souhaitons que la fidélité de nos actionnaires soit récompensée et qu'ils soient associés à la croissance de nos résultats... Nous pouvons dès aujourd'hui avancer que le dividende 1979 sera très sensiblement majoré.*

***Le droit de souscription** est réservé par préférence aux anciens actionnaires à raison de UNE action nouvelle pour CINQ actions anciennes.*

***Vous pouvez souscrire** du 19 novembre au 19 décembre 1979 auprès des établissements bancaires et des agents de change.*
N'oubliez pas qu'en souscrivant, vous pouvez bénéficier de l'avantage fiscal dans les conditions et limites prévues par la loi MONORY (loi n° 78.741 du 13.7.1978).

Balo du 12 novembre 1979. Vous pouvez obtenir sans frais la note d'information (visa COB n° 79-136 du 16 octobre 1979) auprès de la société et des établissements chargés de recevoir les souscriptions.



(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS DE PROROGATION DE DURÉE D'ENQUÊTE

La Préfecture communique :

OBJET : Autoroute A 61 — BORDEAUX-NARBONNE — Section Rocade Est de TOULOUSE. Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Par arrêté préfectoral du 10 octobre 1979 une enquête a été ouverte dans les formes prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique dans les communes de TOULOUSE, LAUNAGUET, L'UNION, BALMA, LABEGE et RAMONVILLE-SAINT-AGNE sur l'utilité publique du projet de construction de la section Rocade Est de *TOULOUSE de l'autoroute A 61 - BORDEAUX-NARBONNE* entre l'échangeur de Lalande au Nord et l'échangeur du Palays au Sud.

En raison de l'importance du projet et en vue d'une meilleure information du public, il est apparu opportun de proroger la durée de l'enquête jusqu'au 10 janvier 1980.

En conséquence, le dossier de l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE — 1re Direction, 1er Bureau, Porte 233 — pendant soixante-quatorze jours consécutifs, du 29 octobre 1979 au 10 janvier 1980 inclus ou le public pourra en prendre connaissance de 8 h. 45 à 12 h. 15 et de 13 h. 45 à 15 h. 45, les samedis, dimanches et jours fériés exceptés. Pendant les mêmes délais, un dossier d'enquête et un registre subsidiaire resteront déposés dans les mairies de TOULOUSE, LABEGE, LAUNAGUET, L'UNION, BALMA et RAMONVILLE-SAINT-AGNE. Ces documents pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture de ces mairies.

Les observateurs pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet, ou, le cas échéant, adressées par lettre recommandée, pendant cette même période, à la commission d'enquête — 1re Direction, 1er Bureau, Préfecture de la HAUTE-GARONNE.

La commission d'enquête est constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. Abel GROC, chef de division honoraire de Préfecture, 13, rue Douvillé, à TOULOUSE ;

Membres : M. Roger SABALOT, ingénieur divisionnaire honoraire des T.P.E., 11, rue Ozenne, à TOULOUSE ;
M. Robert PETIT, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, honoraire, ancien directeur départemental de l'agriculture, Le Magnolia, Résidence du Petit Prince, avenue Saint-Exupéry, à TOULOUSE.

Un des membres de cette commission recevra à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE, les 7, 14, 21 et 28 novembre, les 5, 12 et 19 décembre 1979 et le 9 janvier 1980, de 10 h. à 12 h., toute personne qui souhaiterait obtenir des renseignements complémentaires ou que la commission d'enquête jugerait utile de consulter.

Les conclusions motivées de la commission d'enquête pourront être communiquées à toute personne physique ou morale concernée qui en formulera la demande au Préfet de la HAUTE-GARONNE, 1re Direction, 1er Bureau.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

RUÉE SUR LE DEUTSCHEMARK

La monnaie ouest-allemande a été la première à bénéficier des retombées de la crise iranienne. On a en effet assisté, la semaine dernière, à une ruée sur les investissements libellés en deutschemarks. Le paradoxe, dans l'affaire, est que cette recherche du deutschemark n'est pas venue des pays arabes, éventuellement effrayés par le gel des avoirs iraniens dans les banques américaines, mais d'Europe et tout particulièrement de Suisse. Les rumeurs, selon lesquelles l'Iran aurait décidé de facturer en DM ses exportations de pétrole à certains pays comme le Japon, ont certainement contribué à susciter un vif attrait pour le DM. En outre, la tenue actuelle très satisfaisante du dollar sur les marchés des changes ne semble pas convaincre les investisseurs qui voient derrière cette fermeté davantage une action artificielle des banques centrales que le reflet de la réalité parce que les perspectives inflationnistes sont toujours aussi fortes outre-Atlantique.

La séduction de la devise germanique a eu pour effet d'entraîner une très forte demande pour toutes les émissions libellées en euro-DM. Celles qui étaient en cours de souscription ont été d'emblée absorbées par une cohorte d'investisseurs internationaux et se sont trouvées rapidement plusieurs fois souscrites.

Le marché obligataire américain s'est assez remarquablement repris la semaine dernière, mais l'activité y est restée extrêmement faible, d'autant plus que le Thanksgiving Day avait, dès mercredi, poussé les opérateurs et les investisseurs américains à déserter une scène financière des plus moroses depuis près de deux mois. Dans un contraste assez saisissant avec ce qui se passe dans le monde euro-obligataire, New-York a paru ignorer la crise au Proche-Orient et a même eu tendance à plutôt interpréter positivement son impact parce qu'il paraît difficile que le Fed puisse, dans le climat actuel de grande tension sur le plan politique international, durcir son action monétaire.

C'est à une véritable avalanche d'emprunts à taux flottant que l'on assiste. Si les taux d'intérêt à court terme traversent une phase transitoire, il y a un certain paradoxe dans ce flot d'émissions nouvelles parce que, d'une part, toute hausse ultérieure devrait pousser les investisseurs à attendre la prochaine remontée des coupons tandis que, d'autre part, toute baisse à venir est certaine d'entraîner un affaissement des rendements. — (Agefi).

LONDRES

REPLI

La cote se replie dans le calme, les fonds d'État faiblissant sur l'annonce d'un troisième emprunt gouvernemental. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 393 contre ..

VALEURS	CLOTURE 23/11	COURS 26/11
Beecham	115	116
British Petroleum	366	362
Courtaulds	80	79
De Beers	7 46	7 48
Imperial Chemical	358	350
Rio Tinto Zinc Cor.	307	304
Shell	350	346
Vickers	105	103
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	27 3/4
*West Driefontein	58 3/8	59 1/2
*Western Holdings	39 3/4	40 3/8

(*) En dollars U.S.

B.A.L.O.

Le BALO du 26 novembre publie notamment les insertions suivantes :

Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.). — Émission d'un emprunt de 800 millions de francs, représenté par des obligations de 5 000 F, portant intérêt de 11,80 % et amortissables en quinze ans.

Union de crédit pour le bâtiment. — Émission d'un emprunt de 400 millions de francs, divisé en 200 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 12 % et amortissables en douze ans.

Nado-Marine G.I.E. — Émission de 150 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 12 % et amortissables en quatorze ans à partir du 12 juin 1980.

Banque fédérative du Crédit mutuel. — Émission de 50 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 12 % et amortissables en douze ans.

Alsacienne de supermarchés. — Émission de 57 000 obligations convertibles de 480 F, portant intérêt de 9,50 % et amortissables en neuf ans, à compter du 1er janvier 1983. Base de conversion : une action pour une obligation.

AREA, Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Émission au pair de 268 215 actions de 100 F, devant porter le fonds social de 268 215 500 F à 295 037 000 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	22 nov.	23 nov.
Valeurs françaises	116,4	118,5
Valeurs étrangères	130,2	131,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,9	103,1

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	16 nov.	23 nov.
Indice général	125,4	126,4
Assurances	225,1	225,4
Banq. et sociétés financ.	96	95,6
Sociétés foncières	132	133,2
Sociétés investiss. portef.	131,9	131,5
Agriculture	128,5	128,8
Aliment., brasseries, distill.	117,3	117,6
Autom., cycles et f. équip.	83,5	83,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	145,9	144,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	63,6	64
Carrières salines, charbon.	114,6	117,3
Constr. mécan. et navales	119,2	118,6
Hôtels, casinos, thermal.	157,3	159,4
Imprimeries, pap., cartons	82,5	86,3
Magas., compt. d'exportat.	107	107,7
Matériel électrique	134,1	134,6
Métall., con. des pr. métal	46,8	46,2
Mines métalliques	100,3	100,6
Pétroles et carburants	171,6	180,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	172,7	171
Services publics et transp.	104,9	104,8
Textiles	119,1	117,9
Divers	141,3	143,2
Valeurs étrangères	131,1	134
Valeurs à rev. fixe ou ind.	161	162,4
Rentes perpétuelles	46,3	46,3
Rentes amortis., fonds gar.	298,4	307,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,2	94,1
Sect. ind. publ. à rev. ind.	512,6	498,2
Secteur libre	103,8	103,4

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	282,4	284,5
Val. franç. à rev. variable	869	876
Valeurs étrangères	969	990,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	101,4	103,1
Produits de base	93,5	99,3
Construction	134,8	134,3
Biens d'équipement	100,9	100,5
Biens de consom. durables	87,5	87,7
Biens de cons. non durabl.	82	81,4
Biens de consom. aliment.	101,3	100,9
Services	143,3	143,1
Sociétés financières	109,3	109,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	188,9	192,2
Valeurs industrielles	93,9	96,3

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	130,2	130,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/11	26/11
1 dollar (en yens)	Clos	249 50

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 11 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 23 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	0 443
5 %	52 20	4 055
5 % 1920-1980	151	4 055
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Abréviations : • : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1370	4,5 % 1973	1370	1370	1370	1360
4525	C.N.E. 3 %	4525	4520	4520	4500
320	Afrique Occ.	324	334	337	338
455	Air Liquide	502	455	456	455
91	Als. Part. Ind.	91 20	91 10	91 10	90 50
400	Als. Superm.	398	400	400	400
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
• : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 123	4 138	4 020	4 230
Allemagne (100 DM)	234 680	234 650	227	239
Belgique (100 F)	14 476	14 471	13 950	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	210 030	210 350	202	213
Danemark (100 krd)	79 580	79 550	76 ...	81 .
Norvège (100 k)	82 470	82 390	80	85 .
Grande-Bretagne (£ 1)	8 962	8 938	8 650	9 150
Italie (1.000 lires)	5 022	5 026	4 800	5 155
Suisse (100 fr.)	250 050	250 080	243	256
Suède (100 krs)	98 275	98 180	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 610	32 609	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 240	6 239	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 245	8 255	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 509	3 516	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 662	1 659	1 580	1 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	54680	54550
Or fin (en lingot)	54995	54995
Pièce française (20 fr.)	459 90	459 90
Pièce française (10 fr.)	321 50	321
Pièce suisse (20 fr.)	419	418 50
Union latine (20 fr.)	381 50	381
Souverain	465 50	481
Pièce de 20 dollars	2110 40	2188
Pièce de 10 dollars	1090	1090
Pièce de 5 dollars	727 50	
Pièce de 50 pesos	2190	2180
Pièce de 10 florins	394 50	392

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA CRISE CAMBODGIENNE : « Sihanouk, le seul recours », par Rainsy Sam ; « Cinq minutes pour enrayer la mort », par Jacquot Grunewald ; « La solution est politique », par Richard Petris et Gabriel Villiot ; « Pour une attitude constructive de la France », par Henri Van Regemorter.

4-5. DIPLOMATIE
— Moscou et le déploiement de nouvelles armes en Europe occidentale.

ÉTRANGER

3. La crise cambodgienne et les relations entre pays indochinois.

5 à 7. PROCHE-ORIENT
— L'EPREUVE DE FORCE ENTRE TEHERAN ET WASHINGTON.

8. AFRIQUE
— LA NEGOCIATION SUR LE ZIMBABWE-RHODESIE : le Front patriotique rejette l'« ultimatum » de lord Carrington.

8. EUROPE
— MALTE : la visite de M. Stirn.

POLITIQUE

10. Avant l'intervention du président de la République à la télévision.
12. Le vote du budget des DOM-TOM au Sénat.
— POINT DE VUE : « Un vote républicain », par Michel Vauzelle.
13. Un point de vue à propos des sondages sur une « impopularité » de M. Raymond Barre, par Henri Mercillon.

14. HISTOIRE
— POINT DE VUE : « Le mystère Pierre Cot », par Maurice Duverger.

SOCIÉTÉ

16 à 18. LE DEBAT SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

19. JUSTICE
— Au congrès de Paris, le Syndicat de la magistrature et le déclin de l'imagination.

20. SPORTS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23. Le danger démographique, par Paul Fabra.
23. Pétrole : une concurrence accrue entre acheteurs, par Bruno Dethomas.
26. Le bilan français des économies de matières premières, par François Renard.

CULTURE

27. MUSIQUE : *l'Auberge du cheval blanc.*
— CINEMA : la mort toute crue.
— ROCK : Robert Palmer au Théâtre des Champs-Elysées.

INFORMATIONS « SERVICES »

22. AUTOMOBILE : voiture endommagée, qui paiera les négociations ?

RÉGIONS

41. ILE-DE-FRANCE : les nouvelles résidences secondaires.

ÉQUIPEMENT

42. URBANISME : point de vue : « Le secret protège la spéculation », par Georges Meyer-Heine.

ÉCONOMIE

43. SOCIAL : la fin du congrès de la C.F.T.C.
44. CONJONCTURE : le rythme de croissance des pays occidentaux.
45. PRESSE : le conflit à *Nice-Matin*.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (29)
Annonces classées (30 à 40) ; Carnet (21) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Programmes spectacles (28-29) ; Bourse (47).

Le numéro du « Monde » daté 25-26 novembre 1979 a été tiré à 609 220 exemplaires.

A B C D E F G

M. André Bergeron à Matignon

Vers une réduction de la durée maximale du travail

M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., a été reçu, lundi matin 26 novembre, par M. Barre. Il devait insister sur la prochaine revalorisation du SMIC — qui est à l'ordre du jour de la commission supérieure des conventions collectives, prévue le 27 novembre — et sur la réduction de la durée maximale hebdomadaire du travail.

Invité, dimanche soir 25 novembre, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Bergeron avait déjà laissé entendre que le gouvernement réduirait, de 48 heures à 46 heures, la durée maximale hebdomadaire du travail. Il a, au cours de cette émission, abordé de nombreux autres sujets dont les élections prud'homales du 12 décembre — rappelant que l'électorat traditionnel de F.O. (la fonction publique) ne participait pas au scrutin et que l'essentiel pour lui était que les salariés aillent voter — et les relations de sa confédération avec la C.F.D.T.

M. Barre a confirmé qu'un décret sera publié, avant la fin de l'année, sur cette réduction (de 48 heures à 46 heures), mais seulement dans certains secteurs, un projet de loi généralisant cette diminution devant être déposé en 1980. Aucune indication chiffrée n'a été donnée sur le SMIC, mais le premier ministre a indiqué que sa majoration, ainsi que celle relative aux traitements des fonctionnaires, seront décidées en conseil, mercredi 28 novembre. Un nouvel entretien entre MM. Barre et Bergeron est programmé, la première quinzaine de décembre ; il portera sur les problèmes des cadres et de la fiscalité.

Indiquant que le comité confédéral national de F.O. examinera, les 19 et 20 décembre, la demande de rencontre faite par M. Maire, M. Bergeron a déclaré : « *Le fond des choses est que nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans le sillage de la C.F.D.T. là où nous ne voulons pas aller, c'est-à-dire dans l'unité d'action avec la C.G.T. En effet, nous sommes convaincus que la pratique généralisée de l'unité d'action avec la C.G.T. conduirait tôt ou tard à la réunification syndicale, c'est-à-dire, en d'autres termes, à placer l'ensemble du syndicalisme français sous la coupe du parti communiste.* »

S'estimant être « *un bon réformiste* », le secrétaire général de F.O., interrogé sur son appartenance au P.S. (section de Montrouge), a réaffirmé qu'il était un social-démocrate et que, au sein du P.S., existent des courants différents. « *Je m'y trouve à l'aise* », a-t-il dit, prônant de nouveau l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques.

Revenant sur les questions économiques et sociales, M. Bergeron, qui est aussi président de l'UNEDIC (caisses d'assurance-chômage), a indiqué que l'évolution du chômage indemnisé avait été, en 1979, « *moins mauvaise qu'on ne le redoutait* », mais que toutes les prévisions étaient pessimistes pour le milieu de l'année 1980. Partisan d'un soutien de la croissance, opposé à l'institution d'une cotisation de sécurité sociale pour les retraités du secteur privé, estimant que le patronat « *se conduit mal* », en liant l'embauche à une réduction des charges sociales et fiscales, M. Bergeron a proposé, pour tenter de résoudre la crise économique, la mise en œuvre d'une sorte de « *Plan Marshall à l'échelle de planète* » qui aurait le double *objectif de relancer l'activité dans* les nations industrialisées et de réduire les différences de niveaux de vie entre celles-ci et le tiers-monde.

DÉBRAYAGES ET MANIFESTATIONS LES 29 ET 30 NOVEMBRE

La semaine d'action interprofessionnelle que la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. organisent du 26 au 30 novembre sur les thèmes de la réduction de la durée du travail, la revalorisation des bas salaires et les libertés syndicales sera envisagée par des débrayages et manifestations, les 29 et 30 novembre principalement.

Des débrayages de deux heures minimum ont été prévus dans les régions d'Aquitaine, le Centre (le 30 novembre), la Bretagne, le Nord (le 29 novembre), les consignes portent sur des arrêts de une à 24 heures en Picardie et en Auvergne. Dans la région parisienne, un rassemblement est prévu le 29 novembre, à 11 h. 30, au carrefour Richelieu-Drouot, à Paris, avec ensuite un défilé jusqu'à la place Saint-Augustin.

Ces initiatives ont été prises conjointement à la « *semaine d'action* » organisée sur la réduction des horaires par la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) dont fait partie la C.F.D.T. Aux P.T.T., les fédérations C.G.T. et C.F.D.T se sont prononcées pour des grèves tournantes, du 26 novembre au 1er décembre avec un « temps fort » le 29, notamment dans les centres de tri et les télécommunications

La C.G.T.-F.O. qui, elle aussi, est membre de la C.E.S., a donné séparément des consignes de grève : appel général à une grève d'arrêt le 30 novembre; les fédérations F.O. ont appelé à des débrayages d'une heure à la S.N.C.F. le 28 novembre, de vingt-quatre heures pour les fonctionnaires des finances le même jour, et d'une heure les 27, 28 et 30 novembre pour les gaziers et les électriciens et à une manifestation des hospitaliers le 29.

Les salariés de l'Alsthom-Belfort ont repris le travail

De notre correspondant

Belfort. — *L'Internationale* n'a plus beaucoup de succès à Belfort. C'est sur l'air du *Chiffon rouge* que les salariés de l'usine Alsthom ont repris le travail lundi matin :

Un court meeting a précédé l'entrée des syndicalistes dans l'usine. Les dirigeants de la grève étaient au coude à coude derrière une banderole qu'on avait annoncée unitaire mais qui fut en fait celle de la C.G.T.

M. Louis Lacaille, pour la C.G.T., évoqua « *les brèches ouvertes dans le mur de l'Alsthom-Atlantique* », en soulignant « *nous allons rentrer debout et unis pour continuer notre combat dans le climat nouveau que nous avons su forger* ».

M. Bey, au nom de la C.G.C., formula l'espoir « *que nous sachions être au travail solidaires et courageux comme nous l'étions dans la grève* ».

Pour la C.F.D.T., Mme Evelyne Pujo mit l'accent sur « *les liens qui se sont tissés pendant les jours de grève* ».

Enfin, le porte-parole de F.O. affirma : « *Nous sommes en position de force pour nous défendre.* »

A 8 heures la porte de l'usine s'est ouverte et les cinq mille salariés se sont dirigés, chantant tous en chœur, jusqu'au bâtiment directorial. La dislocation du cortège s'est faite à cet endroit, dénommé depuis mai 68 : « *place de la Liberté* ».

(1) La reprise du travail aurait dû se faire à 7 h. 36. La direction de l'établissement a accepté qu'elle ne se fasse qu'à 8 heures mais a annoncé qu'elle ne paierait pas les vingt-quatre minutes manquantes...

« IL M'EST IMPOSSIBLE DE VOTER LA RECONDUCTION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT » déclare M. Jacques Chirac « en son nom personnel »

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., rend publique ce lundi une déclaration relative à l'avortement. Soulignant qu'il s'exprime à titre personnel et rappelant qu'il était premier ministre lors de l'adoption du texte, définissant l'avortement comme un « *acte grave, un acte de mort* », le maire de Paris déclare que « *cinq années d'application de la loi (...) permettent de constater une impressionnante dérive par rapport aux dispositions qui avaient été arrêtées* ». En fait, ajoute M. Chirac, « *l'avortement est de plus en plus largement utilisé à des fins de convenance personnelle* » et il est ainsi devenu « *un moyen de régulation des naissances, ce que la loi ne voulait à aucun prix favoriser* ». En outre, estime le maire de Paris, « *aucune des conditions* » prévues par la loi « *n'a été correctement respectée. (...) Le résultat c'est que la loi (...) est devenue un élément d'incitation à l'avortement. (...)* »

Le maire de Paris ajoute : « *Il m'est impossible dans ces conditions de voter la reconduction de la loi du 17 janvier (...). Je réclame, en revanche, la mise en œuvre immédiate des propositions en faveur d'une véritable politique familiale que mes amis et moi avons présentées depuis plusieurs années (...). Je demande également la mise en place des structures capables de prendre en charge matériellement et psychologiquement les cas de détresse.* »

M. Chirac souligne, en outre, qu'il faut reconnaître à l'enfant « *le droit sacré à la vie* » et à la famille, « *le droit à la dignité et au bonheur grâce à un effort de solidarité nationale* ». « *Il y va, conclut M. Chirac, des conditions mêmes de son développement et tout simplement de sa survie.* »

● *Le président Sadate* a reçu dimanche 25 novembre à Ismaïlia le prix Hammarskjoeld pour la paix, attribué tous les ans par l'Association internationale des correspondants de la presse diplomatique. — *(A.F.P.)*

L'éventualité d'une visite de M. Arafat à Paris suscite une vive émotion dans la communauté juive de France

Le Conseil représentatatif des institutions juives de France (CRIF) vient de prendre position à l'égard d'une visite éventuelle de M. Yasser Arafat à Paris (*le Monde* du 25-26 novembre).

Cette visite, qualifiée par le CRIF d' « *offense à la communauté juive* », continue de provoquer de vives réactions dans cette communauté. « *C'est un sentiment d'accablement et de colère qui a saisi la communauté juive* », écrit notamment l'éditorialiste de l'Agence télégraphique juive dans son *Bulletin* du 21 novembre. Répondant au ministre des affaires étrangères, qui avait déclaré : cette visite « *pose un problème non pas de principe, puisque la France entretient des relations avec l'O.L.P., mais d'opportunité* », cet édiotorialiste écrit : « *Beaucoup penseront, au contraire, que la présence éventuelle du leader de l'O.L.P. à Paris poserait une question de principe et non d'opportunité !* »

D'autres organisations, le mouvement Renouveau juif, non membre du CRIF, en coopération avec la LICRA et l'Alliance France-Israël, organisent au début de la semaine une manifestation publique de protestation.

D'autre part, dans le journal *Information juive*, que dirige M. Jacques Lazarus, l'éditorialiste, M. Emile Touati, affirme notamment : « *Cette blessure ne se cicatriserait pas de si tôt* », tandis que M. François Bernard, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, écrit dans le même numéro de cette publication : « *La France qui offre tout aux Arabes les plus durs n'a plus rien à négocier et sa partialité dans le conflit lui a enlevé toute possibilité de jouer un rôle d'arbitre. Le cynisme n'a même pas payé à court terme et craignons que l'histoire ne mette dans la bouche des ennemis d'Israël ce mot qu'adressait en substance l'Allemand Dannecker à Xavier Vallat, commissaire général aux affaires juives :* « Nous n'en demandions pas tant ! »

UN AVION PAKISTANAIS S'ÉCRASE PRÈS DE DJEDDAH

Il y aurait cent cinquante et un morts

Un Boeing-707 de la compagnie pakistanaise Pakistan International Airlines (PIA) s'est écrasé le dimanche 25 novembre vers minuit à une centaine de kilomètres de Djeddah, en Arabie Saoudite. Il y avait à bord cent quarante passagers (dont plusieurs pèlerins de La Mecque) et onze membres de l'équipage. Il ne paraît pas y avoir de survivants.

L'appareil venait de Kano, au Nigéria, et, après une escale à Djeddah, se dirigeait sur Karachi.

Une demi-heure après avoir décollé, le pilote signala à la tour de contrôle la présence de fumée dans la cabine de pilotage, puis lança un appel de détresse. Des secours ont été envoyés aussitôt dans la région, d'accès difficile, où a été signalée la chute de l'appareil. — *(A.F.P.)*